Gigaset

DX800 A all in one

GIGASET. INSPIRING CONVERSATION.*
*GIGASET. Pour des conversations inspirées.
MADE IN GERMANY

SIEMENS

Gigaset DX800A all in one – votre partenaire idéal

... avec des valeurs convaincantes à l'intérieur comme à l'extérieur. Son écran TFT 3,5" avec une brillante représentation des couleurs enthousiasme tout autant que son exceptionnelle qualité sonore et son esthétique élégante. Votre Gigaset est plus qu'un simple téléphone :

ADSL et RNIS ou ADSL et ligne fixe analogique – peu importe

– raccordez tout simplement votre Gigaset. Il reconnaît lui-même le réseau utilisé et adapte ses configurations en conséquence. Il démarre les assistants nécessaires à la définition et l'attribution de connexions de réception et d'émission aux appareils raccordés.

Connexion Bluetooth, Ethernet, DECT et FAX

Connectez votre Gigaset à Internet et un ordinateur via Ethernet. Utilisez des répertoires publics et privés sur Internet (➔ p. 77). Mettez à jour le répertoire de votre Gigaset, le carnet d'adresses de votre téléphone Bluetooth et le répertoire de votre ordinateur.

Répertoire pour 1000 vCards – calendrier et rendez-vous

Enregistrez les numéros d'appel et d'autres données dans le répertoire local (➔ p. 72). Notez vos rendez-vous et les dates d'anniversaire de vos proches dans le calendrier et activez la fonction de rappel (➔ p. 112).

Utilisez votre Gigaset comme autocommutateur privé

Inscrivez jusqu'à six combinés et un fax et utilisez les trois répondeurs de votre Gigaset. Attribuez un numéro d'appel à chaque appareil (MSN).

Surfez sur Internet avec votre Gigaset

Utilisez le Centre Info de votre téléphone et faites apparaître sur l'écran des informations spécialement destinées au téléphone depuis Internet (➔ p. 96).

Ne soyez pas dérangés

Basculez l'éclairage de l'écran en mode nuit (➔ p. 131), utilisez la commande temporelle pour les appels (➔ p. 133) ou désactivez simplement les appels sans affichage du numéro (➔ p. 133).

Autres fonctions utiles

Transférez le répertoire d'un combiné Gigaset déjà utilisé (➜ p. 74), utilisez les touches de fonction programmables (➜ p. 128) pour les numéros abrégés et l'accès rapide aux fonctions principales, profitez du confort d'appel avec votre kit oreillette (filaire ➜ p. 127 ou Bluetooth ➜ p. 124), lors de l'écoute d'un message sur le répondeur, revenez à la partie du message énoncée 5 secondes plus tôt pour la réécouter (➜ p. 100), lisez vos e-mails (sans PC) à partir de votre téléphone.

Environnement

Téléphonez tout en respectant l'environnement avec Gigaset Green Home. Pour plus d'informations sur nos produits ECO DECT, rendez-vous sur www.gigaset.com/service.

Vous trouverez de plus amples informations sur votre téléphone sur le site www.gigaset.com/gigasetDX800A.

Pensez à enregistrer votre téléphone Gigaset rapidement après votre achat en vous rendant sur le site www.gigaset.com/service : cela nous permettra de répondre plus rapidement à vos questions et d'accélérer le traitement des recours en garantie !

Nous espérons que votre nouveau téléphone vous satisfera pleinement !

Remarque

Pour **modifier la langue d'affichage,** procéder comme suit (➜ p. 130) :

- Appuyer sur la partie droite de la touche de navigation ▷.
- Appuyer successivement sur les touches * # 0 3 # .
- Appuyer sur la partie inférieure / supérieure de la touche de navigation ◁▷ jusqu'à ce que la langue souhaitée apparaisse. Appuyer ensuite sur la touche écran de droite.

Présentation de la base

1 **Réglage du volume**
[−] = moins fort ; [+] = plus fort
Pendant une communication/pendant l'écoute des messages : volume écouteur/haut-parleur ;
Pendant la signalisation d'appels externes : volume sonnerie

2 **Ecran**

3 **Touches écran** (programmables ; **p. 39**, **p. 128**)
Dans le menu : fonctions contextuelles

4 **Touche « Messages »** **(p. 71)**
Accès au journal des appels et à la liste des messages ;
Clignotant : nouveau message, nouvel appel ou nouveau logiciel ou nouveau profil opérateur

5 **Touche « Fin/Retour »** (rouge)
Fin de la communication ; annulation de la fonction ; retour au menu précédent (appui bref) ; retour en mode veille (appui long)

6 **Touches de fonction** (programmables ; **p. 128**)

7 **Rappel (bis)**
Ouvrir la liste des numéros bis **(p. 68)**

8 **Touche « Mains-Libres »**

9 **Touche « Mute »**
Pendant la communication : activer/désactiver le microphone

10 **Touche ***
Activation/désactivation des sonneries (appui long) ; Saisie : tableaux des caractères spéciaux

11 **Touche « Retour »** pour le répondeur
Pendant l'écoute des messages : retour au début du message ou au message précédent

12 **Ecoute de messages**
Activer/désactiver la lecture des messages

13 **Touche « Marche/Arrêt »** pour le répondeur
Activer/désactiver le(s) répondeur(s) attribué(s) **(p. 101)**

14 **Touche #**
Pendant la saisie : passage du mode majuscules au mode minuscules et au mode chiffres

15 **Touche de navigation** **(p. 38)**

16 **Microphone**

Symboles à l'écran

Ecran en mode veille (exemple)

Affichage d'état en haut de l'écran : les icônes suivantes s'affichent en fonction des paramètres et du mode de fonctionnement du téléphone :

- Icône du répondeur
- 1/ 2/ 3 Numéros des répondeurs activés (orange=activé)
- Mode Eco+ activé (blanc),
  Mode Eco+ et Mode Eco activés (vert) **(p. 111)**
- : Bluetooth activé **(p. 120)**
  symbole , lorsqu'un kit oreillette Bluetooth est raccordé, symbole , lorsqu'un téléphone portable GSM Bluetooth est raccordé
- Sonneries désactivées **(p. 133)**
  Remplacé par lorsque le bip d'appel est activé
- Réveil activé et heure de réveil **(p. 114)**
- Nombre de nouveaux messages :
  - dans la liste des rendez-vous manqués **(p. 114)**
  - dans la liste des SMS **(p. 87)** ou la liste des e-mails **(p. 93)**
  - dans la liste des appels manqués **(p. 71)**
  - sur la messagerie (externe) **(p. 110)**

Signalisation des états

Appel externe **(p. 53)**

Appel interne **(p. 117)**

Enregistrement sur le répondeur **(p. 100)**

Réveil **(p. 114)**

Rendez-vous **(p. 112)** / Anniversaire **(p. 77)**

Sommaire

Gigaset DX800A all in one – votre partenaire idéal 1

Présentation de la base 3

Symboles à l'écran 4

Consignes de sécurité 9

Premières étapes 10
Vérification du contenu de l'emballage 10
Installation de la base 11
Raccordement de la base 12
Mise en service de la base – assistant d'installation 18
Réglage de la date et de l'heure 36
Suite de la procédure 37

Utilisation de la base 38
Touche de navigation 38
Touches écran 39
Touches du clavier 39
Correction d'erreurs de saisie 39
Navigation par menu 40
Présentation des instructions dans le mode d'emploi 42

Présentation du menu 44

Utilisation du téléphone 49
Appels externes 49
Fin de la communication 53
Prise d'appel 53
Présentation du numéro 54
Remarques concernant la présentation du numéro de l'appelant (CLIP) 56
Gigaset HDSP – la téléphonie offrant une qualité de son exceptionnelle 56
Activation/désactivation du mode « Mains-Libres »/de l'écoute amplifiée 57
Fonction secret de la base 58

Passage d'appel avec services de réseau 59
Paramètres généraux pour tous les appels 59
Réglages pour le prochain appel 62
Réglages pendant une communication externe 63
Fonctions après un appel 67

Utilisation des listes 68
Liste des numéros bis 68
Liste des SMS reçus 69
Journal du répondeur 69
Listes des appels 69
Affichage de listes avec la touche « Messages » 71

Utilisation des répertoires 72
Répertoire local de la base 72
Utilisation de répertoires en ligne 77
Utilisation du répertoire privé en ligne 80
Répertoire réseau 82

Maîtrise des coûts de télécommunication 83
Définition de règles de numérotation 83
Association d'un numéro à un numéro de présélection 83
Affichage de la durée / du coût de la communication 84

SMS (messages texte) 85
Rédaction/envoi d'un SMS 85
Réception de SMS 87
SMS avec une vCard 89
Notification par SMS 89
Configuration du centre SMS / définition de la ligne d'envoi 90
Activation/désactivation de l'annulation de la première sonnerie 91
Activation/désactivation de la fonction SMS 91
Dépannage SMS 92

Notifications d'e-mails 93
Ouverture de la liste de réception 93
Affichage de l'en-tête du message et du texte d'un e-mail 95
Consultation de l'adresse de l'expéditeur de l'e-mail 95
Suppression d'un e-mail 95

Centre Info – toujours en ligne avec votre téléphone 96
Ouverture du Centre Info, sélection des Services Info 96
Inscription à des Services Info personnalisés 97
Utilisation du Centre Info 97
Affichage sur l'écran de veille des informations téléchargées sur Internet 99

Utilisation du répondeur de la base 100
Commande à l'aide de la base 101
Activation/désactivation de l'écoute en tiers 105
Réglage des paramètres d'enregistrement 106
Interrogation à distance (commande à distance) 106

Utilisation de la messagerie externe 108
Messagerie externe : activation/désactivation, saisie du numéro 108
Définition de l'accès rapide au répondeur 109

ECO DECT : réduction de la consommation électrique et des émissions 111

Réglage des rendez-vous (calendrier) 112
Affichage des rendez-vous/anniversaires non confirmés 114

Réveil/Alarme 114

Raccordement/utilisation d'autres appareils 115
Inscription / Appairage des combinés 115
Retrait de combinés 116
Recherche d'un combiné (« Paging ») 116
Appel interne 117
Modification du nom d'un abonné interne 119
Modification du numéro interne d'un abonné interne 119
Utilisation d'un appareil Bluetooth 120
Connexion d'un fax (RNIS) 126
Connexion et utilisation d'un kit oreillette filaire 127

Réglage de la base 128
Accès rapide aux fonctions et numéros 128
Modification de la langue de l'écran 130
Réglages de l'écran 130
Modification du volume de l'écouteur ou du volume du mode « Mains-Libres » 131
Choix des sonneries 132
Activation/désactivation des tonalités d'avertissement 134
Activation/désactivation de la mélodie d'attente 134
Album média 134

Paramétrage du système 136
Réglage manuel de la date et de l'heure 136
Protection contre les accès non autorisés 136
Réglage de votre préfixe 137
Configuration de l'adresse IP de la base dans un réseau LAN 137
Programmation / suppression de connexions RNIS (MSN) 138
Configuration des connexions VoIP 140
Attribution des connexions d'émission et de réception à un abonné interne 141
Mise à jour du logiciel du téléphone 142
Utilisation d'un répéteur 143
Activation/désactivation de l'interface DECT 144
Activation/désactivation du port FAX (RNIS) 144
Restauration des réglages par défaut de la base 145
Demande de l'adresse MAC de la base 145
Modification de la connexion standard 145

Raccordement de la base à un autocommutateur privé 147
Enregistrement du préfixe d'accès réseau (indicatif de sortie) 4 chiffres 147
Réglage des temps de pause (ligne fixe) 148
Réglage de la durée de flashing (ligne fixe) 148
Transfert d'un appel (RNIS) – ECT (Explicit Call Transfer) 148
Centrex (RNIS) 149
Modes / options de numérotation (RNIS) 149

Assistance Service Clients 150
Questions-réponses 151
Codes d'état VoIP 154
Consultation des informations de service 156
Homologation 157
Certificat de garantie 157

Environnement 159

Annexe 160
Entretien 160
Contact avec des liquides 160
Etiquettes mémoire 160
Caractéristiques techniques 161
Rédaction et édition de texte 161
Gigaset QuickSync – Fonctions supplémentaires via une interface PC 162
Logiciel Open Source contenu dans le produit 163
GNU General Public License (GPL) 164
GNU Lesser General Public License (LGPL) 168
Licence publique générale GNU (GPL) 174
Licence publique générale limitée GNU (LGPL) 180

Glossaire 187

Accessoires 197

Index 201

Consignes de sécurité

Attention

Lire les consignes de sécurité et le mode d'emploi avant utilisation.

Informer les enfants sur les recommandations qui y figurent et les mettre en garde contre les risques liés à l'utilisation du téléphone.

Utiliser uniquement le bloc-secteur fourni, comme indiqué sous la base.

Utiliser exclusivement les câbles fournis pour le raccordement du fax, de la ligne fixe, du RNIS, du LAN et de l'écouteur et ne les brancher que sur les prises prévues à cet effet.

Le combiné peut perturber le fonctionnement de certains équipements médicaux. Tenir compte des recommandations émises à ce sujet par le corps médical.

Ne pas installer le téléphone dans une salle de bain ou de douche. Il n'est pas étanche aux projections d'eau.

Ne pas utiliser le téléphone dans un environnement présentant un risque d'explosion (par exemple, ateliers de peinture).

Lorsque votre Gigaset est confié à un tiers, toujours veiller à joindre le mode d'emploi.

Débrancher les téléphones défectueux ou les faire réparer par le service compétent. Ils peuvent perturber le fonctionnement d'autres appareils électriques.

Remarques

- Attention : seuls des appareils utilisés dans des locaux couverts (à l'intérieur de bâtiments) peuvent être utilisés sur des prises analogiques TAE/RNIS.
- Toutes les fonctions décrites dans ce mode d'emploi ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les pays et pour tous les opérateurs. Elles peuvent être assujetties à des abonnements spécifiques.

Premières étapes

Vérification du contenu de l'emballage

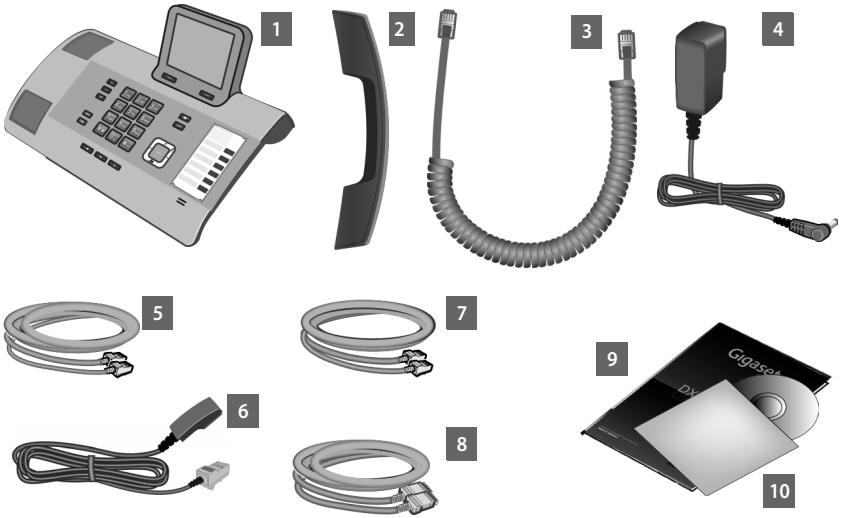

1 une base
2 un combiné pour la connexion à la base
3 un câble (en spirale) de raccordement du combiné à la base
4 un câble réseau pour raccorder la base au secteur
5 un cordon téléphonique pour le raccordement de la base au réseau RNIS (à 8 broches avec 2 connecteurs Miniwestern 8/8 ; les 4 broches intérieures sont occupées, le câble est légèrement aplati)
6 un cordon téléphonique pour le raccordement de la base à la ligne fixe analogique (TAE RJ45 à 8 broches ; les 2 broches extérieures sont occupées, le câble est légèrement aplati)
7 un câble de raccordement d'un fax à la base (à 6 broches avec 2 connecteurs Miniwestern 6/6)
8 un câble Ethernet (LAN) (Cat 5 avec 2 connecteurs modulaires RJ45 Western) pour raccorder la base à un routeur (LAN/Internet) ou un PC
9 un mémento
10 un CD

Mises à jour du logiciel

Ce mode d'emploi décrit les fonctions de la base à partir de la version 56.00 du logiciel.

Lorsque des fonctions nouvelles ou améliorées sont disponibles pour votre Gigaset, des mises à jour du logiciel sont disponibles au téléchargement sur votre base(→ p. 142). En cas de modification du mode d'utilisation de votre base, vous trouverez le mode d'emploi mis à jour ou complété sur Internet à l'adresse suivante :

www.gigaset.com.

Sélectionner ici le produit pour ouvrir la page correspondant à votre base. Vous y trouverez un lien vers les modes d'emploi.

Pour déterminer la version actuellement chargée du logiciel, → p. 156.

Installation de la base

La base est prévue pour fonctionner dans des locaux fermés et secs, dans une plage de températures comprises entre +5 °C et +45 °C.

▶ Installer la base dans un endroit central du logement ou de la maison.

Remarque

Pour faire fonctionner des combinés avec la base, tenir compte de la portée de celle-ci. Elle peut atteindre 300 m à l'extérieur et 50 m à l'intérieur d'un bâtiment. La portée diminue lorsque le **Mode Eco** est activé (→ p. 111).

Les pieds de l'appareil ne laissent en principe pas de trace sur les surfaces. En raison de la diversité des peintures et vernis utilisés sur les meubles, il est cependant impossible d'exclure des traces sur la zone de contact.

Attention

- Ne jamais exposer le téléphone à des sources de chaleur, à la lumière directe du soleil ou à d'autres appareils électriques.
- Protéger le Gigaset contre l'humidité, la poussière, les vapeurs et liquides corrosifs.

Raccordement de la base

Le schéma suivant fournit un aperçu de toutes les connexions de la base. Les différentes connexions seront décrites en détail ci-dessous. Pour téléphoner avec votre téléphone par le réseau fixe et par VoIP, vous devez connecter la base au réseau fixe et à Internet, voir illustration ci-dessous.

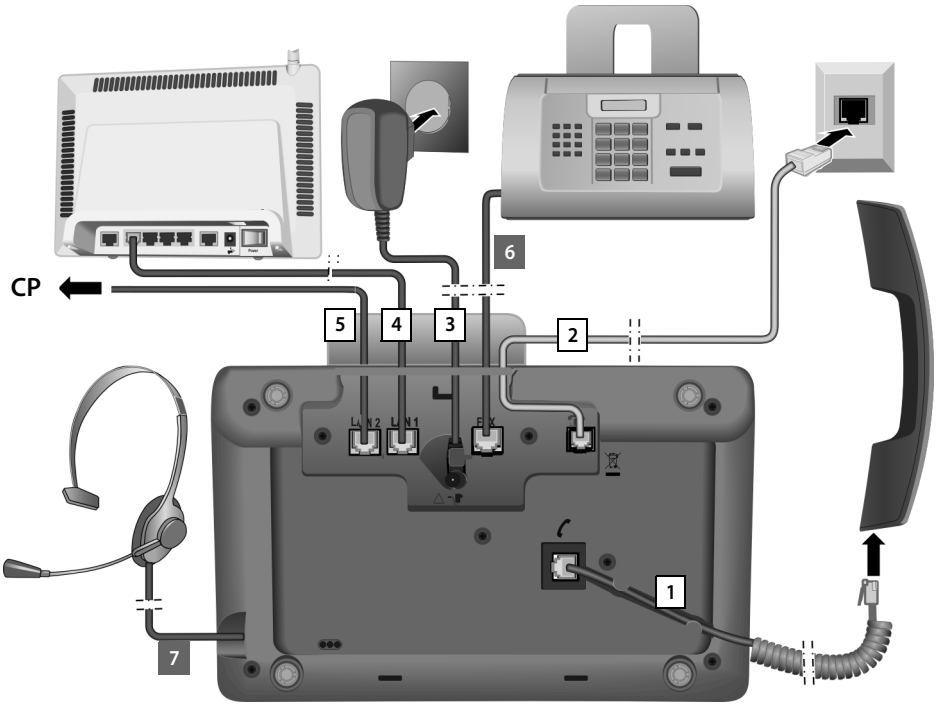

Exécuter les opérations suivantes dans l'ordre qui suit :

1. Raccorder le combiné à la base.
2. Raccorder la base au réseau téléphonique (ligne fixe analogique ou RNIS).
3. Brancher la base sur le secteur.
4. Raccorder la base au routeur pour obtenir une connexion à Internet (connexion par routeur et modem ou par routeur avec modem intégré) et pour configurer la base à l'aide du configurateur Web.
5. Vous pouvez raccorder un PC à la base par la deuxième prise LAN, **LAN2** (facultatif) – par ex. pour raccorder le PC au routeur. La base prend la fonction de switch.
6. Raccorder un fax à la base (➔ p. 126).
7. Raccorder un kit oreillette filaire à la base.

   Pour l'utilisation du kit oreillette, voir la p. 127 ainsi que la p. 51 et la p. 53.

   Pour le raccordement et l'utilisation d'un kit oreillette Bluetooth, voir la p. 120 ainsi que la p. 51 et la p. 53.

1. Raccordement du combiné à la base

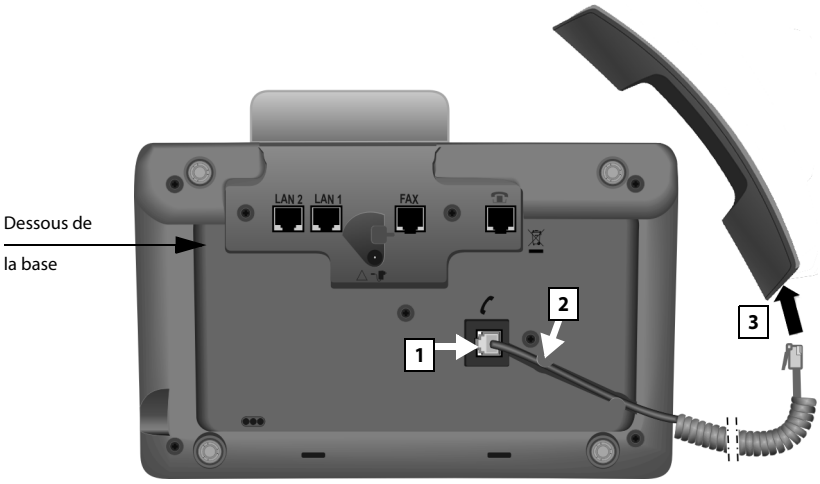

1. Insérer le connecteur qui se trouve à l'extrémité longue du cordon non spiralée dans la prise signalée par l'icône ✆ sur le dessous de la base.
2 Poser la partie non spiralée du câble dans la rainure prévue à cet effet.
3 Brancher l'autre connecteur du cordon de raccordement sur la prise du combiné.

2. Raccordement de la base au réseau téléphonique

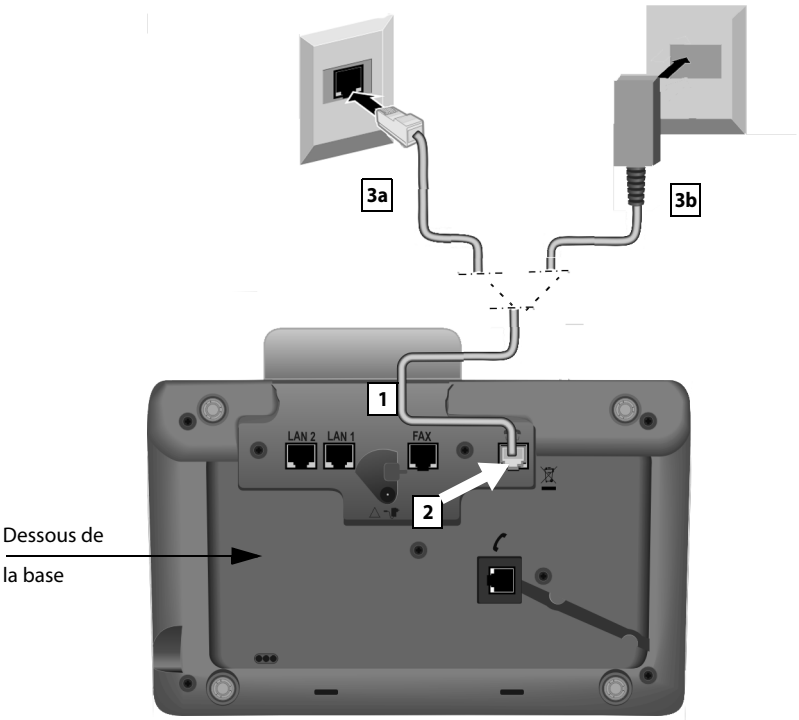

1. Introduire une extrémité du cordon téléphonique par l'arrière, dans le conduit du boîtier.
   - Utiliser le câble à 8 broches avec 2 connecteurs Miniwestern 8/8 pour raccorder le téléphone au réseau RNIS (➔ p. 10, câble 5).
   - Utiliser le câble de connexion TAE avec fiche RJ11 pour raccorder le téléphone à la ligne fixe (➔ p. 10, câble **6**).
2. Brancher le câble de téléphone sur la prise signalée par l'icône ☎ située sur le dessous de la base.
3. Raccorder ensuite le câble de téléphone au réseau RNIS **ou** à la ligne fixe.

Votre téléphone Gigaset reconnaît automatiquement le raccordement auquel il est connecté et l'assistant d'installation vous invite plus tard à entreprendre tous les réglages nécessaires pour la connexion actuelle (➔ p. 18).

3. Raccordement de la base au secteur

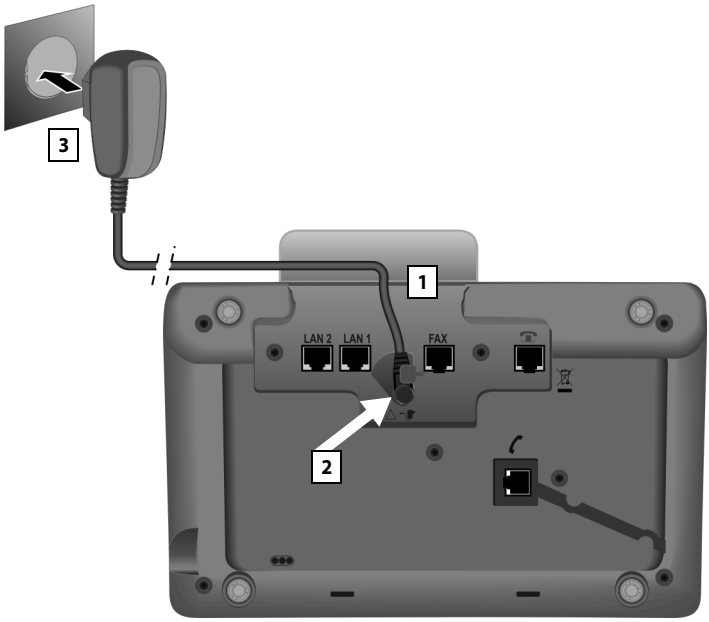

1. Insérer le petit connecteur du câble réseau par l'arrière dans l'orifice du boîtier.
2 Brancher le connecteur sur la prise signalée par l'icône située sur le dessous de la base.
3 Raccorder **ensuite** le câble réseau au secteur.

Attention

- Le câble réseau doit **toujours être branché** car la base a besoin de l'alimentation électrique pour fonctionner.
- Utiliser uniquement le câble réseau et le cordon téléphonique **fournis**. Le brochage du cordon téléphonique peut être différent (brochage → p. 161).

Vous pouvez désormais téléphoner avec votre base via la ligne fixe et le réseau RNIS, et êtes joignable sur votre numéro de ligne fixe et votre numéro RNIS principal !

Un répondeur de la base est activé en mode Répondeur enregistreur avec une annonce standard (→ p. 100).

4. Raccordement de la base à un routeur (Internet) ou à un PC

Votre base dispose de deux ports LAN via lesquels vous pouvez raccorder la base à un routeur et/ou à un PC.

Pour téléphoner via VoIP (**V**oice **o**ver **I**nternet **P**rotocol), la connexion doit être équipée d'un routeur. Vous pouvez créer six comptes (numéros d'appel VoIP) auprès d'un ou de plusieurs opérateurs VoIP pour la base, et les configurer sur la base.

De plus, la connexion de la base au routeur est nécessaire pour les fonctionnalités suivantes :

- Vous souhaitez être informé(e) dès qu'un nouveau logiciel est disponible sur Internet pour votre base.
- Votre base doit reprendre la date et l'heure d'un serveur temporel sur Internet.
- Vous souhaitez profiter des Services Info et/ou de répertoires en ligne sur votre base.

Vous devez raccorder la base à l'ordinateur (directement ou par un routeur) pour bénéficier des fonctionnalités suivantes de votre base :

- Vous souhaitez régler votre base à l'aide du configurateur Web.
- Vous souhaitez utiliser le logiciel pour PC « **Gigaset QuickSync over Ethernet** » pour composer des numéros à partir de votre PC (par ex. des numéros enregistrés dans le carnet d'adresses de votre PC) ou pour charger des images ou des mélodies du PC sur votre base.

Pour le raccordement à Internet, vous devez disposer d'un routeur connecté à Internet par un modem (intégré au routeur, le cas échéant).

Remarque

Pour téléphoner via Internet, vous avez besoin d'une connexion Internet haut débit (par ex. ADSL) avec forfait illimité (recommandé) ou tarification à la minute, et d'un routeur qui relie votre téléphone à Internet. Une liste des routeurs recommandés est disponible sur Internet à l'adresse suivante :

www.gigaset.com/service

Ouvrir la page des FAQ (questions fréquentes) et sélectionner votre téléphone Gigaset IP. Lancer une recherche par ex. sur « routeur ».

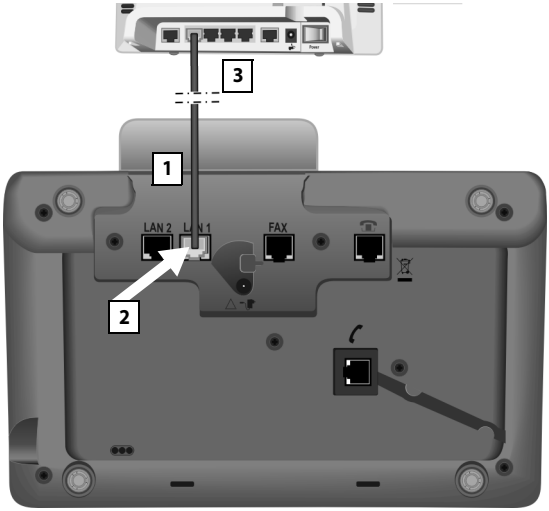

1. Insérer une extrémité du câble Ethernet fourni (Cat 5 avec 2 connecteurs modulaires RJ45 Western) par l'arrière dans l'orifice du boîtier.
2 Brancher ce connecteur du câble Ethernet sur le port LAN situé sur le dessous de la base.
3 Brancher le deuxième connecteur du câble Ethernet sur le port LAN du routeur ou du PC.

Mise en service de la base – assistant d'installation

Dès que le téléphone est raccordé au secteur, le logiciel démarre. Le téléphone contrôle la connexion téléphonique avec laquelle il est raccordé.

Si aucune connexion n'a encore été générée sur la base, l'assistant d'installation démarre. Il vous permet de procéder à tous les réglages nécessaires pour votre téléphone.

Le message suivant s'affiche à l'écran :

▶ Appuyer sur la touche écran **Oui** pour démarrer l'installation.

Remarques

- L'assistant d'installation ne démarre que lorsqu'aucune connexion n'a été configurée sur la base. Si des connexions ont déjà été configurées, vous pouvez ouvrir l'assistant VoIP et, le cas échéant, RNIS par le menu.
- L'Assistant d'installation ne peut être utilisé que sur la base, **et non pas** sur un combiné inscrit.

Dans le cadre de l'assistant d'installation, plusieurs assistants individuels se succèdent. Les assistants s'ouvrent sur votre appareil en fonction du type d'appareil et des connexions de l'appareil. Les Assistants individuels suivants sont regroupés dans l'Assistant d'installation :

1 Assistant RNIS
2 Assistant IP
3 Assistant d'enregistrement
4 Assistant de connexion

Raccordement	Déroulement
Connexion au réseau RNIS et VoIP	1. Assistant RNIS 2. Assistant IP 3. Assistant d'enregistrement 4. Assistant de connexion ensuite : installation terminée
Connexion à la ligne fixe et VoIP	2. Assistant IP 3. Assistant d'enregistrement 4. Assistant de connexion ensuite : installation terminée

A noter :

- Lorsque l'Assistant d'installation est activé, aucun combiné ne peut accéder au menu **Réglages** de la base.
- Pour quitter l'assistant d'installation, maintenir la touche rouge « Fin » **enfoncée**. Toutes les modifications déjà validées avec OK sont conservées.
- Pour ignorer un réglage, appuyer sur la partie gauche de la touche de navigation ou sur la touche écran Non.

1. Assistant RNIS – Détermination/saisie des MSN de la connexion

Condition : vous avez raccordé votre base au réseau RNIS.

Plusieurs numéros propres (MSN) vous ont été communiqués par l'opérateur lors de la confirmation de la commande de la connexion RNIS. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 10 numéros d'appel (MSN) sur votre base. Si aucun MSN n'est encore entré dans votre base, l'Assistant RNIS vous permet de :

- déterminer les MSN de votre connexion, c.-à-d. de les consulter depuis le central (détermination automatique des MSN) ou de les saisir manuellement.

  Remarque :
  Tous les fournisseurs RNIS ne prennent pas en charge la détermination automatique des MSN. Si celle-ci n'est pas prise en charge, les MSN de la connexion doivent être saisis manuellement.
- Régler le MSN de réception.
- Régler le MSN d'émission.

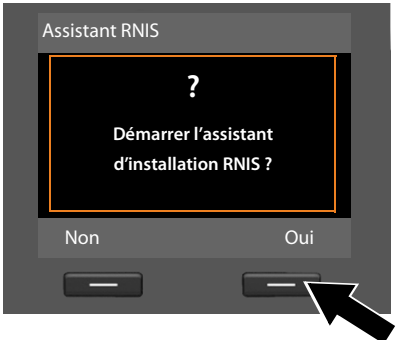

▸ Appuyer sur la touche écran **Oui** pour démarrer l'installation.

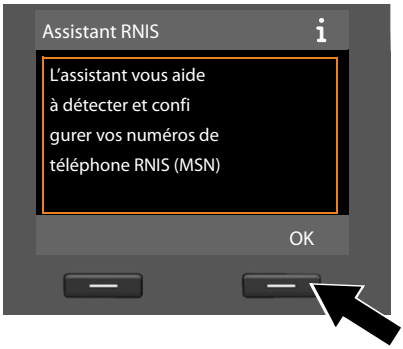

▸ Appuyer sur la touche écran **OK** pour démarrer la détermination automatique des MSN. Cela demande un peu de temps.

Détection de vos numéros RNIS (MSN) est affiché à l'écran.

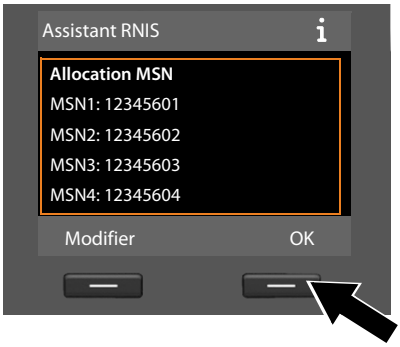

Une fois les MSN déterminés, leur liste s'affiche.

- Appuyer sur la touche écran OK pour terminer l'Assistant RNIS. **Installation RNIS terminée** s'affiche à l'écran.

Remarque

Vous pouvez modifier les noms des MSN (→ p. 138).

Si aucun MSN n'a pu être déterminé, le message **Aucun MSN détecté** s'affiche. Vous êtes invité à saisir vos MSN :

- Appuyer sur la touche écran OK pour saisir les MSN manuellement.

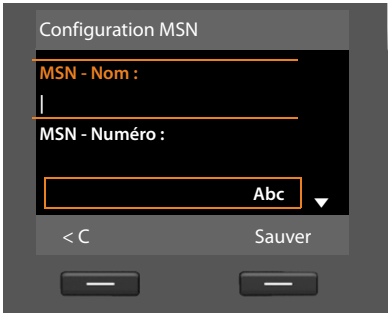

- A l'aide des touches numériques, entrer un nom pour le MSN 1 (16 caractères maximum). Si vous n'entrez aucune donnée, c'est **MSN1** qui est configuré.
- Appuyer sur la partie **inférieure** de la touche de navigation pour passer à la saisie du MSN.

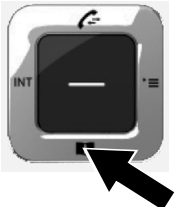

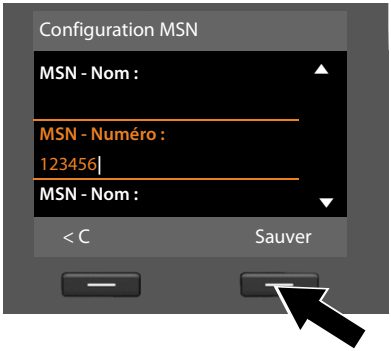

- Saisir le MSN 1 (sans préfixe national ; 20 chiffres maximum).
- Appuyer de nouveau sur la partie inférieure de la touche de navigation pour passer au champ suivant.
- Répéter cette opération pour les MSN suivants.

- Après avoir saisi le dernier MSN : appuyer sur la touche écran **Sauver**.

Installation RNIS terminée s'affiche à l'écran.

2. Assistant VoIP – Réglages VoIP

L'écran indique :

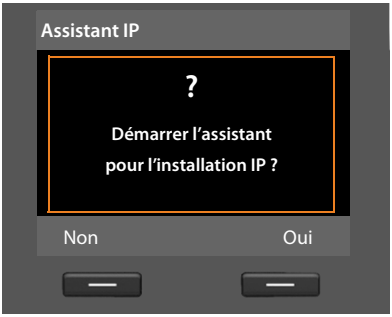

Pour pouvoir téléphoner via Internet (VoIP) à n'importe quel correspondant sur Internet en réseau fixe ou mobile, vous avez besoin des services d'un opérateur VoIP qui prend en charge le protocole SIP standard pour VoIP.

Condition : inscription (par exemple via votre ordinateur) auprès d'un opérateur VoIP et configuration d'au moins un compte VoIP (compte IP).

Pour pouvoir utiliser la VoIP, vous devez à présent saisir les coordonnées de votre compte VoIP. Vous obtiendrez les données nécessaires auprès de votre opérateur VoIP. Elles comportent :

soit :

- votre nom d'utilisateur (si demandé par l'opérateur VoIP). Il s'agit de l'identifiant utilisateur de votre compte IP (ID), souvent identique au numéro de téléphone.
- votre nom d'inscription ou Login-ID
- votre mot de passe (Login) chez votre opérateur VoIP
- les principaux paramètres de votre opérateur VoIP (adresse du serveur, etc.)

soit :

- un code de configuration automatique (Activation Code)

L'assistant VoIP de votre téléphone Gigaset vous aide à saisir ces données.

Remarques

Vous pouvez configurer sept connexions VoIP. Configurez une connexion VoIP lors de la mise en service du téléphone (lorsqu'aucune connexion VoIP n'est encore configurée). D'autres connexions VoIP peuvent être configurées par la suite, à l'aide de l'assistant VoIP (→ p. 140) ou du configurateur Web.

Démarrage de l'assistant VoIP

Condition : la base est connectée au routeur. Le routeur doit être connecté à Internet (→ p. 16).

- Appuyer sur la partie centrale de la touche de navigation ■ ou sur la touche écran droite Oui, pour démarrer l'assistant VoIP.

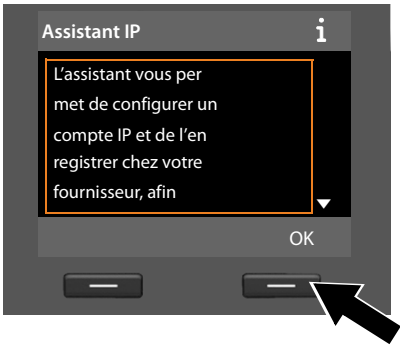

Des informations relatives à l'assistant VoIP s'affichent à l'écran.

- Utiliser la partie inférieure de la touche de navigation pour feuilleter vers l'avant.
- Appuyer sur la touche écran OK pour continuer.

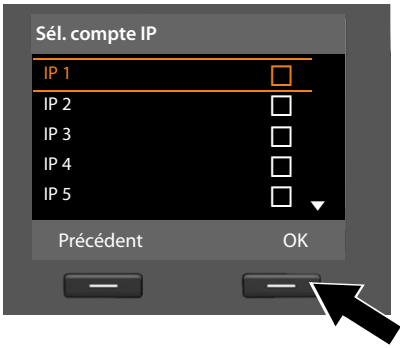

L'écran affiche une liste de toutes les connexions IP possibles (**IP 1** à **IP 6**). Les connexions VoIP déjà configurées sont marquées du symbole ☑.

- Appuyer le cas échéant sur la touche de navigation inférieure pour sélectionner une connexion.
- Appuyer sur la touche écran OK pour continuer.

L'écran indique :

Votre opérateur VoIP vous a fourni un **nom/mot de passe d'inscription** et, le cas échéant, un nom d'utilisateur :

- Appuyer sur la touche sous l'écran Non.
- Plus de détails à la section : « **Téléchargement des données de l'opérateur VoIP** » → **p. 25**.

Votre opérateur VoIP vous a fourni un **code de configuration automatique** (Activation Code) :

- Appuyer sur la touche sous l'écran Oui.
- Plus de détails à la section : « **Entrée du code de configuration automatique** » → **p. 25**.

Pas de connexion à Internet :

Pour inscrire votre téléphone chez un opérateur VoIP, il faut que le téléphone soit relié à une connexion Internet. Si aucune connexion ne peut être établie, un des messages suivants s'affiche :

- Si le téléphone ne peut établir de connexion avec le routeur, le message **Adresse IP non disponible** s'affiche.

  Contrôler l'enfichage des câbles entre le routeur et la base et contrôler les réglages du routeur.

  L'attribution dynamique de l'adresse IP de votre téléphone est réglée par défaut. Pour que le routeur « reconnaisse » votre téléphone, l'attribution dynamique de l'adresse IP doit également être activée sur le routeur, c.-à-d. que le serveur DHCP du routeur doit être activé.

  Vous devez attribuer une adresse IP fixe à votre téléphone pour pouvoir activer le serveur DHCP du routeur **(** → **p. 137)**.
- Si le téléphone ne peut établir de connexion avec Internet, le message **Connexion Internet non disponible** s'affiche.

  Il se peut que le serveur IP ne soit pas disponible temporairement. Dans ce cas, réessayez ultérieurement d'établir la connexion.

  Sinon : contrôler l'enfichage des câbles entre le routeur et le modem ou la connexion ADSL, et contrôler les réglages du routeur.

- Appuyer sur OK pour terminer l'assistant VoIP.

Vous devez alors ouvrir l'assistant par le menu ultérieurement pour configurer la connexion IP.

Entrée du code de configuration automatique

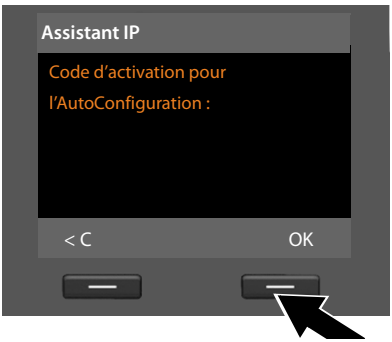

- Entrer le code de configuration automatique que vous avez reçu de votre opérateur avec le clavier (32 caractères maximum).
- Appuyer sur la touche sous l'écran OK.

Vous pouvez télécharger toutes les données nécessaires à la téléphonie VoIP sur votre téléphone à partir d'Internet.

Si toutes les données ont été correctement téléchargées sur le téléphone, **Votre compte IP est enregistré chez votre fournisseur** s'affiche à l'écran.

- Plus de détails à la section : « **3. Assistant d'enregistrement** », **p. 29**.

Téléchargement des données de l'opérateur VoIP

L'assistant de connexion établit une connexion Internet au serveur de configuration du Gigaset. Vous pouvez alors télécharger divers profils avec les coordonnées générales des différents opérateurs VoIP.

Après une courte pause, l'écran suivant affiche :

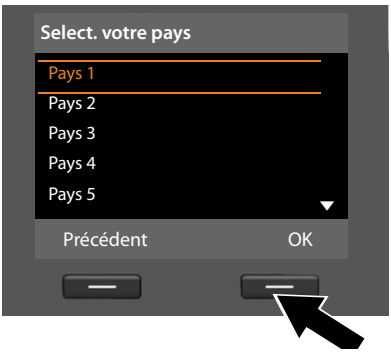

Une liste de pays se charge.

- Appuyer sur la touche de navigation supérieure ou inférieure jusqu'à ce que le pays d'utilisation du téléphone soit sélectionné à l'écran.
- Appuyer sur la touche sous l'écran OK pour valider la sélection.

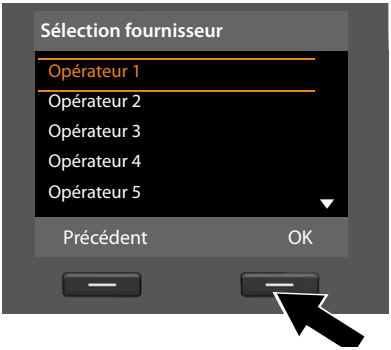

S'affiche alors la liste des opérateurs VoIP pour lesquels le serveur de configuration dispose d'un profil, avec leurs coordonnées.

- Appuyer sur la partie inférieure ou supérieure de la touche de navigation jusqu'à ce que votre opérateur VoIP soit sélectionné à l'écran.
- Appuyer sur la touche sous l'écran OK pour valider la sélection.

Les coordonnées générales de votre opérateur VoIP sont téléchargées et enregistrées dans le téléphone.

Impossible de télécharger les coordonnées de votre opérateur

Si votre opérateur VoIP n'est pas dans la liste, c'est-à-dire si ses données générales ne sont pas téléchargeables, vous devez abandonner l'assistant VoIP :

- Appuyer **brièvement** sur la touche rouge « Fin » jusqu'à ce que l'écran affiche à nouveau **Démarrer l'assistant pour l'installation IP ?**, puis sur la touche écran Non.

Vous pouvez exécuter les étapes suivantes de l'assistant d'installation.

Vous devez alors effectuer les réglages requis pour l'opérateur VoIP et votre compte IP à l'aide du configurateur Web. Vous obtiendrez les données générales de l'opérateur auprès de votre opérateur VoIP.

Vous pouvez modifier l'attribution de la connexion VoIP comme connexion d'émission ou de réception ultérieurement par le menu du téléphone ou dans le configurateur Web.

Saisie des données utilisateur de votre compte VoIP

Vous êtes invité à saisir les coordonnées personnelles de votre compte VoIP.

Selon l'opérateur, elles comportent :

- **Nom utilisateur**, **Identifiant**, **Mot de passe**

Attention...

... aux majuscules et aux minuscules à la saisie des coordonnées !

Pour choisir entre les majuscules, les minuscules et les chiffres, appuyer sur la touche [#] (éventuellement plusieurs fois). Vous pouvez voir sur l'écran quel mode d'édition est activé (majuscules, minuscules, chiffres).

Pour effacer un caractère incorrect, utiliser la touche écran gauche sous le symbole < C. Le caractère à gauche du curseur est effacé.

Pour faire défiler les champs de saisie, utiliser la touche de navigation (gauche/droite).

▸ Sur le clavier, saisir le nom d'inscription fourni par l'opérateur VoIP.

▸ Appuyer sur la touche sous l'écran OK.

▸ Sur le clavier, saisir le mot de passe.

▸ Appuyer sur la touche sous l'écran OK.

- Sur le clavier, saisir le nom d'utilisateur fourni par l'opérateur VoIP.
- Appuyer sur la touche sous l'écran **OK**.

Une fois toutes les données entrées, l'assistant VoIP essaye d'inscrire la base auprès de votre opérateur VoIP.

Si l'inscription est réussie, le message « **Votre compte IP est enregistré chez votre fournisseur** » s'affiche à l'écran.

L'assistant d'enregistrement démarre.

Vous pouvez dès maintenant téléphoner par Internet et par la ligne fixe ou le réseau RNIS (selon la connexion sélectionnée) ! Vous êtes joignable sur votre numéro VoIP et sur votre numéro de ligne fixe ou sur le MSN de votre connexion RNIS !

3. Assistant d'enregistrement

L'Assistant d'enregistrement vous aide lors de l'inscription de combinés sur la base.

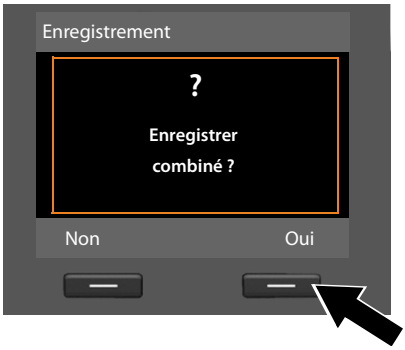

Remarque

Pour n'inscrire aucun combiné, appuyer sur la touche écran gauche Non. L'Assistant d'enregistrement est alors terminé et l'Assistant de connexion démarre (→ p. 30).

Comment enregistrer plus tard des combinés sur la base, → p. 115.

▸ Appuyer sur la touche écran Oui. La base passe en mode « Inscription ».

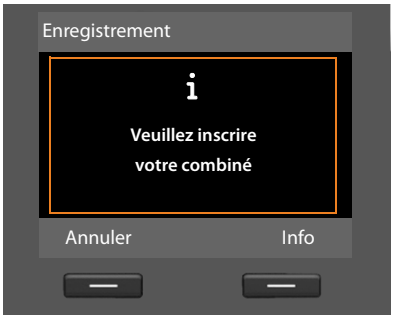

▸ Démarrer l'inscription dans les **60 secondes** env. **sur le combiné** conformément à son mode d'emploi.

A propos

Appuyer sur la touche écran Info pour afficher des informations sur l'inscription de combinés.

Si l'inscription du combiné a réussi, l'affichage suivant apparaît (pendant env. 3 secondes) :

Un combiné Gigaset passe en mode veille après avoir été inscrit. Le nom interne s'affiche à l'écran (**INT 2**, **INT 3** à **INT 7**).

Ensuite, « **Enregistrer combiné ?** » (voir ci-dessus/p. 29) s'affiche de nouveau à l'écran.

▸ Appuyer sur la touche écran Oui pour inscrire un autre combiné et suivre de nouveau les étapes ci-dessus avec ce combiné.

Appuyer sur Non pour terminer l'Assistant d'enregistrement et lancer l'Assistant de connexion.

Remarques

- Par défaut, le nom interne **INT 1** et le numéro interne 1 sont attribués à la base.
- La base attribue le plus petit numéro interne libre au combiné (numéros possibles : 2 – 7). Le nom interne s'affiche sur l'écran du combiné, par ex. **INT 2**. Cela signifie que le numéro interne **2** a été affecté au combiné.
- Vous pouvez modifier ultérieurement les numéros et les noms internes (→ p. 116).

4. Assistant de connexion

L'assistant de connexion vous permet d'attribuer des connexions configurées (connexion à la ligne fixe, MSN RNIS ainsi que les connexions VoIP, → p. 19 et p. 22) aux abonnés internes comme connexions de réception et d'émission, le cas échéant. Nous entendons par abonnés internes la base, les combinés inscrits, les répondeurs de la base ainsi que, le cas échéant, un fax raccordé (→ p. 126).

- Les **connexions de réception** sont les numéros d'appel (connexions, MSN) sur lesquels vous pouvez être appelé. Les communications entrantes ne sont transmises qu'aux abonnés internes (terminaux) auxquels la connexion correspondante a été attribuée comme connexion de réception.
- Les **connexions d'émission** sont les numéros communiqués à la personne appelée. La facturation s'effectue via les connexions d'émission chez l'opérateur. Vous pouvez attribuer aux abonnés internes un numéro d'appel ou la connexion correspondante comme connexion d'émission.
- Chaque connexion (numéro d'appel) de votre téléphone peut être une connexion d'émission et une connexion de réception. Vous pouvez attribuer chaque connexion à plusieurs abonnés internes comme connexion d'émission et/ou de réception. Elle ne peut toutefois être attribuée qu'à un seul répondeur comme connexion de réception.

Attribution standard

Toutes les connexions configurées lors de l'inscription/de la mise en service sont attribuées à la base, aux combinés inscrits et au répondeur local 1 comme connexions de réception.

Lors du raccordement du téléphone au réseau RNIS, le premier MSN est attribué aux appareils (nom par défaut **MSN1**) comme connexion d'émission.

Lors du raccordement du téléphone à la ligne fixe analogique, le numéro de ligne fixe est attribué aux appareils comme connexion d'émission.

Démarrage de l'assistant de connexion

a.

- Appuyer sur la touche écran **Oui** pour modifier le réglage de la **base** (nom interne **INT 1**) pour les connexions d'émission et de réception.
- Appuyer sur la touche écran **Non** pour conserver le réglage de la base.

b. (Affichage de la connexion RNIS)

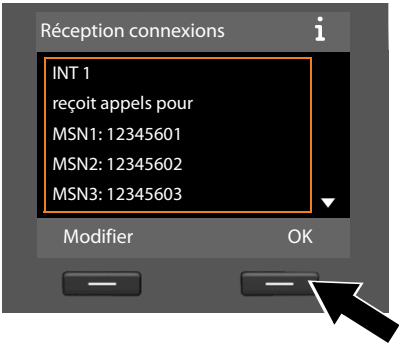

La liste des connexions de réception actuellement attribuées s'affiche.

Le cas échéant, appuyer sur la partie inférieure de la touche de navigation pour naviguer dans la liste.

- Appuyer sur la touche écran **Modifier** pour modifier la connexion de réception sélectionnée.
- Appuyer sur la touche écran **OK** pour conserver ce réglage.

ou :

(Affichage de la connexion à la ligne fixe)

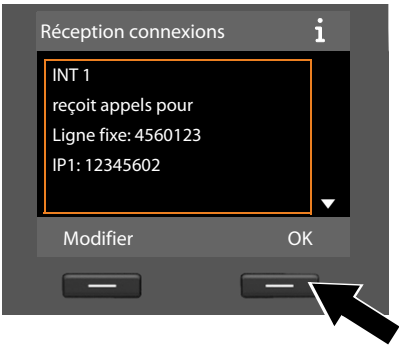

Appuyer sur OK pour ignorer les étapes suivantes. Passer à l'étape → e.

Appuyer sur Modifier et ce qui suit s'affiche :

c. (Affichage de la connexion RNIS)

Si les appels vers MSN1 ou vers votre numéro de ligne fixe ne sont pas signalisés sur la base :

- Appuyer sur la partie **droite** de la touche de navigation pour régler **Non**.

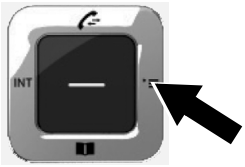

ou :
(Affichage de la connexion à la ligne fixe)

d. (Affichage de la connexion RNIS)

- Appuyer sur la partie **inférieure** de la touche de navigation pour passer au numéro d'appel suivant. Effectuer les réglages comme décrit ci-dessus pour **Oui** ou **Non**.
- Répéter cette procédure pour chaque numéro d'appel.

- Appuyer sur la touche écran Sauver pour terminer les réglages de la base.

ou :
(Affichage de la connexion à la ligne fixe)

L'écran affiche une nouvelle fois la liste mise à jour des connexions de réception à des fins de contrôle.

Appuyer sur la touche écran OK pour confirmer l'attribution.

e.

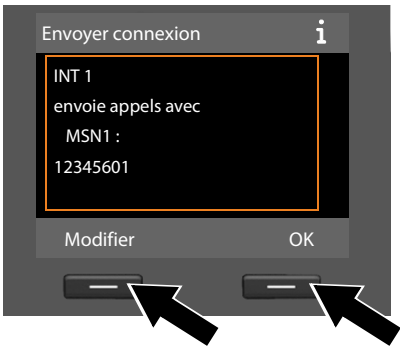

La connexion d'émission actuelle de la base est affichée : **MSN1** pour une connexion au réseau RNIS et **Ligne fixe** pour une connexion à la ligne fixe analogique.

- Appuyer sur la touche écran OK pour conserver ce réglage. L'étape suivante est ignorée.
- Appuyer sur la touche écran Modifier pour modifier ce réglage.

f.

Si la base doit appeler via une autre connexion/un autre numéro d'appel :

- Appuyer sur la partie **droite** de la touche de navigation jusqu'à ce que la connexion souhaitée soit affichée (par exemple **IP1**).

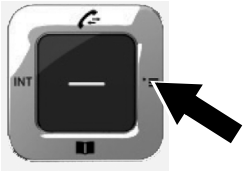

- Appuyer sur la touche écran Sauver pour enregistrer les réglages.

Si des combinés sont déjà inscrits sur la base, vous serez alors invité à procéder à l'affectation des connexions de réception et d'émission pour les combinés. Ce qui suit s'affiche à l'écran :

Assigner les connex. au combiné INT ...?

- Suivre les étapes **a.** à **f.** pour chaque combiné inscrit.

Vous êtes ensuite invité à procéder à l'attribution des connexions de réception pour les trois répondeurs de la base. « **Assigner connexions au répondeur ?** » s'affiche à l'écran.

- Suivre les étapes **a.** à **d.** pour chaque répondeur.

A noter : chaque connexion ne peut être attribuée comme connexion de réception qu'à l'un des trois répondeurs locaux. Si vous attribuez à un répondeur une connexion de réception déjà attribuée à un autre répondeur, l'« ancienne » attribution est supprimée.

Une fois les réglages terminés, l'affichage suivant apparaît un bref instant :

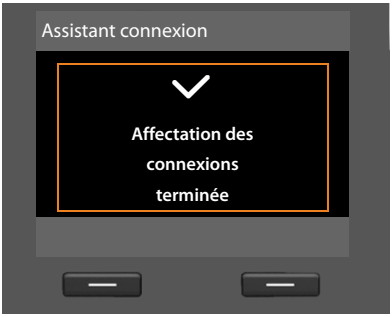

Conclusion de l'installation

L'installation est maintenant terminée. Ce qui suit s'affiche à l'écran :

La base passe alors en mode veille (exemple d'affichage en mode veille ➜ p. 4).

Les répondeurs de la base auxquels vous avez attribué une connexion de réception sont actifs et en mode d'enregistrement avec le message par défaut (➜ p. 100).

Remarque

Pour protéger votre téléphone ou ses paramètres système des accès non autorisés, vous pouvez définir un code à 4 chiffres connu de vous seul : le PIN système. Vous devez par ex. le saisir pour pouvoir inscrire/désinscrire des combinés ou bien modifier les paramètres VoIP ou LAN de votre téléphone.

A la livraison, le code PIN est préréglé sur 0000 (4 x zéro). Pour savoir comment modifier le code PIN, ➜ p. 136.

Réglage de la date et de l'heure

Il existe trois possibilités pour régler la date et l'heure :

- La base récupère la date et l'heure du réseau RNIS lors du premier appel externe sortant.
- Vous pouvez également régler votre base de manière à reprendre la date et l'heure depuis un serveur d'horloge sur Internet lorsqu'elle est connectée à Internet.

  La synchronisation avec un serveur temporel peut être activée ou désactivée via le configurateur Web. Le mode d'emploi du configurateur Web qui se trouve sur le CD fourni contient des informations à ce sujet.
- Il est possible de régler manuellement la date et l'heure par le biais du menu de la base ou d'un combiné inscrit (→ p. 136).

Il est nécessaire de régler la date et l'heure afin, par ex., de connaître l'heure exacte d'un appel entrant ou de pouvoir utiliser les fonctions réveil et calendrier.

Réglage manuel de la date et de l'heure

Si la date et l'heure ne sont pas réglées, l'heure (00:00) clignote lorsque l'écran de la base est en veille et Dat./Hre est affiché au-dessus de la touche écran droite.

- Appuyer sur la touche sous l'écran Dat./Hre.
  Entrer le jour, le mois et l'année en 8 chiffres sur le clavier, par ex. 0 4 GHI 0 9 WXYZ 2 ABC 0 1 ∞ 0 pour le 04.09.2010. La date affichée est écrasée.
- Appuyer en bas de la touche de navigation pour passer à la ligne de saisie de l'heure.
- Saisir les heures et les minutes (4 chiffres) sur le clavier, par ex. 0 7 PQRS 1 ∞ 5 JKL pour 07h15.
- Appuyer sur la touche écran Sauver pour enregistrer la saisie.

Suite de la procédure

Une fois votre base en service, vous voudrez certainement la personnaliser. Utilisez le tableau ci-dessous pour trouver rapidement les informations que vous cherchez.

Si vous n'êtes pas encore familiarisé avec l'utilisation des appareils et de leurs menus, comme par ex. les autres téléphones Gigaset, reportez-vous à la section « **Utilisation de la base** » → **p. 38**.

Pour trouver des informations sur...	... allez ici.
Appels externes et prise d'appels	p. 49
Réglage de la sonnerie et de son volume	p. 132
Réglage du volume de l'écouteur du combiné	p. 131
Enregistrement du préfixe national dans le téléphone	p. 137
Réglage du Mode Eco	p. 111
Préparation de la base à la réception de SMS	p. 85
Branchement de la base à un autocommutateur	p. 147
Inscription des combinés Gigaset existants sur la base	p. 115
Transfert des entrées de répertoire de combinés Gigaset existants vers la base	p. 74
Utilisation des répertoires en ligne	p. 77
Enregistrement d'autres comptes VoIP	p. 140

Si vous avez des doutes quant à l'utilisation de votre téléphone, reportez-vous à la rubrique de dépannage (→ p. 151) ou contactez notre assistance client (→ p. 151).

Utilisation de la base

Touche de navigation

Dans ce mode d'emploi, le côté de la touche de navigation sur lequel vous devez appuyer pour exécuter une commande est indiqué en noir (en haut, en bas, à droite, à gauche, au centre). Exemple : ▷ signifie « appuyer à droite sur la touche de navigation » ou ■ signifie « appuyer au centre sur la touche de navigation ».

La touche de navigation remplit différentes fonctions :

En veille

▽ Ouvrir le répertoire local (appui **bref**).
Ouverture de la liste des répertoires en ligne (appui **long**).

▷ Ouvrir le menu principal.

◁ Ouvrir la liste des abonnés internes (combinés, base) (appui **bref**).
Démarrer un appel général à tous les abonnés internes (maintenir **enfoncé**).

△ Ouvrir la liste des journaux des appels.

Dans le menu principal, les sous-menus et les listes

△ / ▽ Naviguer vers le haut ou le bas ligne par ligne.

Dans les champs de saisie

A l'aide de la touche de navigation, déplacer le curseur vers le haut △, le bas ▽, la droite ▷ ou la gauche ◁ à l'aide de la touche de navigation. Maintenir **enfoncée** la touche ▷ **ou** ◁ pour déplacer le curseur d'un mot sur un autre.

Pendant une communication

▽ Ouvrir le répertoire.

◁ Activer le double appel interne.

Fonctions accessibles en appuyant au centre de la touche de navigation

Cette touche remplit différentes fonctions selon la situation.

- **En mode veille**, elle permet d'ouvrir le menu principal.
- **Dans les sous-menus, les champs de sélection et de saisie**, elle prend en charge la fonction des touches écran OK, Oui, Sauver, Sélect., Afficher ou Modifier.

Remarque

Vous trouverez dans le présent mode d'emploi les instructions relatives à la partie droite de la touche de navigation et aux touches écran. Cependant, vous pouvez également utiliser la touche de navigation, comme indiqué précédemment.

Touches écran

Les fonctions des touches écran varient selon la situation. Exemple :

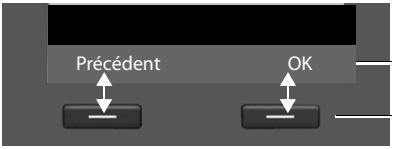

Les touches écran importantes sont :

Options	Ouvrir un menu contextuel.
OK	Valider la sélection.
< C	Touche « Effacer » : supprimer caractère par caractère ou mot par mot de droite à gauche.
Précédent	Revenir au niveau de menu précédent ou annuler une opération.
Sauver	Enregistrer l'entrée.

Vous pouvez régler individuellement les fonctions des touches à l'état de veille, → p. 128.

Touches du clavier

/ 0 _ / * , etc.
Appuyer sur la touche représentée sur le combiné.

Saisir des chiffres ou des lettres.

Correction d'erreurs de saisie

Vous pouvez corriger les erreurs des champs de saisie en vous positionnant sur l'entrée incorrecte avec la touche de navigation. Vous pouvez alors :

- effacer le **caractère** à gauche du curseur à l'aide de la touche écran < C (maintenir **enfoncée** la touche pour effacer le **mot**),
- insérer un caractère à gauche du curseur,
- remplacer le caractère sélectionné (clignotant), par ex. lors de la saisie de l'heure et de la date.

Navigation par menu

Les fonctions de la base sont proposées dans un menu composé de plusieurs niveaux.

Menu principal (premier niveau)

- Lorsque le combiné est en mode veille, appuyer **à droite** sur la touche de navigation pour ouvrir le menu principal.

Les fonctions du menu principal s'affichent sous forme d'icônes. L'icône de la fonction sélectionnée est entourée d'un cercle orange et le nom de la fonction s'affiche en haut de l'écran.

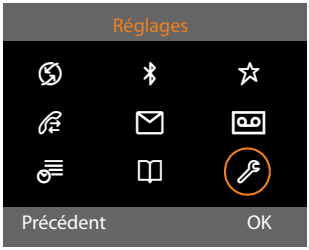

Pour accéder à une fonction, c.-à-d. ouvrir le sous-menu correspondant (le niveau de menu suivant) :

- A l'aide de la touche de navigation, accéder à la fonction souhaitée et appuyer sur la touche écran **OK**.

Appuyer **brièvement** sur la touche écran **Précédent** ou la touche rouge « Fin » pour revenir au mode veille.

Sous-menus

Les fonctions des sous-menus sont affichées sous forme de listes (exemple à droite).

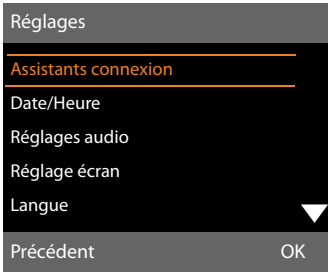

Accéder à une fonction :

- Naviguer jusqu'à la fonction à l'aide de la touche de navigation et appuyer sur **OK** ou au centre de la touche de navigation.

Appuyer sur la touche écran **Précédent** ou **brièvement** sur la touche rouge « Fin » permet de revenir au niveau de menu précédent ou d'interrompre le processus.

Si toutes les fonctions/entrées de liste ne peuvent pas être affichées simultanément sur l'écran (liste trop longue), des flèches sont indiquées sur la droite. Elles signalent dans quelle direction vous devez naviguer pour afficher le reste des entrées de la liste (dans l'exemple : ▼ naviguer vers le bas).

Retour au mode veille

Vous pouvez revenir en mode veille depuis un endroit quelconque du menu en procédant comme suit :

- Maintenir **enfoncée** la touche rouge « Fin » [—].

ou :

- N'appuyer sur aucune touche : après 2 minutes, l'écran revient **automatiquement** en mode veille.

Les réglages qui n'ont pas été confirmés en appuyant sur les touches écran OK, Oui, Sauver ou Modifier sont effacés.

Un exemple de l'écran en mode veille est illustré à la p. 4.

Présentation des instructions dans le mode d'emploi

Les instructions sont présentées succinctement.

Exemple :

La représentation :

Réglages → **Réglages audio** → **Mélodie d'attente** (☑ = activé)

signifie :

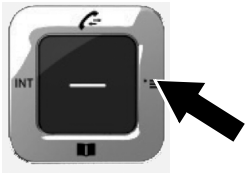

- Appuyer sur la touche de navigation **droite** pour accéder au menu principal.

- A l'aide de cette touche, naviguer à droite, à gauche, en haut et en bas pour sélectionner le sous-menu **Réglages**.
- Appuyer sur la touche écran OK pour valider le choix.

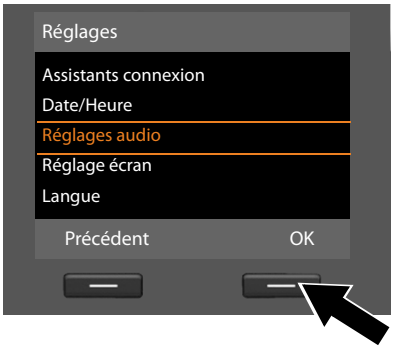

- Appuyer en bas de la touche de navigation jusqu'à ce que la commande de menu **Réglages audio** s'affiche à l'écran.
- Appuyer sur la touche écran OK pour valider le choix.

- Appuyer en bas de la touche de navigation jusqu'à ce que la fonction **Mélodie d'attente** s'affiche à l'écran.

- Appuyer sur la touche écran Modifier pour activer ou désactiver la fonction.

La modification est immédiate. Il est inutile de la valider.

- Appuyer sur la touche écran Précédent pour revenir au niveau précédent du menu

  ou

  Maintenir **enfoncée** la touche rouge « Fin » pour revenir au mode veille.

Présentation du menu

Remarque

Le menu de votre base vous propose des fonctions différentes, selon le type de connexion (Internet ou ligne fixe analogique / RNIS).

Les fonctions proposées uniquement lors d'une connexion du téléphone à la ligne fixe analogique sont marquées « **uniquement lors d'une connexion à la ligne fixe** ». Pareillement, les fonctions spécifiques au réseau RNIS sont renseignées par « **uniquement lors d'une connexion RNIS** ».

Ouvrir le menu principal : appuyer sur ▶ lorsque la base est en **mode veille** :

Servic. Réseau

Appel suivant	Anonyme	uniquement lors d'une connexion RNIS	→ p. 62
	Clavier	uniquement lors d'une connexion RNIS	→ p. 63
Appel suiv. anonyme	uniquement lors d'une connexion à la ligne fixe		
Transfert appel	Appel int.	uniquement lors d'une connexion RNIS	→ p. 60
	Ligne fixe	uniquement lors d'une connexion à la ligne fixe	→ p. 60
	MSN1		→ p. 60
	MSN2	MSN1 à MSN10 uniquement lors d'une connexion RNIS	
	:		
	MSN10		
	IP1		
	IP2		
	:		
	IP6		
Signal d'appel			→ p. 61
Ts app. anonymes			→ p. 59
Occup. sur occup.			→ p. 62
Transfert			→ p. 61
Autorappel suppr.			→ p. 67

Bluetooth

→ p. 120

- Activation
- Recherch. oreillette
- Recherche tél. portable
- Recherche ordinateur
- Appareils connus
- Propre appareil

Autres fonctions

- Centre Info → p. 96
- Album média → p. 134
  - Ecrans veille
  - Portraits(CLIP)
  - Sons
  - Mémoire dispo.

Listes Appels

→ p. 68

- Tous appels
- Appels sortants
- Appels acceptés
- Appels manqués

Messagerie

- SMS
  - Créer texte → p. 85
  - Réception → p. 87
  - Brouillons → p. 86
  - Réglages
    - Centres SMS → p. 90
    - Notification → p. 89
- E-Mail → p. 93

Messagerie

→ p. 100

Ecouter messages	Rép. rés. : Ligne fixe	uniquement lors d'une connexion à la ligne fixe	→ p. 108
	Rép. rés. : RNIS	uniquement lors d'une connexion RNIS	→ p. 108
	Rép. rés. : IP1		
	Rép. rés. : IP2		
	:		
	Rép. rés. : IP6		
	Répondeur 1		→ p. 103
	Répondeur 2		
	Répondeur 3		
Activation	Répondeur 1		→ p. 101
	Répondeur 2		
	Répondeur 3		
Annonces	Enreg. annonce	Répondeur 1 à 3	→ p. 102
	Ecoute annonce	Répondeur 1 à 3	
	Effacer annonce	Répondeur 1 à 3	
	Enreg. ann. RS	Répondeur 1 à 3	
	Ecouter ann. RS	Répondeur 1 à 3	
	Effacer ann. RS	Répondeur 1 à 3	
Enregistrements			→ p. 105
Ecoute en tiers	Poste de bureau		→ p. 105
	Combiné		
Répondeurs rés.	Rép. rés. : RNIS	uniquement lors d'une connexion RNIS	→ p. 108
	Rép. rés. : Ligne fixe	uniquement lors d'une connexion à la ligne fixe	→ p. 108
	Rép. rés. : IP1		
	Rép. rés. : IP2		
	:		
	Rép. rés. : IP6		

Param Tch 1	Rép. rés. : Ligne fixe	uniquement lors d'une connexion à la ligne fixe	→ p. 109
	Rép. rés. : RNIS	uniquement lors d'une connexion RNIS	→ p. 109
	Rép. rés. : IP1		
	Rép. rés. : IP2		
	:		
	Rép. rés. : IP6		
	Répondeur		

Organizer

Calendrier	→ p. 112
Réveil/Alarme	→ p. 114
Rendez-vous manqués	→ p. 114

Contacts

Répertoire			→ p. 72
Répertoire réseau	Online Directory	Les répertoires Internet disponibles sont affichés avec le nom de spécifique à l'opérateur.	→ p. 77
	Yellow Pages		→ p. 77
	Prv.NetDir		→ p. 80

Réglages

Assistants connexion	RNIS	uniquement lors d'une connexion RNIS	→ p. 138
	VoIP		→ p. 140
Assistant VoIP	uniquement lors d'une connexion à la ligne fixe		→ p. 140
Date/Heure			→ p. 136
Réglages audio	Vol. communication		→ p. 131
	Réglage sonnerie	Volume	→ p. 132
		Mélodies	
		Plages horaires	
		App. anonyme dés.	
	Tonalité d'avertis.		→ p. 134
	Mélodie d'attente		→ p. 134
Réglage écran	Ecran de veille		→ p. 130
	Ticker Info		
	Eclairage		
Langue			→ p. 130

Enregistrement	Enregistrer combiné		→ p. 115
	Retirer combiné		→ p. 116
Téléphonie	Indicatif de zone		→ p. 137
	Répertoire réseau		→ p. 82
	Envoi connexions	INT 1 ... INT 8	→ p. 141
	Réception connexions	INT 1 ... INT 8	→ p. 142
		Répondeur 1 ... Répondeur 3	→ p. 100
	Mode numérot. (uniquement lors d'une connexion RNIS)	Num. FV auto.	→ p. 149
		Clavier auto.	
		Sél. de * et #	
	Durées flashing	uniquement lors d'une connexion à la ligne fixe	→ p. 148
	Préf.accès rés.		→ p. 147
Système	Réinitialisation		→ p. 145
	Interface DECT		→ p. 144
	Port FAX		→ p. 144
	Utilis. Répéteur		→ p. 143
	Réseau local		→ p. 137
	Mise à jour logiciel		→ p. 142
	PIN système		→ p. 136
Mode Eco	Mode Eco		→ p. 111
	Mode Eco+		→ p. 111

Utilisation du téléphone

Si l'écran n'est pas éclairé (➔ p. 131), il suffit d'appuyer une fois sur n'importe quelle touche pour l'allumer.

Remarque

Votre base vous permet de mener quatre communications externes en parallèle.

Appels externes

Les appels externes sont les appels à destination du réseau public (réseau fixe, réseau mobile) ou d'Internet (VoIP).

Pour effectuer un appel externe, vous devez définir une des connexions de la base comme connexion d'émission. Vous avez le choix entre les possibilités suivantes :

- Affecter une connexion à la base /au combiné comme connexion d'émission (➔ p. 141).

  Une « connexion de remplacement » peut être utilisée via la touche écran ou la touche de fonction (➔ p. 128) le cas échéant.
- Laisser la base/le combiné sélectionner une connexion d'émission pour chaque appel.

Connexion d'émission attribuée

Condition :
Une connexion (connexion à la ligne fixe, MSN de la connexion RNIS, connexion VoIP) est attribuée comme connexion d'émission (➔ p. 141).

Saisir le numéro et décrocher le combiné. Le numéro est composé.

ou :

Décrocher le combiné puis entrer le numéro. Le numéro est composé environ 3,5 secondes après la saisie du dernier chiffre.

Au lieu de décrocher le combiné, vous pouvez appuyer sur la touche « Mains-Libres » ou la touche de fonction **Combiné** (➔ p. 128) afin de téléphoner en mode « Mains-Libres » ou à l'aide du kit oreillette.

Dans ce manuel, cette opération est désignée simplement par le signe « Décrocher le combiné ».

L'écran affiche le numéro composé et la connexion d'émission utilisée (par ex. **via IP2**). Si vous l'avez entré, le nom de la connexion est affiché. Sinon, c'est le nom standard qui s'affiche.

Remarques

- Si une règle de numérotation a été définie pour le numéro d'appel composé (voir configurateur Web), ce n'est pas la connexion d'émission, mais la connexion définie dans la règle de numérotation qui est utilisée pour l'établissement de la connexion. Si le numéro d'appel est bloqué par une règle de numérotation, celui-ci n'est pas composé. **Action impossible !** s'affiche.
- Si vous appelez sur le réseau fixe via la connexion VoIP, vous devez composer le préfixe national, le cas échéant, même pour les communications locales (selon l'opérateur). Pour les communications locales, vous pouvez éviter la saisie du préfixe national en paramétrant ce dernier dans la configuration et en activant l'option **Pré numérotation du préfixe local pour appels locaux via VoIP**.
- Vous avez activé l'option **Liaison de secours auto. via réseau fixe** à l'aide du configurateur Web. En cas d'échec de la tentative d'appel par la connexion VoIP, l'appareil tente automatiquement d'établir la connexion via le réseau RNIS (1er MSN) ou via le réseau fixe.

Sélection de la connexion pour chaque appel

Condition : ce n'est pas une connexion d'émission qui est attribuée à la base, mais la « **Sélect. flexible** » (➔ p. 141).

Saisir le numéro et décrocher le combiné. La liste de toutes les connexions de la base est affichée.

Sélectionner une connexion.

Numérot. / ■

Appuyer sur la touche écran ou au milieu de la touche de navigation.

Si une règle de numérotation a été définie pour le numéro d'appel composé (voir configurateur Web), c'est la connexion d'émission définie dans la règle de numérotation qui est utilisée.

Remarques

- Appuyer sur la touche « Fin » rouge pour interrompre la numérotation.
- Pendant la communication, la durée de l'appel est affichée.
- Si les coûts de la communication sont transférés lors d'une communication via la connexion RNIS, ils sont affichés à la place de la durée de communication.
- L'utilisation du répertoire (p. 72), de la liste des numéros bis et du journal des appels (p. 68) permet d'éviter de répéter la saisie de numéros.
- Si vous avez inscrit des combinés sur votre base, vous pouvez téléphoner gratuitement **en interne** (p. 117).

Utilisation d'une connexion alternative/d'une liste de connexions sur la touche écran/de fonction

Condition : vous avez enregistré une « connexion alternative » ou la liste de toutes les connexions configurées sur une touche écran ou une touche de fonction (➔ p. 128).

Connexion Appuyer sur la touche écran ou la touche de fonction.

Sélectionner une connexion.

/ Numérot.

Décrocher le combiné ou appuyer sur la touche écran. Appuyer sur Numérot. pour activer le haut-parleur de la base (écoute amplifiée ; ➔ p. 57).

Entrer le numéro. Le numéro est composé environ 3,5 secondes après la saisie du dernier chiffre.

Une règle de numérotation définie pour le numéro d'appel composé (voir configurateur Web) est ignorée. La connexion d'émission sélectionnée est toujours utilisée.

Appel d'une adresse IP (selon l'opérateur)

Si vous téléphonez par la connexion VoIP, vous pouvez entrer une adresse IP au lieu d'un numéro d'appel.

- Appuyer sur la touche « Etoile » [*] pour séparer les blocs de chiffres de l'adresse IP (par ex. 149*246*122*28).
- Appuyer sur la touche « Dièse » [#], le cas échéant, pour ajouter le numéro du port SIP de votre interlocuteur à l'adresse IP (par ex. 149*246*122*28#5060).

Si votre opérateur VoIP ne prend pas en charge la sélection d'adresses IP, chaque partie de l'adresse est interprétée comme un numéro de téléphone normal.

Sélection des numéros d'appel d'urgence

Dans certains pays, les règles de numérotation des numéros d'appel d'urgence sont prédéfinies sur la base (par ex. pour le numéro d'appel d'urgence **local** de la police). Les numéros d'appel d'urgence sont alors toujours composés via le réseau fixe ou le réseau RNIS.

Vous pouvez modifier la connexion utilisée pour le numéro d'appel d'urgence en question (par ex. si le téléphone n'est pas connecté au réseau fixe/RNIS). Toutefois, assurez-vous que l'opérateur VoIP prend en charge les numéros d'appel d'urgence de la connexion sélectionnée. Si vous effacez la connexion VoIP de la configuration, vous ne pouvez plus séparer l'appel d'urgence.

Si votre téléphone ne comporte aucune règle de numérotation prédéfinie pour les numéros d'appel d'urgence, vous devez les paramétrer vous-même. Affectez-leur une connexion qui, de source sûre, prend en charge les numéros d'appel d'urgence. Les numéros d'appel d'urgence sont toujours pris en charge par le réseau fixe.

Important : si aucune règle de numérotation n'est définie pour les numéros d'appel d'urgence et si vous avez paramétré un préfixe national automatique, ce dernier sera également composé pour les numéros d'appel d'urgence dans la mesure où ils sont sélectionnés via une connexion VoIP.

Poursuite de la conversation avec le kit oreillette

Conseil

Nous recommandons d'attribuer la fonction **Combiné** à une touche de fonction de la base (➔ p. 128) et d'utiliser cette touche de fonction lors du transfert/de la prise d'appels – même si votre kit oreillette dispose d'une touche Push-to-Talk.

Condition : vous avez attribué la fonction **Combiné** à une touche de fonction de la base avant de raccorder le kit oreillette (➔ p. 128).

Kit oreillette Bluetooth :

Condition : Bluetooth est activé et une connexion est établie entre le kit oreillette Bluetooth et la base (➔ p. 120).

- Appuyer sur la touche de fonction **Combiné** de la base.

L'établissement de la connexion entre la base et un kit oreillette peut prendre jusqu'à 5 secondes.

Pour de plus amples informations sur les kits piéton Bluetooth, veuillez vous reporter à la p. 124.

Avec un kit oreillette filaire :

Condition : le kit oreillette est branché à la base (➔ p. 12).

- Appuyer sur la touche de fonction **Combiné** de la base.

Pour de plus amples informations sur les kits piéton filaires, veuillez vous reporter à la p. 127.

Remarque

Si un kit oreillette filaire et un kit oreillette Bluetooth sont branchés simultanément à la base, la communication est transmise par le kit oreillette Bluetooth.

Communication par la connexion au réseau mobile (Link2mobile)

Vous pouvez téléphoner avec la base via la connexion au réseau mobile GSM de votre téléphone mobile Bluetooth.

Conditions :

- Votre téléphone portable GSM est inscrit sur la base (→ p. 125).
- Le téléphone portable se trouve à portée de la base (moins de 10 m) et dispose d'une connexion Bluetooth avec la base.
- La base peut utiliser la connexion au réseau mobile comme connexion d'émission, c.-à-d. que la connexion GSM a été attribuée comme connexion d'émission à la base ou que la base peut sélectionner la connexion GSM comme connexion d'émission (→ p. 141).

Vous pouvez appeler avec la connexion GSM comme avec n'importe quelle autre connexion d'émission de la base (→ **Connexion d'émission attribuée** à la **p. 49**, **Sélection de la connexion pour chaque appel** à la **p. 50** et **Utilisation d'une connexion alternative/d'une liste de connexions sur la touche écran/de fonction** à la **p. 50**).

Remarque

Une communication est interrompue dès que le téléphone portable est hors de portée de la base (environ 10 m) ou que le Bluetooth est désactivé.

Affichage du numéro de l'appelé (COLP)

Conditions :

- Votre opérateur prend en charge la fonctionnalité COLP (**Co**nnected **L**ine Identification **P**resentation). Il se peut que vous deviez faire activer la fonction COLP auprès de votre opérateur (renseignez-vous auprès de votre opérateur).
- L'appelé n'a pas activé COLR (**Co**nnected **L**ine Identification **R**estriction).

Lors d'un appel sortant, le numéro de la ligne qui a pris l'appel s'affiche sur l'écran du combiné.

Le numéro affiché peut être différent du numéro que vous avez composé. Exemples :

- L'appelé a activé le renvoi d'appel.
- L'appel a été repris sur une autre ligne de l'autocommutateur privé.

S'il existe une entrée avec ce numéro d'appel dans le répertoire, le nom correspondant s'affiche à l'écran.

Remarque

- En va et vient, en conférence et en double appel, le numéro de la connexion établie (ou le nom correspondant) s'affiche, et non le numéro composé.
- Lors de l'enregistrement dans le répertoire et dans la liste des numéros bis, le numéro composé (et non le numéro affiché) est repris.

Fin de la communication

Raccrocher le combiné ou appuyer sur la touche rouge « Fin » [—].

Ou, lorsque vous téléphonez avec un kit oreillette :

- Appuyer sur la touche de fonction **Combiné** ou sur la touche rouge « Fin » [—] de la base.

Prise d'appel

Un appel entrant est signalé de trois manières : la sonnerie, une indication à l'écran et le clignotement de la touche « Mains-Libres » [🔊].

Remarque

Seuls sont signalés les appels adressés aux connexions de réception affectées à la base (➔ p. 142).

Si des connexions VoIP ou RNIS-MSN sont configurées sur la base, les règles suivantes s'appliquent en particulier :

- Si vous n'avez réglé aucune attribution des connexions de réception sur votre base, tous les appels entrants sont signalés sur la base et sur tous les combinés.
- Si vous avez attribué les connexions et qu'une connexion n'est attribuée ni à la base ni au combiné ou au répondeur comme connexion de réception, les appels vers cette connexion ne sont pas signalisés.

  Si le numéro d'appel n'est attribué qu'à un répondeur, l'appel n'est pas signalé. Si le répondeur est activé, il intercepte l'appel.

Vous pouvez prendre l'appel de différentes façons :

- Décrocher le combiné.
- Appuyer sur la touche « Mains-Libres » [🔊].
- Appuyer sur la touche écran [→ ⌂] pour transférer l'appel sur le répondeur.
- Sélectionner [Options] ➔ **Renvoi répondeur** pour transférer l'appel sur le répondeur (➔ p. 104).Si la connexion de réception est attribuée à un répondeur, et si celui-ci n'est pas occupé par un autre appel :
  - Lors d'appels vers des connexions VoIP ou RNIS : Sélectionner [Options] ➔ **Renvoi répondeur** pour transférer l'appel sur le répondeur (➔ p. 104).
  - Lors d'appels vers votre ligne fixe : Appuyer sur la touche écran [→ ⌂] pour transférer l'appel sur le répondeur.

Si la sonnerie est dérangeante, appuyer sur la touche écran [Silence]. Vous pouvez prendre l'appel tant qu'il est affiché à l'écran.

Prise d'appel à l'aide du kit oreillette

Conseil

Nous recommandons d'attribuer la fonction **Combiné** à une touche de fonction de la base (➔ p. 128) et d'utiliser cette touche de fonction lors de la prise d'appel, même si votre kit oreillette dispose d'une touche « Push-to-Talk ».

Condition : vous avez attribué la fonction **Combiné** à une touche de fonction de la base avant de raccorder le kit oreillette (➔ p. 128).

Kit oreillette Bluetooth :

Condition : Bluetooth est activé et la connexion est établie entre le kit oreillette Bluetooth et le combiné (➔ p. 120).

- Appuyer sur la touche de fonction **Combiné** de la base.

Avec un kit oreillette filaire :

Condition : le kit oreillette est branché à la base (➔ p. 12).

▶ Appuyer sur la touche de fonction **Combiné** de la base.

Pour de plus amples informations sur les kits piéton filaires, veuillez vous reporter à la p. 127.

Remarque

Si un kit oreillette filaire et un kit oreillette Bluetooth sont branchés simultanément à la base, la communication est prise par le kit oreillette Bluetooth.

Prise d'appels vers votre connexion au réseau mobile (Link2mobile)

Vous pouvez inscrire votre téléphone portable GSM sur la base avec Bluetooth et intercepter les appels vers le téléphone portable avec la base (ou avec un combiné inscrit) (➔ p. 125).

Conditions :

- Le téléphone portable se trouve à portée de la base (< 10 m) et dispose d'une connexion avec la base.
- Une connexion GSM a été attribuée à la base (ou à un combiné) comme connexion de réception (➔ p. 142).

Les appels vers le téléphone portable (vers le numéro de téléphone portable) sont signalisés sur la base. Le nom Bluetooth du téléphone portable s'affiche comme connexion de réception (par ex. **pour Portable**).

▶ Sur la base : décrocher le combiné.

Remarque

Une communication est interrompue dès que le téléphone portable est hors de portée de la base (environ 10 m) ou que Bluetooth est désactivé.

Présentation du numéro

Lors d'un appel, le numéro ou le nom de l'appelant s'affiche à l'écran aux conditions suivantes :

- L'opérateur prend en charge les services CLIP, CLI et CNIP.
  - CLI (Calling Line Identification) : le numéro de l'appelant est transmis.
  - CLIP (Calling Line Identification Presentation) : le numéro de l'appelant est affiché.
  - CNIP (Calling Name Identification Presentation) : le nom de l'appelant est affiché.
- Le service « Présentation du numéro ou du nom de l'appelant » a été souscrit auprès de l'opérateur réseau.
- L'appelant a demandé à son opérateur d'activer la transmission de son numéro (CLI).

Affichage de l'appel

Si le numéro de l'appelant est enregistré dans votre répertoire, son nom s'affiche. Si vous avez associé votre appelant à un portrait CLIP (➔ p. 73), celui-ci s'affiche dans la partie gauche de l'écran.

L'affichage à l'écran vous permet de voir la connexion de réception vers laquelle l'appel est dirigé.

(Exemple d'affichage)

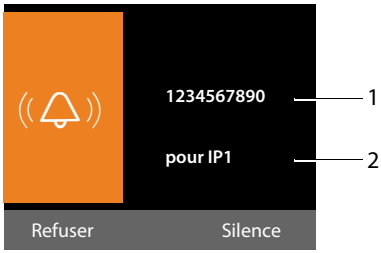

1 Numéro ou nom de l'appelant
2 Connexion de réception : indique le numéro d'appel que l'appelant a composé. Le nom que vous avez entré lors de la configuration (➔ p. 138) s'affiche, sinon le nom standard (**Ligne fixe** ou **MSN1** à **MSN10**, **IP1** à **IP6**).

L'affichage du numéro est remplacé par :

- **App. ext.**, si aucun numéro n'est transmis.
- **App. masq.**, si l'appelant a désactivé la présentation du numéro (p. 59).
- **Indisponible**, si l'appelant n'a pas demandé l'activation de cette fonction.

Récupération d'un nom dans le répertoire en ligne

L'affichage de l'appel peut indiquer le nom de l'appelant enregistré dans le répertoire en ligne au lieu du numéro d'appel.

Conditions :

- L'opérateur proposant le répertoire en ligne que vous avez configuré pour votre téléphone prend en charge cette fonction.
- Vous avez activé l'affichage du nom de l'appelant via le configurateur Web.
- L'appelant a demandé la transmission du numéro d'appel et ne l'a pas désactivée.
- Votre téléphone est connecté à Internet.
- Le numéro d'appel de l'appelant n'est pas enregistré dans le répertoire local du combiné.

Affichage du numéro et du nom de l'appelant

Lorsque vous avez souscrit au service « Présentation du nom de l'appelant », l'écran affiche en plus du numéro, le nom (lieu) de l'appelant tel qu'enregistré par l'opérateur réseau. Si le numéro de l'appelant est enregistré dans votre répertoire, l'affichage du numéro et du nom de l'appelant est remplacé par l'entrée correspondante du répertoire.

(Exemple d'affichage)

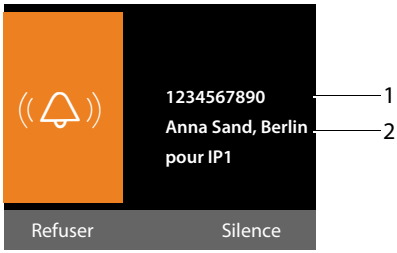

1 Numéro de l'appelant
2 Nom et lieu

L'écran indique :

- **Externe**, si aucun numéro n'est transmis.
- **App. masq.**, si l'appelant a désactivé la présentation du numéro (p. 59).
- **Indisponible**, si l'appelant n'a pas demandé l'activation de cette fonction.

Remarques concernant la présentation du numéro de l'appelant (CLIP)

Lorsque vous achetez votre téléphone, il est configuré pour que le numéro de l'appelant s'affiche à l'écran. Aucune configuration supplémentaire du Gigaset n'est nécessaire de votre part.

Néanmoins, si le numéro ne s'affiche pas, cela peut être dû aux raisons suivantes :

- Vous n'avez pas souscrit au service CLIP auprès de votre opérateur ou
- Votre téléphone est raccordé à un autocommutateur/un routeur à autocommutateur intégré (passerelle) qui ne transmet pas toutes les informations.

Votre téléphone est-il raccordé à un autocommutateur / une passerelle ?

Pour le savoir, vérifiez si un appareil se trouve entre le téléphone et le raccord intérieur du téléphone, par ex. un autocommutateur ou une passerelle. Vous pouvez également procéder à une réinitialisation :

- Débrancher brièvement l'autocommutateur puis le rebrancher. Attendre ensuite que l'appareil redémarre.

Si le numéro de l'appelant ne s'affiche toujours pas :

- Vérifier les paramètres de présentation du numéro de l'appelant (CLIP) du téléphone et activer cette fonction le cas échant. Rechercher le terme CLIP (ou un autre terme tel que Présentation du numéro, Transmission des numéros, Affichage de l'appelant, etc.) dans le mode d'emploi de l'appareil. Le cas échéant, consulter le fabricant de l'autocommutateur.

Si vous n'arrivez toujours pas à résoudre le problème de cette façon, cela signifie peut-être que l'opérateur de ce numéro d'appel ne prend pas en charge la fonction CLIP.

L'appelant a-t-il activé la fonction de présentation du numéro auprès de son opérateur ?

- Vérifier si l'opérateur prend en charge la présentation du numéro de l'appelant (CLIP) et si cette fonction est activée. Le cas échéant, consulter l'opérateur.

Pour obtenir des informations complémentaires à ce sujet, consultez la page d'accueil Gigaset :
www.gigaset.com/service

Gigaset HDSP – la téléphonie offrant une qualité de son exceptionnelle

Votre téléphone Gigaset prend en charge le codec haut débit G.722. Vous pouvez donc passer des appels avec une qualité de son hors pair (High Definition Sound Performance).

Inscrivez des combinés compatibles haut débit sur votre base afin de pouvoir bénéficier des communications entre combinés et entre la base et les combinés, en haut débit également.

Les conditions posées à votre téléphone pour les connexions haut débit sont les suivantes :

- **Pour les communications internes** :

  Les combinés participants doivent être compatibles haut débit, c'est-à-dire prendre en charge le codec G.722.
- **Pour les communications externes sur VoIP :**
  - Vous passez la communication à partir d'une base ou d'un combiné compatible haut débit.
  - Vous avez sélectionné le codec G.722 pour vos appels sortants.
  - Votre opérateur VoIP prend en charge les connexions haut débit.

– Le téléphone de votre interlocuteur est compatible avec le codec G.722 et autorise l'établissement d'une connexion haut débit.

Activation/désactivation du mode « Mains-Libres »/de l'écoute amplifiée

Avec le mode « Mains-Libres », vous n'utilisez pas le combiné, mais le microphone et le haut-parleur de la base. Vous permettez ainsi notamment à d'autres personnes de participer à la conversation.

En cas d'écoute amplifiée, vous menez une conversation avec le combiné et activez en plus le haut-parleur de la base (fonctionnement avec combiné + « Mains-Libres »).

▶ Si vous souhaitez faire écouter la conversation à quelqu'un, vous devez en informer votre correspondant.

Activation/désactivation de l'écoute amplifiée

▶ Appuyer sur la touche « Mains-Libres » [ ] pour activer ou désactiver l'écoute amplifiée lors d'une communication effectuée avec le combiné.

Activation du mode « Mains-Libres » pendant la numérotation

[ ] [ ] Entrer un numéro et appuyer sur la touche « Mains-Libres ».

Mettre fin à la communication :

[ ] Appuyer sur la touche rouge « Fin ».

Passage du mode Combiné au mode « Mains-Libres »

Condition : téléphoner en utilisant le combiné ou en utilisant le combiné avec l'écoute amplifiée.

[ ] Maintenir la touche « Mains-Libres » enfoncée jusqu'à ce que le combiné soit raccroché.

[ ] Si la touche « Mains-Libres » ne s'allume pas : appuyer à nouveau.

Passage du mode « Mains-Libres » au mode Combiné

Décrocher le combiné. Le haut-parleur de la base est désactivé.

Remarque

Pendant que le mode « Mains-Libres » est activé, vous pouvez régler le volume d'écoute à l'aide des touches [+] et [–].

Fonction secret de la base

Vous pouvez désactiver le microphone du combiné, de la base (mode « Mains-Libres ») et du kit oreillette connecté (filaire ou Bluetooth) pendant une communication externe (même au cours d'une conférence ou d'un va et vient). Votre interlocuteur ne vous entend plus, mais vous pouvez toujours l'écouter.

Condition : vous êtes en communication avec un correspondant externe.

Désactivation du microphone

[🔇] Appuyer sur la touche « Mute ». **Mic. désact.** s'affiche à l'écran.

Réactivation du microphone

[🔇] Appuyer à nouveau sur la touche « Mute » pour désactiver le mode secret.

Si un appel en attente arrive pendant que le mode Secret est activé, un signal acoustique se fait entendre comme d'habitude. Il ne s'affiche toutefois à l'écran que si le microphone est réactivé.

Remarque

Lorsque le mode secret est activé, les touches de la base sont désactivées, à l'exception des touches suivantes :

- La touche « Mute » [🔇].
- La touche rouge « Fin » [—] qui permet de mettre fin à la conversation.
- Les touches [–] et [+] qui permettent de régler le niveau du son du combiné, du haut-parleur ou du kit oreillette (le haut-parleur est activé ; le microphone reste désactivé).
- La touche de fonction ou la touche écran à laquelle vous avez attribué la fonction **Combiné** (→ p. 128) et qui permet de poursuivre la conversation en mode « Mains-Libres ».

Passage d'appel avec services de réseau

Les services réseau sont des fonctionnalités proposées par votre opérateur.

A noter :

- Certains réglages ne peuvent pas être effectués simultanément sur la base et les combinés inscrits. Dans ce cas, une tonalité de confirmation négative retentit.
- Certains des services réseau suivants ne sont pas pris en charge par tous les réseaux téléphoniques. Il s'agit de services spécifiques à l'opérateur ou au réseau. Les services réseau uniquement disponibles sur la ligne fixe analogique, par exemple, ne sont pas proposés dans les menus de la base et des combinés lorsque la base est raccordée au réseau RNIS. Il en va de même pour les services réseau spécifiques à la connexion RNIS.
- Certains services réseau ne peuvent être utilisés que si vous les avez commandés auprès de votre opérateur réseau RNIS ou ligne fixe (ce qui peut éventuellement être lié à des frais supplémentaires).

▸ **En cas de problèmes, contacter l'opérateur.**

Paramètres généraux pour tous les appels

Appel masqué – Désactivation de la présentation du numéro

Vous pouvez désactiver l'affichage de votre numéro (CLIR = Calling Line Identification Restriction). Votre numéro ne s'affiche alors pas sur le téléphone de l'appelé. Votre appel est anonyme.

Conditions :

- Pour pouvoir utiliser la fonction d'appel masqué sur connexion à la ligne fixe/au réseau RNIS, vous devez avoir souscrit le cas échéant le service correspondant (fonctionnalités) auprès de votre opérateur.
- Les appels anonymes ne sont possibles que sur les connexions VoIP dont l'opérateur prend en charge la fonction « Appel masqué ». Le cas échéant, vous devez demander à votre opérateur VoIP d'activer cette fonction.

Activation/désactivation de la fonction d'appel masqué pour tous les appels

Vous pouvez activer ou désactiver de façon permanente la fonction appel masqué sur toutes les lignes de votre téléphone (ligne fixe, RNIS et VoIP).

Lorsque cette fonction est activée, la présentation du numéro est désactivée pour tous les appels sur la ligne fixe ou sur RNIS et via vos connexions VoIP. La fonction Appel masqué est activée pour la base et tous les combinés inscrits.

→ **Servic. Réseau**

Ts app. anonymes

Sélectionner et appuyer sur OK (✓ = activé).

Pour désactiver provisoirement la présentation du numéro pour le prochain appel, → p. 62.

Renvoi d'appel général

On distingue

- le renvoi d'appel interne et
- le renvoi d'appel vers un numéro d'appel externe

Renvoi d'appel général sur une ligne externe

Cette fonction permet de renvoyer les appels sur une autre ligne externe. Vous pouvez paramétrer un renvoi d'appel général spécifique à une ligne, c'est-à-dire pour chaque connexion attribuée à la base comme connexion de réception.

Condition : l'opérateur VoIP doit prendre en charge le renvoi d'appel.

→ **Servic. Réseau** → **Transfert appel**

Une liste des connexions de réception configurées et activées de votre téléphone s'affiche, ainsi que la mention **Interne**.

▶ Sélectionner la connexion de réception pour laquelle activer ou désactiver un renvoi d'appel, puis appuyer sur OK.

▶ Renseigner les différentes lignes :

Etat
Activer/désactiver le renvoi d'appel.

Vers nº de téléphone
Saisir le numéro à transférer. Pour chaque connexion, vous pouvez indiquer un numéro fixe, mobile ou VoIP différent.

Quand
ISDN/VoIP :
Sélectionner **Immédiat** / **Si occupé** / **Sans rép.**.

Ligne fixe analogique :
Sélectionner **Immédiat**.

Immédiat : les appels sont immédiatement renvoyés, c.-à-d. qu'aucun appel vers ce numéro d'appel n'est plus signalé sur la base de votre téléphone.

Sans rép. : les appels sont renvoyés si personne ne décroche au bout de plusieurs sonneries.

Si occupé : les appels sont renvoyés si votre téléphone est occupé.

Sauver Appuyer sur la touche écran.

Lors d'un renvoi de la connexion à la ligne fixe ou au réseau RNIS :
Une connexion est établie avec le réseau téléphonique pour activer/désactiver le renvoi d'appel.

▶ Après confirmation du réseau téléphonique, appuyer sur la touche rouge « Fin » .

Attention
Des coûts supplémentaires peuvent vous être facturés en cas de renvoi d'appel de vos numéros. Renseignez-vous auprès de votre opérateur.

Renvoi d'appel interne

Vous pouvez transférer vers un combiné ou l'appareil raccordé au port Fax tous les appels **externes** destinés à une connexion de réception de la base.

→ **Servic. Réseau** → **Transfert appel**

Interne Sélectionner puis appuyer sur OK.

▶ Renseigner les différentes lignes :

Activation
Activer/désactiver le renvoi d'appel.

Vers combiné
Sélectionner un abonné interne.

Le message **Auc.cb** s'affiche lorsqu'aucun AWS (renvoi d'appel) n'a encore été défini ou lorsque le combiné défini précédemment n'est plus inscrit.

Durée sonnerie
Si l'appel ne doit pas être transféré directement, mais avec un décalage, vous pouvez sélectionner ici la durée du décalage (**Aucun**, **10 s**, **20 s** ou **30 s**). Si **Aucun** est sélectionné, l'appel n'est pas signalé sur la base mais transféré directement.

Sauver Appuyer sur la touche écran.

Le transfert général d'appel interne ne possède qu'un seul niveau, c.-à-d. que si des appels vers la base sont transférés vers un combiné (par ex. MT1), sur lequel un AWS est également activé (par ex. vers MT2), ce deuxième AWS ne sera pas activé. Les appels sont signalés sur le combiné MT1.

Remarques

- Un appel destiné à la base et transféré est enregistré dans les listes des appels de la base.
- Lorsqu'un appel vers une connexion de réception uniquement attribuée à la base est transféré vers un combiné non joignable (lorsque le combiné est désactivé, par exemple), l'appel est refusé après quelques instants.

Activation/désactivation du signal d'appel lors de communications externes

Lorsque cette fonction est activée, un signal d'appel vous indique, lors d'une communication **externe**, qu'un autre correspondant externe tente de vous appeler. Si vous bénéficiez du service CLIP, le numéro de l'appelant ou, le cas échéant, l'entrée correspondante du répertoire s'affiche. L'appelant entend la tonalité libre.

Lorsque le signal d'appel est désactivé, l'appelant entend la tonalité d'occupation si vous êtes déjà en communication, si vous êtes le seul abonné auquel cette connexion est attribuée et si cette connexion n'est attribuée à aucun répondeur.

Activation/désactivation du signal d'appel

Conditions pour les communications sur VoIP : au minimum deux connexions VoIP parallèles sont autorisées sur votre téléphone (réglage modifiable dans le configurateur Web).

→ **Servic. Réseau** → **Signal d'appel**

Etat Sélectionner **Act.** / **Dés.** pour activer/désactiver le signal d'appel.

▶ Appuyer sur la touche écran Sauver.

Le signal d'appel est activé ou désactivé pour toutes les connexions du téléphone et tous les appareils inscrits.

Si la base est raccordée à la ligne fixe analogique, elle établit une connexion au central pour envoyer le code correspondant.

▶ Après confirmation du réseau téléphonique, appuyer sur la touche rouge « Fin » —.

Réglages spécifiques aux appels via VoIP ou via le réseau RNIS

Condition : votre téléphone est connecté au réseau RNIS.

Activation/désactivation du transfert d'appel – ECT (Explicit Call Transfer)

Lorsque la fonction **Transfert** est activée, vous pouvez connecter deux correspondants externes en raccrochant ou en appuyant sur la touche rouge « Fin » — (→ p. 65). Il faut pour cela que vous soyez en communication avec un correspondant externe via une de vos connexions VoIP ou RNIS et démarriez un double appel externe.

Remarque

Le transfert d'appel par raccrochage n'est pas pris en charge par certains opérateurs RNIS et autocommutateurs privés.

Vous pouvez activer/désactiver cette fonction pour les communications RNIS sur votre base.

→ **Servic. Réseau**

Transfert Sélectionner et appuyer sur OK (☑ = activé).

Remarque

Dans le cas de vos connexions VoIP, vous pouvez configurer le transfert d'appel dans le configurateur Web (voir mode d'emploi du configurateur Web sur le CD fourni ; transfert d'appel).

Programmation de la tonalité d'occupation pour « MSN occupé » (Busy on Busy)

Lorsque cette fonction est activée, les appelants entendent directement la tonalité d'occupation si une communication est déjà en cours sur le MSN ou la connexion VoIP qu'il appelle. Aucun signal d'appel n'est signalisé, indépendamment du réglage **Signal d'appel** (→ p. 61).

→ **Servic. Réseau**

Occup. sur occup.
Sélectionner et appuyer sur OK (☑ = activé).

Réglages pour le prochain appel

Activation de la fonction « Appel masqué » pour le prochain appel

Vous pouvez annuler le transfert de votre numéro d'appel pour le prochain appel (CLIR = Calling Line Identification Restriction). Le réglage est valide pour toutes les connexions du téléphone.

En mode veille :

lors d'une connexion à la ligne fixe :
→ **Servic. Réseau**
→ **Appel suiv. anonyme**

lors d'une connexion RNIS :
→ **Servic. Réseau**
→ **Appel suivant** → **Anonyme**
Sélectionner et appuyer sur OK.

Entrer le numéro d'appel ou le sélectionner dans le répertoire.

Numérot. Appuyer sur la touche écran ou décrocher le combiné.
Le numéro est composé.

Vous pouvez annuler la présentation du numéro de manière générale pour tous les appels, → p. 59.

Activation/désactivation de la fonction Clavier auto. pour le prochain appel (RNIS)

Condition : votre téléphone est connecté au réseau RNIS. Vous avez sélectionné un MSN comme connexion d'émission.

La fonction **Clavier auto.** permet de commander certains services en entrant des séquences de chiffres et de caractères.
A propos de la fonction Clavier auto.
➜ p. 149.

Vous pouvez activer provisoirement la fonction Clavier auto. pour le prochain appel via RNIS.

➜ **Servic. Réseau** ➜ **Appel suivant** ➜ **Clavier**

Sélectionner et appuyer sur OK.

Saisir le numéro.

Numérot. Appuyer sur la touche écran ou décrocher le combiné.
Le numéro est composé.

Réglages pendant une communication externe

Attention

Dans le cas de la téléphonie VoIP, les services décrits ci-dessous ne sont disponibles que si des connexions IP parallèles sont autorisées.

Activation du rappel automatique en cas de ligne occupée/de non-réponse (connexion analogique/RNIS)

Remarques

- Vous ne pouvez utiliser cette fonction que pour les appels effectués avec la ligne fixe analogique ou le réseau RNIS.
- Une touche écran/fonction du menu permettant d'activer un rappel n'est disponible sur la base que si le central prend en charge cette fonctionnalité.

Si votre correspondant ne répond pas ou que sa ligne est occupée, vous pouvez activer le rappel automatique.

Rappel si occupé : le rappel est effectué dès que l'abonné appelé coupe la communication.

Rappel automatique en cas de non-réponse : le rappel est effectué dès que l'abonné appelé téléphone.

Activer le rappel :

Condition : vous avez composé un numéro et votre connexion à la ligne fixe ou à un MSN de votre connexion RNIS est définie comme connexion d'émission.

AutoRappel Appuyer sur la touche écran.

Lorsque le rappel automatique a pu être activé, le message **AutoRappel activé** s'affiche. L'appel est terminé. La base revient en mode veille.

Lorsque le rappel automatique n'a pas pu être activé au central, l'écran affiche **AutoRappel impossible !**.

/ Raccrocher le combiné ou appuyer sur la touche rouge « Fin ».

Activation d'un rappel automatique pendant un double appel externe :

Vous essayez d'activer un double appel externe pendant une communication externe. L'abonné que vous appelez est occupé ou ne répond pas

Options ➜ **AutoRappel**
Sélectionner l'entrée et appuyer sur la touche OK.

Fin Appuyer sur la touche écran pour revenir au correspondant en attente.

Remarques

- Un seul rappel peut être actif. Si vous en activez un second, le premier est supprimé automatiquement.
- Le rappel automatique est effectué sur la connexion d'émission utilisée préalablement.
- Le rappel ne peut être pris que sur l'appareil qui l'a activé.

Acceptation d'un signal d'appel

Lors d'une communication avec un correspondant externe, vous entendez le signal d'appel.

Accept. Appuyer sur la touche écran.

Après avoir accepté la communication en attente, il vous est possible de basculer d'un appel à l'autre (« **Va et vient** » ➜ **p. 65**) ou de parler simultanément avec les deux (« **Conférence** » ➜ **p. 65**).

Remarques

- Sans la fonction CLIP, un appel en attente n'est signalé que par une tonalité.
- L'appel interne en attente s'affiche sur l'écran. Vous pouvez reprendre l'appel en interne ou le refuser.
- Pour savoir comment accepter un appel externe en attente pendant une communication interne, ➜ **p. 118**.

Refus du signal d'appel

Vous entendez le signal d'appel, mais ne souhaitez pas parler avec ce correspondant.

Sur la ligne fixe analogique :

Options ➜ **Rejeter signal appel**

Sur la ligne RNIS ou IP :

Refuser Appuyer sur la touche écran.

L'appelant rejeté entend la tonalité occupé.

Remarque

Vous pouvez également raccrocher le combiné pour mettre fin à la communication en cours et décrocher à nouveau pour prendre le deuxième appel.

Double appel (externe)

Vous pouvez appeler un second correspondant externe. Le premier appel est mis en attente.

Pendant une communication externe :

Dble app — Appuyer sur la touche écran. L'appel en cours est mis en attente. Le correspondant entend une annonce ou une mélodie d'attente.

— Entrer le numéro du second correspondant.

Le numéro est composé. Vous êtes mis en communication avec le second correspondant.

En l'absence de réponse, appuyer sur la touche écran Fin pour basculer vers le premier correspondant.

Le double appel est établi avec la même connexion d'émission que la première communication.

Remarque

Vous pouvez récupérer le numéro du second correspondant dans le répertoire (p. 76), la liste des numéros bis ou dans une liste des appels (p. 69).

Fin du double appel

Options ➜ **Fin comm. active**

Vous êtes de nouveau mis en communication avec le premier correspondant.

Si vous avez établi le double appel via votre connexion à la ligne fixe, vous pouvez également mettre fin au double appel en raccrochant. La communication est brièvement interrompue et vous êtes rappelé. Une fois le combiné décroché, vous êtes de nouveau en ligne avec l'interlocuteur en attente.

Dans le cas des connexions RNIS et VoIP, ceci n'est applicable que lorsque le transfert d'appel n'a pas été activé en raccrochant (RNIS : « ECT » ➜ p. 61 ; VoIP : « Transférer l'appel en raccrochant » ➜ Configurateur Web).

Va et vient

Vous pouvez parler en alternance avec deux correspondants (va et vient).

Condition : vous êtes en communication externe et vous avez appelé un second correspondant (double appel) ou vous avez accepté un signal d'appel.

▶ Basculer entre les correspondants avec la touche [⇕].

La conversation en cours est indiquée à l'écran à l'aide de l'icône ✆.

Arrêt momentané d'une communication active

Options ➜ **Fin comm. active**

Vous êtes de nouveau mis en communication avec le correspondant en attente.

Conférence

Vous pouvez téléphoner à deux personnes en même temps.

Condition : vous êtes en communication externe et vous avez appelé un second correspondant (double appel) ou vous avez accepté un signal d'appel.

▶ Appuyer sur la touche écran Confér..

Les deux correspondants (désignés à l'aide de l'icône ✆), ainsi que vous-même, pouvez converser tous ensemble.

Fin de la conférence (VoIP/ISDN)

▶ Appuyer sur la touche écran Individ..

Vous repassez en mode « Va et vient ». Vous êtes de nouveau en communication avec le correspondant avec lequel vous aviez commencé la conférence.

ou :

Condition :

Pour les connexions RNIS/VoIP : le transfert d'appel en raccrochant n'est pas activé (RNIS : « ECT » ➔ p. 61 ; VoIP : « Transférer l'appel en raccrochant » ➔ Configurateur Web).

Raccrocher le combiné pour mettre fin à la communication avec les deux interlocuteurs.

Chaque correspondant peut se retirer de la conférence en appuyant sur la touche « Raccrocher » ou en raccrochant le combiné.

Transfert d'appel

Transfert d'appel à un abonné interne

Vous êtes en communication **externe** et désirez transférer l'appel sur un autre combiné.

▶ Etablir un double appel **interne** (➔ p. 118).

Raccrocher le combiné (également avant la réponse) pour transférer l'appel.

Transfert d'un appel en externe – ECT (Explicit Call Transfer)

Vous êtes en communication **externe** via une connexion RNIS ou VoIP et souhaitez transférer l'appel à un autre correspondant externe.

Condition : la fonction vous est proposée par l'opérateur correspondant (RNIS ou VoIP).

Connexion RNIS :

La fonction ECT est activée sur votre Gigaset (➔ p. 61).

La fonction ECT est activée sur votre Gigaset pour les connexions RNIS (➔ p. 61).

▶ Etablir un double appel **externe** (➔ p. 65).

Raccrocher le combiné (également avant la réponse) pour transférer l'appel.

Connexion VoIP :

Si vous avez activé la fonction **Transférer l'appel en raccrochant** (➔ Configurateur Web : **Téléphonie** ➔ **Paramètres avancés**).

Raccrocher le combiné (également avant la réponse) pour transférer l'appel.

Identifier les appelants mal intentionnés – Détection d'appels malveillants (RNIS)

La détection d'appels malveillants sert à déterminer les appelants importuns ou menaçants.

Conditions :

- Vous avez commandé la détection d'appels malveillants auprès de votre opérateur RNIS.
- Vous êtes en communication avec un correspondant externe via une connexion RNIS.

Activer cette fonction au cours de la communication ou dès que l'appelant a raccroché. Vous ne devez pas couper la communication, c.-à-d. **que vous ne devez pas raccrocher le combiné** !

Cela n'a pas d'impact sur une communication menée en parallèle.

L'identification de l'appelant s'effectue au central RNIS et est enregistrée avec le numéro d'appel de l'appelant, l'heure et la date. L'impression de la liste vous est ensuite envoyée par la Poste par votre fournisseur.

Condition : une communication **externe** est en cours ou l'interlocuteur externe a raccroché, mais la connexion est maintenue.

Options ➔ **Identifier l'appelant**

Il est ensuite possible de reprendre la communication ou de raccrocher le combiné.

Fonctions après un appel

Suppression du rappel de manière anticipée

Condition : le rappel automatique est activé pour votre connexion à la ligne fixe ou au réseau RNIS **(p. 63)**.

➔ **Servic. Réseau**
➔ **Autorappel suppr.**

Le téléphone est raccordé à la ligne fixe analogique :

Une connexion vers le central est établie et un code envoyé.

- Après confirmation du réseau téléphonique, appuyer sur la touche rouge « Fin » .

Le téléphone est raccordé au réseau RNIS :

L'écran affiche le numéro pour lequel le rappel automatique est activé.

- Appuyer sur la touche écran Effacer pour désactiver le rappel automatique.

AutoRappel effacé est affiché à l'écran.

Remarque

Si le rappel est déjà signalé avant que vous puissiez le supprimer, vous pouvez y mettre fin à l'aide de Annuler.

Utilisation des listes

Types de listes disponibles :

- Liste des numéros bis
- Liste de réception des SMS
- Liste des appels
- Liste des rendez-vous manqués
- Journal du répondeur

Liste des numéros bis

La liste des numéros bis comprend les 20 derniers numéros composés sur la base (max. 32 chiffres). Si le numéro est enregistré dans votre répertoire, le nom associé est affiché.

Répétition manuelle de la numérotation

→→ Appuyer sur la touche pour ouvrir la liste des numéros bis.

Sélectionner une entrée.

Décrocher le combiné. Le numéro est composé.

Lorsqu'un nom est affiché, il est possible d'afficher le numéro correspondant :

- Appuyer sur la touche écran **Afficher** ou au centre de la touche de navigation.
- Appuyer le cas échéant sur la partie gauche ou droite de la touche de navigation pour afficher le numéro précédent/suivant.

Si vous ouvrez la liste des numéros bis après avoir attribué une connexion (par ex. pour établir un double appel externe), vous devez appuyer sur la touche écran **Numérot.** pour composer le numéro sélectionné.

Rappel automatique

En mode veille :

→→ Appuyer sur la touche.

Sélectionner une entrée.

Options Ouvrir le menu.

Renumérot.Auto.
Sélectionner et appuyer sur **OK**.

Ou (uniquement pour des appels RNIS/ VoIP) :

Vous essayez d'appeler un numéro et entendez la tonalité d'occupation, ou le correspondant ne répond pas :

Options Ouvrir le menu.

Renumérot.Auto.
Sélectionner et appuyer sur **OK**.

La base passe en mode veille. L'écran affiche **Num. auto.** ainsi que le numéro d'appel.

Le numéro est composé automatiquement à intervalles fixes (au minimum toutes les 20 s). La touche « Mains-Libres » clignote, l'« Ecoute amplifiée » est activée, le microphone est désactivé.

- L'abonné répond : décrocher le combiné ou appuyer sur la touche « Mains-Libres ». Le « Rappel automatique » est terminé. La base passe en mode Combiné ou « Mains-Libres » normal.
- Le correspondant ne répond pas : l'appel est interrompu après environ 30 s. Après dix échecs, le « Rappel automatique » s'arrête.

- Pour interrompre le rappel automatique, appuyer sur la touche écran **Arrêt** ou une autre touche au choix.

Remarque

Un rappel automatique peut être activé par appareil (combiné inscrit et base). Un rappel automatique peut être activé pour chaque connexion disponible sur l'ensemble du système.

Lorsque des rappels automatiques ont été attribués à toutes les connexions, vous entendez la tonalité d'occupation si vous essayez d'en activer d'autres.

Gestion de la liste des numéros bis

En mode veille :

→→ Appuyer sur la touche.

Sélectionner une entrée.

Options Ouvrir le menu.

Vous pouvez sélectionner les fonctions suivantes à l'aide de la touche :

Nº vers répert.
Copier l'entrée dans le répertoire (p. 72).

Renumérot.Auto.
➜ « **Rappel automatique** », p. 68.

Utiliser le Nº
(comme dans le répertoire, p. 74)

Effacer entrée
Supprimer l'entrée sélectionnée.
(comme dans le répertoire, p. 74)

Effacer liste
Effacer la liste complète.
(comme dans le répertoire, p. 74)

Liste des SMS reçus

Tous les SMS reçus sont enregistrés dans la liste de réception (➜ p. 87).

Journal du répondeur

Le **journal du répondeur** vous permet d'écouter les messages sur le répondeur (➜ p. 103).

Listes des appels

Condition : présentation du numéro (CLIP, p. 54)

Votre base enregistre différents types d'appels :

- les appels reçus (par l'utilisateur ou le répondeur)
- les appels sortants
- les appels manqués

Vous pouvez afficher chaque type d'appel ou une vue d'ensemble de tous les appels. Les listes des appels manqués et reçus affichent les 30 dernières entrées de chaque catégorie. La liste des appels sortants peut contenir jusqu'à 60 entrées.

Les listes des appels s'ouvrent lorsque vous appuyez sur la partie supérieure de la touche de navigation à l'état de veille ou via le menu :

➜ ➜ **Tous appels / Appels sortants / Appels acceptés / Appels manqués**

Remarque

Des informations sur les numéros de téléphone inconnus vous sont fournies gratuitement par une recherche inversée sur le répertoire en ligne (➜ p. 78).

Entrée de journal

Les nouveaux messages apparaissent en haut.

Exemple d'entrée de journal :

- Type de liste (dans la partie supérieure)
- Etat de l'entrée (uniquement dans la liste des appels manqués)

  En gras : nouvelle entrée
- Numéro ou nom de l'appelant
- Nom du MSN/de la connexion, auquel/à laquelle était destiné l'appel reçu/manqué (**pour** connexion de réception) ou sur lequel/laquelle a été composé l'appel sortant (**via** connexion d'émission). Si vous l'avez entré, le nom de la connexion est affiché. Sinon, c'est le nom standard qui s'affiche.
- Date et heure de l'appel (en fonction du réglage)
- Type d'entrée :
  - appels reçus ( )
  - appels manqués ( )
  - appels sortants ( )
  - appels enregistrés par le répondeur ( )

Remarque

La liste des appels manqués n'enregistre qu'une seule fois le numéro d'un même appelant (dernier appel). Le nombre d'appels de ce numéro est indiqué entre parenthèses sous l'entrée.

Pour tous les appels manqués pour lesquels le numéro d'appel a été masqué, **une** entrée **App. masq.** est générée.

De même, **une** entrée **Indisponible** est créée pour tous les appels pour lesquels aucun numéro d'appel n'a été transmis.

Décrocher le combiné ou appuyer sur la touche haut-parleur pour rappeler l'appelant sélectionné.

Appuyer sur la touche écran **Afficher** pour afficher des informations supplémentaires, comme le numéro attribué à un nom. Lorsque le service CNIP est activé, l'écran indique le nom et la localité de ce numéro enregistrés auprès de votre opérateur réseau. Si le nom et le lieu ne s'affichent pas, l'appelant n'a pas demandé la présentation du numéro ou la présentation du numéro a été désactivée.

Appuyer sur la touche écran **Options** pour sélectionner les fonctions suivantes :

N° vers répert.
Récupérer le numéro dans le répertoire.

Effacer entrée
Supprimer l'entrée sélectionnée.

Effacer liste
Supprimer toutes les entrées.

Lorsque vous quittez la liste des appels, toutes les entrées reçoivent le statut « ancienne entrée », c'est-à-dire qu'elles n'apparaîtront plus en gras à la prochaine consultation du journal.

Remarque

Pour chaque abonné interne (base, combiné), seuls les appels reçus/manqués destinés à sa connexion de réception sont affichés.

Affichage de listes avec la touche « Messages »

La touche « Messages » [✉] vous permet d'ouvrir les listes suivantes :

- Journal du répondeur ou messagerie externe, si votre opérateur prend en charge cette fonction et si l'accès rapide est configuré pour la messagerie externe (➔ p. 109).
- Liste de réception des SMS (➔ p. 87)
- Liste des appels manqués
- Liste des rendez-vous manqués

Dès qu'une **nouvelle entrée** est insérée dans l'une des listes, une tonalité d'avertissement retentit. La touche [✉] clignote (s'éteint une fois qu'elle est actionnée). En **mode veille**, une icône s'affiche à l'écran pour signaler le nouveau message.

Icône	Nouveau message...
⌾	... dans un journal du répondeur ou sur la messagerie externe
✆	... dans la liste **Appels manqués**
✉	dans la liste des SMS ou la liste des e-mails
📅	... dans la liste **Rendez-vous manqués**

Le nombre de nouvelles entrées s'affiche à droite, en regard de l'icône correspondante.

Remarque

Si des appels sont enregistrés dans la messagerie externe, selon le réglage de votre combiné, vous recevez un message (voir le mode d'emploi fourni par votre opérateur).

En appuyant sur la touche « Messages » [✉], vous pouvez consulter toutes les listes de messages ainsi que le journal de la messagerie externe.

Les listes comportant de nouveaux messages apparaissent en haut et en gras :

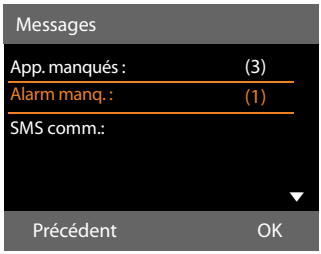

Sélectionner une liste avec la touche [▲▼]. Pour ouvrir, appuyer sur OK.

Utilisation des répertoires

Types de listes disponibles :

- répertoire (local) (→ p. 72)
- répertoire public et annuaire professionnel en ligne (→ p. 77)
- répertoire en ligne personnel
- répertoire réseau

Répertoire local de la base

Dans le répertoire, vous pouvez enregistrer un total de **1000** entrées.

Le répertoire est créé de manière individuelle pour la base. Vous pouvez toutefois envoyer les entrées vers les combinés (p. 74).

Remarque

Pour accéder rapidement aux numéros (numéro abrégé), vous pouvez attribuer des touches de fonction/d'affichage aux numéros du répertoire (p. 128).

Entrées du répertoire

Une entrée de répertoire vous permet d'enregistrer :

- nom et prénom,
- jusqu'à trois numéros d'appel,
- une adresse e-mail,
- une date d'anniversaire avec notification,
- une sonnerie VIP avec l'icône VIP,
- un portrait CLIP.

Vous accédez au répertoire en veille ou pendant une communication externe à l'aide de la touche ▭ (appui bref) ou en veille via le menu

▭ → 🕮 → **Répertoire**

Longueur des entrées

3 numéros :	max. 32 chiffres chacun
Nom, prénom :	max. 16 caractères chacun
Adresse e-mail :	max. 60 caractères

Enregistrement de numéros dans le répertoire – Nouvelle entrée

▭ → **<Nouv. entrée>**

▶ Renseigner les différentes lignes :

Prénom : / Nom :
Entrer le prénom et/ou le nom.
Si vous n'indiquez pas de nom dans les champs, le premier numéro de téléphone est enregistré comme nom et s'affiche comme tel.
Indications sur la saisie de texte et de caractères spéciaux → p. 161.

Téléphone (Maison) : / Téléphone (Bureau) : / Téléphone (Mobile) :
Entrer un numéro dans au moins un des champs.
Lors de la navigation dans le répertoire, une icône précède les entrées pour signaler les numéros qu'elle contient :

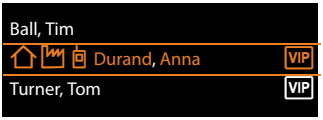

⌂ correspond à **Téléphone (Maison)**,
à **Téléphone (Bureau)**,
à **Téléphone (Mobile)**.

E-Mail :
Entrer l'adresse e-mail.

Anniversaire :
Sélectionner **Act.** ou **Dés.**.
Avec le réglage **Act.** :
saisir **Anniversaire (Date)** et **Anniversaire (Heure)** puis sélectionner le mode de notification : **Anniversaire (Signal)** → p. 77.

Mélodie d'appel (VIP) :
Marquer une entrée du répertoire comme **VIP** (Very Important Person) en lui attribuant une sonnerie particulière. Vous pourrez alors reconnaître les appels VIP à leur sonnerie.
Dans le répertoire, les entrées VIP sont signalées par l'icône VIP.

Condition : présentation du numéro (p. 54).

Photo de l'appelant :
Condition : présentation du numéro de l'appelant (CLIP).

Vous pouvez sélectionner l'une des options suivantes :

- une image qui s'affichera en cas d'appel d'un correspondant (voir **Album média**, p. 134).
- une des couleurs **CLIP Coul.1** à **CLIP Coul.6**, qui sera attribuée à un correspondant comme couleur d'écran pour ses appels.
- **Aucun**, si aucun signalement optique ne doit être utilisé pour le correspondant.

Sauver Appuyer sur la touche écran.

Classement des entrées du répertoire

En règle générale, les entrées du répertoire sont classées par ordre alphabétique des noms de famille. Les espaces et les chiffres sont prioritaires. Si un prénom est entré dans le répertoire sans nom de famille, il est classé par ordre alphabétique avec les noms de famille.

L'ordre de tri est le suivant :

1. Espace
2. Chiffres (0-9)
3. Lettres (alphabétique)
4. Autres symboles (*, #, $, etc.)

Pour qu'une entrée ne soit pas classée par ordre alphabétique, faire précéder le nom d'un espace ou d'un chiffre. Elle s'affiche alors au début du répertoire.

Recherche d'une entrée du répertoire

Ouvrir le répertoire.

Vous avez le choix entre les possibilités suivantes :

- Faire défiler la liste à l'aide de la touche jusqu'à ce que le nom recherché soit sélectionné.
  Appuyer brièvement sur pour passer d'une entrée à une autre.
  Maintenir enfoncé pour naviguer dans le répertoire (faire défiler).
- Saisir les premières lettres du nom (8 au maximum) et, le cas échéant, faire défiler la liste jusqu'à l'entrée à l'aide de la touche. Les lettres entrées s'affichent sur la ligne du bas de l'écran.
  Pour revenir au début de la liste depuis n'importe quel endroit (<**Nouv. entrée**>), appuyer brièvement sur la touche rouge « Fin ».

Le nom de famille est recherché dans le répertoire. En l'absence de nom de famille, la recherche porte sur le prénom.

Numérotation à partir du répertoire principal

→ (Sélectionner une entrée).

Décrocher le combiné.

Ou pendant une communication :

Numérot. Appuyer sur la touche écran.

Si l'entrée ne contient qu'un numéro, celui-ci est composé.

Si elle en contient plusieurs, les icônes des numéros enregistrés s'affichent : / / .

Sélectionner le numéro.

Numérot. Appuyer sur la touche écran.
Le numéro est composé.

Remarque

Lors de la numérotation, vous pouvez associer plusieurs numéros du répertoire (par ex. associer un numéro de présélection à un numéro d'appel, → p. 83).

Gestion des entrées du répertoire

Affichage des entrées

(Sélectionner une entrée) ➜ (Sélectionner une entrée).

Afficher / Appuyer sur la touche écran ou au milieu de la touche de navigation. L'entrée s'affiche.

Le cas échéant, naviguer dans l'entrée.

Utilisation des autres fonctions

Condition : le répertoire a été ouvert pendant que la base était en veille.

Options Appuyer sur la touche écran.

Vous pouvez sélectionner les fonctions suivantes à l'aide de la touche :

Utiliser le N°
Sélectionner le cas échéant un numéro affiché et appuyer sur la touche écran Numérot.. Modifier ou compléter le numéro enregistré, puis le composer avec **ou** l'enregistrer comme nouvelle entrée ; pour ce faire, appuyer sur la touche écran après l'affichage du numéro.

Effacer entrée
Supprimer l'entrée sélectionnée.

Copier entrée

- **vers combiné INT** : envoyer une entrée à un autre combiné (p. 74).
- **vCard via SMS** : envoyer une entrée au format vCard via un SMS.
- **vCard via Bluetooth** : envoyer une entrée au format vCard via Bluetooth.
- **->Répertoire réseau** : envoyer une entrée au répertoire réseau (p. 82).

Modification d'une entrée

(Sélectionner une entrée) ➜ (Sélectionner une entrée).

Afficher Modifier
Appuyer successivement sur les touches écran.

▶ Apporter les modifications et les enregistrer.

Utilisation des autres fonctions

Lorsque la base est en veille :

(Sélectionner une entrée) ➜ (Sélectionner une entrée) ➜ Options (Ouvrir le menu)

Vous pouvez sélectionner les fonctions suivantes à l'aide de la touche :

Utiliser le N°
(voir ci-dessus/p. 74)

Modifier entrée
Modifier l'entrée sélectionnée.

Effacer entrée
Supprimer l'entrée sélectionnée.

Copier entrée
(voir ci-dessus/p. 74)

Effacer liste
Supprimer toutes les entrées du répertoire.

Envoyer liste
vers combiné INT : envoyer la liste complète à un autre combiné (p. 74).
vCard via Bluetooth : envoyer la liste complète au format vCard via Bluetooth.

Mémoire dispo.
Afficher le nombre d'entrées encore disponibles dans le répertoire.

Echange du répertoire/des entrées avec les combinés

Vous pouvez envoyer des entrées du répertoire local ou l'intégralité de ce dernier vers les combinés et recevoir des entrées depuis les combinés.

A noter :

- Les entrées avec des numéros identiques ne sont pas remplacées sur le combiné destinataire.
- Le transfert est interrompu lorsque la base sonne ou que la mémoire du combiné destinataire est pleine.
- Les notifications d'anniversaire, les images et les mélodies saisies ne sont pas transférées.

Conditions :

- Le combiné récepteur est inscrit sur la base.
- Le combiné peut envoyer et recevoir des entrées du répertoire.

Envoi d'un répertoire/d'entrées du répertoire vers un combiné

▭ ➜ ▭ (Sélectionner une entrée)
➜ Options§ (Ouvrir le menu)
➜ **Copier entrée** / **Envoyer liste**
➜ **vers combiné INT**

▭ Sélectionner le numéro interne du combiné destinataire et appuyer sur la touche OK.

Le transfert commence.

Vous pouvez transférer plusieurs entrées l'une à la suite de l'autre : répondre à la question **Entrée copiée Copier autres entrées?** par Oui, sélectionner l'entrée et appuyer sur Copier ou sur la partie centrale de la touche de navigation ▣.

La réussite de l'opération de transfert est signalée par un message et par la tonalité de validation.

Remarque

Le transfert n'est pas interrompu lors d'un appel entrant.

Réception d'entrées/du répertoire d'un combiné

Condition : la base est en veille.

▸ Lancer le transfert des entrées du combiné selon les indications du mode d'emploi du combiné.

Lorsque le transfert réussit, l'écran indique le nombre d'entrées reçues (au fur et à mesure).

Transfert du répertoire/des entrées au format vCard via Bluetooth

En mode Bluetooth (➜ p. 120), vous pouvez transférer les entrées du répertoire au format vCard, par exemple pour échanger des entrées avec votre téléphone portable ou votre PC.

▭ ➜ ▭ (Sélectionner une entrée)
➜ Options (ouvrir le menu)
➜ **Copier entrée** / **Envoyer liste**
➜ **vCard via Bluetooth**

La liste des « Appareils reconnus » (➜ p. 122) s'affiche et le Bluetooth est activé le cas échéant.

▭ Sélectionner l'appareil et appuyer sur OK.

ou :

<Recherche>
Sélectionner et appuyer sur OK, pour rechercher des appareils Bluetooth.

▭ Sélectionner l'appareil et appuyer sur OK.

Le cas échéant, saisir le code PIN de l'appareil Bluetooth (p. 120) et appuyer sur OK.

Le transfert est lancé.

Après le transfert d'une entrée, vous pouvez en sélectionner une autre dans le répertoire et la transférer vers l'appareil Bluetooth à l'aide de Copier.

Remarque

Les appels entrants sont ignorés pendant le transfert de vCards.

Réception d'une vCard via Bluetooth

Si un appareil de la liste « Appareils reconnus » (→ p. 122) envoie une vCard à votre base, cette opération est automatique. Vous en êtes informé sur l'écran.

Si l'appareil émetteur n'est pas répertorié dans la liste, vous êtes invité à saisir à l'écran le code PIN correspondant :

Saisir le cas échéant le code PIN de l'appareil Bluetooth **émetteur** et appuyer sur OK.

Le transfert de la vCard est lancé.

Pour enregistrer l'appareil dans la liste des appareils Bluetooth connus, appuyer sur la touche écran Oui après le transfert. Appuyer sur Non pour que la base revienne en mode veille.

Copie du numéro affiché dans le répertoire

Vous pouvez copier des numéros dans le répertoire :

- depuis une liste, par ex. la liste des appels/du répondeur, la liste de réception de SMS ou la liste des numéros bis
- depuis le texte d'un SMS
- depuis un répertoire public en ligne ou un annuaire professionnel
- depuis un répertoire en ligne privé
- lors de la composition d'un numéro

Un numéro s'affiche :

Options → **Nº vers répert.**

ou :

→📖 Appuyer sur la touche écran.

Le répertoire s'ouvre. Vous pouvez créer une nouvelle entrée ou en compléter une existante.

Sélectionner **<Nouv. entrée>** ou l'entrée du répertoire et appuyer sur OK.

Sélectionner le type de numéro d'appel 🏠 / 🏢 / 📱 et appuyer sur OK. Le numéro est copié dans le champ correspondant.

Si le champ Numéro est déjà occupé, le message **Remplacer le numéro existant?** s'affiche.

Oui Appuyer sur la touche écran pour reprendre le numéro. Si vous choisissez Non, vous êtes invité à sélectionner un autre type de numéro d'appel.

▶ Compléter l'entrée le cas échéant (→ p. 72).

Remarque

Pour une nouvelle entrée :

- Si vous disposez du service CNIP, les 16 premiers caractères du nom transféré sont copiés dans la ligne **Nom**.
- En cas de copie d'un numéro depuis un répertoire en ligne, le nom ou le surnom (le cas échéant) est également copié dans le champ **Nom**.
- Pendant la copie du numéro à partir du journal du répondeur, l'écoute des messages est interrompue.

Récupération d'un numéro ou d'une adresse e-mail dans le répertoire

Vous pouvez, dans certaines situations, ouvrir le répertoire, par ex. pour copier un numéro ou une adresse e-mail. Il n'est pas nécessaire que la base soit en mode veille.

▶ Ouvrir le répertoire à l'aide de la touche 📖 ou 📖 en fonction de la commande en cours.

Sélectionner une entrée (→ p. 73).

Enregistrement d'une date anniversaire pour une entrée du répertoire

Pour chaque entrée du répertoire, vous pouvez enregistrer une date anniversaire et spécifier l'heure à laquelle vous souhaitez que cette date vous soit rappelée (configuration usine : **Anniversaire : Dés.**).

Les dates d'anniversaire sont automatiquement enregistrées dans le calendrier (p. 112).

(Sélectionner une entrée).

Afficher Modifier
: Appuyer successivement sur les touches écran.

: Passer à la ligne **Anniversaire :**.

: Sélectionner **Act.**. Les champs suivants s'affichent.

▶ Renseigner les différentes lignes :

Anniversaire (Date)
Entrer le jour /le mois /l'année (8 chiffres).

Anniversaire (Heure)
Saisir l'heure /les minutes pour le rappel (4 chiffres).

Anniversaire (Signal)
Sélectionner le type de notification.

Sauver
: Appuyer sur la touche écran.

Remarque

La saisie d'une heure est nécessaire pour le rappel. Si vous avez choisi la signalisation optique, l'indication de l'heure n'est pas nécessaire.

Désactivation d'une date anniversaire

(Sélectionner une entrée).

Afficher Modifier
: Appuyer successivement sur les touches écran.

: Passer à la ligne **Anniversaire:**.

: Sélectionner **Dés.**

Sauver
: Appuyer sur la touche écran.

Rappel de date anniversaire

En mode veille, le rappel est indiqué à l'écran du combiné (➜ p. 4) et signalé par la sonnerie sélectionnée.

Vous pouvez :

SMS
: Rédiger un SMS.

Arrêt
: Appuyer sur la touche écran pour confirmer le rappel et y mettre fin.

Lorsque vous êtes en communication, un rappel est signalé **une fois** sur le combiné à l'aide d'une tonalité d'avertissement.

Les anniversaires non confirmés, signalés lors d'une conversation, sont entrés dans la liste **Rendez-vous manqués** (p. 114).

Utilisation de répertoires en ligne

Selon votre opérateur, vous pouvez consulter des répertoires publics en ligne (répertoire et annuaire professionnel en ligne, par ex. les Pages jaunes).

Pour définir le répertoire en ligne que vous souhaitez consulter sur Internet, utiliser le configurateur Web.

Déni de responsabilité

Gigaset Communications GmbH fournit ce service sans garantie ni responsabilité quant à sa disponibilité. Ce service peut être souscrit à tout moment.

Ouverture d'un répertoire/ annuaire professionnel en ligne

Condition : la base est en veille

Maintenir **enfoncé**.

ou :

→ **Contacts** → **Répertoire réseau**

La liste des répertoires en ligne s'ouvre. Les noms spécifiques à l'opérateur sont affichés.

Sélectionner le répertoire ou annuaire professionnel en ligne dans la liste et appuyer sur OK.

La connexion au répertoire ou à l'annuaire professionnel en ligne s'établit.

Si un seul répertoire en ligne est disponible, la connexion avec celui-ci est établie immédiatement lorsque vous **maintenez enfoncée** la partie inférieure de la touche de navigation.

Remarque

Vous pouvez également procéder comme suit pour établir une connexion au répertoire en ligne :

- En veille, composer le numéro **1#91** et décrocher le combiné.
- Pour établir une connexion à l'annuaire professionnel, composer le **2#91**.

Les appels passés vers le répertoire en ligne sont toujours gratuits.

Recherche d'une entrée

Condition : vous avez ouvert le répertoire/ l'annuaire professionnel en ligne.

- Renseigner les différentes lignes :

Nom : (répertoire en ligne) ou
Catégorie/Nom : (annuaire professionnel)
Saisir tout ou partie d'un nom ou d'un secteur d'activité (30 caractères max.).

Ville : Saisir le nom de la ville de résidence du correspondant recherché (30 caractères max.). Si vous avez déjà effectué des recherches, les derniers noms de ville saisis s'affichent (5 max.).
Vous pouvez saisir un nouveau nom ou sélectionner un nom de ville affiché à l'aide de et confirmer avec OK.

ou :

Numéro : Saisir le numéro (30 caractères max.).

- Appuyer sur la touche écran Rech. ou pour lancer la recherche.

Vous devez renseigner soit les champs **Nom** ou **Catégorie/Nom : et Ville**, soit le champ **Numéro**. Vous ne pouvez effectuer de recherche sur un numéro que si cette fonctionnalité est prise en charge par le répertoire en ligne choisi. Pour en savoir plus sur la saisie de texte, → p. 161.

Si plusieurs villes correspondent au nom saisi, elles sont répertoriées dans une liste :

[◉] Sélectionner une ville.
Si le nom de la ville dépasse une ligne, il est abrégé. Appuyer sur Afficher pour afficher le nom complet.
Si les résultats de recherche sur la ville ne sont pas concluants, appuyer sur Modifier pour modifier les critères de recherche.
Les informations saisies dans les champs **Catégorie/Nom** et **Ville** sont reprises et peuvent être modifiées.

Rech. Appuyer sur cette touche écran pour poursuivre la recherche.

Si aucun abonné ne correspond aux critères de recherche, un message correspondant s'affiche. Vous avez le choix entre les possibilités suivantes :

- Appuyer sur la touche écran Nouveau pour lancer une nouvelle recherche.

ou

- Appuyer sur la touche écran Modifier pour modifier les critères de recherche. Le nom saisi et la ville sont repris et peuvent être modifiés.

Si la liste des résultats est trop importante, aucun résultat ne s'affiche. Un message correspondant s'affiche.

- Appuyer sur la touche écran Détails pour lancer une recherche détaillée (➜ p. 80).

ou

- Selon l'opérateur : si le nombre de résultats est visible à l'écran, vous pouvez en afficher la liste. Appuyer sur la touche écran Afficher.

Résultat de la recherche (liste des résultats)

Les résultats de la recherche s'affichent sous forme de liste. Exemple :

1. 2/50 : numéro en cours/nombre de résultats (si ce nombre est > 99, seul le numéro en cours est affiché).
2. Quatre lignes contenant le nom, le secteur d'activité, le numéro de téléphone et l'adresse du correspondant (abrégés si besoin). Si aucun numéro de téléphone fixe n'est disponible, le numéro de téléphone mobile (selon le cas) s'affiche.

Vous avez le choix entre les possibilités suivantes :

- Parcourir la liste des résultats à l'aide de [◉].
- Appuyer sur la touche écran Afficher. Toutes les informations de l'entrée (nom, secteur d'activité, le cas échéant, adresse, numéro de téléphone) sont affichées en entier. Vous pouvez parcourir les informations de l'entrée à l'aide de [◉].

La touche Options offre également les possibilités suivantes :

Préciser recherche
Affiner les critères de recherche pour limiter le nombre de résultats (➜ p. 80).

Nouvelle recherche
Lancer une nouvelle recherche.

Nº vers répert.
Copier le numéro dans le répertoire local. Si l'entrée est assortie de plusieurs numéros, ceux-ci sont affichés dans une liste. Une nouvelle entrée est créée pour le numéro sélectionné. Le nom de famille est copié dans le champ **Nom** du répertoire local (➜ p. 76).

Nº vers rép. rés. priv
Récupérer l'entrée sélectionnée dans le répertoire privé en ligne. Le répertoire privé et le répertoire en ligne doivent être mis à disposition par le même fournisseur.

En fonction du fournisseur, il est possible d'ajouter un surnom à l'entrée dans le répertoire privé.

Appel d'un correspondant

Condition : une liste de résultats est affichée.

▶ Sélectionner une entrée et décrocher le combiné.

Si l'entrée ne contient qu'un numéro, il est composé.

Si l'entrée contient plusieurs numéros, ils sont affichés dans une liste.

▶ Sélectionner un numéro à l'aide de [Navigation] et appuyer sur la touche écran Numérot..

Lancement d'une recherche détaillée

Grâce à la recherche détaillée, vous pouvez limiter le nombre de résultats d'une recherche précédente en lui ajoutant des critères (prénom et/ou rue).

Condition : un résultat de recherche est affiché (liste de résultats contenant plusieurs entrées ou message indiquant un trop grand nombre de résultats).

Détails Appuyer sur la touche écran.

ou

Options ➜ **Préciser recherche**
Sélectionner l'entrée et appuyer sur la touche OK.

Les critères de la recherche précédente sont repris dans les champs correspondants.

Nom : (répertoire en ligne) ou
Catégorie/Nom : (annuaire professionnel)
Le cas échéant, modifier le nom/secteur d'activité ou saisir des parties de noms plus grandes.

Ville : Le nom de la ville de la recherche précédente s'affiche (non modifiable).

Rue : Le cas échéant, saisir un nom de rue (30 caractères max.).

Prénom : (uniquement dans le répertoire en ligne)
Le cas échéant, saisir le prénom (30 caractères max.).

Rech. Lancer la recherche détaillée.

Utilisation du répertoire privé en ligne

Certains opérateurs permettent de créer et gérer un répertoire personnalisé accessible sur Internet.

L'avantage du répertoire en ligne tient au fait qu'il est accessible depuis n'importe quel téléphone ou PC, par ex. depuis votre téléphone VoIP au bureau ou depuis votre ordinateur à l'hôtel.

Vous pouvez utiliser ce répertoire privé en ligne sur votre base.

Conditions :

- Créer un répertoire personnalisé en ligne à l'aide du navigateur Web du PC.
- Le cas échéant, créer et gérer des entrées dans le répertoire en ligne à l'aide du navigateur Web du PC.
- Activer le répertoire en ligne sur votre base avec le configurateur Web. Il est notamment nécessaire d'enregistrer sur la base le nom d'utilisateur et le mot de passe permettant d'accéder au répertoire privé en ligne.

Il est possible d'utiliser le répertoire sur tout combiné inscrit.

Ouverture du répertoire en ligne

Condition : la base est en veille

▭ Maintenir **enfoncé**.

ou :

▭ ➜ 🕮 **Contacts** ➜ **Répertoire réseau**

La liste des répertoires (en ligne) s'ouvre. Pour le répertoire privé en ligne, le nom spécifique au fournisseur s'affiche.

▭ Sélectionner le répertoire privé en ligne dans la liste et appuyer sur OK.

Votre répertoire en ligne privé s'ouvre.

Remarque

Si le répertoire privé en ligne est le seul répertoire en ligne disponible :

- Appuyer **brièvement** sur ▭. Le répertoire privé en ligne est ouvert.
- Maintenir ▭ **enfoncé**. Le répertoire local de la base est ouvert.

Les entrées du répertoire en ligne sont classées par ordre alphabétique, en fonction du premier champ non vide de l'entrée. Il s'agit en général du nom ou du surnom.

Sélection, consultation et gestion d'une entrée du répertoire en ligne

Condition :
Le répertoire en ligne est ouvert (voir ci-dessus).

- Naviguer à l'aide de ▭ jusqu'à l'entrée recherchée.

  ou :

  Saisir les premières lettres du nom, puis naviguer jusqu'à l'entrée à l'aide de ▭.
- Appuyer sur la touche écran Afficher.

La vue détaillée de l'entrée complète s'affiche. La touche de navigation ▭ permet de consulter l'entrée.

Si disponibles, les données suivantes sont affichées (leur ordre dépend de l'opérateur) :

surnom, nom, prénom, numéro de téléphone, numéro de portable, numéro de VoIP, rue, numéro de domicile, code postal, ville, nom de la société, secteur, anniversaire, e-mail.

Utilisation des autres fonctions

Options Appuyer sur la touche écran.

Vous pouvez sélectionner les fonctions suivantes à l'aide de la touche ▭ :

Modif. pseudo
Vous pouvez modifier ou supprimer le surnom d'une entrée. Enregistrer la modification à l'aide de Sauver.

N° vers répert.
Copier le numéro dans le répertoire local (➜ p. 76).

Remarque

Vous pouvez copier des numéros depuis un répertoire public dans votre répertoire privé en ligne (➜ p. 80).

Appel d'une entrée du répertoire en ligne

Condition : le répertoire en ligne est ouvert.

▭ Sélectionner une entrée (le cas échéant, ouvrir l'affichage détaillé).

✆ Décrocher le combiné.

Si l'entrée contient un seul numéro d'appel, ce dernier est composé.

Si l'entrée contient plusieurs numéros d'appel (par ex. un numéro de portable et un numéro de téléphone fixe), il est possible de sélectionner l'un d'entre eux.

▭ Sélectionner le numéro à composer.

OK Appuyer sur la touche écran.

Le numéro sélectionné est composé.

Transfert du répertoire local dans le répertoire privé en ligne

Vous pouvez enregistrer les entrées du répertoire local au format vCard dans un fichier vcf à l'aide du configurateur Web (➔ mode d'emploi du configurateur Web sur le CD fourni).

Certains fournisseurs prennent en charge sur leurs pages Internet des fonctions qui permettent de copier ces fichiers dans le répertoire en ligne.

Répertoire réseau

Le répertoire réseau (NAB) est un répertoire stocké chez votre opérateur. Vous pouvez y enregistrer les numéros importants. Ce répertoire présente l'avantage de pouvoir appeler des entrées depuis n'importe quel téléphone.

Remarque

Vous pouvez enregistrer des entrées en envoyant l'entrée du répertoire vers votre répertoire réseau **(p. 74)**.

Accès au répertoire réseau

Maintenir **enfoncé**.

Le mode « Mains-Libres » est automatiquement activé et le numéro du répertoire réseau est immédiatement composé.

Modification de l'accès au répertoire réseau

➔ **Réglages** ➔ **Téléphonie** ➔ **Répertoire réseau**

Sélectionner l'accès à modifier.

Modifier le numéro affiché (16 caractères maximum).

Sauver — Appuyer sur la touche écran.

Pour obtenir plus d'informations sur le répertoire réseau, consultez le site Internet : www.agence.francetelecom.com.

Maîtrise des coûts de télécommunication

Optez pour un opérateur proposant des tarifs particulièrement avantageux (Call-by-Call) ou faites afficher les coûts de communication sur le combiné à la fin de l'appel (uniquement RNIS).

Utilisez de préférence Internet (VoIP) pour une meilleure maîtrise de vos coûts de télécommunication.

Définition de règles de numérotation

Pour les appels sur le réseau téléphonique fixe et mobile, vous pouvez également utiliser les fonctions de contrôle des coûts de votre téléphone. En plus de votre connexion à la ligne fixe/au réseau RNIS, ouvrez des comptes auprès d'opérateurs VoIP qui proposent des tarifs plus avantageux de communication sur d'autres réseaux. Dans la configuration du téléphone, par ex. pour certains préfixes d'un réseau local, national ou mobile, sélectionnez la connexion (Account) la plus avantageuse qui doit être utilisée lors de la numérotation (→ Configurateur Web, **Règles de numérotation**).
Ou bien définissez directement lors de la numérotation la connexion d'émission à utiliser (numéroter par sélection de la connexion, → p. 50).

Association d'un numéro à un numéro de présélection

Pour les appels effectués via votre connexion au réseau RNIS ou à la ligne fixe, vous pouvez utiliser un préfixe de présélection. Le numéro de présélection vous permet de sélectionner le réseau d'un opérateur meilleur marché pour un appel.

Vous pouvez enregistrer les numéros de présélection des différents opérateurs dans le répertoire local (p. 72).

Pour associer un numéro à un numéro de présélection lorsque la base est en veille :

Appuyer **brièvement** pour ouvrir le répertoire local.

Sélectionner une entrée (numéro de présélection).

Options
Appuyer sur la touche écran.

Utiliser le N°
Sélectionner et appuyer sur OK.

Le numéro de présélection s'affiche à l'écran.

Saisir le numéro d'appel et décrocher le combiné.

ou :

Appuyer **brièvement** une nouvelle fois pour récupérer le numéro d'appel depuis le répertoire local.

Sélectionner une entrée (→ p. 73).

Si plusieurs numéros d'appel sont enregistrés dans cette entrée :
sélectionner un numéro d'appel et appuyer sur OK.

Décrocher le combiné. Les deux numéros sont composés.

Affichage de la durée / du coût de la communication

Pour toutes les communications externes, la **durée** s'affiche à l'écran :

- pendant la communication,
- jusqu'à 3 secondes après la fin de l'appel.

Remarque

La durée réelle de la communication peut varier de quelques secondes par rapport à la valeur affichée.

Lors d'appels via la connexion RNIS :

En cas d'appels externes sortants, l'affichage de la **durée de la communication** est remplacé par celui du **coût de la communication** ou du nombre d'**unités de communication**, si vous avez demandé à votre opérateur d'indiquer les coûts.

SMS (messages texte)

Votre base vous permet d'envoyer et recevoir des messages SMS aussi bien par la ligne fixe/le réseau RNIS que par Internet.

Vous devez indiquer explicitement la ligne utilisée pour l'envoi des messages SMS. Vous pouvez recevoir des messages SMS (SMS en abrégé) sur toutes les connexions de votre base.

Votre base est configurée en usine pour vous permettre d'envoyer des SMS dès qu'il est raccordé à la ligne fixe/au réseau RNIS. Si vous ne modifiez pas ces paramètres, les SMS sont envoyés via la ligne fixe/le réseau RNIS.

Conditions :

- La présentation du numéro est activée pour les connexions VoIP ou connexions à la ligne fixe/au réseau RNIS avec lesquelles vous souhaitez envoyer/recevoir des SMS. La présentation du numéro ne peut pas être désactivée, ➜ p. 59.
- Votre opérateur propose le service SMS (vous obtiendrez des informations sur ce service auprès de votre opérateur).
- Pour pouvoir recevoir des SMS, vous devez être enregistré auprès de votre fournisseur de services SMS. Cela se déroule automatiquement lorsque vous envoyez votre premier SMS par son centre de services.

A noter :

Si vous souhaitez recevoir des SMS via plusieurs MSN, vous devez vous inscrire séparément pour chaque MSN auprès de votre opérateur.

Rédaction/envoi d'un SMS

Rédaction d'un SMS

➜ **Messagerie** ➜ **SMS**

Créer texte Sélectionner et appuyer sur OK.

Rédiger un SMS.

Remarques

- Pour en savoir plus sur la saisie de texte et de caractères spéciaux, se reporter à p. 161.
- Un SMS peut avoir une longueur maximale de 612 caractères. Lorsque le SMS dépasse 160 caractères, il est envoyé sous forme de **séquence** (quatre SMS de 153 caractères maximum chacun). Le nombre de caractères dont vous disposez s'affiche dans la partie supérieure droite de l'écran, ainsi que, entre parenthèses, le numéro de séquence SMS dans laquelle vous écrivez. Exemple **447 (2)**.
- Attention, le séquençage de SMS implique en général des coûts supplémentaires.

Envoi d'un SMS

Options	Appuyer sur la touche écran.
Envoi	Sélectionner et appuyer sur OK.
SMS	Sélectionner puis appuyer sur OK.
/	Sélectionner le numéro avec le préfixe (même pour les communications locales) dans le répertoire ou le saisir directement. Pour un SMS adressé à une boîte SMS : ajouter l'ID de la boîte à la **fin** du numéro.
Envoi	Appuyer sur la touche écran. Le SMS est envoyé.

Remarques

- Si vous êtes interrompu par un appel externe pendant la rédaction du SMS, le texte est automatiquement enregistré dans la liste des brouillons.
- L'opération est annulée si la mémoire est pleine ou si la fonction SMS est affectée à un combiné. Un message correspondant s'affiche à l'écran. Effacer les SMS inutiles ou envoyer le SMS ultérieurement.

Liste des brouillons

Vous pouvez sauvegarder un SMS dans la liste des brouillons, le modifier et l'envoyer ultérieurement.

Enregistrer le SMS comme brouillon

▶ Vous rédigez un SMS (➔ p. 85).

Options — Appuyer sur la touche écran.

Enregistrer — Sélectionner puis appuyer sur OK.

Après l'enregistrement, l'éditeur de SMS s'ouvre à nouveau avec votre SMS. Vous pouvez continuer d'écrire le texte ou bien l'enregistrer à nouveau. Le SMS précédemment enregistré est écrasé.

Ouverture de la liste des brouillons

➔ **Messagerie** ➔ **SMS** ➔ **Brouillons**

La première entrée de la liste est affichée, par ex. :

Si l'entrée a été enregistrée avec le numéro d'appel, par ex. en enregistrant un SMS à partir de la liste de réception, le numéro s'affiche sur la première ligne.

Lecture ou suppression d'un SMS

▶ Ouvrir la liste des brouillons, puis :

Sélectionner le SMS.

Lire — Appuyer sur la touche écran. Le texte s'affiche. Faire défiler avec .

Ou supprimer le SMS en appuyant sur Options ➔ **Effacer entrée** ➔ OK.

Rédaction/modification d'un SMS

▶ Vous lisez un SMS de la liste des brouillons.

Options — Ouvrir le menu.

Vous pouvez sélectionner l'une des options suivantes :

Envoyer
Envoyer un SMS enregistré (➔ p. 85).

Editer texte
Modifier le texte du SMS sauvegardé, puis l'envoyer (➔ p. 85).

Police caract.
Représenter le texte dans le jeu de caractères choisi.

Suppression de la liste des brouillons

▶ Ouvrir la liste des brouillons, puis :

Options — Ouvrir le menu.

Effacer liste — Sélectionner, appuyer sur OK et valider avec Oui. La liste est effacée.

Envoi d'un SMS à une adresse E-Mail

Si votre opérateur prend en charge l'envoi de **SMS sous forme d'e-mails**, vous pouvez également envoyer votre SMS à des adresses e-mail.

L'adresse e-mail doit figurer au début du texte. Vous devez envoyer le SMS au service e-mail de votre centre d'envoi SMS.

➔ **Messagerie** ➔ **SMS** ➔ **Créer texte**

/ — Copier l'adresse e-mail dans le répertoire ou la saisir directement. La faire suivre d'un espace ou de deux-points (selon l'opérateur).

Entrer le texte du SMS.

Options — Appuyer sur la touche écran.

Envoi — Sélectionner puis appuyer sur OK.

E-mail Sélectionner puis appuyer sur OK. Si le numéro du service e-mail n'est pas enregistré (➔ p. 90), le saisir.

Envoi Appuyer sur la touche écran.

Envoi de SMS comme fax

Vous pouvez également envoyer un SMS à un télécopieur.

Condition : votre opérateur prend en charge cette fonctionnalité.

▶ Vous rédigez un SMS (➔ p. 85).

Options Appuyer sur la touche écran.

Envoi Sélectionner et appuyer sur OK.

Fax Sélectionner puis appuyer sur OK.

/ Sélectionner le numéro dans le répertoire ou le saisir directement. Entrer le numéro avec le préfixe (même pour les communications locales).

Envoi Appuyer sur la touche écran.

Réception de SMS

Tous les SMS entrants sont enregistrés dans la liste de réception. Les séquences de SMS sont indiquées comme **un** SMS. Si la séquence est trop longue ou si elle est transférée de manière incomplète, elle est divisée en plusieurs SMS individuels. Les SMS qui ont été lus restent dans la liste, vous devez donc **régulièrement effacer des SMS de la liste**.

Si la mémoire des SMS est saturée, un message correspondant s'affiche.

▶ Effacer les SMS superflus (➔ p. 88).

Remarque

Ligne fixe analogique :

Chaque SMS entrant est signalé par une sonnerie unique (identique à celle des appels externes). Si vous prenez cet « appel », le SMS est perdu. Pour éviter la sonnerie, l'appareil est réglé par défaut de façon à supprimer la première sonnerie de tous les appels externes (➔ p. 91).

Liste de réception

La liste de réception contient :

- Tous les SMS reçus quel que soit le MSN envoyé. Les SMS reçus sont affichés sur tous les combinés et sur la base.
- Les SMS qui n'ont pas pu être envoyés à cause d'une erreur.

Les nouveaux SMS sont signalés par l'icône à l'écran, le clignotement de la touche « Messages » et une tonalité d'avertissement.

Ouverture de la liste de réception à l'aide de la touche

Appuyer sur la touche.

La liste de réception est affichée avec le nombre d'entrées (exemple) :

en gras : nouvelles entrées
non gras : entrées lues

▶ Ouvrir la liste avec OK.

Chaque entrée de la liste contient :

- le numéro ou le nom de l'expéditeur,
- la connexion de réception à laquelle est adressé le SMS,
- la date de réception.

Exemple :

Ouverture de la liste de réception à partir du menu SMS

→ Messagerie → SMS → Réception

Suppression de la liste de réception

Tous les SMS de la liste, **nouveaux et anciens**, sont effacés.

▶ Ouvrir la liste de réception.

Options — Ouvrir le menu.

Effacer liste
Sélectionner, appuyer sur OK et valider avec Oui. La liste est effacée.

Lecture ou suppression d'un SMS

▶ Ouvrir la liste de réception, puis :

Sélectionner le SMS.

Lire — Appuyer sur la touche écran. Le texte s'affiche. Faire défiler avec .

Ou supprimer le SMS en appuyant sur Options → **Effacer entrée** → OK.

Une fois que vous avez lu un nouveau SMS, il reçoit le statut « ancien SMS » (il n'apparaîtra plus en gras).

Modification du jeu de caractères

Si aucun texte n'apparaît ou si les caractères sont cachés, le SMS a peut-être été écrit avec un autre jeu de caractères (cyrillique, grec, etc.).

▶ Lecture des SMS

Options — Appuyer sur la touche écran.

Police caract.
Sélectionner et appuyer sur OK.

Sélectionner le jeu de caractères, puis appuyer sur la touche écran Sélect. (◉ = activé).

Le texte est affiché dans le jeu de caractères choisi. Ce réglage n'est applicable qu'au SMS actuel.

Répondre à un SMS ou le transférer

▶ Lecture des SMS

Options — Appuyer sur la touche écran.

Vous avez le choix entre les possibilités suivantes :

Répondre
Rédiger et envoyer un nouveau SMS au numéro de l'expéditeur (p. 85).

Editer texte
Modifier le texte du SMS et le renvoyer à l'expéditeur (p. 85).

Renvoyer texte
Transférer le SMS à un autre numéro (p. 85).

Copie du numéro dans le répertoire

Copie du numéro de l'expéditeur

▶ Ouvrir la liste de réception et sélectionner le SMS (→ p. 87).

Options → **Nº vers répert.**

▶ Compléter l'entrée (→ p. 72).

Remarque
Une indication de boîte aux lettres est enregistrée dans le répertoire.

Copie/sélection des numéros depuis le texte du SMS

▶ Lire le SMS et le faire défiler jusqu'à la position du numéro de téléphone.

Les chiffres sont marqués.

→ — Appuyer sur la touche écran.

Compléter l'entrée (→ p. 72).

ou :

Décrocher le combiné pour composer le numéro.

Pour que le numéro puisse également être utilisé pour l'envoi de SMS :

▶ Enregistrer le numéro dans le répertoire avec le préfixe national.

Si un SMS contient plusieurs numéros, faites défiler le SMS jusqu'à ce que le premier numéro disparaisse de l'écran pour sélectionner le numéro suivant.

Remarques

- Le caractère + n'est pas repris pour les préfixes internationaux.
  - ▶ Dans ce cas, entrer « 00 » au début du numéro.
- Si le répertoire est plein, vous pouvez écraser ou compléter une entrée existante.

SMS avec une vCard

La vCard est une carte de visite électronique. Elle est représentée par l'icône dans le texte du SMS.

Une vCard peut contenir les éléments suivants :

- Nom
- Numéro privé
- Numéro professionnel
- Numéro de téléphone portable
- Anniversaire

Les entrées d'une vCard peuvent être enregistrées successivement dans le répertoire.

Ouverture d'une vCard

▶ Lire le SMS dans lequel se trouve la vCard.

Afficher Appuyer sur la touche écran pour ouvrir la vCard.

Ensuite :

Précédent Appuyer sur la touche écran pour retourner au texte du SMS.

ou :

Sélectionner le numéro.

Sauver Appuyer sur la touche écran.

Si vous enregistrez un numéro, le répertoire principal s'ouvre automatiquement. Le numéro et le nom sont enregistrés. Si la vCard contient une date anniversaire, elle est reprise dans le répertoire principal.

▶ Modifier et enregistrer l'entrée du répertoire, le cas échéant. Le téléphone revient automatiquement dans la vCard.

Notification par SMS

Vous pouvez être informé par SMS des appels manqués ou des nouveaux messages sur le répondeur.

Condition : dans le cas des appels manqués, le numéro de l'appelant (CLI) doit avoir été transmis.

La notification est envoyée à votre téléphone portable ou à un autre appareil prenant en charge les SMS.

Il suffit d'enregistrer le numéro de téléphone auquel la notification doit être envoyée.

Remarque

Votre opérateur facture en règle générale les coûts de notification par SMS.

→ **Messagerie** → **SMS** → **Réglages** → **Notification**

▶ Renseigner les différentes lignes :

A :
Saisir le numéro (avec son préfixe national) auquel envoyer le SMS.

Appels perdus :
Act. doit être sélectionné pour l'envoi d'un SMS de notification.

Message :
Act. doit être sélectionné pour l'envoi d'un SMS de notification.

Sauver Appuyer sur la touche écran.

Attention

Ne **pas** indiquer votre propre numéro pour la notification des appels manqués. Cela pourrait entraîner une boucle sans fin et payante.

Configuration du centre SMS / définition de la ligne d'envoi

Les SMS sont échangés via les centres SMS des opérateurs ou des prestataires de service. Vous devez enregistrer dans votre appareil le centre SMS que vous souhaitez utiliser pour l'envoi et la réception de SMS. Vous pouvez recevoir les SMS émis à partir de **n'importe quel** centre SMS enregistré après vous être inscrit auprès de votre opérateur. Cela se déroule automatiquement lorsque vous envoyez votre premier SMS par le centre de services correspondant.

Vos SMS sont envoyés via le **centre SMS** qui est enregistré comme **centre d'envoi**. Vous pouvez cependant activer n'importe quel autre centre SMS comme centre d'envoi pour l'envoi d'un message courant **(p. 90)**.

Si aucun centre de services SMS n'est enregistré, le menu SMS ne contient que l'entrée **Réglages**. Enregistrer un centre de services SMS **(p. 90)**.

Saisie/modification d'un centre SMS

- Avant de **créer une entrée** ou d'effacer des numéros prédéfinis, renseignez-vous sur les services offerts et sur les particularités de votre opérateur.

→ **Messagerie** → **SMS** → **Réglages** → **Centres SMS**

Sélectionner le centre SMS (par exemple **CentServ. 1**) et appuyer sur **OK**.

- Renseigner les différentes lignes :

Emetteur :
Sélectionner **Oui** si les SMS doivent être envoyés via le centre SMS. Dans le cas des centres SMS 2 à 4, le paramétrage ne s'applique qu'au SMS suivant.

N° du centre SMS :
Entrer le numéro du service SMS.

N° envoi e-mail :
Saisir le numéro du service e-mail.

Envoi via :
Sélectionner la connexion (ligne fixe/MSN RNIS ou connexion VoIP) avec laquelle le SMS doit être envoyé.

Sauver Appuyer sur la touche écran.

Remarque

- Si la connexion d'émission est supprimée des configurations, la ligne fixe ou la 1re connexion RNIS des configurations est utilisée.
- Si vous avez sélectionné une connexion VoIP, et en cas d'échec de l'envoi d'un SMS, ce dernier est enregistré dans la liste de réception avec l'état Erreur. Même si vous avez activé l'option **Liaison de secours auto. via réseau fixe**, (→ Configurateur Web) le téléphone n'envoie pas de SMS via la ligne fixe/le réseau RNIS.

Envoi de SMS par le biais d'un autre centre SMS

- Sélectionner le **CentServ. 2**, **3** ou **4** et l'activer comme centre de services (paramétrer **Emetteur** = **Oui**). **CentServ. 1** est automatiquement désactivé comme centre de services pour le SMS suivant.
- Envoyer le SMS.

Ce réglage ne s'applique qu'au SMS suivant. Après cela, le **CentServ. 1** est à nouveau utilisé.

Activation/désactivation de l'annulation de la première sonnerie

Condition : votre téléphone est connecté à la ligne fixe analogique.

Chaque SMS envoyé à votre ligne fixe analogique est signalisé par une sonnerie unique. Pour désactiver la sonnerie, supprimer la première sonnerie pour tous les appels externes vers votre connexion à la ligne fixe.

[▶] Ouvrir le menu principal.

[* ♠] [# aA] [0 ␣] [5 JKL] [# aA] [1 ∞] [9 WXYZ]
Appuyer sur les touches.

[0 ␣] [OK] Activer la première sonnerie.

ou :

[1 ∞] [OK] Désactiver la première sonnerie.

Activation/désactivation de la fonction SMS

Après la désactivation, vous ne pouvez plus recevoir ni envoyer de SMS comme message texte.

Les réglages que vous avez effectués pour l'envoi et la réception de SMS (par ex. les numéros des centres SMS) et les entrées des listes de réception et des brouillons sont conservés, même après la désactivation.

[▶] Ouvrir le menu principal.

[* ♠] [# aA] [0 ␣] [5 JKL] [# aA] [2 ABC] [6 MNO]
Saisir les chiffres.

[0 ␣] [OK] Désactiver la fonction SMS.

ou :

[1 ∞] [OK] Activer la fonction SMS (par défaut).

Dépannage SMS

Codes d'erreur lors de l'envoi

E0	Secret permanent du numéro activé ou présentation du numéro non activée (ou non autorisée).
FE	Erreur lors de la transmission du SMS.
FD	Erreur lors de la connexion au centre SMS, voir Auto-assistance.

Auto-assistance en cas d'erreur

Le tableau suivant énumère les situations d'erreur ainsi que les causes potentielles et donne des indications pour corriger les erreurs.

Envoi impossible.

1. Vous n'avez pas demandé/activé l'accès au service « Présentation du numéro » (CLIP).
   - Demander l'activation de la fonctionnalité auprès de votre fournisseur de services.
2. La transmission du SMS a été interrompue (par ex. par un appel).
   - Envoyer de nouveau le SMS.
3. La fonctionnalité n'est pas proposée par votre opérateur.
4. Aucun numéro ou un numéro incorrect a été spécifié pour le centre SMS activé comme centre d'envoi.
   - Saisir un numéro (➔ p. 90).

Vous avez reçu un SMS dont le texte est incomplet.

1. La mémoire de votre base est saturée.
   - Supprimer d'anciens SMS (➔ p. 86).
2. L'opérateur n'a pas encore transmis le reste du SMS.

Vous ne recevez plus de SMS.

Le renvoi d'appel (transfert) est activé avec **Immédiat** ou activé pour la messagerie externe (avec **Immédiat**).
- Modifier le renvoi d'appel (➔ p. 60).

Pendant la lecture du SMS.

1. Le service « Présentation du numéro de l'appelant » n'est pas activé.
   - Demander l'activation de cette fonctionnalité auprès de votre fournisseur de services (service payant).
2. Les opérateurs de téléphonie mobile et les opérateurs de SMS pour réseau fixe ne sont pas convenus d'une interopérabilité.
   - Informez-vous auprès de votre opérateur de SMS pour réseau fixe.
3. Le terminal est enregistré dans la base de données de votre opérateur de SMS comme étant incompatible avec la fonction SMS sur réseau fixe. Vous n'êtes plus enregistré dans cette base de données.
   - Envoyer le SMS de votre choix pour enregistrer automatiquement votre base afin qu'elle reçoive des SMS.

Réception la journée seulement

L'appareil est défini dans la base de données de votre opérateur SMS comme étant incompatible avec la fonction SMS sur réseau fixe. Vous n'êtes plus enregistré dans cette base de données.
- Informez-vous auprès de votre opérateur de SMS pour réseau fixe.
- Envoyer le SMS de votre choix pour enregistrer automatiquement votre base afin qu'elle reçoive des SMS.

Notifications d'e-mails

Votre téléphone vous informe lorsque votre serveur de réception a reçu de nouveaux e-mails.

Vous pouvez paramétrer votre téléphone pour qu'il établisse régulièrement des connexions à votre serveur e-mail et vérifie si vous avez de nouveaux messages.

La base et tous les combinés Gigaset inscrits signalent la présence d'un nouveau message e-mail : une tonalité d'avertissement retentit, la touche « Messages » ✉ clignote et l'icône ✉ s'affiche lorsque l'écran est en veille.

Remarque

Le symbole ✉ s'affiche également pour signaler la présence de nouveaux SMS.

Si vous avez reçu de nouveaux e-mails, appuyez sur la touche « Messages » ✉ pour afficher la liste **E-Mail**.

Vous pouvez utiliser votre téléphone pour établir une connexion au serveur de réception et afficher l'expéditeur, la date/heure de réception, ainsi que l'objet et le texte de chaque e-mail contenu (abrégé, le cas échéant) dans la liste de réception (→ p. 93).

Conditions :

- Vous avez configuré un compte e-mail auprès d'un fournisseur d'accès Internet.
- Le serveur de réception utilise le protocole POP3.
- Vous avez enregistré le nom du serveur de réception et vos coordonnées personnelles (nom du compte, mot de passe) dans le téléphone via le **configurateur Web** (voir mode d'emploi du configurateur Web sur le CD fourni).

Ouverture de la liste de réception

→ ✉ **Messagerie** → **E-Mail**

Ou, si vous avez reçu de nouveaux e-mails (la touche « Messages » ✉ clignote) :

✉ → **E-Mail**

Le téléphone établit une connexion au serveur de réception. La liste des e-mails qui s'y trouvent s'affiche.

Les nouveaux messages non lus sont classés avant les anciens messages lus. L'entrée la plus récente figure au début de la liste.

Pour chaque e-mail, s'affichent le nom ou l'adresse e-mail de l'expéditeur (une ligne ou en abrégé) ainsi que la date et l'heure d'envoi (la date et l'heure ne sont correctes que si l'expéditeur et le destinataire se trouvent dans le même fuseau horaire).

Exemple d'affichage :

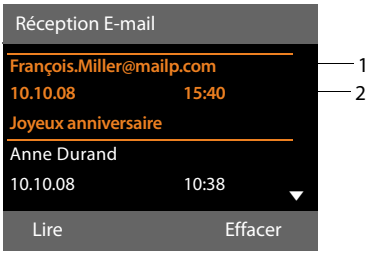

1 Adresse e-mail ou nom communiqué par l'expéditeur (abrégé si besoin)
En gras : nouveau message.
Tous les messages e-mails qui n'étaient pas encore présents sur le serveur de réception lors de la dernière ouverture de la liste de réception s'affichent comme des « nouveaux » messages. Tous les autres e-mails ne sont pas marqués, qu'ils aient été lus ou non.

2 Date et heure de réception du message e-mail.

Si la liste de réception du serveur est vide, **Aucune entrée** s'affiche.

Remarque

La plupart des fournisseurs d'accès Internet sont équipés d'une protection anti-spam. Les messages e-mails considérés comme spams sont classés dans un dossier à part et ne s'affichent pas dans la liste de réception.

Certains fournisseurs vous permettent de configurer ce tri : désactivez la protection anti-spam ou bien autorisez l'affichage des spams dans la liste de réception.

D'autres fournisseurs envoient un message sur votre boîte aux lettres à la réception d'un nouveau spam. Ce message vous informe de la réception d'un message e-mail suspect.

La date et l'expéditeur de cet e-mail sont toutefois toujours réactualisés pour que ce message apparaisse toujours comme un nouveau message.

Messages à la connexion

Lorsque vous vous connectez au serveur de réception, les problèmes suivants peuvent se produire : Les messages s'affichent à l'écran pendant quelques secondes.

Serveur E-mail non accessible

La connexion au serveur de réception n'a pas pu être établie. Causes possibles :

– Saisie incorrecte du nom du serveur de réception (→ Configurateur Web).
– Problèmes temporaires sur le serveur de réception (hors service ou non connecté à Internet).

▶ Contrôler les réglages dans le configurateur Web.
▶ Réessayer plus tard.

Actuellement impossible

Les ressources de votre téléphone nécessaires à la connexion sont occupées, par ex. :

– Le nombre maximal de connexions VoIP est déjà atteint.
– Un des combinés inscrit est actuellement connecté au serveur de réception.

▶ Réessayer plus tard.

Echec de de la connexion au serveur de mail

Erreur lors de l'inscription sur le serveur de réception. Causes possibles :

– Saisie incorrecte du nom du serveur de réception, du nom d'utilisateur et/ou du mot de passe.

▶ Contrôler les réglages (→ Configurateur Web).

Réglages E-Mail incomplets

Le nom du serveur de réception, le nom d'utilisateur et/ou le mot de passe saisis sont incomplets.

▶ Contrôler ou modifier les réglages (→ Configurateur Web).

Affichage de l'en-tête du message et du texte d'un e-mail

Condition : la liste de réception est ouverte (➔ p. 93).

Sélectionner une entrée.

Lire Appuyer sur la touche écran.

L'objet d'un e-mail (120 caractères maximum) et les premiers caractères d'un message texte sont affichés.

Exemple d'affichage :

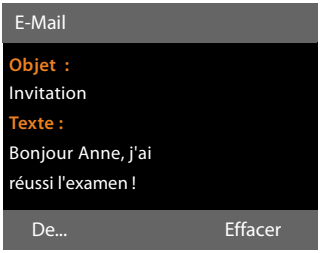

1 **Objet** de l'e-mail. 120 caractères s'affichent au maximum.
2 **Texte** de l'e-mail (abrégé si besoin).

Appuyer sur la touche rouge « Fin » pour revenir à la liste de réception.

Remarque

Si l'e-mail ne contient pas de texte normal, le message **Impossible afficher e-mail** s'affiche brièvement.

Consultation de l'adresse de l'expéditeur de l'e-mail

Condition : vous avez ouvert l'e-mail pour le lire (➔ p. 95).

De... Appuyer sur la touche écran.

L'adresse e-mail de l'expéditeur s'affiche, sur plusieurs lignes le cas échéant (60 caractères maximum).

Précédent Appuyer sur la touche écran pour revenir à la liste de réception.

Exemple :

Suppression d'un e-mail

Condition : vous avez ouvert la liste de réception (➔ p. 93) ou vous lisez l'en-tête ou l'adresse de l'expéditeur d'un e-mail (➔ p. 95) :

Effacer Appuyer sur la touche écran.

Oui Appuyer sur la touche écran pour valider.

L'e-mail est supprimé sur le serveur de réception.

Centre Info – toujours en ligne avec votre téléphone

Vous pouvez télécharger des contenus en ligne sur Internet avec votre base, c.-à-d. utiliser des Services Info spécialement destinés au téléphone. Il existe de plus en plus de Services Info disponibles. Une présélection est déjà configurée, mais vous pouvez modifier ces paramètres pour ajouter d'autres services. Consultez la page du site Internet de Gigaset.net- www.gigaset.net pour personnaliser vos Services Info.

Personnalisation des Services Info

- Ouvrir la page du configurateur Web sur l'ordinateur **Paramètres** ➔ **Services** ➔ **Services-info** (voir le mode d'emploi du configurateur Web sur le CD fourni).
- Cliquer sur le lien gigaset.net/myaccount.

ou :

- Entrer l'adresse suivante dans le champ d'adresse du navigateur Web utilisé sur votre PC :

  www.gigaset.net
- Indiquer sur la page Gigaset.net votre identifiant utilisateur Gigaset.net et votre mot de passe. Vous trouverez votre identifiant utilisateur et votre mot de passe sur la page du configurateur Web précité.

Dans les deux cas, une page Web s'ouvre, dans laquelle vous pouvez configurer vos Services Info.

Remarque

Vous pouvez démarrer le Centre Info avec la base ou les combinés inscrits Gigaset SL78H, SL400H et S79H et afficher les Services Info.

Ouverture du Centre Info, sélection des Services Info

➔ Autres fonctions ➔ Centre Info

Le menu de votre Centre Info, c.-à-d. la liste des Services Info disponibles, s'affiche. Vous pouvez naviguer entre les Services Info.

Sélectionner le Service Info et appuyer sur OK.

Pour accéder à certains Services Info (services personnalisés), une inscription avec identifiant et mot de passe est nécessaire. Dans ce cas, saisir les données de connexion comme décrit à la section « **Inscription à des Services Info personnalisés** », **p. 97**.

Messages lors du téléchargement des informations demandées

Les informations sont téléchargées depuis Internet. Patienter quelques secondes jusqu'à l'affichage des informations. **Patientez SVP...** s'affiche à l'écran.

Si les informations d'un Service Info ne s'affichent pas, l'un des messages suivants s'affiche :

Impossible d'accéder à la page demandée

Causes possibles :

- Dépassement du délai d'attente (Timeout) lors du téléchargement des informations ou
- le serveur Internet des Services Info n'est pas disponible.

- Vérifier la connexion Internet et renouveler la requête ultérieurement.

Erreur codage sur page demandée

Le contenu du Service Info demandé est codé dans un format non pris en charge par la base.

Impossible d'afficher la page demandée

Erreur générale lors du téléchargement du Service Info.

Echec autorisation

La connexion a échoué. Causes possibles :

- Vous n'avez pas correctement saisi vos données de connexion.
  - ▶ Sélectionner à nouveau le Service Info, puis renouveler la saisie. Vérifier la casse.
- Vous n'êtes pas autorisé à accéder à ce Service Info.

Inscription à des Services Info personnalisés

Si vous devez vous inscrire avec un nom d'utilisateur et un mot de passe pour accéder à un Service Info, l'écran suivant s'affiche lorsque vous sélectionnez ce service :

Authentification
Saisir le nom d'utilisateur indiqué par le fournisseur du Service Info.

Sauver — Appuyer sur la touche écran.

Mot de passe
Saisir le mot de passe correspondant au nom d'utilisateur.

Sauver — Appuyer sur la touche écran.

Si la connexion est validée, le Service Info demandé s'affiche.

Si la connexion échoue, un message correspondant s'affiche à l'écran, → **Messages lors du téléchargement des informations demandées**, **p. 96**.

Remarque

Lorsque vous entrez les données de connexion, veillez à vérifier la casse. Pour la saisie, → **p. 161**.

Utilisation du Centre Info

Selon le type de Service Info demandé, vous pouvez exécuter les actions suivantes :

Navigation dans les pages d'un Service Info

▶ Appuyer sur ▽ pour faire défiler les pages d'un Service Info vers le bas et sur △ pour les faire défiler vers le haut (retour).

Revenir à la page précédente

▶ Appuyer sur la touche écran gauche.

Retour au menu du Centre Info

▶ Appuyer **brièvement** sur la touche rouge « Fin » —.

Pour se déconnecter :

Maintenir la touche rouge « Fin » — **enfoncée**, la base revient en mode veille.

Sélection d'un lien hypertexte

Lien hypertexte vers d'autres informations :

Si la page contient un lien hypertexte vers d'autres informations, l'icône ▶ le signale.

Si une page ouverte contient plusieurs liens hypertextes, le premier lien hypertexte est souligné.

▶ La touche de navigation (▽ et/ou △) permet de naviguer jusqu'au lien hypertexte à sélectionner. Le lien hypertexte est alors souligné.

▶ Appuyer sur la touche écran droite Liaison pour ouvrir la page correspondante.

Lien hypertexte vers un numéro de téléphone :

Si un lien hypertexte contient un numéro de téléphone, il est possible de reprendre ce numéro dans le répertoire local ou de l'appeler directement (fonction Click-2-Call).

- Sélectionner le lien hypertexte avec [▼] et/ou [▲].
- Un lien hypertexte de ce type se reconnaît à l'icône Appel qui s'affiche au-dessus de la touche écran droite.
- Appuyer sur la touche écran [→📖] pour enregistrer le numéro de téléphone dans le répertoire local de la base.

ou :

- Appuyer sur Appel pour composer le numéro enregistré.

Selon l'opérateur, appuyer sur Appel pour

- composer directement le numéro ou
- l'afficher d'abord à l'écran. Confirmer le numéro avant de le composer.
  - Appuyer sur Oui pour composer le numéro.

  ou :
  - Appuyer sur Non pour revenir à la page contenant le lien hypertexte. Le numéro **n'est pas** composé.

Saisie de texte

- Naviguer avec [▲▼] jusqu'à la ligne contenant le champ où vous souhaitez saisir du texte. Le curseur clignote dans la zone de texte.
- Saisir le texte sur le clavier de la base (→ p. 161).
- Naviguer si nécessaire jusqu'aux zones de texte suivantes pour les remplir ou bien paramétrer une option le cas échéant (voir ci-après).
- Appuyer sur la touche écran droite pour terminer la saisie de texte et envoyer les données.

Sélections

- Naviguer avec [▲▼] jusqu'à la ligne sur laquelle vous souhaitez effectuer une sélection.
- Appuyer, le cas échéant, plusieurs fois sur la partie droite ou gauche de la touche de navigation pour effectuer la sélection voulue.
- Naviguer avec [▲▼] jusqu'aux zones de sélection suivantes et les sélectionner comme décrit ci-dessus.
- Appuyer sur la touche écran gauche pour terminer la sélection et envoyer les données.

Configuration des options

- Naviguer avec [▲▼] jusqu'à la ligne contenant l'option. La ligne est sélectionnée.
- Activer et désactiver l'option à l'aide de la touche de navigation [▶] (appuyer sur le côté droit) ou de la touche écran gauche (par ex. OK).
- Naviguer si nécessaire jusqu'aux options ou zones de texte suivantes pour les paramétrer ou les remplir.
- Appuyer sur la touche écran gauche (par ex. Envoi pour terminer la saisie et envoyer les données.

Affichage sur l'écran de veille des informations téléchargées sur Internet

Vous pouvez afficher des informations (par ex. bulletins météo, actualités) sur l'écran de veille de la base.

Pour cela, vous devez activer **Ticker Info** (→ p. 131) ou l'écran de veille **Info Services** (→ p. 130) sur la base, puis activer l'affichage des Services Info avec le configurateur Web.

Remarque

Les prévisions météo sont préréglées.

Le serveur gigaset.net (→ p. 96) vous permet de procéder aux réglages des informations à afficher.

Les informations textuelles s'affichent à l'écran 10 s environ après le retour de la base en mode veille.

Sur l'écran de veille, la touche écran droite proposée dépend des informations sélectionnées (par ex. More),

- Appuyer sur la touche écran droite pour en savoir plus.
- Maintenir **enfoncée** la touche rouge « Fin » pour revenir au mode veille.

Utilisation du répondeur de la base

Vous pouvez commander le répondeur intégré à la base à l'aide des touches de celle-ci (➜ p. 3), d'un combiné inscrit ou à distance (autre téléphone/téléphone portable). Vous ne pouvez enregistrer vos propres annonces ou messages qu'à partir de la base ou d'un combiné.

La base dispose de trois répondeurs (AB1, AB2, AB3) qui peuvent être utilisés et activés indépendamment les uns des autres.

Après la mise en service de la base, AB1 est activé et la base lui attribue l'ensemble des connexions (lignes) disponibles comme connexions de réception.

AB2 et AB3 ne sont disponibles que lorsqu'une ou plusieurs connexions de réception leur ont été attribuées.

Chaque répondeur ne prend que les appels adressés à ses connexions de réception. Chaque répondeur ne peut être commandé que depuis les terminaux (base/combinés) auxquels au moins l'une de ses connexions de réception est affectée.

Affectation des connexions de réception

Condition : au minimum deux connexions sont configurées sur votre base.

➜ Réglages ➜ Téléphonie ➜ Réception connexions

Répondeur 1 / 2 / 3

Sélectionner et appuyer sur OK.

▶ Renseigner les différentes lignes :

Une entrée **Réception appels pour xxx** (xxx = nom de la connexion) est affichée pour chaque connexion configurée.

Procéder au réglage suivant pour chaque connexion configurée de la base.

▶ Sélectionner **Oui** si le répondeur doit intercepter des appels sur la connexion correspondante.

Si cette connexion est déjà attribuée à un autre répondeur comme connexion de réception, vous ne pouvez pas sélectionner **Oui**.

Sélectionner **Non** si cette connexion de réception ne doit pas être attribuée à ce répondeur.

Remarque

Si vous souhaitez que le répondeur prenne les appels vers la connexion GSM de votre téléphone portable relié au téléphone avec Bluetooth, vous devez sélectionner la connexion GSM comme connexion de réception. Le nom du téléphone portable de la liste des appareils connus est affiché pour la connexion GSM.

La prise d'appel par le répondeur ou par la messagerie de téléphonie mobile dépend des délais de déclenchement paramétrés pour la messagerie de téléphonie mobile et pour le répondeur.

Appels simultanés

Si un appelant accède à un répondeur connecté et si un deuxième appel est effectué vers ce répondeur, le deuxième appelant entend une tonalité libre. L'appel est signalisé sur les appareils (base, combinés) auxquels la connexion de réception a été attribuée.

Si le deuxième appel n'est pas pris, le répondeur intercepte cet appel si :

- La communication du premier appelant est terminée et que
- le délai défini pour le déclenchement du répondeur jusqu'à la prise d'appel (➜ p. 106) est écoulé.

Mode Répondeur

Vous pouvez utiliser chacun des trois répondeurs dans deux modes différents.

- En mode **Enr&Rép.**, l'appelant entend l'annonce et peut enregistrer un message.
- En mode **Rép. simple**, l'appelant entend votre annonce, mais ne peut pas enregistrer de message.

Commande à l'aide de la base

Si, en utilisant le répondeur, vous faites appel à une fonction qui engendre la diffusion d'un message ou d'une annonce, le haut-parleur s'active **automatiquement**. Pour éteindre le mode « Mains-Libres », décrocher le combiné.

La commande via le menu de la base correspond à la commande via un combiné Gigaset SL78H, SL400H ou S79H inscrit.

Activation/désactivation du répondeur et réglage du mode

Vous pouvez sélectionner **Enr&Rép.**, **Rép. simple** ou **Alternativ.**. Le réglage **Alternativ.** vous permet d'activer le mode enregistrement pendant une période définie. Une fois ce délai écoulé, l'appelant entend l'annonce.

→ → **Activation**

La liste des répondeurs ayant une connexion de réception commune avec la base est affichée. Les répondeurs activés sont marqués d'un ✓.

Le cas échéant, sélectionner un répondeur.

Modifier Appuyer sur la touche écran.

▶ Renseigner les différentes lignes :

Activation :
Sélectionner **Act.** ou **Dés.** pour activer ou désactiver le répondeur.

Mode :
Sélectionner **Enr&Rép.**, **Rép. simple** ou **Alternativ.**.

Si le mode **Alternativ.** est sélectionné :

Enregistr. de :
Saisir les heures/minutes (4 chiffres) pour le début de la plage horaire.
Vous **devez** régler l'heure.

Enregistr. à :
Saisir les heures/minutes (4 chiffres) pour la fin de la plage horaire.

Sauver Appuyer sur la touche écran.

Le temps d'enregistrement restant est annoncé après l'activation du répondeur. Si l'heure n'est pas réglée, un message s'affiche vous invitant à effectuer le réglage (réglage de l'heure → p. 136). L'icône s'affiche à l'écran, ainsi qu'un chiffre correspondant au(x) répondeur(s) activé(s) (par ex. 2 3).

Si la mémoire du répondeur est pleine et que le mode **Enr&Rép.** ou **Alternativ.** a été sélectionné, vous êtes invité à effacer les anciens messages. Le répondeur est activé dès que des anciens messages sont supprimés.

Si l'heure n'est pas disponible, le répondeur passe du mode **Alternativ.** au mode **Enr&Rép.** jusqu'à ce qu'elle soit de nouveau disponible.

Activation du répondeur à l'aide de la touche se trouvant sur la base

▶ Appuyer sur la touche pour activer ou désactiver tous les répondeurs ayant une connexion de réception en commun avec la base.

Si plusieurs répondeurs sont attribués à la base et qu'ils ne sont pas tous désactivés :

1. Appuyer sur la touche : tous les répondeurs attribués à la base sont désactivés.

2. Appuyer sur la touche : tous les répondeurs sont activés.

Enregistrement des annonces Répondeur Enregistreur/ Répondeur simple

La base est fournie avec une annonce standard pour les modes répondeur enregistreur et répondeur simple. Si aucune annonce personnalisée n'est enregistrée, l'annonce standard correspondante est utilisée.

Vous pouvez enregistrer une annonce personnelle pour les modes répondeur enregistreur et répondeur simple de chaque répondeur.

Remarque

Vous pouvez gérer les messages de tous les répondeurs au niveau de la base, si tant est qu'au moins une connexion de réception leur soit attribuée. Au niveau d'un combiné inscrit, en revanche, vous ne pouvez gérer que les répondeurs partageant au moins une connexion de réception avec ce combiné.

→ → **Annonces**
→ **Enreg. annonce** / **Enreg. ann. RS**

Le cas échéant, sélectionner le répondeur et appuyer sur OK.

OK Appuyer sur la touche écran pour commencer l'enregistrement.

Si vous n'avez pas décroché le combiné, le mode « Mains-Libres » est activé.

Vous entendez la tonalité (bip court).

▶ Enregistrer le message maintenant (3 secondes minimum).

Fin Appuyer sur la touche écran pour terminer l'enregistrement.

Vous pouvez interrompre l'enregistrement à l'aide de , de la touche rouge « Fin » ou de Précédent et le reprendre à l'aide de OK.

L'annonce est diffusée après l'enregistrement pour vous permettre de la contrôler. Vous pouvez recommencer l'enregistrement avec Nouveau.

A noter :

- L'enregistrement se termine automatiquement au bout de 170 secondes ou si vous arrêtez de parler pendant plus de 2 secondes.
- Si vous annulez un enregistrement, l'annonce standard est de nouveau utilisée.
- Si la mémoire du répondeur est pleine, l'enregistrement ne démarre pas ou est interrompu.
  - ▶ Si vous effacez d'anciens messages, le répondeur revient automatiquement au mode **Enr&Rép.**.
  - ▶ Le cas échéant, recommencer l'enregistrement.

Ecoute des annonces

→ → **Annonces**
→ **Ecoute annonce** / **Ecouter ann. RS**

Le cas échéant, sélectionner le répondeur et appuyer sur OK.

Si aucune annonce personnalisée n'est enregistrée, l'annonce standard correspondante est utilisée.

Vous pouvez interrompre la lecture à l'aide de , de la touche rouge « Fin » ou de Précédent.

Enregistrer une nouvelle annonce pendant l'écoute des annonces :

Nouveau Appuyer sur la touche écran.

Si la mémoire du répondeur est pleine, le répondeur se met en mode **Rép. simple**.

▶ Si vous effacez d'anciens messages, le répondeur revient automatiquement au mode **Enr&Rép.**. Le cas échéant, recommencer l'enregistrement.

Effacer les annonces

→ → **Annonces**
→ **Effacer annonce** / **Effacer ann. RS**

Le cas échéant, sélectionner le répondeur et appuyer sur OK.

Oui Appuyer sur la touche écran pour valider la demande.

Après la suppression, l'annonce standard correspondante est réutilisée pour le répondeur sélectionné.

Ecoute de messages

Chaque message comprend la date et l'heure de la réception (selon le paramétrage, → p. 136), qui s'affichent lors de l'écoute du message. Le service de présentation du numéro permet d'afficher le numéro ou le nom de l'appelant. Si le numéro de l'appelant est enregistré dans le répertoire, son nom s'affiche. Pour l'affichage → p. 54.

Ecoute de nouveaux messages

Pour signaler la présence de nouveaux messages non encore écoutés, l'icône s'affiche sur la deuxième ligne de l'écran et la touche clignote.

Appuyer sur la touche « Messages ».

Répondeur 1 : / Répondeur 2 : / Répondeur 3 :
Sélectionner un répondeur dans la liste et appuyer sur OK.

ou :

Appuyer sur la touche « Ecoute ».

Le cas échéant, sélectionner le répondeur et appuyer sur OK

ou :

→ → **Ecouter messages**

Le cas échéant, sélectionner le répondeur et appuyer sur OK.

Seuls les répondeurs locaux ayant une connexion de réception commune avec la base s'affichent.

Le haut-parleur de la base est activé.

Si de nouveaux messages ont été enregistrés, l'écoute commence par le premier nouveau message. Après le dernier nouveau message, vous entendez la tonalité de fin, ainsi qu'une annonce indiquant la durée d'enregistrement restante.

Si le message a été enregistré avec la date et l'heure, vous entendrez une annonce avant l'écoute.

Tous les messages enregistrés sont lus, quelle que soit la connexion de réception.

Les entrées de la liste des répondeurs s'affichent à l'écran pendant la lecture des messages.

Un nouveau message devient un « ancien message » après écoute de l'heure et de la date de réception (après env. 3 s).

Ecoute d'anciens messages

En l'absence de nouveaux messages, vous pouvez lancer la lecture des anciens messages selon la procédure décrite dans « **Ecoute de nouveaux messages** » à la p. 103.

Arrêt et contrôle de l'écoute

Pendant l'écoute des messages :

2 abc / Arrêter l'écoute. Pour poursuivre l'écoute, appuyer à nouveau sur 2 abc / **ou**

Options Appuyer sur la touche écran. Pour poursuivre, sélectionner **Suite** et appuyer sur OK.

(appui long) ou 1
Pendant l'écoute de l'horodatage : revenir au message précédent.
Pendant l'écoute des messages : revenir au début du message en cours.

(appui bref) ou 4 ghi
Pendant l'écoute de l'horodatage : revenir au message précédent.
Pendant l'écoute des messages : réécouter les 5 dernières secondes du message.

ou 3 def Passer au message suivant.

Lors d'une interruption de plus d'une minute, le répondeur repasse en mode veille.

Marquage d'un message comme « nouveau »

Un « ancien » message déjà écouté peut s'afficher de nouveau comme « nouveau » message.

Pendant l'écoute des messages ou en mode pause :

(*) Appuyer sur la touche « Etoile ».

ou :

Options Ouvrir le menu.

Identif. > non lu
Sélectionner et appuyer sur OK.

Une annonce indique le nouveau statut du message.

L'écoute du message en cours est interrompue. L'écoute du message suivant commence, le cas échéant.

La touche ✉ clignote sur le combiné.

Enregistrement dans le répertoire du numéro affiché

Pendant l'écoute ou en mode pause :

Options → **Nº vers répert.**

▶ Compléter l'entrée (→ p. 76).

Suppression de messages

Vous pouvez effacer tous les anciens messages ou certains d'entre eux.

Effacement de tous les anciens messages

Pendant l'écoute ou en mode pause :

Options → **Effacer ancienne liste** OK

Oui Appuyer sur la touche écran pour valider la demande.

Suppression de certains messages

Pendant l'écoute ou en mode pause :

Effacer / 0_
Appuyer sur la touche écran ou sur la touche numérotée 0_.

Vous ne pouvez effacer les nouveaux messages qu'après la lecture de l'horodatage et les premières secondes du message.

Filtrage d'appel / Interception d'un appel arrivant sur le répondeur

Vous pouvez intercepter un appel pendant son enregistrement sur le répondeur ou lorsque vous utilisez l'interrogation à distance.

✆ / Accept. / 🔈
Décrocher le combiné, appuyer sur la touche « Mains-Libres » ou sur la touche écran.

L'enregistrement est interrompu et vous pouvez parler avec l'appelant.

Si 3 secondes ont déjà été enregistrées lors de la prise de l'appel, le message est enregistré. La touche ✉ clignote.

Vous pouvez prendre l'appel même s'il n'est pas signalé.

Rediriger la communication externe vers le répondeur

Vous pouvez renvoyer un appel externe entrant vers le répondeur.

Un renvoi n'est possible que si :

- l'appel arrive sur une connexion de réception également attribuée à l'un des répondeurs,
- le répondeur auquel est attribuée la connexion de réception est activé et n'est pas occupé par un autre appel,
- la mémoire du répondeur n'est pas pleine.

Condition : un appel externe est signalé sur la base :

En cas d'appel sur votre ligne fixe analogique :

→ ⌂⌂ Appuyer sur la touche écran.

Ou en cas d'appel sur votre connexion RNIS ou sur une de vos connexions VoIP :

Options Ouvrir le menu.

Renvoi répondeur
Sélectionner et appuyer sur OK.

Le répondeur démarre immédiatement en mode répondeur enregistreur et accepte l'appel. Le délai défini pour le déclenchement du répondeur (p. 106) est ignoré.

Enregistrement de conversation

Vous pouvez enregistrer un appel **externe** à l'aide du répondeur.

Condition :

Pendant une communication avec un correspondant externe :

▶ Informer l'interlocuteur que la conversation est enregistrée.

Options — Ouvrir le menu.

Enregist.conv. — Sélectionner et appuyer sur OK.

L'enregistrement est signalé à l'écran par un message et placé dans le journal du répondeur comme nouveau message.

Fin — Appuyer sur la touche écran pour terminer l'enregistrement.

- Si la connexion/le MSN utilisé pour établir la communication est attribué à un répondeur comme connexion de réception, la communication est enregistrée par ce répondeur.
- Si la connexion/le MSN n'est pas attribué à un répondeur comme connexion de réception, la communication est enregistrée par **Répondeur 1**.

Si le répondeur qui doit enregistrer la communication est occupé par un autre appel, le message **Actuellement impossible** s'affiche. Vous entendez la tonalité de fin.

La durée d'enregistrement maximale dépend de l'espace mémoire disponible sur le répondeur. Si la mémoire est pleine, une tonalité de fin retentit, l'enregistrement est interrompu et l'appel enregistré jusqu'à ce moment est placé dans le journal du répondeur en tant que nouveau message.

Activation/désactivation de l'écoute en tiers

Pendant l'enregistrement d'un message, vous pouvez l'écouter sur les haut-parleurs de la base ou des combinés inscrits.

Activation/désactivation permanente de l'écoute en tiers

→ → **Ecoute en tiers**

Poste de bureau — Sélectionner pour activer/désactiver l'écoute en tiers sur la base (☑ = activé).

Combiné — Sélectionner pour activer/désactiver l'écoute en tiers sur les combinés inscrits (☑ = activé).

Modifier — Appuyer sur la touche écran pour activer ou désactiver la fonction.

Désactivation de l'écoute en tiers pour l'enregistrement en cours

Vous pouvez désactiver cette fonction durant l'enregistrement.

Sur la base :

Silence — Appuyer sur la touche écran.

Interception d'un appel

/ — Appuyer sur la touche « Mains-Libres » ou décrocher le combiné.

Réglage des paramètres d'enregistrement

A la livraison, le répondeur est déjà configuré. Procéder aux réglages individuels par le biais de la base ou d'un combiné inscrit.

→ → **Enregistrements**

▶ Renseigner les différentes lignes :

Longueur :
Sélectionnerla durée maximale d'enregistrement : **1 min.**, **2 min.**, **3 min.** ou **illimité**.

Qualité :
Sélectionner la qualité d'enregistrement **Longue durée** ou **Supérieure**. Si vous sélectionnez une qualité élevée, la durée d'enregistrement maximale est réduite.

Enclench. Répondeur :
Définir le moment auquel le répondeur doit s'enclencher : **Immédiat**, après **10 sec**, **18 sec**, **30 sec** ou **Auto.**.

Sauver Appuyer sur la touche écran.

Remarque sur le déclenchement du répondeur

Avec **Auto.**, les options pour le délai de déclenchement sont les suivantes :

- En l'absence de nouveaux messages, le répondeur intercepte l'appel après 18 secondes.
- En présence de nouveaux messages, il accepte l'appel au bout de 10 secondes.

Lors de l'interrogation à distance (→ p. 106), vous savez, après 15 secondes environ, qu'aucun nouveau message n'est présent (sinon le répondeur aurait déjà accepté votre appel). Si vous raccrochez à cet instant, vous ne payez aucun frais de communication.

A noter :

Vous pouvez configurer votre téléphone de manière à **supprimer** la **première** sonnerie pour tous les appels (p. 91). Le délai défini pour le déclenchement du répondeur indique donc le délai au terme duquel le répondeur accepte la communication (pas la durée de la sonnerie).

Interrogation à distance (commande à distance)

Vous pouvez interroger ou activer le répondeur à partir de n'importe quel poste téléphonique (par ex., à partir d'une chambre d'hôtel, d'une cabine téléphonique).

Conditions :

- Vous avez défini un code PIN système différent de 0000 (p. 136).
- Le téléphone utilisé pour l'interrogation à distance doit fonctionner en fréquence vocale (FV), ce qui signifie que vous entendez différentes tonalités lorsque vous appuyez sur les touches. Vous pouvez également utiliser un émetteur de code (disponible dans le commerce).
- La connexion ou le MSN via lequel vous appelez est attribué au répondeur en tant que connexion de réception.

Remarque

Vous pouvez utiliser la commande à distance via les connexions VoIP lorsque les tonalités DTMF sont transmises, soit sous la forme de messages SIP Info, soit sous la forme de signaux audibles via le canal vocal (intrabande ou audio), soit sous la forme de paquets de données RTP (selon RFC2833) spécifiques (selon l'opérateur).

Appel du répondeur et écoute de messages

Composer votre propre numéro.

9
Pendant que vous écoutez votre annonce : appuyer sur la touche 9.
La lecture de l'annonce est interrompue.

Saisir le code PIN système.

Le système indique la présence éventuelle de nouveaux messages. L'écoute des messages commence. Vous pouvez désormais utiliser le répondeur à l'aide du clavier.

Les touches suivantes permettent de commander le répondeur à distance :

1 Pendant la lecture de l'horodatage : revenir au message précédent.
Pendant la lecture des messages : revenir au début du message en cours.

2 Arrêter l'écoute. Pour poursuivre, appuyer à nouveau sur la touche.
La connexion est interrompue après une pause d'env. 60 secondes.

3 Passer au message suivant.

4 Réécouter les 5 dernières secondes du message.

0 Pendant la lecture des messages : supprimer le message en cours.

* Marquer le message écouté comme « nouveau ».
La lecture du message suivant commence. La durée d'enregistrement restante est indiquée pendant le dernier message.

Fin de l'interrogation à distance

▶ Appuyer sur la touche « Raccrocher » ou raccrocher le combiné.

Remarque

Le répondeur interrompt la communication dans les cas suivants :

- ◆ Le PIN système entré n'est pas valide.
- ◆ Aucun message n'est enregistré sur le répondeur.
- ◆ Après l'annonce de la durée d'enregistrement restante.

Activation du répondeur

▶ Composer votre numéro et laisser sonner jusqu'à entendre : « Veuillez saisir votre code PIN » (env. 50 s).

Saisir le code PIN système.

Votre répondeur est activé. Vous entendez l'annonce indiquant la durée d'enregistrement restante.

L'écoute des messages commence.

Il n'est pas possible de désactiver le répondeur à distance.

Si vous saisissez un code PIN erroné ou si la saisie dure trop longtemps (plus de 10 secondes), la connexion est interrompue. Le répondeur reste désactivé.

Utilisation de la messagerie externe

Certains opérateurs proposent un répondeur réseau (messagerie externe).

Chaque messagerie externe ne prend que les appels relevant de sa connexion (réseau fixe/RNIS ou numéro d'appel VoIP correspondant). Pour pouvoir enregistrer tous les appels, vous devez configurer une messagerie externe pour le réseau fixe/RNIS et pour chacune de vos connexions VoIP.

Vous devez avoir **demandé** une messagerie externe pour votre ligne fixe/RNIS auprès de votre opérateur. Vous pouvez enregistrer le numéro de la messagerie externe de la ligne fixe/RNIS sur la base.

Vous pouvez activer/désactiver la messagerie externe des connexions VoIP via votre base, un combiné inscrit ou le configurateur Web. A cet effet, il vous suffit de vous munir du numéro de votre messagerie externe.

Messagerie externe : activation/désactivation, saisie du numéro

Vous pouvez gérer les messageries externes faisant partie de la connexion de réception de la base, à partir de votre base.

→ **Messagerie** → **Répondeur rés.**

La liste des connexions (VoIP et ligne fixe/RNIS) attribuées comme connexions de réception à la base, s'affiche. **Rép. rés. : xxx** s'affiche, xxx étant le nom standard de la connexion (**Rép. rés. : IP1** à **Rép. rés. : IP6**, **Rép. rés. : Ligne fixe** ou **Rép. rés. : RNIS**).

Si plusieurs connexions de réception sont attribuées à la base : sélectionner la connexion et appuyer sur **OK**.

Vous avez sélectionné une connexion VoIP :

▶ Renseigner les différentes lignes :

Etat

Sélectionner **Act.** pour activer la messagerie externe. Sélectionner **Dés.** pour la désactiver.

Répondeur rés.

Le numéro actuellement sauvegardé pour la messagerie externe s'affiche.

Saisir ou modifier le cas échéant le numéro de la messagerie externe.

Avec certains opérateurs VoIP, le numéro de la messagerie externe a été téléchargé en même temps que les données générales de l'opérateur sur votre base et s'affiche dans **Répondeur rés.**.

▶ Appuyer sur la touche écran **Sauver**.

Vous avez sélectionné la connexion fixe/RNIS

Saisir ou modifier le numéro de la messagerie externe.

Sauver Appuyer sur la touche écran.

Vous ne pouvez pas activer ou désactiver la messagerie externe de la ligne fixe/du RNIS depuis votre base. Pour savoir comment activer et désactiver la messagerie externe de la connexion à la ligne fixe/au RNIS, consultez les informations fournies par votre opérateur.

Définition de l'accès rapide au répondeur

L'accès rapide vous permet d'appeler directement une messagerie externe ou le répondeur local de la base.

Affectation de la touche 1, modification de l'affectation

Le réglage de l'accès rapide est spécifique à chaque appareil. Vous pouvez attribuer un répondeur différent à la touche 1 de la base et de chaque combiné inscrit.

Dans la configuration usine, aucun répondeur n'est affecté à l'accès rapide.

1 Maintenir la touche 1 **enfoncée**.

ou :

→ Messagerie → Param Tch 1

La liste des connexions VoIP et la ligne fixe/RNIS attribuées à la base comme connexions de réception s'affichent. **Rép. rés. : xxx** s'affiche, xxx étant le nom standard de la connexion (**Rép. rés. : IP1** à **Rép. rés. : IP6**, **Rép. rés. : Ligne fixe** ou **Rép. rés. : RNIS**).

Pour les répondeurs locaux de la base, l'entrée **Répondeur** est proposée dans la liste.

Sélectionner l'entrée et appuyer sur Sélect. (◉ = activé).

Vous avez sélectionné le Répondeur local :

Les répondeurs locaux de la base sont activés pour la numérotation rapide.

Maintenir **enfoncée** la touche rouge « Fin » (en veille).

Vous avez sélectionné une messagerie externe :

Si un numéro a déjà été enregistré sur la base pour cette messagerie externe, la numérotation rapide est activée.

Maintenir **enfoncée** la touche rouge « Fin » (en veille).

Si aucun numéro n'est enregistré pour la messagerie externe, vous êtes invité à saisir le numéro de la messagerie externe.

Passer à la ligne **Répondeur rés.**.

Saisir le numéro de la messagerie externe.

Sauver Appuyer sur la touche écran.

Maintenir **enfoncée** la touche rouge « Fin » (en veille).

La numérotation rapide est activée.

Remarque

Vous ne pouvez définir qu'**un** répondeur pour l'accès rapide.

Il est également possible d'appeler directement les messageries externes des connexions de réception de la base directement via les touches « Messages » (→ p. 110).

Appel du répondeur par la numérotation rapide

1 **Maintenir enfoncé**.

Si vous avez paramétré une messagerie externe en accès rapide, vous êtes directement connecté à celle-ci.

Appuyer le cas échéant sur la touche « Mains-Libres ».

Vous entendez l'annonce de la messagerie externe.

Si vous avez paramétré le répondeur local de la base en accès rapide, l'écoute des messages commence lorsqu'une ligne de réception de la base n'est attribuée qu'à un seul répondeur. Si vous avez attribué plusieurs répondeurs locaux à la base, une liste de ces répondeurs s'affiche en premier.

Sélectionner le répondeur et appuyer sur OK.

Affichage des nouveaux messages lorsque le combiné est en mode veille

Si un nouveau message a été laissé sur l'une des messageries externes attribuées à la base par la connexion de réception ou sur le répondeur local, l'icône ⚲ et le nombre de nouveaux messages s'affichent sur la base en mode veille. La touche « Messages » ✉ clignote.

Appel de la messagerie externe avec la touche « Messages »

La touche « Messages » ✉ vous permet d'accéder à la liste de toutes les messageries externes qui remplissent les conditions suivantes :

- Les connexions correspondantes sont attribuées à la base comme connexions de réception et
- le numéro de la messagerie externe est enregistré sur la base.

Vous pouvez appeler la messagerie externe directement à partir de cette liste pour écouter vos messages.

✉ Appuyer sur la touche « Messages ».

Les informations suivantes sont affichées (exemple) :

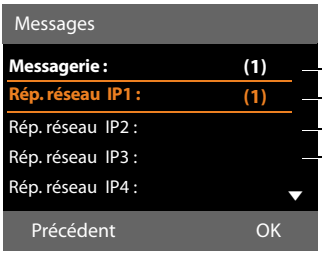

1 **Messagerie :** est la messagerie externe de la ligne fixe ou de la connexion RNIS.
2 Si la messagerie externe contient de nouveaux messages, l'entrée dans la liste est marquée en gras. Le nombre de nouveaux messages apparaît entre parenthèses après l'entrée.
3 **Rép. réseau IP1 :**, **Rép. réseau IP2 :**, etc., sont les messageries externes des connexions VoIP. « IP1 », « IP2 », etc. sont les noms par défaut des connexions VoIP correspondantes. Les noms par défaut s'affichent toujours, quel que soit le nom que vous avez défini pour la ligne lors de la configuration.
4 S'il n'y a aucun nouveau message, aucun chiffre n'apparaît après l'entrée de la messagerie externe. Le nombre de messages enregistrés sur la messagerie externe ne s'affiche pas.

Messagerie : / Rép. réseau IP1 : / Rép. réseau IP2 : / ... / **Rép. réseau IP6 :**
Sélectionner l'entrée de la messagerie externe, puis appuyer sur OK.

Vous êtes directement connecté à la messagerie externe et vous entendez son annonce. Vous pouvez en général contrôler l'écoute des messages à partir du clavier de votre base (codes chiffrés). Ecouter l'annonce.

Remarques

- Le numéro de la messagerie externe se compose automatiquement sur la connexion correspondante. Le préfixe national automatique que vous avez défini sur votre téléphone **n'est pas** composé.
- Vous pouvez en général contrôler l'écoute de la messagerie externe à partir du clavier de votre téléphone (codes chiffrés). Pour les connexions VoIP, vous devez définir la façon dont les codes chiffrés doivent être convertis en signaux DTMF et envoyés (voir le mode d'emploi du configurateur Web sur le CD fourni).

  Renseignez-vous auprès de votre opérateur VoIP pour connaître le type de transmission DTMF qu'il prend en charge.

ECO DECT : réduction de la consommation électrique et des émissions

Grâce à votre téléphone Gigaset, vous contribuez à la sauvegarde de l'environnement.

Diminution de la consommation électrique

Grâce à son alimentation basse consommation, la base consomme peu d'électricité.

Réduction des émissions

Les émissions sont réduites **automatiquement** en fonction de la distance entre les combinés inscrits et la base du téléphone. Plus les combinés sont proches de la base, plus les émissions sont faibles.

Vous pouvez par ailleurs réduire les émissions des combinés et de la base en utilisant le **Mode Eco**.

Le **Mode Eco** réduit toujours les émissions de 80 %, que vous téléphoniez ou non. Lorsque le **Mode Eco** est activé, la portée diminue de 50 %. C'est pourquoi nous vous recommandons d'utiliser le **Mode Eco** si vous n'avez pas besoin d'une grande portée.

Elimination des émissions

Mode Eco+
Si vous activez le **Mode Eco+,** les émissions (puissance d'émission DECT) de la base et du combiné sont supprimées si tous les combinés inscrits prennent en charge le **Mode Eco+**.

Le Mode Eco / le Mode Eco+ peuvent être activés ou désactivés indépendamment l'un de l'autre et fonctionnent même si plusieurs combinés sont inscrits sur la base.

Mode Eco / Mode Eco+ activation/désactivation

→ **Réglages** → **Mode Eco** → **Mode Eco / Mode Eco+**

Modifier Appuyer sur la touche écran (☑ = activé).

Affichage de l'état en mode veille

Icône à l'écran	
blanc	**Mode Eco+** activé
vert	**Mode Eco+** et **Mode Eco** activés

Remarques

- Lorsque le **Mode Eco+** est activé, vous pouvez vérifier l'accès à la base depuis un combiné : maintenez **enfoncée** la touche « Décrocher » du combiné. Si la base est accessible, vous entendez la tonalité libre.
- Avec le **Mode Eco+** activé :
  - L'établissement de la communication sur le combiné est décalé d'environ 2 secondes.
  - L'autonomie de veille du combiné est diminuée d'environ 50 %.
- Lors de l'inscription de combinés qui ne prennent pas en charge le **Mode Eco+**, ce mode est désactivé sur la base et sur tous les combinés inscrits.
- Lorsque le **Mode Eco** est activé, la portée de la base est réduite.
- **Le Mode Eco** / **Mode Eco+** et un répéteur (→ p. 143) ne peuvent pas être utilisés simultanément, c'est-à-dire que lorsque vous utilisez un répéteur, vous ne pouvez pas activer le **Mode Eco** ni le **Mode Eco+**.

Réglage des rendez-vous (calendrier)

Vous pouvez créer jusqu'à 30 rendez-vous, qui vous seront rappelés par votre base. Les dates d'anniversaire (➜ p. 77) entrées dans le répertoire sont automatiquement enregistrées dans le calendrier.

Vous pouvez choisir d'afficher ou non le calendrier graphique en mode veille.

Pour ce faire, lorsque le téléphone est en mode veille :

Calendr. Appuyer sur la touche écran.

ou :

➜ **Organizer** ➜ **Calendrier**

Ensuite :

Options ➜ **Calend. si attente**

- Activer ou désactiver la fonction en appuyant sur Modifier (☑ = activé).

Enregistrement d'un rendez-vous

Condition : la date et l'heure ont été réglées au préalable (p. 136).

➜ **Organizer** ➜ **Calendrier**

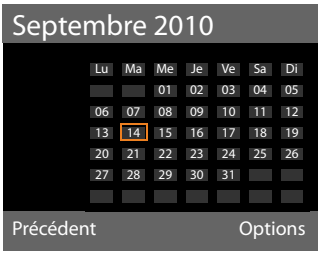

- Le jour actuel apparaît (entouré en orange).
- Les jours correspondant à des rendez-vous déjà enregistrés sont soulignés en orange.

◀/▶ Sélectionner le jour souhaité dans le calendrier graphique.

Passer au mois suivant/précédent en naviguant jusqu'au dernier/premier jour du mois affiché et utiliser ensuite les touches de navigation droite/gauche (ou supérieure/inférieure).

Le jour sélectionné est entouré en orange. Le jour actuel est entouré en blanc.

Après avoir sélectionné le jour :

■ Appuyer au centre de la touche de navigation.

- Si des rendez-vous sont déjà entrés, ouvrir la liste des rendez-vous enregistrés du jour concerné.
  <Nouv. entrée> ➜ OK permet d'ouvrir la fenêtre de saisie d'un nouveau rendez-vous.
- Si aucun rendez-vous n'est entré, ouvrir directement la fenêtre pour saisir le nouveau rendez-vous.

- Renseigner les différentes lignes :

Activation :
Sélectionner **Act.** ou **Dés.**.

Date :
Le champ contient déjà la date du jour sélectionné.

Le cas échéant, entrer le jour/le mois/l'année (8 chiffres).

Heure :
Saisir l'heure et les minutes (4 chiffres).

Texte :
Saisir le texte (max. 16 caractères).
Ce texte s'affiche comme nom du rendez-vous dans la liste des rendez-vous et à l'écran lorsque la sonnerie de rendez-vous retentit. **Texte** est préconfiguré avec **Rendez-vous**.

Si **Texte** ne contient pas de texte, seules la date et l'heure du rendez-vous sont affichées.

Signal :
Sélectionner la mélodie qui signalera le rendez-vous. Si vous sélectionnez **Visuel**, ce rendez-vous ne s'affiche que sur l'écran.

Sauver Appuyer sur la touche écran.

Remarque

Lorsque vous avez enregistré 30 rendez-vous, vous devez effacer un rendez-vous existant avant d'en saisir un nouveau.

Signalisation des rendez-vous et anniversaires

En mode veille, un rendez-vous est signalé pendant 60 secondes avec la sonnerie sélectionnée. Le nom pour les anniversaires et le texte saisi pour les rendez-vous s'affichent avec l'heure.

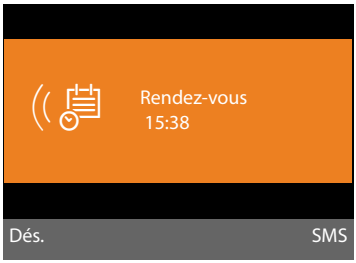

Vous pouvez désactiver la sonnerie de rendez-vous ou y répondre :

Dés. Appuyer sur la touche écran pour désactiver la sonnerie de rendez-vous.

ou :

SMS Appuyer sur la touche écran pour répondre à la sonnerie de rendez-vous par un SMS.

Remarque

Pendant un appel, le rendez-vous n'est signalé que par une tonalité brève.

Il est enregistré dans la liste des rendez-vous manqués.

Gestion des rendez-vous

→ **Organizer** → **Calendrier**

Modification des rendez-vous

◀▶/▲▼ Sélectionner le jour dans le calendrier graphique et appuyer sur la touche de navigation ■. Les jours correspondant à des rendez-vous/anniversaires déjà enregistrés sont encadrés en orange.

Une liste présentant les entrées correspondant à ce jour s'affiche. Les anniversaires sont signalés par un 🎂, les rendez-vous activés par un ✓.

▲▼ Sélectionner un rendez-vous/anniversaire.

Afficher Appuyer sur la touche écran pour consulter l'entrée

Les anniversaires peuvent uniquement être affichés. Un anniversaire peut être modifié via le répertoire (→ p. 77).

Pour un rendez-vous, il existe également les possibilités suivantes grâce à Options :

Modifier entrée
(comme **Enregistrement d'un rendez-vous** → p. 112)

Effacer entrée
Supprimer le rendez-vous sélectionné de la liste.

Activer / Désactiver
Activer/désactiver un rendez-vous. Un rendez-vous désactivé n'est pas signalé.

Suppression de tous les rendez-vous du calendrier

Dans l'affichage mois :

Options → **Effac. ts RDV** → OK

Répondre Oui pour valider. **Tous** les rendez-vous sont supprimés.

Affichage des rendez-vous/ anniversaires non confirmés

Les rendez-vous/anniversaires non confirmés **(p. 77)** sont enregistrés dans la liste **Rendez-vous manqués** dans les cas suivants :

- Vous refusez un rendez-vous/anniversaire.
- Le rendez-vous/anniversaire est signalé pendant un appel.

L'écran affiche l'icône et le nombre de **nouvelles** entrées. L'entrée la plus récente figure au début de la liste.

Pour ouvrir la liste, appuyer sur la **touche** « **Messages** » (→ **p. 71**) ou utiliser le menu :

→ **Organizer** → **Rendez-vous manqués**

Sélectionner un rendez-vous/ anniversaire.

Les informations sur le rendez-vous ou l'anniversaire sont affichées. Les rendez-vous manqués sont indiqués par leur nom (→ **p. 112**), les dates d'anniversaire échues par le nom et le prénom. La date et l'heure sont également affichées.

Effacer Effacer le rendez-vous.

ou :

SMS Rédiger un SMS.

Si 10 entrées sont enregistrées dans la liste, la plus ancienne est effacée lors de la prochaine sonnerie de rendez-vous.

Réveil/Alarme

Condition : la date et l'heure ont été réglées au préalable **(p. 136)**.

Activation/désactivation et réglage du réveil/de l'alarme

→ **Organizer** → **Réveil/Alarme**

▶ Renseigner les différentes lignes :

Activation :
Sélectionner **Act.** ou **Dés.**.

Heure :
Saisir une heure de réveil à 4 chiffres.

Période :
Sélectionner **Quotidien** ou **Lundi-Vendr.**.

Volume :
Régler le volume du réveil (1 à 5) ou la sonnerie crescendo (le volume augmente à chaque sonnerie =).

Signal :
Sélectionner la mélodie du réveil.

Sauver Appuyer sur la touche écran.

En mode veille, le symbole et l'heure de réveil s'affichent en haut de l'écran.

Le réveil est indiqué à l'écran (→ **p. 4**) avec la mélodie sélectionnée. Il retentit pendant 60 secondes. Si aucune touche n'est actionnée, le réveil est répété deux fois toutes les cinq minutes puis désactivé.

Pendant un appel, le réveil n'est signalé que par un bip court.

Désactivation/répétition du réveil après une pause (mode Rappel)

Condition : le réveil/l'alarme retentit.

Arrêt Appuyer sur la touche écran. Le réveil/l'alarme est désactivé(e).

ou

Pause Appuyer sur la touche écran ou sur une touche quelconque. Le réveil/l'alarme s'éteint puis est répété(e) après 5 minutes. Au bout de la seconde répétition, le réveil est totalement désactivé.

Raccordement/utilisation d'autres appareils

Vous pouvez transformer votre base en « autocommutateur privé » en y raccordant d'autres appareils de communication.

Vous pouvez inscrire jusqu'à six combinés et six répéteurs Gigaset sur la base.

Un numéro interne (2 – 7) et un nom interne (**INT 2** – **INT 7**) sont attribués à chaque appareil raccordé. Vous pouvez modifier les noms et l'attribution des numéros.

Si tous les numéros internes ont déjà été attribués à votre base, vous devez désinscrire un combiné qui n'est plus nécessaire pour en réinscrire un nouveau.

Vous pouvez également connecter à la base un fax analogique (➜ p. 126, ➜ p. 144) et six appareils Bluetooth (un kit oreillette, cinq téléphones portables GSM ou modems, ➜ p. 120).

Inscription / Appairage des combinés

L'inscription d'un combiné doit être activée sur la base (1.) et le combiné (2.).

1. Sur la base :

Pour mettre la base en mode « Inscription » :

➜ ➜ **Enregistrement** ➜ **Enregistrer combiné**

L'interface DECT de la base (si elle était désactivée) est activée automatiquement lorsque la base passe en mode « Inscription ».

Vous pouvez inscrire le combiné tant que l'écran de la base affiche le message **Veuillez inscrire votre combiné**.

2. Sur le combiné

En l'espace d'env. **60 secondes :**

▶ Lancer l'inscription **du combiné** conformément à son mode d'emploi.

Vous êtes invité à entrer le PIN système actuel de la base dans le combiné (par défaut 0000).

Entrer le PIN système et appuyer sur OK.

Après l'inscription

L'écran de la base affiche **Combiné enregistré**.

Remarque

Si six combinés sont déjà inscrits sur la base (les numéros internes 2 à 7 sont déjà attribués), il existe deux possibilités :

- Le combiné possédant le numéro interne 7 est en mode veille :
  Le combiné numéro 7 est désinscrit. Le nouveau combiné est inscrit et se voit attribuer le numéro 7.
- Le combiné possédant le numéro interne 7 est utilisé :
  Le nouveau combiné ne peut pas être inscrit. Un message correspondant s'affiche sur l'écran.

Affectation de connexions d'émission et de réception à un combiné

Si plusieurs connexions sont configurées sur la base, l'assistant de connexion est automatiquement démarré pour le combiné. L'assistant de connexion vous permet d'attribuer des connexions d'émission et de réception. Pour en savoir plus sur le déroulement de l'Assistant de connexion ➜ p. 30.

Remarque

Une fois inscrit, un combiné se voit attribuer toutes les connexions de la base comme connexions de réception. Si un téléphone portable est inscrit avec Bluetooth, la connexion GSM du téléphone portable est également attribuée aux combinés comme connexion de réception.

En cas de connexion à la **ligne fixe analogique**, c'est la connexion à la ligne fixe qui doit être attribuée au combiné.

En cas de connexion au réseau **RNIS**, c'est le premier MSN configuré comme connexion d'émission qui lui est attribué ; si aucun MSN n'est configuré, c'est le numéro principal de la connexion RNIS.

Affectation des numéros internes

La base attribue le plus petit numéro interne libre au combiné (numéros possibles : 2 – 7). Le numéro interne s'affiche sur l'écran du combiné, par ex. **INT 2**. Cela signifie que le numéro interne 2 a été affecté au combiné. Le numéro interne 1 est attribué à la base.

Retrait de combinés

Sur la base :

→ → **Enregistrement** → **Retirer combiné**

La liste des appareils inscrits (abonnés internes) s'affiche.

Sélectionner le correspondant interne à retirer et appuyer sur OK.

Saisir le code PIN système actuel et appuyer sur OK.

Oui Appuyer sur la touche écran pour valider la demande.

Le combiné est retiré immédiatement, même s'il n'est pas en mode veille.

Recherche d'un combiné (« Paging »)

Vous pouvez rechercher les combinés inscrits à l'aide de la base.

Condition : des abonnés internes sont inscrits sur la base. Il existe au maximum deux connexions internes entre les abonnés internes.

Ouvrir la liste des abonnés internes. Votre entrée est marquée dans la liste par <.

Trouver combiné

Sélectionner et appuyer sur OK.

Tous les combinés joignables sonnent simultanément (« appel Paging »), même si les sonneries sont désactivées.

Un appel externe n'interrompt pas la fonction Paging.

Arrêt de la recherche

▶ Appuyer sur la touche rouge « Fin » , ou décrocher ou raccrocher le combiné.

Vous pouvez arrêter prématurément l'appel Paging en appuyant sur la touche « Décrocher » ou « Raccrocher » de l'un des combinés.

L'appel Paging prend fin automatiquement après env. 30 secondes.

Appel interne

Les communications internes avec des combinés inscrits sont gratuites.

Appeler un combiné en particulier

Activer l'appel interne.

Entrer le numéro du correspondant interne.

Si le combiné est raccroché, le mode « Mains-Libres » est activé sur la base.

ou :

Activer l'appel interne.

Sélectionner l'abonné interne.

Décrocher le combiné.

Si l'abonné interne n'est pas joignable (par ex. hors de portée), s'il ne répond pas ou s'il y a déjà trois communications internes, la tonalité d'occupation retentit.

Appel de tous les abonnés internes (« appel général »)

Maintenir enfoncée la partie gauche de la touche de navigation.

Tous les combinés sont appelés.

ou :

Activer l'appel interne.

Appuyer sur la touche « Etoile ».

ou :

Activer l'appel interne.

Sélectionner **Ap.gé.** puis

Décrocher le combiné.

Tous les combinés sont appelés.

Si aucun abonné interne n'est joignable ou que trois communications internes sont déjà en cours, la tonalité d'occupation retentit.

Fin de la communication

Raccrocher le combiné.

Transfert d'un appel vers un combiné

Vous pouvez transférer une communication externe à un combiné (connexion).

Condition : vous êtes en communication avec un correspondant externe.

Ouvrir la liste de combinés. Le correspondant externe entend la mélodie d'attente, si elle est activée (➔ p. 134).

Si plusieurs combinés sont inscrits :

Sélectionner le combiné ou **Ap.gé.** et appuyer sur OK.

Lorsque l'abonné interne répond :

▶ Annoncer éventuellement la communication externe.

/ Raccrocher le combiné ou appuyer sur la touche rouge « Fin ».

La communication externe est transférée vers l'autre combiné.

Si le correspondant interne **ne répond pas** ou si sa ligne est occupée, appuyer sur la touche écran Fin pour reprendre l'appel externe.

En cas de transfert, vous pouvez également raccrocher le combiné avant que l'abonné interne décroche.

Dans ce cas, si le correspondant interne ne répond pas ou si sa ligne est occupée, l'appel vous est automatiquement renvoyé.

Double appel/conférence interne

Vous êtes en communication avec un **correspondant externe** et vous pouvez simultanément appeler un **abonné interne** afin de réaliser un double appel ou d'établir une conférence avec les trois correspondants.

Pendant une communication avec un correspondant **externe** :

Ouvrir la liste de combinés. Le correspondant externe entend la mélodie d'attente, si elle est activée (→ p. 134).

Si plusieurs combinés sont inscrits : sélectionner le combiné et appuyer sur OK.

Vous êtes mis en communication avec l'abonné interne.

soit :

Options → **Fin comm. active**
Vous êtes de nouveau mis en communication avec le correspondant externe.

ou :

Confér. Appuyer sur la touche écran. Les trois participants sont mis en communication.

Si l'abonné interne ne répond pas :

- Appuyer sur la touche écran Fin pour reprendre la communication avec le correspondant externe.

Fin de la conférence

Si un **abonné interne** appuie sur la touche « Raccrocher » (du combiné) ou la touche rouge « Fin » , la connexion est maintenue entre l'autre abonné interne et le correspondant externe.

Signal d'appel externe pendant une communication interne

Si vous recevez un appel **externe** alors que vous êtes en communication **interne**, un signal d'appel (bip court) retentit. Le service Présentation du numéro affiche à l'écran le numéro ou le nom de l'appelant.

Les possibilités suivantes sont disponibles :

Refus d'un appel externe

Refuser Appuyer sur la touche écran.

Le signal d'appel est désactivé. Vous restez en communication avec l'abonné interne.

Lors d'appels vers une connexion VoIP ou RNIS de la base:
L'appelant externe entend la tonalité occupé.

Lors d'appels vers la connexion analogique à la ligne fixe : l'appel est signalisé sur les autres combinés inscrits.

Prise d'un appel externe / maintien d'un abonné interne

Accept. Appuyer sur la touche écran.

Vous êtes mis en relation avec le correspondant externe. La communication interne est **maintenue**.

Les possibilités suivantes sont disponibles :

- Faire un va et vient entre les deux abonnés :
  - Basculer entre les correspondants avec la touche (va et vient).
- Parler avec les deux abonnés en même temps :
  - Appuyer sur la touche écran Confér. pour établir la conférence. Appuyer sur la touche écran Individ. pour revenir au va et vient.

Interruption d'une communication interne

/ Raccrocher le combiné ou appuyer sur la touche rouge « Fin ».

L'appel externe est signalé sur la base comme appel entrant. Vous pouvez accepter l'appel (→ p. 53).

Signal d'appel interne pendant une communication interne/ externe

Si un abonné interne essaie de vous appeler pendant une communication interne ou externe, cet appel s'affiche à l'écran (signal d'appel interne). Vous ne pouvez ni l'accepter ni le refuser.

Appuyer sur n'importe quelle touche pour faire disparaître l'affichage de l'écran.

Pour accepter l'appel interne, vous devez mettre fin à la communication en cours. L'appel interne est alors signalé comme d'habitude. Vous pouvez l'accepter.

Modification du nom d'un abonné interne

Les noms « INT 2 », « INT 3 », etc. sont attribués automatiquement lors de l'inscription. Vous pouvez modifier ces noms. Le nom ne peut pas comporter plus de 10 caractères. Le nom modifié s'affiche dans la liste des abonnés internes.

Ouvrir la liste des abonnés internes.

Sélectionner le combiné.

Options Ouvrir le menu.

Renommer

Entrer/modifier un nom.

Sauver Appuyer sur la touche écran.

Modification du numéro interne d'un abonné interne

Par défaut, le numéro interne **INT 1** est attribué à la base.

Lors de l'inscription, un combiné reçoit **automatiquement** le plus petit numéro interne disponible (de 2 à 7). S'ils sont tous attribués, le combiné numéro 7 est remplacé s'il se trouve en veille. Vous pouvez modifier le numéro interne de la base et de tous les combinés inscrits (1–7).

Ouvrir la liste des abonnés internes. Votre combiné est signalé par <.

Options Ouvrir le menu.

Modifier Nº

Sélectionner et appuyer sur OK.

Sélectionner l'abonné interne.

Composer le nouveau numéro.

Recommencer la procédure pour d'autres participants internes le cas échéant.

Veiller à ne pas attribuer deux fois un numéro interne (1 à 7).

Pour terminer :

Sauver Appuyer sur la touche écran pour enregistrer la saisie.

Si un numéro interne a été attribué 2 fois, une tonalité d'erreur retentit.

▶ Répéter la procédure avec un numéro libre.

Remarque

Vous pouvez utiliser des numéros entre 1 et 7. Le numéro interne 8 est réservé pour un fax éventuel, raccordé au port FAX.

Utilisation d'un appareil Bluetooth

Grâce à Bluetooth™, votre base peut communiquer sans fil avec d'autres appareils Bluetooth.

Les appareils suivants peuvent être inscrits sur votre base via Bluetooth :

- Un kit oreillette Bluetooth,
- 5 téléphones portables GSM Bluetooth ou modems (PC, PDA).

Pour pouvoir utiliser vos appareils Bluetooth, vous devez d'abord activer la fonction Bluetooth, puis inscrire les appareils sur la base.

Pour pouvoir utiliser les numéros d'appel, les préfixes (national et international) doivent être enregistrés dans la base **(p. 137)**.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de votre appareil Bluetooth, consultez le mode d'emploi correspondant.

Activation/désactivation du mode Bluetooth

→ Bluetooth

Activation Sélectionner et appuyer sur Modifier pour activer ou désactiver le mode Bluetooth (☑ = activé).

En veille, la base indique que le mode Bluetooth est activé à l'aide de l'icône ✱ en haut de l'écran **(→ p. 4)**.

Dès que le Bluetooth est activé, votre base est visible pour tous les appareils Bluetooth situés dans la zone de réception (10 m maximum) et elle peut communiquer avec tous les appareils figurant dans la liste « Appareils connus (autorisés) ».

Vous pouvez également définir l'activation de l'interface Bluetooth sur une touche écran ou une touche de fonction de la base **(→ p. 128)**. Vous pouvez alors activer/désactiver Bluetooth en appuyant sur la touche.

Inscription d'un appareil Bluetooth

Activer un appareil Bluetooth signifie : rechercher l'appareil Bluetooth et l'entrer dans la liste des appareils connus.

La liste des appareils connus peut comprendre au maximum 1 kit oreillette et 5 modems/téléphones portables.

Remarques

- Lors de l'inscription d'un kit oreillette, vous remplacez un kit oreillette éventuellement inscrit.
- Pour utiliser sur votre base un kit oreillette déjà inscrit sur un autre appareil (par ex. à un téléphone portable), **désactiver** cette connexion avant de commencer la procédure d'inscription.
- Selon les profils Bluetooth pris en charge par le téléphone portable, vous pouvez l'inscrire comme modem et comme téléphone portable.

Recherche d'un appareil Bluetooth

La distance entre la base en mode Bluetooth et l'appareil Bluetooth activé (kit oreillette, téléphone mobile ou modem) ne doit pas dépasser 10 m.

Pendant la recherche, les appels entrants sont ignorés.

→ Bluetooth → Recherch. oreillette / Recherche tél. portable / Recherche ordinateur

S'il n'est pas déjà actif, le mode Bluetooth est activé automatiquement sur la base. La recherche démarre. Cela peut prendre 30 secondes.

Les noms Bluetooth des appareils trouvés sont affichés dans une liste (abrégée le cas échéant). Si aucun nom ne peut être trouvé pour un appareil, c'est son adresse qui est affichée.

Remarque

Avec **Recherche ordinateur**, tous les appareils Bluetooth sont affichés dans une liste (y compris les Multi Service Devices), à l'exception des kits piéton.

Interruption/reprise de la recherche en cours

Interruption de la recherche :

Annuler Appuyer sur la touche écran.

Reprise de la recherche (le cas échéant) : Dans la liste des appareils trouvés

Options Appuyer sur la touche écran.

Nouvelle recherche

Sélectionner et appuyer sur OK.

Affichage du nom et de l'adresse d'un appareil trouvé

Dans la liste des appareils trouvés :

Sélectionner une entrée.

Afficher Appuyer sur la touche écran.

Le nom et l'adresse des appareils sont affichés. Retour à la liste avec OK.

Enregistrement d'un modem/ téléphone portable dans la liste des appareils connus

Dans la liste des appareils trouvés :

Sélectionner l'appareil à inscrire.

Options Appuyer sur la touche écran.

Appar. compatible

Sélectionner et appuyer sur OK.

Si la liste des appareils connus contient moins de 5 modems et téléphones portables :

Entrer le PIN de votre choix ou le PIN de l'appareil Bluetooth **à inscrire** et appuyer sur OK.

Pour un modem / téléphone portable GSM, vous pouvez généralement saisir le code PIN de votre choix. Ce code PIN doit ensuite être saisi sur le modem/téléphone (poignée de main).

L'appareil est enregistré dans la liste des appareils connus.

Si la liste des appareils connus contient déjà 5 modems ou téléphones portables, le message **Sélect. équip. à remplacer et faire de nouv. confiance ?** apparaît avant la saisie du PIN. Vous devez d'abord sélectionner un appareil à remplacer par l'inscription du nouvel appareil dans la liste.

- Si vous appuyez sur la touche écran Non, l'appareil n'est pas inscrit. La base revient à la liste des appareils trouvés.
- Appuyer sur la touche écran Oui pour remplacer un appareil de la liste. Une liste des modems et des téléphones portables inscrits (connus) s'affiche.
- Sélectionner l'appareil à remplacer et appuyer sur la touche écran OK.

Vous êtes invité à entrer le PIN pour l'inscription du nouvel appareil (voir ci-dessus).

En cas d'échec de l'inscription du nouvel appareil, aucun appareil n'est supprimé de la liste des appareils connus.

Enregistrement d'un kit oreillette dans la liste des appareils connus

Dans la liste des appareils trouvés :

▲▼ Sélectionner un kit oreillette.

Options Appuyer sur la touche écran.

Appar. compatible

Sélectionner et appuyer sur OK.

Si le kit oreillette transmet le PIN 0000 (PIN généralement par défaut sur le kit oreillette), le kit oreillette est enregistré directement dans la liste des appareils connus. Un kit oreillette déjà enregistré est automatiquement désinscrit.

Si le kit oreillette transmet un PIN différent de 0000, vous êtes invité à entrer le PIN sur la base.

Entrer le PIN et appuyer sur OK.

L'appareil est enregistré dans la liste des appareils connus.

Remarques

- La liste des appareils connus ne peut contenir qu'un seul kit oreillette Bluetooth. Si vous inscrivez un autre kit oreillette, le premier est supprimé de la liste.
- Un Multi Service Device peut être inscrit comme kit oreillette et comme modem.

Modification de la liste des appareils connus (autorisés)

Affichage de la liste

▶ → ✱ **Bluetooth**

Appareils connus

Sélectionner et appuyer sur OK.

La liste des appareils connus s'affiche.

A côté du nom des appareils, la liste affiche différents symboles à la signification suivante :

Icone	Signification
	Kit oreillette Bluetooth
	Modem avec téléphone Bluetooth
	Téléphone portable Bluetooth

Lors de l'inscription d'un appareil Bluetooth, tous les profils Bluetooth pris en charge par cet appareil sont enregistrés (pas uniquement le profil recherché).

Un téléphone portable inscrit peut donc par ex. être enregistré dans la liste des appareils connus comme téléphone portable.
Deux symboles sont affichés devant son nom : et . Vous pouvez non seulement utiliser la ligne GSM du téléphone portable via cette connexion Bluetooth, mais également échanger des vCards avec le téléphone portable. Le PIN défini est valide pour chaque type de communication Bluetooth.

Affichage des entrées

Ouvrir la liste → ▼ (Sélectionner une entrée)

Afficher Appuyer sur la touche écran.

Le nom et l'adresse des appareils sont affichés. Retour avec OK.

Retrait d'un appareil Bluetooth

Ouvrir la liste ➜ (Sélectionner une entrée)

Options — Appuyer sur la touche écran.

Effacer entrée

Sélectionner et appuyer sur OK. Bluetooth est activé le cas échéant.

Remarques

- Lorsque vous retirez un appareil Bluetooth activé, il est possible qu'il tente de se connecter à nouveau en tant qu'appareil non enregistré.
- Lorsque vous désinscrivez le téléphone portable activé (➜ p. 123), **aucun** autre téléphone portable de la liste n'est activé.

Modification/Entrée du nom de l'appareil Bluetooth

Ouvrir la liste ➜ (Sélectionner une entrée)

soit :

Options — Appuyer sur la touche écran.

Renommer

Sélectionner et appuyer sur OK. Bluetooth est activé le cas échéant.

ou :

Afficher — Appuyer sur la touche écran.

Modifier — Appuyer sur la touche écran.

Ensuite :

Modifier/entrer le nom.

Sauver — Appuyer sur la touche écran.

Le nom est modifié localement sur la base, pas sur l'appareil Bluetooth.

Activation du téléphone portable inscrit

Vous pouvez inscrire jusqu'à 5 téléphones portables via Bluetooth. Cependant, un seul téléphone portable peut se connecter à la base : le téléphone portable activé.

Activé signifie :

- Lorsque la base est en mode Bluetooth, le téléphone portable peut établir une connexion Bluetooth avec la base (par ex. suite à un appel entrant).
- La base établit une connexion vers ce téléphone portable lors d'une communication avec la connexion GSM.

Après l'inscription, le téléphone portable dernièrement inscrit est automatiquement activé. Le téléphone portable activé précédemment est désactivé.

Vous pouvez activer chaque autre téléphone portable dans la liste des appareils connus.

Ouvrir la liste ➜ (Sélectionner le téléphone portable)

Options — Appuyer sur la touche écran.

Connex. tél. mobile

Sélectionner et appuyer sur OK.

Si elle n'est pas active, la fonction Bluetooth est activée sur la base. La base établit une connexion avec le téléphone portable.

Le téléphone portable sélectionné est activé. Son entrée dans la liste des appareils connus est marquée du symbole ✓.

Le téléphone portable activé précédemment est désactivé.

Affichage de la base en mode veille

Lorsqu'un kit oreillette ou une téléphone portable Bluetooth est raccordé à la base, l'en-tête de l'écran affiche le symbole correspondant (,) avec (= Bluetooth activé).

Acceptation/refus d'un appareil Bluetooth qui n'est pas enregistré

Lorsqu'un appareil Bluetooth qui ne figure pas dans la liste des appareils connus tente d'établir une connexion avec la base, vous êtes invité à saisir le code PIN de l'appareil Bluetooth à l'écran (Bonding).

◆ **Refuser**

Appuyer **brièvement** sur la touche rouge « Fin ».

◆ **Accepter**

Saisir le code PIN de l'appareil Bluetooth **à accepter** et appuyer sur OK.

Si vous avez accepté l'appareil, vous pouvez l'utiliser temporairement (c-à-d. tant qu'il se trouve dans la zone de réception et que Bluetooth est activé) ou l'enregistrer dans la liste des appareils connus.

Après la confirmation du PIN :

▸ Appuyer sur la touche écran Oui pour enregistrer l'appareil dans la liste des appareils connus.

ou :

▸ Appuyer sur la touche écran Non pour utiliser l'appareil temporairement.

Remarques

◆ Si vous acceptez provisoirement l'inscription d'un kit oreillette, le kit oreillette ne sera pas supprimé de la liste des appareils connus.

◆ Lorsque la liste des appareils connus compte déjà 5 modems/téléphones portables, vous êtes invité à supprimer d'abord un appareil de la liste (➔ p. 121).

Modification du nom Bluetooth de la base

Vous pouvez modifier le nom sous lequel la base sera signalée sur un autre appareil Bluetooth.

➔ **Bluetooth** ➔ **Propre appareil**

Le nom et l'adresse de la base sont affichés.

Modifier — Appuyer sur la touche écran. Bluetooth est activé le cas échéant.

Modifier le nom.

Sauver — Appuyer sur la touche écran.

Utilisation du kit oreillette Bluetooth

Remarques

◆ Vous pouvez utiliser avec votre combiné des kits piéton disposant du **profil kit oreillette** ou du **profil « Mains-Libres »**. Si les deux profils sont disponibles, le combiné utilise le profil « Mains-Libres ».

◆ Un appel ne peut être initié qu'à partir de la base.

Configuration de la touche de fonction Combiné

Pour pouvoir téléphoner avec un kit oreillette à partir de la base, il faut d'abord attribuer la fonction **Combiné** à une touche de fonction de la base (➔ p. 128).

Conseil

Nous recommandons d'utiliser la touche de fonction **Combiné** également lors du transfert/de la prise d'appels, même si votre kit oreillette dispose de la touche « Push-to-Talk ».

Prise/interception d'un appel avec le kit oreillette

Condition : Bluetooth est activé et une connexion est établie entre le kit oreillette Bluetooth et la base (➔ p. 120).

- Vous avez une communication à partir de la base ou
- Vous essayez d'établir une connexion avec un abonné ou
- Un appel est signalisé sur la base

▶ Appuyer sur la touche de fonction **Combiné** de la base pour prendre la communication avec le kit oreillette.

Remarque

Pour le réglage du son de votre kit oreillette, ➔ p. 131.

Appel

▶ Composer le numéro d'appel sur la base et appuyer sur la touche de fonction **Combiné** de la base.

Utilisation de modems

Condition : Bluetooth est activé. Le modem est enregistré dans la liste des appareils connus (marqué du symbole , ➔ p. 121) ou connecté temporairement à la base (➔ p. 124).

Bluetooth vous permet de connecter un PC, un PDA ou encore un téléphone portable (comme modem) à la base.

Le modem vous permet alors, par ex., d'échanger des entrées du répertoire sous la forme de vCards, de comparer le carnet d'adresses du PC avec le répertoire de la base, de charger des sonneries ou des écrans de veille de modems dans l'album média de la base, ainsi que d'introduire des appels sortants par des commandes AT et de prendre des appels entrants.

Le téléphone est livré avec le logiciel QuickSync (➔ p. 162). Il se trouve sur le CD fourni.

QuickSync vous offre les fonctions à l'ordinateur, via une interface graphique.

Remarque

Pour de plus amples informations sur la procédure d'émission ou de réception de vCards vers/depuis un appareil Bluetooth, voir la p. 75.

Utilisation de téléphones portables GSM (Link2mobile)

Vous pouvez mener des communications via la connexion GSM de votre téléphone portable Bluetooth à partir de votre base et/ou d'un combiné inscrit (appel d'abonnés externes via la connexion GSM du téléphone portable ou prise d'appels vers la connexion GSM), lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Le mode Bluetooth est activé sur la base et sur le téléphone portable (➔ p. 120).
- Votre téléphone portable GSM est inscrit (➔ p. 120) et activé (➔ p. 123) sur la base.
- Une connexion Bluetooth entre la base et le téléphone portable est établie.
- Le téléphone portable est à portée de la base (moins de 10 m).
- Pour les appels sortants : la connexion au réseau mobile a été attribuée comme connexion d'émission à la base, ou alors la base peut sélectionner la connexion GSM comme connexion d'émission (➔ p. 141).
- Pour la prise d'appels entrants : une connexion GSM a été attribuée à la base comme connexion de réception (➔ p. 142).

Une connexion entre la base en mode Bluetooth et le téléphone portable activé à sa portée est établie automatiquement :

- Lorsqu'un appel entre vers la connexion GSM du téléphone portable (➔ p. 54),
- Lorsque vous essayez de téléphoner à partir de la base via la connexion GSM (➔ p. 52).

Si le mode Bluetooth est désactivé sur la base :

- Ouvrir la liste des appareils connus.
- Sélectionner le téléphone portable activé (marqué du symbole ✓).
- Appuyer sur la touche écran Options.
- Sélectionner **Connex. tél. mobile** et appuyer sur OK.

Bluetooth est activé sur la base. La base établit une connexion avec le téléphone portable.

Remarques

- Vous pouvez également définir cette fonction sur une touche de fonction de la base, → **Connex. tél. mobile** à la **p. 128**.
- Lorsque le téléphone portable quitte la portée Bluetooth de la base, il est conseillé de rétablir la connexion entre la base et le téléphone portable manuellement dès que celui-ci se trouve à nouveau à portée de la base. Cela garantit le transfert d'appels GSM vers la base ou de la base vers la connexion GSM.

  Etablissement manuel d'une connexion :

  - Sélectionner le téléphone portable dans la liste des appareils connus.
  - Sélectionner Options → **Connex. tél. mobile** et appuyer sur OK.

  ou :

  - Appuyer sur la touche de fonction **Connex. tél. mobile**.

Connexions Bluetooth simultanées

Votre base vous permet de connecter simultanément un kit oreillette et un modem/téléphone portable via Bluetooth.

Attention cependant aux points suivants :

- Le menu Bluetooth ne peut pas être ouvert sur la base.
- Vous pouvez utiliser le kit oreillette et initier, prendre ou gérer simultanément un appel avec un téléphone portable/un modem.
- Vous ne pouvez pas utiliser le kit oreillette pendant un transfert de données via Bluetooth.

Connexion d'un fax (RNIS)

Vous pouvez raccorder un fax ITU-T de groupe 3 sur le port FAX de votre base.

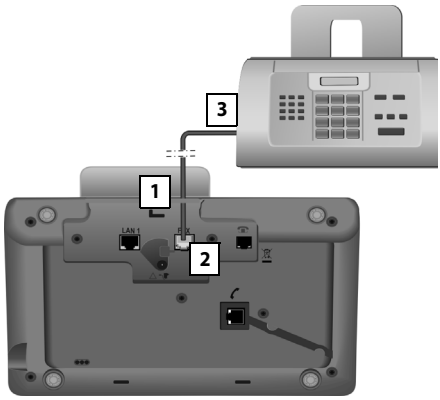

1. Insérer une extrémité du câble de raccordement du fax par l'arrière dans l'orifice du boîtier.
2. Brancher le connecteur sur la prise pour fax de la base (inscription : **FAX**).
3. Brancher ensuite le câble de raccordement du fax sur le port du fax.

Remarque

Lorsque vous raccordez un appareil multifonction (fax/téléphone) au port FAX, tenez compte des points suivants :

- Il n'y a pas de tonalité libre lorsque vous décrochez.
- La fonction CLIP (➔ p. 54) n'est pas prise en charge pour les appels entrants.
- Lorsque le répondeur intercepte un appel vers la connexion de réception de l'appareil, celui-ci continue de sonner.
- Lorsque la connexion de réception de l'appareil n'est attribuée ni à la base, ni à un combiné, les appels ne sont pas repris dans les listes des appels.
- Des fonctions internes, telles que par ex. le « double appel interne au cours d'une communication externe » ou le « transfert d'appel interne » ne sont pas prises en charge.

Il n'est pas nécessaire d'inscrire explicitement le fax sur la base. Il est « inscrit » automatiquement lors de l'activation du port FAX sur la base (➔ p. 144, réglage par défaut = « désactivé »).

Après l'activation du port FAX, le fax est enregistré avec le nom interne **INT 8** dans la liste des abonnés internes.

Tous les numéros d'appel RNIS de la base sont attribués au fax comme connexions de réception. Le premier numéro d'appel de la configuration lui est attribué comme connexion d'émission. Vous pouvez modifier cette attribution (➔ p. 141).

Remarque

Si un numéro d'appel n'est attribué qu'au fax comme connexion de réception, les appels à ce numéro ne figurent pas dans les listes des appels (les entrées ne peuvent être lues ni sur la base ni sur un combiné).

Connexion et utilisation d'un kit oreillette filaire

Vous pouvez raccorder à la base un kit oreillette avec une fiche jack de 2,5 mm.

Pour plus d'informations sur votre kit oreillette, veuillez consulter le mode d'emploi correspondant.

Raccordement du kit oreillette

- Attribuer la fonction **Combiné** (➔ p. 128) à une touche de fonction de la base avant de raccorder le kit oreillette.
- Enficher ensuite le kit oreillette dans la prise située sur le côté de votre base (➔ p. 12).

Prise/interception d'un appel avec le kit oreillette

Condition :

- Vous avez une communication à partir de la base ou
- Vous essayez d'établir une connexion avec un abonné ou
- Un appel est signalisé sur la base

- Appuyer sur la touche de fonction **Combiné** de la base pour prendre la communication avec le kit oreillette.

Remarques

- Nous recommandons d'utiliser également la touche de fonction **Combiné** lorsque votre kit oreillette est équipé d'une touche P2T.
- Pour le réglage du son de votre kit oreillette, ➔ p. 131.
- Si un kit oreillette Bluetooth est également inscrit sur la base et se trouve à portée de celle-ci, la communication/la connexion est transmise au kit oreillette Bluetooth. Le kit oreillette Bluetooth a la priorité.

Appel

- Composer le numéro d'appel sur la base et appuyer sur la touche de fonction **Combiné**.

Réglage de la base

Votre base est préconfigurée. Vous pouvez personnaliser les réglages.

Les réglages décrits dans cette section ont une action locale sur votre base. Le réglage correspondant sur un combiné inscrit ne change pas.

Accès rapide aux fonctions et numéros

Vous pouvez programmer les six touches de fonction se trouvant sur la base et les touches écran (en mode veille). Vous pouvez attribuer à chacune un numéro d'appel (numérotation rapide) ou une fonction de la base et modifier l'attribution.

Vous pouvez alors composer le numéro ou exécuter la fonction en appuyant simplement sur la touche correspondante.

Modification de l'attribution d'une touche

En mode veille :

▶ Maintenir une touche écran ou une touche de fonction **enfoncée** jusqu'à ce qu'une liste des attributions possibles s'affiche.

Vous avez le choix entre les fonctions suivantes :

Num. abrégée
Affecter un numéro du répertoire local à la touche.

Le répertoire s'ouvre.

▶ Sélectionner une entrée et appuyer sur OK.

La suppression ou la modification de l'entrée dans le répertoire ne se répercute **pas** sur l'attribution de la touche de fonction ou écran.

En d'autres termes, si le numéro d'appel change, vous devez attribuer l'entrée actualisée du répertoire à la touche en suivant le processus décrit ci-dessus.

Réveil/Alarme
Attribuer à la touche le menu de réglage et d'activation du réveil (➜ p. 114) :

➜ **Organizer** ➜ **Réveil/Alarme**

Calendrier
Ouvrir le calendrier/entrer un nouveau rendez-vous (➜ p. 112) :

➜ **Organizer** ➜ **Calendrier**

Activer Bluetooth
Activation/désactivation du mode Bluetooth (➜ p. 120).

Connex. tél. mobile
Activer la fonction Bluetooth sur la base et établir la connexion avec le téléphone portable Bluetooth actif (➜ p. 123).

Combiné
Accepter ou intercepter des communications avec le kit oreillette inscrit. La touche simule la fonctionnalité P2T (Push-to-Talk). Pour utiliser le kit oreillette sans P2T, affectez **Combiné** à une touche (connexion filaire ou Bluetooth).

Appuyez sur la touche :

– lorsqu'un appel est signalisé sur la base et que vous souhaitez prendre l'appel directement avec le kit oreillette.
– pour continuer avec le kit oreillette une communication initiée ou prise sur la base.

Lorsque deux kits piéton sont raccordés à la base, un kit oreillette filaire et un kit oreillette Bluetooth, c'est le kit oreillette Bluetooth qui a la priorité. Le kit filaire ne peut alors pas être utilisé.

Insérer P
Cette touche ajoute une pause interchiffre (un P) pendant la saisie du numéro (➜ p. 148).

Fonction R

Connexions RNIS : non applicable

Ligne fixe analogique : cette touche ajoute un flashing (un R) pendant la saisie du numéro (➜ p. 148).

Connexions VoIP : vous pouvez attribuer la fonction R via le configurateur Web (page Web **Paramètres avancés**) :

– connecter deux abonnés externes l'un avec l'autre (après un double appel, en va et vient)

ou

– avec une fonctionnalité offerte par l'opérateur pour la connexion VoIP

Voir mode d'emploi du configurateur Web sur le CD fourni.

Autres fonctions...

Vous avez le choix entre d'autres fonctions :

◆ **Envoyer connexion**

Attribuer une autre connexion d'émission à la touche.

▶ Dans la liste des MSN, sélectionner un MSN comme (autre) connexion d'émission pour la base et appuyer sur OK.

Appuyer sur cette touche écran ou de fonction lorsque la connexion d'émission alternative doit être utilisée (temporairement) pour le prochain appel (à la place de la connexion d'émission de la base).

◆ **Sélection ligne**

Attribuer la liste des connexions configurées à une touche.

Dans la liste, sélectionner la connexion d'émission pour le prochain appel (➜ p. 50).

◆ **Listes Appels**

Attribuer le menu Listes des appels à une touche (➜ p. 69).

➜ **Listes Appels**

◆ **Secret app/appel**

Empêcher la transmission du numéro d'appel uniquement pour l'appel suivant (➜ p. 62).

◆ **Transfert appel**

Attribuer le menu de réglage et d'activation/désactivation d'un renvoi d'appel à une touche (➜ p. 60) :

Condition : l'opérateur VoIP doit prendre en charge le renvoi d'appel.

➜ **Servic. Réseau** ➜ **Transfert appel**

◆ **E-Mail**

Le sous-menu des e-mails s'ouvre pour que vous puissiez recevoir et lire des notifications par e-mail (➜ p. 93) :

➜ **Messagerie** ➜ **E-Mail**

◆ **Centre Info**

Démarrer le Centre Info, ouvrir la liste des Services Info disponibles (➜ p. 96).

➜ **Autres fonctions** ➜ **Centre Info**

Attribution à une touche écran : la dernière ligne de l'écran au-dessus de la touche écran affiche la fonction sélectionnée ou le nom attribué au numéro d'appel dans le répertoire (le cas échéant en abrégé).

Attribution à une touche de fonction : vous pouvez noter l'attribution des touches sur l'étiquette qui se trouve à côté de la touche correspondante.

Exécution de la fonction, composition du numéro

Lorsque la base est en veille :

▶ Appuyer **brièvement** sur la touche écran ou de fonction.

Selon l'attribution de la touche :

◆ Un numéro (**Num. abrégée**) est composé directement.

◆ Le menu ou la liste de la fonction s'ouvre.

Modification de la langue de l'écran

Vous avez le choix entre différentes langues d'affichage pour les textes.

→ **Réglages** → **Langue**

La langue en cours est signalée par ◉.

Sélectionner la langue et appuyer sur Sélect..

La langue sélectionnée est configurée directement.

Vous avez malencontreusement défini la mauvaise langue (et l'affichage est incompréhensible) :

* # 0 3 #

Appuyer successivement sur ces touches.

Sélectionner la langue appropriée.

Sélect. Appuyer sur la touche écran droite.

Réglages de l'écran

Réglage de l'écran de veille/du diaporama

Vous pouvez afficher un écran de veille sur la base.

Vous avez le choix entre les possibilités suivantes :

- une image du dossier **Ecrans veille** de l'Album média (→ p. 134)
- toutes les images du dossier **Ecrans veille** de l'Album média à la suite, sous la forme d'un **Diaporama**
- la date et l'heure comme affichage numérique (**Horloge numér.**)
- une horloge analogique (**Horloge analog.** – à aiguilles)
- les informations des Services Info (**Info Services** – météo, horoscope, etc.). Vous devez avoir activé l'affichage des Services Info via le configurateur Web.

  Condition pour l'affichage : la base doit être connectée à Internet.

  Le type de Service Info pour votre base est réglé sur Internet via le serveur Gigaset.net. Vous pouvez modifier ces réglages depuis le navigateur Web de votre PC (consulter le mode d'emploi du configurateur Web ; **Services-info**).

  Si aucune information n'est disponible actuellement, l'horloge numérique (**Horloge numér.**) est affichée jusqu'à ce que des informations soient à nouveau disponibles.

  Outre des informations, des touches écran peuvent également être affichées pour ouvrir le menu du Centre Info.

L'écran de veille remplace l'affichage en mode veille. Il recouvre le calendrier, la date, l'heure et le nom.

Dans certaines situations, l'écran de veille ne s'affiche pas, par ex. lors de l'affichage d'un message d'état pendant une communication.

Si un écran de veille est activé, la commande de menu **Ecran de veille** comporte un ☑.

→ **Réglages** → **Réglage écran** → **Ecran de veille**

Le réglage utilisé est affiché.

▶ Renseigner les différentes lignes :

Activation :
Sélectionner **Act.** (affichage de l'écran de veille) ou **Dés.** (pas d'écran de veille).

Sélection :
Sélectionner l'écran de veille avec **ou**

Afficher Appuyer sur la touche écran. L'écran de veille s'affiche.

Sélectionner l'écran de veille et appuyer sur OK.

Sauver Appuyer sur la touche écran.

L'écran de veille s'active environ 10 secondes après que l'affichage est passé en mode veille.

Si l'écran de veille recouvre l'affichage, appuyer **brièvement** sur la touche rouge « Fin » pour afficher l'écran de veille.

Activation/désactivation du service d'informations en direct

En mode veille, vous pouvez faire défiler les informations textuelles configurées, issues d'Internet, pour l'écran de veille **Info Services** (météo, etc.). Le texte défile sur la dernière ligne de l'écran de veille (juste au-dessus des touches). La fin d'un message et le début du suivant sont séparés par « +++ ».

Si vous avez par exemple configuré l'affichage du calendrier à l'écran de veille, le service d'informations en direct écrase les deux dernières lignes (semaines) du calendrier.

→ Réglages → Réglage écran → Ticker Info (☑ = activé)

Le service d'informations en direct démarre dès que le téléphone passe en mode veille. Si cependant un message est affiché en mode veille, le service d'informations en direct n'est pas affiché.

Réglage de la luminosité et de la commande temporelle de l'éclairage de l'écran

Vous pouvez régler la luminosité de l'affichage à l'écran sur votre base et indiquer une période pendant laquelle l'écran de la base doit être complètement désactivé, la nuit par exemple.

Si l'écran est désactivé, il s'allume après une pression sur n'importe quelle touche ou un appel entrant. L'éclairage de l'écran se désactive de nouveau environ 30 secondes après la dernière pression sur une touche.

→ Réglages → Réglage écran → Eclairage

Le réglage utilisé est affiché.

▶ Renseigner les différentes lignes :

Plages horaires

Condition : la date et l'heure ont été réglées au préalable.

Sélectionner **Act.** ou **Dés.**.

Les champs suivants s'affichent quand **Plages horaires** = **Act.**.

Ecran éteint de :

Saisir une heure à 4 chiffres à laquelle l'éclairage de l'écran doit être désactivé en mode veille.

Ecran éteint jusqu'à :

Saisir une heure à 4 chiffres à laquelle l'éclairage de l'écran doit être réactivé.

Luminosité :

Régler la luminosité de l'éclairage de l'écran avec ⊡.

Vous pouvez choisir entre cinq niveaux de luminosité (1 = faible – 5 = élevée ; par ex. niveau 3 = ▂▄▆▯).

▶ Appuyer sur la touche écran Sauver.

Modification du volume de l'écouteur ou du volume du mode « Mains-Libres »

Vous disposez de cinq niveaux de réglage du volume pour le mode « Mains-Libres », l'écouteur, ainsi que pour un kit oreillette filaire raccordé.

En veille

→ Réglages → Réglages audio → Vol. communication

Une tonalité d'essai retentit.

⊡	Régler le volume de l'écouteur du combiné.
⊡	Passer à la ligne **Mains-Libres :**.
⊡	Régler le volume du mode « Mains-Libres ».
Sauver	Appuyer sur la touche écran pour enregistrer le réglage.

En communication

Vous pouvez régler le volume pendant une communication à l'aide des touches + et −. Le volume augmente ou diminue d'un niveau à chaque pression.

Sauver	Le cas échéant, appuyer sur la touche écran pour enregistrer le réglage durablement.

Choix des sonneries

Réglage du volume

Vous pouvez choisir entre cinq niveaux de volume (1–5 ; par exemple, volume 3 =) et l'appel « Crescendo » (6 ; le volume augmente à chaque sonnerie =).

Vous pouvez définir un volume différent pour les fonctions suivantes :

- **Appels internes et rendez-vous** (rendez-vous ➔ p. 112)
- **Appels externes**

➔ **Réglages** ➔ **Réglages audio** ➔ **Réglage sonnerie** ➔ **Volume**

	Le cas échéant, régler le volume pour les appels internes et la notification de rendez-vous.
	Passer à la ligne suivante.
	Le cas échéant, régler le volume pour les appels externes.
Sauver	Appuyer sur la touche écran pour enregistrer le réglage.

Lors du réglage, la sonnerie retentit avec le volume actuel.

Remarque

Les touches + et – vous permettent également de modifier le volume lorsqu'un appel est signalisé sur la base.

Régler la mélodie des sonneries

Vous pouvez sélectionner différentes sonneries, différentes mélodies ou le son de votre choix dans l'album média (p. 134).

Vous pouvez définir des sonneries différentes pour les fonctions suivantes :

- Appels internes
- Pour les appels externes à chaque connexion de réception de la base (**Ligne fixe** ou **MSN1** à **MSN10**, **IP1** à **IP6**)
- Pour les appels externes vers une communication GSM d'un téléphone portable Bluetooth inscrit (➔ p. 120) ; pour la connexion GSM, c'est le nom Bluetooth du téléphone portable qui est affiché par la suite.

Remarque

Seules les mélodies des connexions de réception attribuées à la base peuvent être paramétrées sur la base.

En mode veille :

➔ **Réglages** ➔ **Réglages audio** ➔ **Réglage sonnerie** ➔ **Mélodies**

	Sélectionner **Appels internes** ou une connexion de réception.
	Sélectionner une mélodie pour cette connexion.
	Le cas échéant, sélectionner la connexion suivante et une mélodie, etc.
Sauver	Appuyer sur la touche écran pour enregistrer les réglages.

ou :

Vous pouvez aussi régler la même mélodie pour les appels internes et tous les appels externes.

	Sélectionner **Tous les appels**.
	Sélectionner la mélodie.
Sauver	Appuyer sur la touche écran.
Oui	Appuyer sur la touche écran pour valider les réglages.

Le réglage pour tous les appels n'est plus valide dès que le réglage d'une connexion est modifié.

Commande temporelle pour les appels externes

Vous pouvez définir une plage horaire pendant laquelle la base ne doit pas sonner en cas d'appel externe (la nuit, par ex.).

Condition : la date et l'heure ont été réglées au préalable.

→ → Réglages audio → Réglage sonnerie → Plages horaires

▶ Renseigner les différentes lignes :

Appels externes :
Sélectionner **Act.** ou **Dés.**.

Les champs suivants ne s'affichent que si **Appels externes** = **Act.**.

Pas de sonnerie de :
Saisir les 4 chiffres pour le début de la plage horaire.

Pas de sonnerie à :
Saisir les 4 chiffres pour la fin de la plage horaire.

▶ Appuyer sur la touche écran **Sauver**.

Remarque

Pendant cette plage horaire, votre base sonne lorsqu'elle reçoit un appel auquel vous avez attribué une mélodie spécifique dans le répertoire (VIP).

Désactivation de la sonnerie des appels masqués

Vous pouvez régler la base de manière à ce qu'elle ne sonne pas en cas d'appel externe pour lequel le numéro d'appel est masqué (appel anonyme).

Sélectionner → → Réglages → Réglages audio → Réglage sonnerie

App. anonyme dés.
et appuyer sur **Modifier**.

Si la sonnerie des appels masqués est désactivée, **App. anonyme dés.** est indiqué par ☑.

Activation/désactivation de la sonnerie

Vous pouvez désactiver la sonnerie sur votre base avant la prise d'un appel ou en mode veille, pour l'appel en cours ou pour tous les appels suivants.

Il n'est pas possible de réactiver la sonnerie durant un appel externe.

Désactivation de la sonnerie pour tous les appels

(*) Maintenir la touche « Etoile » **enfoncée**.

Le symbole s'affiche à l'écran.

Réactivation de la sonnerie

(*) Maintenir la touche « Etoile » **enfoncée**.

Désactivation de la sonnerie pour l'appel en cours

Silence Appuyer sur la touche écran.

Activation/désactivation du bip d'appel

Vous pouvez remplacer la sonnerie par un bip. Une **tonalité brève** (« Bip ») retentit alors à la place de la sonnerie lors d'un appel.

(*) Maintenir la touche « Etoile » **enfoncée** et, **dans les 3 secondes qui suivent :**

Bip Appuyer sur la touche écran. Désormais, les appels sont signalés par **un seul** bip court. L'écran affiche .

Activation/désactivation des tonalités d'avertissement

Votre combiné vous avertit par un signal sonore des différentes activités et différents états. Vous pouvez activer ou désactiver les tonalités d'avertissement suivantes, indépendamment les unes des autres :

- **Clic clavier** : chaque pression sur une touche est confirmée.
- **Tonalités de confirmation :**
  - **Tonalité de validation** (séquence de tonalités ascendantes) : à la fin de la saisie ou du réglage et lors de la réception d'un SMS ou d'une nouvelle entrée dans le journal du répondeur ou la liste des appels.
  - **Tonalité d'erreur** (séquence de tonalités descendantes) : en cas de saisie incorrecte.
  - **Tonalité de fin de menu** : lorsque vous atteignez la fin d'un menu.

En mode veille :

→ **Réglages** → **Réglages audio** → **Tonalité d'avertis.**

▶ Renseigner les différentes lignes :

Clic clavier :
Sélectionner **Act.** ou **Dés.**.

Bip confirmation :
Sélectionner **Act.** ou **Dés.**.

Sauver Appuyer sur la touche écran.

Activation/désactivation de la mélodie d'attente

En cas de va et vient ou de rappel par ex., un appelant avec lequel la communication n'est pas active entend la mélodie d'attente.

→ **Réglages** → **Réglages audio** → **Mélodie d'attente**

▶ Appuyer sur la touche écran Modifier pour activer ou désactiver la mélodie d'attente (☑ = activé).

Album média

L'album média gère les sons/mélodies disponibles pour la sonnerie, ainsi que les images (portraits CLIP et écrans de veille) que vous pouvez utiliser pour annoncer les appelants ou comme écran de veille ; condition : présentation du numéro de l'appelant (CLIP). L'album média peut gérer les types de média suivants :

Type	Format
Sons	G.722 raw
Images – Portrait CLIP – Ecrans de veille	BMP, JPG, GIF non animés 190 x 144 pixels 240 x 320 pixels Profondeur de couleur 24 bits

Remarque

Le logiciel pour PC Gigaset QuickSync convertit tous les formats de fichiers courants (mp3, wma, tiff) dans un format lisible pour la base (voir ci-dessus) et ajuste la résolution des images pour l'album média.

Différents sons et images sont préconfigurés sur votre base.

Vous pouvez écouter les mélodies disponibles et afficher les images.

Vous pouvez télécharger des fichiers image et son personnels avec le logiciel Gigaset QuickSync à partir de votre PC (→ p. 162). Si vous ne disposez pas d'un espace de stockage suffisant, vous devez d'abord supprimer une ou plusieurs images/mélodies.

Affichage de l'écran de veille/de portraits CLIP

☐ → ☆ Autres fonctions
→ Album média
→ Ecrans veille / Portraits(CLIP)
→ (sélectionner une entrée)

Afficher — Appuyer sur la touche écran. L'image sélectionnée s'affiche. Passer d'une image à l'autre à l'aide de la touche [⇕].

Si vous avez enregistré une image dont le format de fichier n'est pas reconnu, un message d'erreur s'affiche après la sélection.

Ecoute d'un son

☐ → ☆ Autres fonctions
→ Album média → Sons
→ (Sélectionner une entrée)

Le son sélectionné est lu immédiatement. Passer d'un son à l'autre à l'aide de la touche [⇕].

Vous pouvez modifier le volume pendant l'écoute :

▸ Régler le volume à l'aide des touches [+] / [–] et appuyer sur la touche écran Sauver.

Modification/suppression d'une image/d'un son

Vous avez sélectionné une entrée.

Options — Ouvrir le menu.

Vous pouvez sélectionner les fonctions suivantes :

Effacer entrée
L'entrée sélectionnée est supprimée.

Renommer
Modifier le nom (16 caractères maximum) et appuyer sur Sauver. L'entrée est enregistrée sous le nouveau nom.

S'il est impossible de supprimer une image/une mélodie, ces options ne sont pas disponibles.

Lorsque vous effacez un son utilisé comme mélodie, le système utilise une mélodie standard.
Si vous supprimez une image utilisée comme portrait CLIP ou comme écran de veille, c'est l'**Horloge numér.** qui s'affiche.

Contrôle de l'espace mémoire

Vous pouvez afficher l'espace de stockage libre pour les mélodies et les images.

☐ → ☆ Autres fonctions
→ Album média → Mémoire dispo.

Paramétrage du système

Les réglages suivants peuvent être effectués via le menu de la base, sur un combiné inscrit Gigaset SL78H, SL400H, S79H ou à l'aide du configurateur Web de la base.

L'utilisation de la base est décrite ci-après.

Vous pouvez effectuer la plupart des réglages sur un combiné Gigaset SL78H, SL400H ou S79H inscrit. Les réglages s'effectuent de la même manière que sur la base, mais la structure de menu est quelque peu différente.

L'utilisation via le configurateur Web de la base est décrite dans le mode d'emploi situé sur le CD fourni.

Réglage manuel de la date et de l'heure

Il est nécessaire de régler la date et l'heure afin, par ex., de connaître l'heure exacte d'un appel entrant ou de pouvoir utiliser les fonctions réveil et calendrier.

Remarque

L'adresse d'un serveur temporel sur Internet est enregistrée sur votre base. La date et l'heure sont reprises de ce serveur temporel si la base est connectée à Internet et si la synchronisation avec le serveur est activée. Les réglages manuels sont alors remplacés.

Si la date et l'heure n'ont pas encore été réglées sur la base, la touche écran Dat./Hre s'affiche.

Dat./Hre Appuyer sur la touche écran.

ou :

→ **Réglages** → **Date/Heure**

▶ Renseigner les différentes lignes :

Date :
Saisir le jour, le mois et l'année (8 chiffres) sur le clavier, par ex. 1 4 0 1 2 0 1 0 pour le 14.01.2010.

Heure :
Saisir les heures et les minutes (4 chiffres) sur le clavier, par ex. 0 7 1 5 pour 07h15.

▶ Appuyer sur la touche écran Sauver pour enregistrer la saisie.

Protection contre les accès non autorisés

Protéger les paramètres système de la base avec un code PIN système connu de vous seul. Le code PIN doit notamment être saisi pour inscrire/désinscrire un combiné, modifier les réglages pour le réseau local, mettre à jour le logiciel ou restaurer les réglages usine.

Modifier le code PIN système

Vous pouvez remplacer le code PIN système à 4 chiffres de la base (configuration usine : **0000**) par un code PIN personnel à 4 chiffres connu de vous seul.

La définition d'un code PIN système permet d'interroger le répondeur à distance (→ p. 106).

→ **Réglages** → **Système** → **PIN système**

Le cas échéant, saisir le PIN système actuel de la base et appuyer sur OK.

Saisir le nouveau PIN système.

OK Appuyer sur la touche écran.

Réglage de votre préfixe

Pour transférer des numéros d'appel (par ex. dans des vCards), votre préfixe (national et international) doit être enregistré sur la base.

Certains de ces numéros sont déjà préconfigurés.

→ **Réglages** → **Téléphonie** → **Indicatif de zone**

Vérifier que le préfixe (pré)configuré est correct.

▶ Renseigner les différentes lignes :

	Sélectionner/modifier un champ de saisie.
	Naviguer dans un champ de saisie.
< C	Le cas échéant, effacer des chiffres : appuyer sur la touche écran.
	Entrer des chiffres.
Sauver	Appuyer sur la touche écran.

Exemple :

Remarque

Le réglage du préfixe international est nécessaire lorsque vous connectez un téléphone portable GSM via Bluetooth à la base. Les numéros d'appel repris du réseau GSM contiennent toujours le préfixe international, même si la communication se fait dans un même pays.

Pour rappeler par la suite l'appelant, par ex. à partir d'une liste des appels, via une connexion de votre téléphone, le préfixe international est masqué lors d'appels nationaux.

Configuration de l'adresse IP de la base dans un réseau LAN

Condition : la base est connectée à un routeur ou un PC (→ p. 16).

Une adresse IP est nécessaire pour que le LAN reconnaisse votre base.

L'adresse IP peut être attribuée à la base automatiquement (par le routeur) ou manuellement.

- Lors d'une attribution **dynamique**, le serveur DHCP du routeur attribue automatiquement une adresse IP à la base. L'adresse IP peut être modifiée en fonction de la configuration du routeur.
- Lors d'une attribution manuelle/**statique**, vous attribuez une adresse IP fixe à la base. Cela peut être nécessaire selon votre configuration réseau (par ex. si la base est reliée directement à un PC).

Les réglages du réseau local peuvent également être effectués via le configurateur Web.

Remarque

Pour l'attribution dynamique de l'adresse IP, le serveur DHCP doit être activé sur le routeur. Se reporter à ce sujet au mode d'emploi du routeur.

→ **Réglages** → **Système** → **Réseau local**

	Entrer le code PIN système puis appuyer sur OK.

▶ Renseigner les différentes lignes :

Type d'adresse IP

Sélectionner **Statique** ou **Dynam.**.

Avec **Type d'adresse IP Dynam. :**

Les champs suivants affichent les réglages actuels du téléphone repris à partir du routeur. Il n'est pas possible de modifier ces réglages.

Avec **Type d'adresse IP Statique** :

Vous devez définir manuellement dans les champs suivants l'adresse IP et le masque de sous-réseau de la base ainsi que la passerelle standard et le serveur DNS.

Avec **Type d'adresse IP Statique** :

Adresse IP

Entrer l'adresse IP à attribuer à la base (écraser le réglage en cours).

La valeur par défaut est 192.168.2.1.

Pour plus d'informations sur l'adresse IP, voir p. 187 dans le glossaire.

Masque ss-réseau

Entrer le masque de sous-réseau à attribuer à la base (écraser le réglage en cours).

Le préréglage est 255.255.255.0

Pour plus d'informations sur le masque de sous-réseau, reportez-vous au glossaire p. 191.

Serveur DNS

Entrer l'adresse IP du serveur DNS de votre choix. A la connexion, le serveur DNS (Domain Name System, ➜ p. 189) reporte dans l'adresse IP publique le nom symbolique du serveur (nom DNS).

Vous pouvez entrer ici l'adresse IP de votre routeur. Le routeur transmet les demandes d'adresse de la base vers son serveur DNS.

La valeur par défaut est 192.168.2.1.

Passerelle défaut

Entrer l'adresse IP de la passerelle par défaut (➜ p. 193) à laquelle le réseau local est connecté à Internet. En général, il s'agit de l'adresse IP (privée) locale de votre routeur (par ex. 192.168.2.1). Votre base a besoin de cette information pour pouvoir accéder à Internet.

La valeur par défaut est 192.168.2.1.

▶ Appuyer sur Sauver pour sauvegarder la configuration.

Remarque

Le réseau local peut également être configuré avec le configurateur Web (➜ Mode d'emploi du configurateur Web sur le CD fourni).

Programmation / suppression de connexions RNIS (MSN)

Condition : votre base est connectée au réseau RNIS.

Votre connexion RNIS vous fournit deux lignes téléphoniques pouvant être utilisées simultanément (canaux B). Vous pouvez programmer jusqu'à 10 numéros d'appel (MSN) sur votre base. Ces numéros vous sont attribués par l'opérateur.

Remarque

L'affectation d'un MSN derrière une installation RNIS secondaire peut différer de la procédure indiquée. Pour en savoir plus, voir le mode d'emploi de votre installation secondaire.

Si vous n'avez pas encore enregistré tous les numéros avec l'Assistant d'installation (➜ p. 19), vous pouvez effectuer cette opération par la suite. Vous pouvez à tout moment lancer l'Assistant RNIS par le biais du menu afin de modifier la configuration.

Tous les numéros enregistrés ensuite sont automatiquement associés à la base, à tous les combinés inscrits et au répondeur 1 en tant que MSN de réception.

Chaque nouveau numéro configuré reçoit automatiquement sa propre sonnerie, que vous pouvez ensuite modifier (➔ p. 132).

L'Assistant RNIS permet de programmer, modifier et supprimer des MSN.

En mode veille :

➔ **Réglages** ➔ **Assistants connexion** ➔ **RNIS**

Oui — Appuyer sur la touche écran pour lancer l'Assistant RNIS.

OK — Appuyer sur la touche écran pour confirmer le Texte Info.

La liste des MSN déjà programmés s'affiche.

Modifier — Appuyer sur la touche écran pour programmer d'autres MSN ou modifier les réglages d'un MSN existant.

Programmation de nouveaux MSN

Sélectionner la ligne **MSN - Nom** de l'entrée d'un MSN libre

Saisir le nom du MSN (16 caractères max.) (facultatif).

Passer à la ligne correspondante **MSN - Numéro**.

Entrer le MSN (max. 20 chiffres ; sans code régional = préfixe).

- Le cas échéant, répéter la procédure pour d'autres MSN.
- Appuyer sur la touche écran Sauver pour enregistrer les modifications.

Une fois terminé l'Assistant RNIS, l'Assistant de connexion est lancé automatiquement ; il permet d'attribuer des connexions d'émission et de réception aux abonnés internes de la base (➔ p. 30).

Remarque

Si vous ne configurez pas de MSN, tous les appels RNIS seront passés à partir du numéro principal de votre connexion RNIS. Les listes de sélection des connexions d'émission et de réception (➔ par ex. p. 141, p. 90) affichent **RNIS** pour cette connexion.

Modification/suppression d'un MSN

Sélectionner le **MSN - Nom** / **MSN - Numéro** du MSN à modifier.

< C — Supprimer le nom/numéro actuel.

Le cas échéant, saisir un nouveau MSN ou nom de MSN.

- Le cas échéant, répéter la procédure pour d'autres MSN.
- Appuyer sur la touche écran Sauver pour enregistrer les modifications.

Si vous avez supprimé un MSN et son nom et n'avez pas saisi de nouvelles valeurs, le MSN est supprimé.

Si le MSN effacé était la connexion d'émission (p. 115) d'un abonné interne, une nouvelle connexion d'émission est automatiquement attribuée à ce dernier (le MSN avec le numéro de position le plus bas).

Configuration des connexions VoIP

Vous pouvez configurer six connexions VoIP sur votre téléphone, c'est-à-dire que vous pouvez lui attribuer six numéros de téléphone VoIP.

Vous devez configurer un compte IP (compte VoIP) pour chaque numéro VoIP auprès d'un opérateur VoIP. Vous devez enregistrer les coordonnées de ce compte IP sur votre téléphone. L'assistant VoIP vous aide tout au long de cette procédure.

Démarrage de l'assistant VoIP :

Lorsque votre base est reliée à Internet et au réseau RNIS, démarrez l'assistant VoIP comme suit :

→ **Réglages**
→ **Assistants connexion** → **VoIP**

Lorsque votre base est reliée à Internet et à la ligne fixe analogique, démarrez l'assistant VoIP comme suit :

→ **Réglages** → **Assistant VoIP**

Dans les deux cas, le message suivant apparaît à l'écran :

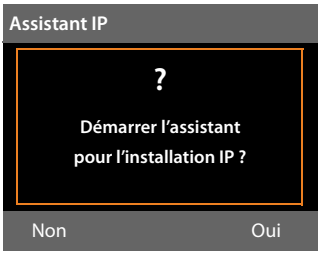

Le reste de la procédure de l'assistant VoIP est décrit à la p. 23.

Vous pouvez configurer/modifier les configurations d'**une** connexion VoIP (d'un compte IP) par procédure de l'assistant VoIP.

- Redémarrer l'assistant VoIP pour configurer/modifier les configurations d'une autre connexion VoIP.

Mise à jour automatique de la configuration de l'opérateur VoIP

Après le premier téléchargement de la configuration de l'opérateur VoIP, le téléphone vérifie chaque jour si une nouvelle version du fichier de votre opérateur VoIP est disponible sur Internet, sur le serveur de configuration. Si tel est le cas, la base affiche **Nouveau profil disponible. Mettre à jour ?** en mode veille.

Oui — Appuyer sur la touche écran pour valider la demande.

Entrer le code PIN système puis appuyer sur OK.

Les nouvelles données de votre opérateur VoIP sont téléchargées et enregistrées dans le téléphone.

La réponse Non fait passer le téléphone en mode veille. Votre téléphone oublie alors ce nouveau profil. Le message ne s'affiche à nouveau que lorsqu'une version des données de l'opérateur est disponible.

Un nouveau profil n'est démarré que si aucune autre mise à jour de profil ou du logiciel n'est en cours à ce moment.

Attribution des connexions d'émission et de réception à un abonné interne

Si vous avez configuré plusieurs connexions pour votre système téléphonique, vous pouvez :

- attribuer une connexion d'émission à chaque abonné interne ou le laisser sélectionner la connexion pour chaque appel externe (sélection de ligne) ;
- attribuer une ou plusieurs connexions de réception à chaque abonné interne. Ne seront alors signalés sur l'appareil que les appels arrivant sur une des connexions attribuées.

Attribuer une connexion d'émission

Condition : plusieurs numéros d'appel sont configurés pour la base.

→ Réglages → Téléphonie → Envoi connexions

Une liste des abonnés internes (base, combinés, FAX INT8 le cas échéant) est affichée.

Sélectionner l'abonné interne auquel attribuer une nouvelle connexion d'émission et appuyer sur la touche écran **OK**.

Sélectionner **Sélect. flexible** ou une connexion comme connexion d'émission. Toutes les connexions configurées sont affichées avec le nom que vous leur avez attribué.

Sauver Appuyer sur la touche écran pour enregistrer les modifications.

La fonction **Sélect. flexible** est proposée lorsque deux connexions ou plus sont configurées sur la base.

Si **Sélect. flexible** est sélectionné, l'abonné interne peut lors de toute communication sélectionner sur quel MSN il veut établir la connexion.

Remarque

Si la connexion d'émission d'un abonné interne est supprimée ou désactivée, une connexion à la ligne fixe ou au premier MSN RNIS configuré lui est attribuée comme connexion d'émission.
Si la base est reliée au réseau RNIS mais qu'aucun MSN n'a été configuré, c'est le numéro principal de la connexion RNIS qui lui est attribué.

Appel par la connexion GSM Bluetooth

Lorsque vous souhaitez téléphoner via la connexion GSM d'un téléphone portable relié au téléphone avec Bluetooth, vous devez soit sélectionner la connexion GSM soit utiliser **Sélect. flexible** comme connexion d'émission.

Dans le cas d'une connexion GSM, le nom du téléphone portable relié actuellement ou en dernier avec la base s'affiche dans la liste des appareils connus. Lors de la sélection de la connexion d'émission, c'est le nom du téléphone portable actuellement relié qui est affiché.

Il en va de même lorsque des connexions GSM sont établies avec un combiné inscrit sur la base.

Attribuer des connexions de réception

Condition : plusieurs connexions d'appel sont configurées pour la base.

→ **Réglages** → **Téléphonie** → **Réception connexions**

Une liste des abonnés internes (base, combinés, répondeur local, FAX INT8 le cas échéant) est affichée.

Sélectionner l'abonné interne pour lequel l'attribution de connexion de réception doit être modifiée et appuyer sur la touche écran OK.

Une liste de toutes les connexions configurées s'ouvre. Vous pouvez sélectionner **Oui** ou **Non** pour chaque connexion.

Sélectionner **Oui** si la connexion correspondante doit être utilisée comme connexion de réception de l'abonné interne. Sélectionner **Non** si elle ne doit pas être une connexion de réception.

Passer à la connexion suivante.

- Répéter ces deux étapes pour chaque connexion.
- Appuyer sur la touche écran Sauver pour enregistrer les modifications.

Pour de plus amples informations sur l'attribution de connexions de réception aux répondeurs locaux, veuillez vous reporter à la p. 100.

Remarques

- Lorsqu'une nouvelle connexion est configurée, elle est attribuée à tous les abonnés internes et au répondeur 1 comme connexion de réception.
- Si la connexion n'est attribuée à aucun abonné interne comme connexion de réception, les appels vers cette connexion ne sont pas signalisés.

Prise d'appels vers une connexion GSM Bluetooth

Si vous souhaitez prendre sur la base des appels vers la connexion GSM de votre téléphone portable relié au téléphone avec Bluetooth, vous devez sélectionner la connexion GSM comme connexion de réception. Le nom du téléphone portable de la liste des appareils connus est affiché pour la connexion GSM.

Il en va de même pour la prise d'appels via la connexion GSM sur un combiné inscrit sur la base.

Mise à jour du logiciel du téléphone

Condition : la base doit être connectée à Internet, en d'autres termes être raccordée à un routeur, → p. 16.

Si nécessaire, vous pouvez mettre à jour le firmware (logiciel) de votre base.

La mise à jour du firmware se fait par défaut directement par téléchargement sur Internet. La page Web correspondante est prédéfinie dans votre base.

Condition :

La base est en mode veille, c.-à-d. :

- Aucune communication n'est en cours.
- Il n'existe aucune connexion interne vers/entre les combinés inscrits.
- Aucun combiné n'a ouvert le menu de la base.

Lancement manuel de la mise à jour du logiciel

→ **Réglages** → **Système**

Mise à jour logiciel

Sélectionner et appuyer sur OK.

Entrer le PIN système et appuyer sur OK.

La base établit une connexion à Internet.

Oui — Appuyer sur la touche écran pour lancer la mise à jour du logiciel.

Remarques

- La mise à jour du logiciel peut prendre jusqu'à 3 minutes.
- La mise à jour par Internet permet de vérifier si une version plus récente du logiciel est disponible. Si ce n'est pas le cas, l'opération est interrompue et un message correspondant s'affiche.

Mise à jour automatique du logiciel

Votre base vérifie chaque jour si une nouvelle version du logiciel est disponible sur Internet sur le serveur de configuration. Si tel est le cas, la base affiche **Nouveau logiciel disponible. Installer ?** en mode veille.

Oui — Appuyer sur la touche écran pour valider la demande.

Le logiciel est téléchargé sur votre base.

La réponse Non fait passer la base en mode veille. Par la suite, votre base ne vous rappelle plus cette mise à jour du logiciel. Le message ne s'affichera de nouveau que lorsqu'une nouvelle version du logiciel pourra être téléchargée. Vous pouvez également exécuter manuellement la mise à jour du logiciel (→ p. 143).

Remarque

Si la base n'est pas connectée à Internet au moment du contrôle du nouveau logiciel (par ex. parce que le routeur est désactivé), le contrôle est réalisé dès que la base est de nouveau connectée à Internet.

Vous pouvez désactiver la vérification automatique de la version sur le configurateur Web.

Utilisation d'un répéteur

L'utilisation d'un répéteur permet d'augmenter la portée et la puissance de réception de votre base. Pour ce faire, vous devez activer la fonction correspondante sur la base. Cette opération interrompt les communications en cours via la base.

Condition : le mode Eco (+) est désactivé.

→ → **Système** → **Utilis. Répéteur**

Modifier — Appuyer sur la touche écran pour activer ou désactiver le répéteur (☑ = activé).

Oui — Appuyer sur la touche écran pour valider la demande.

Remarques

- Un répéteur et le **Mode Eco** / **Mode Eco+** (→ p. 111) ne peuvent pas être utilisés simultanément.
- La transmission cryptée, activée par défaut, est désactivée lors de l'inscription d'un répéteur.

Activation/désactivation de l'interface DECT

Si vous désactivez l'interface DECT, la connexion radio entre la base et les combinés/répéteurs inscrits est interrompue. Les combinés/répéteurs ne sont plus synchronisés avec la base. Vous ne pouvez plus établir de connexion avec la base et les appels ne sont pas signalés. Les combinés/répéteurs restent inscrits sur la base et se synchronisent à nouveau avec la base lorsque vous réactivez l'interface DECT.

→ **Réglages** → **Système** → **Interface DECT**

Modifier Appuyer sur la touche écran pour activer/désactiver l'interface DECT (☑ = activé).

Si aucun combiné ou répéteur n'est plus inscrit sur la base, l'interface DECT de la base est automatiquement désactivée.
Si vous réglez la base en attente d'inscription (→ p. 115) pour réinscrire un combiné/répéteur, l'interface DECT est réactivée automatiquement.

Activation/désactivation du port FAX (RNIS)

Condition : votre base est connectée au réseau RNIS.

Vous pouvez raccorder un fax sur le port FAX du téléphone. Pour inscrire le fax sur la base, activer le port FAX.

Par défaut, le port FAX est désactivé.

Lorsque le port FAX est activé, il apparaît comme inscrit. Le numéro interne 8 est attribué au port FAX et au fax raccordé. Dans la liste des abonnés internes, **INT 8** s'affiche (même si aucun fax n'est raccordé).

→ **Réglages** → **Système** → **Port FAX**

Modifier Appuyer sur la touche écran pour activer/désactiver le port FAX (☑ = activé).

Comment raccorder un fax, → p. 126

Restauration des réglages par défaut de la base

Les réglages personnalisés sont effacés.

En cas de réinitialisation :

- les combinés restent inscrits,
- le code PIN système n'est pas réinitialisé.

Les réglages suivants sont réinitialisés en particulier (les réglages marqués du symbole « *) » se font dans le configurateur Web) :

- les MNS RNIS et les connexions VoIP inscrites (sont supprimées)
- l'attribution des connexions de réception et d'émission
- les réglages des mélodies et du volume
- les réglages du réveil et des rendez-vous
- les réglages audio des connexions VoIP *)
- les réglages DTMF *)
- le préfixe national
- les réglages du réseau local
- les noms des combinés
- les réglages SMS (par exemple, les centres SMS)
- les Mode Eco et Mode Eco+ sont désactivés
- les réglages de raccordement aux autocommutateurs
- les réglages des répondeurs et les annonces personnelles sont effacés
- les attributions des touches de fonction et des touches écran, ainsi que de la touche [1 ∞]
- les réglages des services réseau : renvoi d'appel, transfert d'appel (ECT)

Les listes suivantes sont effacées :

- Listes SMS
- Listes des appels
- Listes Répondeurs

→ → Système → Réinitialisation

Saisir le code PIN système et appuyer sur **OK**.

Oui Appuyer sur la touche écran.

Après la réinitialisation, la base est redémarrée.

L'Assistant d'installation démarre (→ p. 18).

Demande de l'adresse MAC de la base

En fonction de votre configuration réseau, il est possible que vous deviez saisir l'adresse MAC de votre base, par ex. dans la liste d'accès de votre routeur. Vous pouvez demander l'adresse MAC sur la base.

En mode veille :

Ouvrir le menu.

[* ♦] [# aA] [0 ␣] [5 JKL] [# aA] [2 ABC] [0 ␣]

Appuyer successivement sur ces touches.
L'adresse MAC s'affiche.

Précédent Retour au mode veille.

Modification de la connexion standard

Vous pouvez raccorder votre base à Internet (connexion ADSL) pour téléphoner via VoIP et à une connexion téléphonique standard – au réseau RNIS ou à la ligne fixe analogique. Votre téléphone reconnaît lui-même le réseau auquel il est raccordé et modifie les configurations en conséquence.

Remarque

Raccorder **d'abord** le téléphone à la connexion téléphonique, **puis** à l'alimentation électrique.

Si vous passez d'une connexion RNIS à la ligne fixe ou inversement, le message suivant s'affiche :

- Appuyer sur la touche écran **OK** pour démarrer la reconnaissance réseau.

Une fois le réseau reconnu, l'écran affiche le message suivant :

Adapter la configuration du système au réseau fixe ?

ou :

Adapter la configuration du système au réseau RNIS ?

- Si le réseau a été reconnu correctement, appuyer sur la touche écran **Oui**.

Si la procédure de reconnaissance réseau doit être recommencée, appuyer alors sur la touche écran **Non**.

Si vous avez confirmé la connexion téléphonique proposée avec **Oui**, les réglages système du téléphone spécifiques au raccordement doivent d'abord être réinitialisés afin d'adapter les configurations du téléphone au nouveau raccordement.

Les éléments suivants s'affichent :

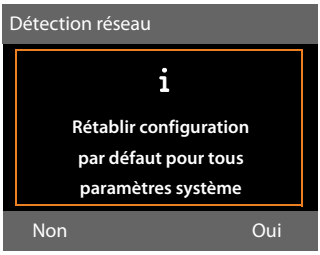

- Appuyer sur la touche écran **Oui** pour démarrer la réinitialisation.

Tous les réglages système nécessaires sont réinitialisés. Les réglages IP et VoIP, par ex., sont conservés et les combinés restent inscrits.

Si aucune connexion VoIP n'avait été configurée sur la base avant le changement de raccordement, les assistants d'installation démarrent après la réinitialisation pour le raccordement actuel (voir tableau suivant).

Raccordement	Assistants dans l'ordre suivant
RNIS et VoIP	Assistant RNIS Assistant IP Assistant d'enregistrement Assistant de connexion
Ligne fixe et VoIP	Assistant IP Assistant d'enregistrement Assistant de connexion

Pour le déroulement des assistants, voir la p. 19 et suivantes.

Remarques

- Si vous appuyez sur la touche écran **Précédent** ou **brièvement** sur la touche rouge « Fin » [—], vous retournez à l'affichage écran précédent.
- Vous pouvez abandonner la procédure en maintenant la touche rouge « Fin » [—] **enfoncée**.

  Cela ne change en rien les réglages du téléphone. Vous pouvez continuer à utiliser le téléphone en le raccordant au type de raccordement précédent.

  Cependant, si le téléphone doit être utilisé avec un « nouveau » type de raccordement, vous devez d'abord le réinitialiser (→ p. 145). Les assistants du nouveau type de raccordement démarrent.

Raccordement de la base à un autocommutateur privé

Les réglages suivants ne sont nécessaires que si votre autocommutateur les requiert. Consulter le mode d'emploi de votre autocommutateur.

Remarques

- Il n'est pas possible de recevoir ou d'émettre de SMS sur les autocommutateurs privés ne supportant pas la fonction de présentation du numéro.
- L'affectation d'un MSN derrière une installation RNIS secondaire peut différer de la procédure indiquée. Pour le savoir, se reporter au mode d'emploi de l'installation secondaire.

Enregistrement du préfixe d'accès réseau (indicatif de sortie) 4 chiffres

Vous pouvez enregistrer deux préfixes d'accès réseau : un pour la numérotation via RNIS ou la ligne fixe et un pour la numérotation via VoIP.

Condition : si votre téléphone est raccordé à un autocommutateur privé, vous devez insérer un préfixe d'accès réseau avant le numéro pour avoir accès au réseau externe, par ex. « 0 ».

→ → **Téléphonie** → **Préf.accès rés.**

▶ Renseigner les différentes lignes :

Prise ligne ext. par :
Pour la numérotation via RNIS ou la ligne fixe : saisir ou modifier le préfixe d'accès réseau de 3 chiffres max.

Pour :
Indiquer quand le préfixe d'accès réseau doit précéder le numéro pour les appels via RNIS ou la ligne fixe :

Listes Appels
Le préfixe d'accès réseau est ajouté aux numéros composés sur la base ou un combiné à partir de l'une des listes suivantes :
- dans la liste SMS
- dans la liste des appels pris,
- dans la liste des appels manqués,
- dans la liste des répondeurs.

Tous appels
Le préfixe d'accès réseau précède tous les numéros composés sur la base ou un combiné.

Arrêt
Le préfixe du réseau RNIS ou de la ligne fixe est désactivé. Il ne précède aucun numéro d'appel.

Prise ligne IP ext. par :
Pour composer un numéro par les connexions VoIP : entrer ou modifier le préfixe d'accès réseau de 4 chiffres max.

Pour :
Indiquer quand le préfixe d'accès réseau doit être utilisé pour la composition des numéros par VoIP :

Listes Appels
Lors d'une sélection dans la liste SMS, la liste des appels manqués, la liste des appels pris, une liste des répondeurs.

Tous appels
Pour tous les numéros composés sur la base ou sur un combiné.

Arrêt
Lors de la numérotation par VoIP, aucun préfixe d'accès réseau ne doit être composé.

Sauver Appuyer sur la touche écran.

Remarque

Le préfixe d'accès réseau n'est jamais inclus pour les numéros d'urgence et les numéros d'appel de centres SMS.

Réglage des temps de pause (ligne fixe)

Modification de la pause après la prise de ligne

Vous pouvez régler la durée de la pause insérée entre le moment où vous décrochez le combiné et l'envoi du numéro.

Ouvrir le menu principal.

*, #, 0, 5, #, 1, 6

Appuyer successivement sur ces touches.

Saisir le chiffre correspondant à la durée de la pause (**1** = 1 s ; **2** = 3 s ; **3** = 7 s) et appuyer sur OK.

Modification de la pause après la touche « Flashing » (R)

Vous pouvez modifier la durée de la pause si votre autocommutateur privé le requiert (voir le mode d'emploi de votre autocommutateur privé).

Ouvrir le menu principal.

*, #, 0, 5, #, 1, 2

Appuyer successivement sur ces touches.

Entrer le chiffre correspondant à la durée de la pause (**1** = 800 ms ; **2** = 1 600 ms ; **3** = 3 200 ms) et appuyer sur OK.

Modification de la pause interchiffre (pause après le préfixe d'accès réseau)

Ouvrir le menu principal.

*, #, 0, 5, #, 1, 1

Appuyer successivement sur ces touches.

Saisir le chiffre correspondant à la longueur de la pause (**1** = 1 s ; **2** = 2 s ; **3** = 3 s ; **4** = 6 s) et appuyer sur OK.

Insertion d'une pause interchiffre :

- Attribuer à l'une des touches programmables la fonction **Insérer P** (→ p. 128).
- Lors de la numérotation, appuyer sur la touche de fonction à l'endroit où la pause interchiffre doit être insérée, jusqu'à ce qu'un **P** apparaisse à l'écran (env. 2 s).

Réglage de la durée de flashing (ligne fixe)

Lorsque vous achetez votre téléphone, il est configuré pour fonctionner sur un branchement principal (durée de flashing de 250 ms). Pour la mise en marche sur votre autocommutateur privé, il peut être nécessaire de modifier cette valeur. Consultez à cet effet le mode d'emploi de votre installation téléphonique.

→ → **Téléphonie** → **Durées flashing**

Sélectionner la durée du flashing et appuyer sur Sélect. (◉ = valeur enregistrée).
Les valeurs possibles sont : 80 ms, 100 ms, 120 ms, 180 ms, 250 ms, 300 ms, 400 ms, 600 ms, 800 ms.

Transfert d'un appel (RNIS) – ECT (Explicit Call Transfer)

Sur certains autocommutateurs privés RNIS, lors d'un transfert d'appel, vos deux interlocuteurs ne sont pas mis en communication lorsque vous raccrochez le combiné (p. 66). Dans ce cas, vous devez activer cette fonction, (p. 61). Respectez également les instructions du mode d'emploi de votre autocommutateur privé.

Centrex (RNIS)

Si la base est intégrée à un système Centrex, les fonctionnalités suivantes peuvent être utilisées :

Calling Name Identification (CNI)

Pour les appels entrants d'autres abonnés CENTREX, le numéro d'appel et le nom de l'appelant sont indiqués à l'écran.

Message Waiting Indication (MWI)

Les nouveaux appels dans la liste des appels sont représentés à l'écran par des symboles (→ p. 71). La touche « Messages » ✉ clignote.

Modes / options de numérotation (RNIS)

La fonction **Clavier auto.** permet de commander certains services en entrant des séquences de chiffres et de caractères.

Elle doit être activée lors du branchement de votre base sur un autocommutateur privé RNIS ou un central (par ex. Centrex) commandé par le protocole **Clavier auto**. Les chiffres / caractères 0 à 9, *, # sont alors envoyés comme éléments d'information **Clavier auto.** Interrogez votre fournisseur de services pour connaître les informations et les codes que vous pouvez envoyer.

Possibilités de réglage

Vous pouvez utiliser les modes suivants : **Num. FV auto.**, **Clavier auto.** et **Sél. de * et #**.

Num. FV auto.
Lorsque la numérotation normale est activée, * et # ne sont pas envoyés au cours de la numérotation et la saisie de * et # n'entraîne pas de commutation sur Clavier.

Clavier auto.
Ce réglage commute automatiquement la signalisation sur Clavier au cours de la numérotation après la saisie de * ou #. Cette commutation automatique est nécessaire pour les ordres au central ou à l'autocommutateur privé.

Sél. de * et #
Après activation de **Sél. de * et #**, les caractères * et # sont envoyés comme des ordres au cours de la numérotation au central ou à l'autocommutateur privé.

Indépendamment des possibilités de réglage décrites ci-dessus, une commutation est effectuée après la numérotation ou au cours de la communication automatiquement sur la fréquence vocale (DTMF), par ex. pour commander à distance un répondeur.

→ Réglages → Téléphonie → Mode numérot.

Sélectionner le réglage, puis appuyer sur **Sélect.**, par ex. **Num. FV auto.** (◉ = activé).

Activation/désactivation du clavier auto. au cours d'une communication

Outre les réglages permanents décrits ci-avant, vous avez également la possibilité de commuter temporairement sur **Clavier auto.**.

Ce réglage ne s'applique qu'à la communication externe en cours et est désactivé automatiquement à la fin de la communication.

Selon que **Clavier auto.** est activé ou non, activer ou désactiver **Clavier auto.** durant l'appel.

Options Ouvrir le menu.

Clavier auto.
Sélectionner et appuyer sur **Modifier** (☑ = activé).

Assistance Service Clients

Vous avez des questions ? En temps que client Gigaset, vous pouvez profiter d'un large éventail de services. Vous pouvez trouver de l'aide rapidement dans le **manuel d'utilisation contenu dans le CD** et dans les **pages services de notre site internet Gigaset**.

Merci de bien vouloir enregistrer votre téléphone après l'achat sur www.gigaset.com/fr/service ce qui nous permettra de vous fournir le meilleur support pour toute question et d'assurer le service après-vente.

Votre profil personnel vous permet de contacter notre service clients par mail.

Sur notre site, mis à jour en permanence, vous pourrez trouver :

- Des informations complètes sur nos produits
- Questions Fréquement Posées
- Recherche par mot clé afin de trouver les sujets rapidement
- La compatibilité entre les produits Gigaset
- Comparateur produits: Compare les caractéristiques entre plusieurs produits
- Téléchargement des notices et de mises à jour logicielles
- Formulaire de contact au service clients

Nos conseillés clients sont disponibles par téléphones pour les questions les plus avancées.

Vous trouverez ici des conseils sur les procédures d'installation, d'utilisation, et configuration:

Numéro Premium

08 99 70 01 85
(1,35€ TTC à la connexion puis 0,34€ TTC/minute depuis une ligne fixe France Télécom)

La facturation débute lorsque vous êtes mis en relation avec un conseillé.

Si nécessaire – pour toute réparation ou demandes relatives à la garantie :

+33 170 706 181
Coût d'un appel local depuis une ligne fixe France Télécom.

Veuillez noter que les produits Gigaset font l'objet d'une certification officielle obtenue de l'autorité afférente et en conformité avec les conditions spécifiques de réseau du pays concerné. Ces conditions spécifiques de réseau sont multiples et différentes d'un pays à l'autre. Nonobstant les droits légaux du consommateur, les conditions générales et spécifiques d'utilisation, de service après-vente, d'échange du produit sont donc limitées au pays de destination de ce produit. L'information du pays de destination est indiquée sur un des cotés de la boîte principale.

Questions-réponses

Si vous avez des questions à propos de l'utilisation de votre téléphone, nous sommes à votre disposition 24 heures sur 24 à l'adresse Internet suivante :

www.gigaset.com/service

Les problèmes éventuels et les solutions correspondantes sont en outre listés dans le tableau ci-dessous.

Problèmes d'inscription ou de connexion avec un kit oreillette Bluetooth.

- Effectuer une réinitialisation du kit oreillette Bluetooth (voir le mode d'emploi du kit).
- Effacer les données de connexion sur la base en désinscrivant l'appareil (➔ p. 123).
- Répéter la procédure d'inscription (➔ p. 120).

L'écran n'affiche rien.

1. La base n'est pas raccordée au secteur.
   - Vérifier le raccordement électrique (➔ p. 15).
2. L'éclairage de l'écran est désactivé car une commande temporelle a été activée (➔ p. 131).
   - Appuyer sur n'importe quelle touche de la base pour activer provisoirement l'éclairage de l'écran.

   ou :
   - Désactiver la commande temporelle (➔ p. 131).

Pas de connexion entre la base et le combiné.

1. Le combiné est hors de portée de la base.
   - Réduire la distance combiné/base.
2. La portée de la base a diminué car le **Mode Eco** est activé.
   - Désactiver le mode Eco (➔ p. 111) ou réduire la distance entre le combiné et la base.
3. Le combiné n'est pas inscrit sur la base ou a été effacé par l'inscription d'un autre combiné (plus de 6 inscriptions DECT).
   - Inscrire le combiné sur la base (➔ p. 115).
4. Une mise à jour du logiciel est en cours.
   - Attendre que la mise à jour soit terminée.
5. La base n'est pas activée.
   - Contrôler le bloc-secteur de la base (➔ p. 14).

La base ne sonne pas.

1. La sonnerie est désactivée.
   - Activer la sonnerie (➔ p. 133).
2. Le renvoi d'appel est réglé sur « Immédiat ».
   - Désactiver le renvoi (➔ p. 60).
3. La connexion qui réceptionne l'appel n'est pas affectée à la base comme connexion de réception.
   - Modifier l'affectation des lignes de réception (➔ p. 115).

L'écran affiche « Vérifier la liaison téléphonique ».

Possible absence de raccordement au réseau téléphonique.

- Vérifier le raccordement du téléphone (➔ p. 14).

Aucune tonalité ni sonnerie de ligne fixe n'est audible.

Le cordon téléphonique fourni n'a pas été utilisé ou il est peut-être défectueux.

- Remplacer le cordon téléphonique. Lors de l'achat dans un magasin spécialisé, vérifier que le brochage est correct (➔ p. 161).

Le téléphone ne sonne pas après la configuration du numéro RNIS (MSN).

Le préfixe national a été enregistré avec le MSN. Enregistrer le MSN sans préfixe national.

Certains services réseau ne fonctionnent pas comme ils devraient.

Les fonctionnalités ne sont pas activées.
- S'informer auprès de l'opérateur.

Tonalité d'erreur après la demande du code PIN système.

Le PIN système que vous avez saisi est incorrect.
- Répéter la saisie du code PIN système.

Votre correspondant n'entend rien.

Vous avez appuyé sur la touche « Mute » [🔇]. La base est en « mode secret ».
- Réactiver le microphone (➔ p. 58).

Le numéro de l'appelant ne s'affiche pas malgré l'abonnement au service CLIP/CLI.

La « Présentation du numéro de l'appelant » n'est pas autorisée.
- **L'appelant** doit s'abonner au service de présentation du numéro auprès de l'opérateur.

Lors d'une saisie, une tonalité d'erreur retentit (séquence de tonalités descendantes)**.**

Echec de l'action/saisie erronée.
- Répéter l'opération.
  Observer l'écran et, le cas échéant, vérifier dans le mode d'emploi.

Les messages sont enregistrés dans la liste des appels sans l'heure ni la date.

Date/heure non réglées.
- Définir la date/l'heure ou
- activer la synchronisation avec un serveur d'horloge sur Internet via le configurateur Web.

Dans le cadre de la commande à distance, **un répondeur indique « PIN non valide ».**

Le code PIN système saisi est erroné.
- Répéter la saisie du code PIN système.

Un répondeur local n'enregistre aucun message/est passé à l'annonce répondeur simple.

Mémoire pleine.
- Effacer les anciens messages.
- Ecouter les nouveaux messages puis les effacer.

Un répondeur n'enregistre pas l'appel ou interrompt l'enregistrement.

1. Le téléphone émet une tonalité d'erreur et **Action impossible !** s'affiche à l'écran.
   - L'appel est passé sur une connexion haut débit. L'enregistrement n'est pas possible dans ce cas. La base a échoué lors de sa tentative d'établissement d'une connexion autre que haut débit à la place.
2. **Mémoire pleine ! Suppr. Messages** s'affiche à l'écran.
   La mémoire du répondeur est pleine.
   - Supprimer les messages et recommencer l'enregistrement.

   ou :
   - Couper la communication, supprimer les anciens messages du répondeur et reprendre la communication.

Une mise à jour du logiciel ou un téléchargement de profil VoIP a échoué.

1. Si le message **Actuellement impossible** s'affiche, les lignes VoIP sont peut-être occupées ou une mise à jour/un téléchargement est en cours.
   - Répéter l'opération à un autre moment.
2. Si le message **Fichier défectueux** s'affiche, le fichier logiciel n'est peut-être pas valide.
   - Utiliser uniquement les logiciels mis à votre disposition sur le serveur de configuration du Gigaset préconfiguré.
3. Si le message **Serveur non accessible** s'affiche, le serveur de téléchargement n'est peut-être pas disponible.
   - Le serveur est momentanément inaccessible. Répéter l'opération à un autre moment.
   - Vous avez modifié l'adresse serveur préconfigurée. Rectifier l'adresse. Réinitialiser la base le cas échéant.
4. Si le message **Erreur de tranmission XXX** s'affiche, une erreur s'est produite lors de la transmission du fichier. Pour XXX, une liste des codes d'erreur est affichée.
   - Répéter l'opération. Si l'erreur se produit à nouveau, contacter le service clientèle.
5. Si le message **Vérifier les réglages IP** s'affiche, votre base n'est peut-être pas connectée à Internet.
   - Vérifier les câbles de connexion entre la base et le routeur ainsi qu'entre le routeur et Internet.
   - Vérifier que la base est connectée au LAN, c'est-à-dire qu'elle est accessible depuis son adresse IP.

Impossible d'établir une connexion entre la base et le navigateur Web de votre PC.

- Vérifier l'adresse IP locale de la base saisie pour la connexion. L'adresse IP peut être affichée sur la base **(p. 137)**.
- Vérifier les connexions entre le PC et la base. Envoyer par ex. une commande ping du PC à la base (ping <adresse IP locale de la base>).
- Vous avez essayé d'accéder au protocole Secure http (https://...) avec votre base. Renouveler l'opération avec http://...

Déni de responsabilité

Certains pixels de l'écran peuvent rester activés ou désactivés. Un pixel étant composé de trois sous-pixels (rouge, vert, bleu), il est possible de noter une variation de couleurs au niveau des pixels.

Ce phénomène est normal et n'est pas un signe de dysfonctionnement.

Codes d'état VoIP

Les tableaux suivants indiquent la signification des principaux codes d'état et messages VoIP.

Code d'état	Signification
0x31	Erreur de configuration IP : Aucun domaine IP saisi
0x33	Erreur de configuration IP : Aucun nom d'utilisateur SIP (**Identifiant**) saisi S'affiche par ex. lorsque vous composez un numéro avec un suffixe de ligne alors qu'aucune connexion n'a été configurée sur la base pour ce suffixe.
0x34	Erreur de configuration IP : Aucun mot de passe SIP (**Mot de passe**) saisi.
0x300	L'appelé est joignable sur plusieurs connexions téléphoniques. Si l'opérateur VoIP le prend en charge, une liste des connexions téléphoniques est transférée avec le code d'état. L'appelé peut choisir la connexion à utiliser pour établir la communication.
0x301	Redirection définitive. L'appelé n'est plus joignable à ce numéro. Le nouveau numéro de téléphone est transmis avec le code d'état et à l'avenir, le téléphone n'utilisera plus l'ancien numéro mais joindra à la place la nouvelle adresse.
0x302	Redirection temporaire. Le téléphone est informé que l'appelé n'est pas joignable au numéro composé. La durée du renvoi est limitée dans le temps. La durée du renvoi est également communiquée au téléphone.
0x305	La demande est transférée à un autre serveur proxy, par ex. pour équilibrer la charge des demandes. Le téléphone va réitérer la même demande auprès d'un autre serveur proxy. Il ne s'agit pas ici d'un renvoi de l'adresse.
0x380	Autre service : La demande ou l'appel n'a pas pu être transmis. Le téléphone est informé des autres possibilités existantes pour pouvoir établir l'appel.
0x400	Appel incorrect.
0x401	Non autorisé.
0x403	Service demandé non pris en charge par l'opérateur VoIP.
0x404	Numéro incorrect. Aucune connexion à ce numéro. Exemple : vous n'avez pas composé le préfixe national pour une communication locale bien que votre opérateur VoIP ne prenne pas en charge les communications locales.
0x405	Méthode non prise en charge.
0x406	Non acceptable. Le service demandé ne peut pas être proposé.
0x407	Authentification proxy obligatoire.
0x408	Interlocuteur non joignable (par ex. compte supprimé).
0x410	Le service demandé n'est pas disponible auprès de l'opérateur VoIP.
0x413	Message trop long.
0x414	URI trop long.
0x415	Format de demande non pris en charge.
0x416	URI erroné.
0x420	Terminaison incorrecte.
0x421	Terminaison incorrecte.
0x423	Service demandé non pris en charge par l'opérateur VoIP.
0x480	Numéro appelé temporairement inaccessible.
0x481	Destinataire injoignable.
0x482	Demande de service double.
0x483	« Hops » trop nombreux : la demande effectuée a été refusée car le serveur de services (proxy) a décidé que cette demande a déjà été faite par trop de serveur de services. Le nombre maximal est défini par l'expéditeur d'origine de la demande.
0x484	Numéro de téléphone incorrect. Dans la plupart des cas, cette réponse signifie qu'un ou plusieurs chiffres du numéro ont été oubliés.

Code d'état	Signification
0x485	L'URI demandé est ambigu et ne peut pas être traité par l'opérateur VoIP.
0x486	La ligne de l'appelé est occupée.
0x487	Erreur générale. L'appel a été interrompu avant d'être établi. Le code d'état confirme la réception du signal d'interruption.
0x488	Le serveur ne peut pas traiter la demande car les données fournies dans la description du média ne sont pas compatibles.
0x491	Le serveur indique que la demande sera traitée dès que la demande précédente aura été traitée.
0x493	Le serveur refuse la demande, car le téléphone n'a pas pu décrypter le message. L'expéditeur a utilisé une méthode de cryptage que le serveur ou le téléphone destinataire ne sait pas décrypter.
0x500	Le proxy ou le récepteur a détecté une erreur lors de la transmission de la demande qui rend impossible la poursuite de la transmission. L'appelant ou le téléphone affiche dans ce cas l'erreur et répète la demande après quelques secondes. Le délai écoulé avant la répétition de la demande est, le cas échéant, transmis par le récepteur à l'appelant ou au téléphone.
0x501	La demande ne peut pas être traitée par le destinataire car ce dernier ne dispose pas de la fonctionnalité demandée par l'expéditeur. Si le destinataire comprend tout de même la demande, mais ne la traite pas parce que l'expéditeur ne dispose pas des droits requis ou que la demande n'est pas autorisée dans les conditions actuelles, le code 501 est remplacé par le code 405.
0x502	Le récepteur qui a envoyé ce code d'erreur est dans ce cas un proxy ou une passerelle et a reçu une réponse invalide via sa passerelle, par laquelle la demande doit être effectuée.

Code d'état	Signification
0x503	La demande ne peut pas être traitée actuellement par le récepteur ou par le proxy car le serveur est surchargé ou en maintenance. S'il existe une possibilité que la demande soit traitée dans un délai prévisible, le serveur l'indique à l'appelant ou au téléphone.
0x504	Dépassement du délai d'attente au niveau de la passerelle.
0x505	Le serveur refuse la demande car le numéro de version de protocole SIP fourni ne correspond pas à la version minimum que le serveur ou l'appareil SIP impliqué dans la demande utilise.
0x515	Le serveur refuse la demande, car le message dépasse la taille maximale autorisée.
0x600	La ligne de l'appelé est occupée.
0x603	L'appelé a refusé l'appel.
0x604	L'URI appelé n'existe pas.
0x606	Les paramètres de la communication ne sont pas acceptables.
0x701	L'appelé a raccroché.
0x703	Connexion interrompue en raison d'un dépassement de délai.
0x704	Connexion interrompue en raison d'une erreur SIP.
0x705	Sonnerie erronée.
0x706	Pas d'établissement de la connexion.
0x751	Tonalité d'occupation. Pas de correspondance de codec entre l'appelant et l'appelé.
0x810	Erreur socket layer générale : utilisateur non autorisé.
0x811	Erreur socket layer générale : numéro de socket incorrect.
0x812	Erreur socket layer générale : socket non connectée.
0x813	Erreur socket layer générale : Erreur mémoire.
0x814	Erreur socket layer générale : socket non disponible – vérifier les paramètres IP/ problème de connexion/paramètres VoIP erronés.

Code d'état	Signification
0x815	Erreur socket layer générale : utilisation illégale sur l'interface socket.

Consultation des informations de service

Vous pouvez éventuellement avoir besoin des informations de service de votre base pour le service clientèle.

Condition :

- La connexion au réseau RNIS ou à la ligne fixe est la connexion d'émission :
  Vous décrochez le combiné en mode veille, ou vous menez une communication externe.
- La connexion VoIP est la connexion d'émission :
  Vous êtes en communication avec un correspondant externe.

Remarque

Il se peut que vous deviez attendre quelques secondes avant que Options n'apparaisse.

Options → **Info Service**
Confirmer la sélection avec OK.

Vous pouvez sélectionner les fonctions/informations suivantes à l'aide de la touche ⬍ :

1 : numéro de série de la base (RFPI)

2 : vide : – - –

3 : informe l'employé du service clientèle des paramètres de la base (en représentation hexadécimale), par ex. le nombre de combinés inscrits, le répéteur. Les 3 derniers chiffres indiquent les types de ligne disponibles sur la base.

4 : variante (chiffres 1 à 4), version du logiciel du téléphone (chiffres 5 à 6).

6 : numéro de la base. Il comporte d'autres informations destinées aux collaborateurs du SAV.

Déverrouiller système
(uniquement lorsque l'appareil est bloqué par l'opérateur)
Confirmer la sélection avec OK.
A l'aide du code correspondant, vous pouvez le cas échéant débloquer un appareil qui faisait l'objet d'un verrouillage spécifique à l'opérateur.

Mise à jour profil
Confirmer la sélection avec OK.
Les profils actuels de votre opérateur VoIP (données générales de l'opérateur sur toutes les connexions VoIP configurées) sont automatiquement téléchargés sur votre téléphone. Les réglages généraux de toutes les connexions VoIP disposant de profils sur Internet sont actualisés.

Envoi configuration
Ne sélectionner cette option qu'après y avoir été invité par un collaborateur du SAV.

Homologation

Cet appareil est destiné à être raccordé au réseau téléphonique analogique ou RNIS français.

Avec un modem supplémentaire, la téléphonie sur IP est possible via l'interface LAN.

Les spécificités nationales sont prises en compte.

Par la présente, la société Gigaset Communications GmbH déclare que cet appareil est conforme aux exigences fondamentales et autres dispositions applicables de la directive 1999/5/CE.

Vous trouverez une reproduction de la déclaration de conformité d'après la directive 1999/5/CE sur Internet à l'adresse : www.gigaset.com/docs

CE 0682

Certificat de garantie

La présente garantie bénéficie, dans les conditions ci-après, à l'utilisateur final ayant procédé à l'acquisition de ce Produit Gigaset Communications (ci-après le Client).

Pour la France, la présente garantie ne limite en rien, ni ne supprime, les droits du Client issus des articles suivants du Code Civil Français et du Code de la Consommation Français:

Article L.211-4 du Code de la Consommation :

« Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L.211-5 du Code la Consommation :

« Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L.211-12 du Code de la Consommation :

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Article 1641 du Code Civil :

« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1648 du Code Civil, alinéa premier :

« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

– Si ce Produit Gigaset Communications et ses composants présentent des vices de fabrication et/ou de matière

dans les 24 mois suivant son achat neuf, Gigaset Communications procédera à sa réparation ou le remplacera gratuitement et de sa propre initiative par un modèle identique ou par modèle équivalent correspondant à l'état actuel de la technique. La présente garantie n'est valable que pendant une période de 6 mois à compter de sa date d'achat neuf pour les pièces et éléments de ce Produit Gigaset Communications qui sont soumis à l'usure (par ex. batteries, claviers et boîtiers).

– La présente garantie n'est pas valable en cas de non-respect des informations contenues dans le mode d'emploi, ou en cas de dommage manifestement provoqué par une manipulation ou une utilisation inadéquate.
– La présente garantie ne s'applique pas aux éléments et données fournis par le vendeur du Produit Gigaset Communications, ou installés par le Client lui-même (par ex. l'installation, la configuration, le téléchargement de logiciels, l'enregistrement de données). Sont également exclus de la présente garantie le manuel d'utilisation ainsi que tout logiciel fourni séparément sur un autre support de données, ainsi que les Produits Gigaset Communications dotés d'éléments ou d'accessoires non homologués par Gigaset Communications, les Produits dont les dommages sont causés volontairement ou par négligence (bris, casses, humidité, température inadéquate, oxydation, infiltration de liquide, surtension électrique, incendie, ou tout autre cas de force majeure), les Produits Gigaset Communications présentant des traces d'ouverture (ou de réparation et/ou modifications effectuées par un tiers non agréé par Gigaset Communications), et les Produits envoyés en port dû à Gigaset Communications ou à son centre agréé.
– La facture ou le ticket de caisse comportant la date d'achat par le Client sert de preuve de garantie. Une copie de ce document justifiant de la date de départ de la garantie est à fournir pour toute mise en œuvre de la présente garantie. Un justificatif d'achat doit au moins comporter le nom et le logo de l'enseigne, la date d'achat, le modèle concerné et le prix. Le Client doit faire valoir ses droits à garantie dans les deux mois de la découverte du vice du Produit, sauf disposition impérative contraire.
– Le présent Produit Gigaset Communications ou ses composants échangés et renvoyés à Gigaset Communications ou son prestataire deviennent propriété de Gigaset Communications.
– La présente garantie s'applique uniquement aux Produits Gigaset Communications neufs achetés au sein de l'Union Européenne. Elle est délivrée par Gigaset Communications France SAS., 9, rue du Docteur Finot, Bât Renouillères 93200 SAINT DENIS.
– La présente garantie représente l'unique recours du Client à l'encontre de Gigaset Communications pour la réparation des vices affectant le Produit Gigaset Communications. Gigaset Communications exclut donc toute autre responsabilité au titre des dommages matériels et immatériels directs ou indirects, et notamment la réparation de tout préjudice financier découlant d'une perte de bénéfice ou d'exploitation, ainsi que des pertes de données. En aucun cas Gigaset Communications n'est responsable des dommages survenus aux biens du Client sur lesquels est connecté, relié ou intégré le Produit Gigaset Communications, sauf disposition

impérative contraire.
De même, la responsabilité de Gigaset Communications ne peut être mise en cause pour les dommages survenus aux logiciels intégrés dans le Produit Gigaset Communications par le Client ou tout tiers à l'exception de Gigaset Communications.

– La mise en jeu de la présente garantie, et l'échange ou la réparation concernant le Produit Gigaset Communications ne font pas naître une nouvelle période de garantie, qui demeure en tout état de cause la durée initiale, sauf disposition impérative contraire.
– Gigaset Communications se réserve le droit de facturer au client les frais découlant du remplacement ou de la réparation du Produit Gigaset Communications lorsque le défaut du Produit Gigaset Communications n'est pas couvert par la garantie. De même Gigaset Communications pourra facturer au Client les frais découlant de ses interventions sur un Produit Gigaset Communications remis par le Client et en bon état de fonctionnement.

Pour faire usage de la présente garantie, veuillez contacter en priorité votre revendeur, ou bien le service téléphonique de Gigaset Communications dont vous trouverez le numéro dans le manuel d'utilisation ci-joint.

Environnement

Nos principes en matière d'environnement

Gigaset Communications GmbH a une responsabilité au niveau social et s'engage en faveur d'un monde meilleur. Nous mettons nos idées, nos technologies et nos actions au service des individus, de la société et de l'environnement. L'objectif de nos activités internationales est de préserver durablement le cadre de vie des individus. Nous assumons l'entière responsabilité de nos produits et donc l'ensemble de leur cycle de fonctionnement. Dès la planification des produits et des processus, nous étudions les répercussions sur l'environnement relatives à la fabrication, la recherche de matériaux, la commercialisation, l'utilisation, le service et la mise au rebut.

Pour obtenir plus d'informations sur les produits et les procédures respectueux de l'environnement, consultez l'adresse Internet suivante : www.gigaset.com.

Système de gestion de l'environnement

Gigaset Communications GmbH est certifié en vertu des normes internationales EN 14001 et ISO 9001.

ISO 14001 (environnement) : certification attribuée depuis septembre 2007 par TüV SÜD Management Service GmbH.

ISO 9001 (qualité) : certification attribuée depuis le 17 février 1994 par TüV Süd Management Service GmbH.

Consommation d'énergie écologique

L'utilisation d'ECO DECT (→ p. 111) permet d'économiser de l'énergie et de contribuer de manière significative à la protection de l'environnement.

Mise au rebut

La procédure d'élimination des produits électriques et électroniques diffère de celle des déchets municipaux et nécessite l'intervention de services désignés par le gouvernement ou les collectivités locales.

Le symbole de la poubelle barrée signifie que la directive européenne 2002/96/EC s'applique à ce produit.

Le tri et la collecte séparée de vos appareils usagés aide à prévenir toute conséquence négative pour l'environnement ou pour la santé publique. Il s'agit d'une condition primordiale pour le traitement et le recyclage des équipements électriques et électroniques usagés.

Pour plus d'informations sur le traitement des appareils usagés, contacter votre mairie, la déchetterie la plus proche ou le revendeur du produit.

Annexe

Entretien

Essuyer l'appareil avec un **légèrement humecté** ou un **chiffon antistatique**. Ne pas utiliser de solvants ou de chiffon microfibre.

Ne **jamais** utiliser de chiffon sec. Il existe un risque de charge statique.

Contact avec des liquides

Si l'appareil a été mis en contact avec des liquides :

- ▶ Débrancher la prise et/ou retirer immédiatement la batterie du combiné.
- ▶ Laisser le liquide s'écouler de l'appareil.
- ◆ Sécher toutes les pièces avec un chiffon absorbant. Placer l'appareil (le combiné dont le compartiment des batteries est ouvert, clavier vers le bas) dans un endroit chaud et sec pendant **au moins 72 heures** (**ne pas le placer :** dans un micro-ondes, un four, etc.).
- ◆ **Attendre que l'appareil ait séché pour le rallumer.**

Une fois complètement sec, il est possible que le combiné puisse fonctionner à nouveau.

Etiquettes mémoire

Vous trouverez des étiquettes vierges pour les touches de fonction sur le CD fourni.

Caractéristiques techniques

Puissance consommée de la base

En mode veille	env. 3,6 W
En mode communication	env. 4,3 W

Caractéristiques générales

Interfaces de connexion	RNIS, réseau fixe analogique, Ethernet, Bluetooth
Norme DECT	Prise en charge
Norme GAP	Prise en charge
Nombre de canaux	60 canaux duplex
Plage de fréquences radio	1 880–1 900 MHz
Mode duplex	Multiplexage temporel, longueur de trame 10 ms
Espacement entre canaux	1 728 kHz
Débit binaire	1 152 kbit/s
Modulation	GFSK
Codage de la voix	32 kbit/s
Puissance d'émission	10 mW, puissance moyenne par canal
Portée (combinés)	Jusqu'à 300 m à l'extérieur, jusqu'à 50 m à l'intérieur d'un bâtiment
Alimentation électrique	230 V ~/50 Hz
Conditions ambiantes pour le fonctionnement	+5 °C à +45 °C ; 20 % à 75 % d'humidité relative
Mode de numérotation	FV (fréquence vocale)
Codec	G.711, G.726, G.729AB avec VAD/CNG, G.722
Quality of Service	TOS, DiffServ
Protocoles	DECT, GAP, SIP, RTP, DHCP, NAT Traversal (STUN), HTTP

Brochage de la prise téléphonique de la ligne fixe

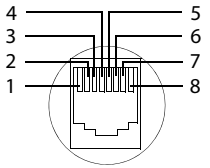

1 a
2 libre
3 libre
4 libre
5 libre
6 libre
7 libre
8 b

Rédaction et édition de texte

Lors de la création d'un texte, les règles suivantes s'appliquent :

- Plusieurs lettres et chiffres ont été attribués à chaque touche entre [0 ␣] et [9 wxyz].
- Déplacer le curseur avec les touches [◁] [▷] [△] [▽]. Maintenir **enfoncée** la touche [◁] ou [▷] pour déplacer le curseur **d'un mot sur l'autre**.
- Les caractères sont insérés à gauche du curseur.
- Appuyer sur la touche « Etoile » [* •] pour afficher le tableau des caractères spéciaux. Sélectionner le caractère souhaité, appuyer sur la touche écran Insérer pour l'insérer à gauche du curseur.
- Insérer les chiffres en maintenant **enfoncées** les touches [0 ␣] à [9 wxyz].
- Appuyer sur la touche écran <C pour effacer le **caractère** à gauche du curseur. Un appui **long** permet d'effacer le **mot** à gauche du curseur.
- Pour les entrées dans le répertoire, la première lettre du nom s'écrit automatiquement en majuscule et les lettres suivantes en minuscules.

Ecriture en majuscules, minuscules ou chiffres

Vous pouvez changer le mode de saisie du texte en appuyant plusieurs fois sur la touche « Dièse » [# aA].

123	Chiffres
Abc	Majuscules (1re lettre en majuscule, le reste du mot en minuscules)
abc	Minuscules

Le mode actif est affiché en bas à droite de l'écran.

Rédaction d'un SMS/nom

Pour saisir une lettre/un caractère, appuyer plusieurs fois sur la touche correspondante.

▶ Saisir les lettres/caractères en appuyant sur la touche correspondante.

Les caractères associés à la touche sont affichés dans une ligne de sélection en bas à gauche de l'écran. Le caractère sélectionné s'affiche.

▶ Appuyer plusieurs fois **successivement** sur la touche pour passer à la lettre/au caractère désiré.

Lorsque vous maintenez une touche **enfoncée**, le chiffre correspondant est inséré.

Ecriture standard

	1x	2x	3x	4x	5x	6x	7x	8x	9x	10x
1	1									
2 ABC	a	b	c	2	ä	á	à	â	ã	ç
3 DEF	d	e	f	3	ë	é	è	ê		
4 GHI	g	h	i	4	ï	í	ì	î		
5 JKL	j	k	l	5						
6 MNO	m	n	o	6	ö	ñ	ó	ò	ô	õ
7 PQRS	p	q	r	s	7	ß				
8 TUV	t	u	v	8	ü	ú	ù	û		
9 WXYZ	w	x	y	z	9	ÿ	ý	æ	ø	å
0 ␣	␣ 1)	.	,	?	!	↵ 2)	0			

1) Espace
2) Saut de ligne

Gigaset QuickSync – Fonctions supplémentaires via une interface PC

Vous pouvez relier la base à votre ordinateur via Bluetooth **(p. 120)** ou avec le câble Ethernet fourni. Pour utiliser la connexion Bluetooth, votre PC doit être équipé d'une clé électronique correspondante et Bluetooth doit être activé sur la base.

Remarque

Deux connexions actives en parallèle entre le PC et la base par Bluetooth et LAN ne sont pas possibles.

Vous pouvez accéder aux fonctions et données de votre base sur votre PC par des commandes AT.

Le programme « **Gigaset QuickSync** » (livré avec le CD fourni) vous permet de communiquer avec la base via une interface utilisateur confortable.

▶ Installer le programme sur votre PC.

Les fonctions suivantes sont notamment disponibles :

- lire les informations de service, telles que la version du logiciel, le numéro de série, le fabricant, l'adresse MAC de la base,
- comparer le répertoire de votre base avec les contacts du carnet d'adresses Outlook du PC,
- charger des images comme écran de veille / portraits CLIP à partir du PC dans l'album média de la base,
- charger des sons (mélodies de sonnerie) de votre ordinateur sur la base.

Les commandes AT vous permettent également :

- d'initier des appels sortants, de prendre des appels entrants. L'écran de la base affiche les mêmes données que lors d'un appel effectué directement depuis la base.

Transfert de données

Pendant le transfert de données entre la base et l'ordinateur, le message **Transfert de données en cours** s'affiche à l'écran.

Pendant ce temps, les appels entrants sont ignorés. Appuyer sur la touche « Fin » rouge — pour interrompre le transfert de données. Il n'est pas possible d'entrer d'autres données par le clavier pendant le transfert de données.

Logiciel Open Source contenu dans le produit

Le firmware de votre téléphone Gigaset contient notamment un logiciel intégré d'autres fournisseurs faisant l'objet d'une licence en tant que logiciel Open Source. Les fichiers de ce logiciel Open Source intégré sont protégés par des droits d'auteur. Les droits d'exploitation de ce logiciel Open Source qui dépassent la simple exécution du programme de Gigaset Communications GmbH sont réglementés dans les conditions de licence du logiciel Open Source.

Si ces conditions de licence sont remplies, le logiciel Open Source peut être utilisé comme le prévoit la licence. Des conflits peuvent naître entre les conditions de la licence de Gigaset Communications GmbH et les conditions de licence du logiciel Open Source. Dans ce cas, les conditions de licence du logiciel Open Source prévalent pour les parties concernées du logiciel Open Source. Vous trouverez dans les pages suivantes le texte des licences dans sa version originale en anglais. Les conditions de licence sont par ailleurs disponibles sur le site Internet suivant :
http://www.gigaset.com/opensource/

Si des programmes contenus dans ce produit font l'objet d'une licence dans le cadre de la GNU General Public License (GPL), la GNU Lesser General Public License (LGPL) ou une autre licence de logiciel Open Source, qui exige la publication du code source et si le logiciel n'est pas déjà contenu dans le produit sous forme de code source, le code source et l'avis de copyright de ce logiciel peuvent être téléchargés à partir de la page Internet suivante :
http://www.gigaset.com/opensource/

Le code source correspondant peut également être demandé à Gigaset Communications GmbH, toutefois 10 euros de frais de traitement seraient alors demandés pour le transfert. La demande peut être effectuée dans les trois ans suivant la date d'achat. Pour ce faire, merci de fournir un reçu indiquant la date d'achat, de préciser l'ID (MAC ID) du produit et le numéro de version du logiciel installé et d'envoyer le tout à l'adresse suivante :

Kleinteileversand Com Bocholt

E-mail : kleinteileversand.com@gigaset.com

Télécopie : 0049 2871 / 91 30 29

Garantie pour une autre utilisation du logiciel Open Source

Gigaset Communications GmbH n'offre aucune garantie pour les programmes Open Source contenus dans ce produit, s'ils sont utilisés à d'autres fins que l'exécution du programme prévue par Gigaset Communications GmbH. Les licences répertoriées ci-dessous définissent la garantie dans la mesure prévue par les auteurs ou titulaires de licence du logiciel Open Source. Gigaset Communications GmbH exclut en particulier toute responsabilité en cas de dommage résultant de la modification d'un programme Open Source ou de la configuration du produit. Par ailleurs, Gigaset Communications GmbH décline toute responsabilité en cas de violation de droits d'auteur de tiers par le logiciel Open Source. Le cas échéant, le droit à un support technique ne s'applique que pour un logiciel dans son état d'origine.

Logiciel Open Source inclus

Ce produit contient un logiciel développé par l'Université de Californie (Berkeley) et ses collaborateurs.

GNU General Public License (GPL)

Version 2, June 1991

Copyright (C) 1989, 1991 Free Software Foundation, Inc.

59 Temple Place, Suite 330, Boston, MA 02111-1307 USA

Everyone is permitted to copy and distribute verbatim copies of this license document, but changing it is not allowed.

Preamble

The licenses for most software are designed to take away your freedom to share and change it. By contrast, the GNU General Public License is intended to guarantee your freedom to share and change free software – to make sure the software is free for all its users. This General Public License applies to most of the Free Software Foundation's software and to any other program whose authors commit to using it. (Some other Free Software Foundation software is covered by the GNU Lesser General Public License instead.) You can apply it to your programs, too.

When we speak of free software, we are referring to freedom, not price. Our General Public Licenses are designed to make sure that you have the freedom to distribute copies of free software (and charge for this service if you wish), that you receive source code or can get it if you want it, that you can change the software or use pieces of it in new free programs; and that you know you can do these things.

To protect your rights, we need to make restrictions that forbid anyone to deny you these rights or to ask you to surrender the rights. These restrictions translate into certain responsibilities for you if you distribute copies of the software, or if you modify it.

For example, if you distribute copies of such a program, whether gratis or for a fee, you must give the recipients all the rights that you have. You must make sure that they, too, receive or can get the source code. And you must show them these terms so they know their rights.

We protect your rights with two steps: (1) copyright the software, and (2) offer you this license which gives you legal permission to copy, distribute and/or modify the software.

Also, for each author's protection and ours, we want to make certain that everyone understands that there is no warranty for this free software. If the software is modified by someone else and passed on, we want its recipients to know that

what they have is not the original, so that any problems introduced by others will not reflect on the original authors' reputations.
Finally, any free program is threatened constantly by software patents. We wish to avoid the danger that redistributors of a free program will individually obtain patent licenses, in effect making the program proprietary. To prevent this, we have made it clear that any patent must be licensed for everyone's free use or not licensed at all. The precise terms and conditions for copying, distribution and modification follow.

GNU GENERAL PUBLIC LICENSE

TERMS AND CONDITIONS FOR COPYING, DISTRIBUTION AND MODIFICATION

0. This License applies to any program or other work which contains a notice placed by the copyright holder saying it may be distributed under the terms of this General Public License. The "Program", below, refers to any such program or work, and a "work based on the Program" means either the Program or any derivative work under copyright law: that is to say, a work containing the Program or a portion of it, either verbatim or with modifications and/or translated into another language. (Hereinafter, translation is included without limitation in the term "modification".) Each licensee is addressed as "you".
Activities other than copying, distribution and modification are not covered by this License; they are outside its scope. The act of running the Program is not restricted, and the output from the Program is covered only if its contents constitute a work based on the Program (independent of having been made by running the Program). Whether that is true depends on what the Program does.

1. You may copy and distribute verbatim copies of the Program's source code as you receive it, in any medium, provided that you conspicuously and appropriately publish on each copy an appropriate copyright notice and disclaimer of warranty; keep intact all the notices that refer to this License and to the absence of any warranty; and give any other recipients of the Program a copy of this License along with the Program.
You may charge a fee for the physical act of transferring a copy, and you may, at your discretion, offer warranty protection in exchange for a fee.

2. You may modify your copy or copies of the Program or any portion of it, thus forming a work based on the Program, and copy and distribute such modifications or work under the terms of Section 1 above, provided that you also meet all of these conditions:

a) You must cause the modified files to carry prominent notices stating that you changed the files and the date of any change.
b) You must cause any work that you distribute or publish, that in whole or in part contains or is derived from the Program or any part thereof, to be licensed as a whole at no charge to all third parties under the terms of this License.
c) If the modified program normally reads commands interactively when run, you must cause it, when running is commenced for such interactive use in the most ordinary way, to print or display an announcement including an appropriate copyright notice and a notice that there is no warranty (or else, saying that you provide a warranty) and that users may redistribute the program under these conditions, and telling the user how to view a copy of this License. (Exception: if the Program itself is interactive but does not normally print such an announcement, your work based on the Program is not required to print an announcement.)

These requirements apply to the modified work as a whole. If identifiable sections of that work are not derived from the Program, and can be reasonably considered independent and separate works in themselves, then this License, and its terms, do not apply to those sections when you distribute them as separate works. But when you distribute the same sections as part of a whole which is a work based on the Program, the distribution of the whole must be on the terms of this License, whose permissions for other licensees extend to the entire whole, and thus to each and every part regardless of who wrote it. Thus, it is not the intent of this section to claim rights or contest your rights to work written entirely by you; rather, the intent is to exercise the right to control the distribution of derivative or collective works based on the Program.
In addition, mere aggregation of another work not based on the Program with the Program (or with a work based on the Program) on a volume of a storage or distribution medium does not bring the other work under the scope of this License.

3. You may copy and distribute the Program (or a work based on it, under Section 2) in object code or executable form under the terms of Sections 1 and 2 above, provided that you also do one of the following:

a) Accompany it with the complete corresponding machine-readable source code, which must be distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software interchange; or,
b) Accompany it with a written offer, valid for at least three years, to give any third party, for a charge no more than your cost of physically performing source distribution, a complete machine-readable copy of the corresponding source code, to be distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software interchange; or,
c) Accompany it with the information you received as to the offer to distribute corresponding source code. (This alternative is allowed only for noncommercial distribution and only if you received the program in object code or executable form with such an offer, in accord with Subsection b above.)

The source code for a work means the preferred form of the work for making modifications to it. For an executable work, complete source code means all the source code for all modules it contains, plus any associated interface definition files, plus the scripts used to control compilation and installation of the executable. However, as a special exception, the source code distributed need not include anything that is normally distributed (in either source or binary form) with the major components (compiler, kernel, and so on) of the operating system on which the executable runs, unless that component itself accompanies the executable.

If distribution of executable or object code is made by offering access to copy from a designated place, then offering equivalent access to copy the source code from the same place counts as distribution of the source code, even though third parties are not compelled to copy the source along with the object code.

4. You may not copy, modify, sublicense, or distribute the Program except as expressly provided under this License. Any attempt otherwise to copy, modify, sublicense or distribute the Program is void, and will automatically terminate your rights under this License. However, parties who have received copies, or rights, from you under this License will not have their licenses terminated so long as such parties remain in full compliance.

5. You are not required to accept this License, since you have not signed it. However, nothing else grants you permission to modify or distribute the Program or its derivative works. These actions are prohibited by law if you do not accept this License. Therefore, by modifying or distributing the Program (or any work based on the Program), you indicate your acceptance of this License to do so, and all its terms and conditions for copying, distributing or modifying the Program or works based on it.

6. Each time you redistribute the Program (or any work based on the Program), the recipient automatically receives a license from the original licensor to copy, distribute or modify the Program subject to these terms and conditions. You may not impose any further restrictions on the recipients' exercise of the rights granted herein. You are not responsible for enforcing compliance by third parties to this License.

7. If, as a consequence of a court judgment or allegation of patent infringement or for any other reason (not limited to patent issues), conditions are imposed on you (whether by court order, agreement or otherwise) that contradict the conditions of this License, they do not excuse you from the conditions of this License. If you cannot distribute so as to satisfy simultaneously your obligations under this License and any other pertinent obligations, then as a consequence you may not distribute the Program at all. For example, if a patent license would not permit royalty-free redistribution of the Program by all those who receive copies directly or indirectly through you, then the only way you could satisfy both it and this License would be to refrain entirely from distribution of the Program.

If any portion of this section is held invalid or unenforceable under any particular circumstance, the balance of the section is intended to apply and the section as a whole is intended to apply in other circumstances.

It is not the purpose of this section to induce you to infringe any patents or other property right claims or to contest validity of any such claims; this section has the sole purpose of protecting the integrity of the free software distribution system, which is implemented by public license practices. Many people have made generous contributions to the wide range of software distributed through that system in reliance on consistent application of that system; it is up to the author/donor to decide if he or she is willing to distribute software through any other system and a licensee cannot impose that choice.

This section is intended to make thoroughly clear what is believed to be a consequence of the rest of this License.

8. If the distribution and/or use of the Program is restricted in certain countries either by patents or by copyrighted interfaces, the original copyright holder who places the Program under this License may add an explicit geographical distribution limitation excluding those countries, so that distribution is permitted only in or among countries not thus excluded. In such a case, this License incorporates the limitation as if written in the body of this License.

9. The Free Software Foundation may publish revised and/or new versions of the General Public License from time to time. Such new versions will be similar in spirit to the present version, but may differ in detail to address new problems or concerns.

Each version is given a distinguishing version number. If the Program specifies a version number of this License which applies to it and "any later version", you have the option of following the terms and conditions either of that version or of any later version published by the Free Software Foundation. If the Program does not specify a version number of this License, you may choose any version ever published by the Free Software Foundation.

10. If you wish to incorporate parts of the Program into other free programs whose distribution conditions are different, write to the author to ask for permission. For software which is copyrighted by the Free Software Foundation, write to the Free Software Foundation; we sometimes make exceptions for this. Our decision will be guided by the two goals of preserving the free status of all derivatives of our free software and of promoting the sharing and reuse of software generally.

NO WARRANTY

11. BECAUSE THE PROGRAM IS LICENSED FREE OF CHARGE, THERE IS NO WARRANTY FOR THE PROGRAM, TO THE EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW. EXCEPT WHEN OTHERWISE STATED IN WRITING THE COPYRIGHT HOLDERS AND/OR OTHER PARTIES PROVIDE THE PROGRAM "AS IS" WITHOUT WARRANTY OF ANY KIND, EITHER EXPRESSED OR IMPLIED, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. THE ENTIRE RISK AS TO THE QUALITY AND PERFORMANCE OF THE PROGRAM IS WITH YOU. SHOULD THE PROGRAM PROVE DEFECTIVE, YOU ASSUME THE COST OF ALL NECESSARY SERVICING, REPAIR OR CORRECTION.

12. IN NO EVENT UNLESS REQUIRED BY APPLICABLE LAW OR AGREED TO IN WRITING WILL ANY COPYRIGHT HOLDER, OR ANY OTHER PARTY WHO MAY MODIFY AND/OR REDISTRIBUTE THE PROGRAM AS PERMITTED ABOVE, BE LIABLE TO YOU FOR DAMAGES, INCLUDING ANY GENERAL, SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES ARISING OUT OF THE USE OR INABILITY TO USE THE PROGRAM (INCLUDING BUT NOT LIMITED TO LOSS OF DATA OR DATA BEING RENDERED INACCURATE OR LOSSES SUSTAINED BY YOU OR THIRD PARTIES OR A FAILURE OF THE PROGRAM TO OPERATE WITH ANY OTHER PROGRAMS), EVEN IF SUCH HOLDER OR OTHER PARTY HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

END OF TERMS AND CONDITIONS

How to Apply These Terms to Your New Programs

If you develop a new program, and you want it to be of the greatest possible use to the public, the best way to achieve this is to make it free software which everyone can redistribute and change under these terms.

To do so, attach the following notices to the program. It is safest to attach them to the start of each source file to most effectively convey the exclusion of warranty; and each file should have at least the "copyright" line and a pointer to where the full notice is found.

<one line to give the program's name and a brief idea of what it does.>
Copyright (C) <year> <name of author>
This program is free software; you can redistribute it and/or modify it under the terms of the GNU General Public License as published by the Free Software Foundation; either version 2 of the License, or (at your option) any later version.
This program is distributed in the hope that it will be useful, but WITHOUT ANY WARRANTY; without even the implied warranty of MERCHANTABILITY or FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. See the GNU General Public License for more details.

You should have received a copy of the GNU General Public License along with this program; if not, write to the Free Software Foundation, Inc., 59 Temple Place, Suite 330, Boston, MA 02111-1307 USA
Also add information on how to contact you by electronic and paper mail.
If the program is interactive, make it output a short notice like this when it starts in an interactive mode:

Gnomovision version 69, Copyright (C) <year> <name of author>
Gnomovision comes with ABSOLUTELY NO WARRANTY; for details type `show w'. This is free software, and you are welcome to redistribute it under certain conditions; type `show c' for details.

The hypothetical commands `show w' and `show c' should show the appropriate parts of the General Public License. Of course, the commands you use may be called something other than `show w' and `show c'; they could even be mouse-clicks or menu items – whatever suits your program.
You should also get your employer (if you work as a programmer) or your school, if any, to sign a "copyright disclaimer" for the program, if necessary.
Here is a sample; alter the names:

Yoyodyne, Inc., hereby disclaims all copyright interest in the program `Gnomovision' (which makes passes at compilers) written by James Hacker.
<signature of Ty Coon>, 1 April 1989, Ty Coon, President of Vice

This General Public License does not permit incorporating your program into proprietary programs. If your program is a subroutine library, you may consider it more useful to permit linking proprietary applications with the library. If this is what you want to do, use the GNU Lesser General Public License instead of this License.

GNU Lesser General Public License (LGPL)

Version 2.1, February 1999
Copyright (C) 1991, 1999 Free Software Foundation, Inc.
59 Temple Place, Suite 330, Boston, MA 02111-1307 USA
Everyone is permitted to copy and distribute verbatim copies of this license document, but changing it is not allowed.
[This is the first released version of the Lesser GPL. It also counts as the successor of the GNU Library Public License, version 2, hence the version number 2.1.]

Preamble

The licenses for most software are designed to take away your freedom to share and change it. By contrast, the GNU General Public Licenses are intended to guarantee your freedom to share and change free software--to make sure the software is free for all its users.
This license, the Lesser General Public License, applies to some specially designated software packages – typically libraries – of the Free Software Foundation and other authors who decide to use it. You can use it too, but we suggest you first think carefully about whether this license or the ordinary General Public License is the better strategy to use in any particular case, based on the explanations below.
When we speak of free software, we are referring to freedom of use, not price. Our General Public Licenses are designed to make sure that you have the freedom to distribute copies of free software (and charge for this service if you wish); that you receive source code or can get it if you want it; that you can change the software and use pieces of it in new free programs; and that you are informed that you can do these things.
To protect your rights, we need to make restrictions that forbid distributors to deny you these rights or to ask you to surrender these rights. These restrictions translate into certain responsibilities for you if you distribute copies of the library or if you modify it.

For example, if you distribute copies of the library, whether gratis or for a fee, you must give the recipients all the rights that we gave you. You must make sure that they, too, receive or can get the source code. If you link other code with the library, you must provide complete object files to the recipients, so that they can relink them with the library after making changes to the library and recompiling it. And you must show them these terms so they know their rights.

We protect your rights with a two-step method: (1) we copyright the library, and (2) we offer you this license, which gives you legal permission to copy, distribute and/or modify the library.

To protect each distributor, we want to make it very clear that there is no warranty for the free library. Also, if the library is modified by someone else and passed on, the recipients should know that what they have is not the original version, so that the original author's reputation will not be affected by problems that might be introduced by others.

Finally, software patents pose a constant threat to the existence of any free program. We wish to make sure that a company cannot effectively restrict the users of a free program by obtaining a restrictive license from a patent holder. Therefore, we insist that any patent license obtained for a version of the library must be consistent with the full freedom of use specified in this license.

Most GNU software, including some libraries, is covered by the ordinary GNU General Public License. This license, the GNU Lesser General Public License, applies to certain designated libraries, and is quite different from the ordinary General Public License. We use this license for certain libraries in order to permit linking those libraries into non-free programs.

When a program is linked with a library, whether statically or using a shared library, the combination of the two is legally speaking a combined work, a derivative of the original library. The ordinary General Public License therefore permits such linking only if the entire combination fits its criteria of freedom. The Lesser General Public License permits more lax criteria for linking other code with the library.

We call this license the "Lesser" General Public License because it does Less to protect the user's freedom than the ordinary General Public License. It also provides other free software developers Less of an advantage over competing non-free programs. These disadvantages are the reason we use the ordinary General Public License for many libraries. However, the Lesser license provides advantages in certain special circumstances.

For example, on rare occasions, there may be a special need to encourage the widest possible use of a certain library, so that it becomes a de-facto standard. To achieve this, non-free programs must be allowed to use the library. A more frequent case is that a free library does the same job as widely used non-free libraries. In this case, there is little to gain by limiting the free library to free software only, so we use the Lesser General Public License.

In other cases, permission to use a particular library in non-free programs enables a greater number of people to use a large body of free software. For example, permission to use the GNU C Library in non-free programs enables many more people to use the whole GNU operating system, as well as its variant, the GNU/Linux operating system.

Although the Lesser General Public License is Less protective of the users' freedom, it does ensure that the user of a program that is linked with the Library has the freedom and the wherewithal to run that program using a modified version of the Library.

The precise terms and conditions for copying, distribution and modification follow. Pay close attention to the difference between a "work based on the library" and a "work that uses the library". The former contains code derived from the library, whereas the latter must be combined with the library in order to run.

GNU LESSER GENERAL PUBLIC LICENSE

TERMS AND CONDITIONS FOR COPYING, DISTRIBUTION AND MODIFICATION

0. This License Agreement applies to any software library or other program which contains a notice placed by the copyright holder or other authorized party saying it may be distributed under the terms of this Lesser General Public License (also called "this License"). Each licensee is addressed as "you".

A "library" means a collection of software functions and/or data prepared so as to be conveniently linked with application programs (which use some of those functions and data) to form executables.

The "Library", below, refers to any such software library or work which has been distributed under these terms. A "work based on the Library" means either the Library or any derivative work under copyright law: that is to say, a work containing the Library or a portion of it, either verbatim or with modifications and/or translated straightforwardly into another language. (Hereinafter, translation is included without limitation in the term "modification".)

"Source code" for a work means the preferred form of the work for making modifications to it. For a library, complete source code means all the source code for all modules it contains, plus any associated interface definition files, plus the scripts used to control compilation and installation of the library.

Activities other than copying, distribution and modification are not covered by this License; they are outside its scope. The act of running a program using the Library is not restricted, and output from such a program is covered only if its contents constitute a work based on the Library (independent of the use of the Library in a tool for writing it). Whether that is true depends on what the Library does and what the program that uses the Library does.

1. You may copy and distribute verbatim copies of the Library's complete source code as you receive it, in any medium, provided that you conspicuously and appropriately publish on each copy an appropriate copyright notice and disclaimer of warranty; keep intact all the notices that refer to this License and to the absence of any warranty; and distribute a copy of this License along with the Library.

You may charge a fee for the physical act of transferring a copy, and you may at your option offer warranty protection in exchange for a fee.

2. You may modify your copy or copies of the Library or any portion of it, thus forming a work based on the Library, and copy and distribute such modifications or work under the terms of Section 1 above, provided that you also meet all of these conditions:

a) The modified work must itself be a software library.

b) You must cause the files modified to carry prominent notices stating that you changed the files and the date of any change.

c) You must cause the whole of the work to be licensed at no charge to all third parties under the terms of this License.

d) If a facility in the modified Library refers to a function or a table of data to be supplied by an application program that uses the facility, other than as an argument passed when the facility is invoked, then you must make a good faith effort to ensure that, in the event an application does not supply such function or table, the facility still operates, and performs whatever part of its purpose remains meaningful.

(For example, a function in a library to compute square roots has a purpose that is entirely well-defined independent of the application. Therefore, Subsection 2d requires that any application-supplied function or table used by this function must be optional: if the application does not supply it, the square root function must still compute square roots.)

These requirements apply to the modified work as a whole. If identifiable sections of that work are not derived from the Library, and can be reasonably considered independent and separate works in themselves, then this License, and its terms, do not apply to those sections when you distribute them as separate works. But when you distribute the same sections as part of a whole which is a work based on the Library, the distribution of the whole must be on the terms of this License, whose permissions for other licensees extend to the entire whole, and thus to each and every part regardless of who wrote it.

Thus, it is not the intent of this section to claim rights or contest your rights to work written entirely by you; rather, the intent is to exercise the right to control the distribution of derivative or collective works based on the Library.

In addition, mere aggregation of another work not based on the Library with the Library (or with a work based on the Library) on a volume of a storage or distribution medium does not bring the other work under the scope of this License.

3. You may opt to apply the terms of the ordinary GNU General Public License instead of this License to a given copy of the Library. To do this, you must alter all the notices that refer to this License, so that they refer to the ordinary GNU General Public License, version 2, instead of to this License. (If a newer version than version 2 of the ordinary GNU General Public License has appeared, then you can specify that version instead if you wish.) Do not make any other change in these notices.
Once this change is made in a given copy, it is irreversible for that copy, so the ordinary GNU General Public License applies to all subsequent copies and derivative works made from that copy. This option is useful when you wish to copy part of the code of the Library into a program that is not a library.

4. You may copy and distribute the Library (or a portion or derivative of it, under Section 2) in object code or executable form under the terms of Sections 1 and 2 above provided that you accompany it with the complete corresponding machine-readable source code, which must be distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software interchange.
If distribution of object code is made by offering access to copy from a designated place, then offering equivalent access to copy the source code from the same place satisfies the requirement to distribute the source code, even though third parties are not compelled to copy the source along with the object code.

5. A program that contains no derivative of any portion of the Library, but is designed to work with the Library by being compiled or linked with it, is called a "work that uses the Library". Such a work, in isolation, is not a derivative work of the Library, and therefore falls outside the scope of this License.
However, linking a "work that uses the Library" with the Library creates an executable that is a derivative of the Library (because it contains portions of the Library), rather than a "work that uses the library". The executable is therefore covered by this License. Section 6 states terms for distribution of such executables.

When a "work that uses the Library" uses material from a header file that is part of the Library, the object code for the work may be a derivative work of the Library even though the source code is not. Whether this is true is especially significant if the work can be linked without the Library, or if the work is itself a library. The threshold for this to be true is not precisely defined by law.
If such an object file uses only numerical parameters, data structure layouts and accessors, and small macros and small inline functions (ten lines or less in length), then the use of the object file is unrestricted, regardless of whether it is legally a derivative work. (Executables containing this object code plus portions of the Library will still fall under Section 6.)
Otherwise, if the work is a derivative of the Library, you may distribute the object code for the work under the terms of Section 6. Any executables containing that work also fall under Section 6, whether or not they are linked directly with the Library itself.

6. As an exception to the Sections above, you may also combine or link a "work that uses the Library" with the Library to produce a work containing portions of the Library, and distribute that work under terms of your choice, provided that the terms permit modification of the work for the customer's own use and reverse engineering for debugging such modifications.
You must give prominent notice with each copy of the work that the Library is used in it and that the Library and its use are covered by this License. You must supply a copy of this License. If the work during execution displays copyright notices, you must include the copyright notice for the Library among them, as well as a reference directing the user to the copy of this License. Also, you must do one of these things:

a) Accompany the work with the complete corresponding machine-readable source code for the Library including whatever changes were used in the work (which must be distributed under Sections 1 and 2 above); and, if the work is an executable linked with the Library, with the complete machine-readable "work that uses the Library", as object code and/or source code, so that the user can modify the Library and then relink to produce a modified executable containing the modified Library.
(It is understood that the user who changes the contents of definitions files in the Library will not necessarily be able to recompile the application to use the modified definitions.)
b) Use a suitable shared library mechanism for linking with the Library. A suitable mechanism

is one that (1) uses at run time a copy of the library already present on the user's computer system, rather than copying library functions into the executable, and (2) will operate properly with a modified version of the library, if the user installs one, as long as the modified version is interface-compatible with the version that the work was made with.

c) Accompany the work with a written offer, valid for at least three years, to give the same user the materials specified in Subsection 6a, above, for a charge no more than the cost of performing this distribution.

d) If distribution of the work is made by offering access to copy from a designated place, offer equivalent access to copy the above specified materials from the same place.

e) Verify that the user has already received a copy of these materials or that you have already sent this user a copy.

For an executable, the required form of the "work that uses the Library" must include any data and utility programs needed for reproducing the executable from it. However, as a special exception, the materials to be distributed need not include anything that is normally distributed (in either source or binary form) with the major components (compiler, kernel, and so on) of the operating system on which the executable runs, unless that component itself accompanies the executable.

It may happen that this requirement contradicts the license restrictions of other proprietary libraries that do not normally accompany the operating system. Such a contradiction means you cannot use both them and the Library together in an executable that you distribute.

7. You may place library facilities that are a work based on the Library side-by-side in a single library together with other library facilities not covered by this License, and distribute such a combined library, provided that the separate distribution of the work based on the Library and of the other library facilities is otherwise permitted, and provided that you do these two things:

a) Accompany the combined library with a copy of the same work based on the Library, uncombined with any other library facilities. This must be distributed under the terms of the Sections above.

b) Give prominent notice with the combined library of the fact that part of it is a work based on the Library, and explain where to find the accompanying uncombined form of the same work.

8. You may not copy, modify, sublicense, link with, or distribute the Library except as expressly provided under this License. Any attempt otherwise to copy, modify, sublicense, link with, or distribute the Library is void, and will automatically terminate your rights under this License. However, parties who have received copies, or rights, from you under this License will not have their licenses terminated so long as such parties remain in full compliance.

9. You are not required to accept this License, since you have not signed it. However, nothing else grants you permission to modify or distribute the Library or its derivative works. These actions are prohibited by law if you do not accept this License. Therefore, by modifying or distributing the Library (or any work based on the Library), you indicate your acceptance of this License to do so, and all its terms and conditions for copying, distributing or modifying the Library or works based on it.

10. Each time you redistribute the Library (or any work based on the Library), the recipient automatically receives a license from the original licensor to copy, distribute, link with or modify the Library subject to these terms and conditions. You may not impose any further restrictions on the recipients' exercise of the rights granted herein. You are not responsible for enforcing compliance by third parties with this License.

11. If, as a consequence of a court judgment or allegation of patent infringement or for any other reason (not limited to patent issues), conditions are imposed on you (whether by court order, agreement or otherwise) that contradict the conditions of this License, they do not excuse you from the conditions of this License. If you cannot distribute so as to satisfy simultaneously your obligations under this License and any other pertinent obligations, then as a consequence you may not distribute the Library at all. For example, if a patent license would not permit royalty-free redistribution of the Library by all those who receive copies directly or indirectly through you, then the only way you could satisfy both it and this License would be to refrain entirely from distribution of the Library.

If any portion of this section is held invalid or unenforceable under any particular circumstance, the balance of the section is intended to apply, and the section as a whole is intended to apply in other circumstances.

It is not the purpose of this section to induce you to infringe any patents or other property right claims or to contest validity of any such claims; this section has the sole purpose of protecting the integrity of the free software distribution system which is implemented by public license practices. Many people have made generous contributions to the wide range of software distributed through that system in reliance on consistent application of that system; it is up to the author/donor to decide if he or she is willing to distribute software through any other system and a licensee cannot impose that choice.
This section is intended to make thoroughly clear what is believed to be a consequence of the rest of this License.

12. If the distribution and/or use of the Library is restricted in certain countries either by patents or by copyrighted interfaces, the original copyright holder who places the Library under this License may add an explicit geographical distribution limitation excluding those countries, so that distribution is permitted only in or among countries not thus excluded. In such case, this License incorporates the limitation as if written in the body of this License.

13. The Free Software Foundation may publish revised and/or new versions of the Lesser General Public License from time to time. Such new versions will be similar in spirit to the present version, but may differ in detail to address new problems or concerns.
Each version is given a distinguishing version number. If the Library specifies a version number of this License which applies to it and "any later version", you have the option of following the terms and conditions either of that version or of any later version published by the Free Software Foundation. If the Library does not specify a license version number, you may choose any version ever published by the Free Software Foundation.

14. If you wish to incorporate parts of the Library into other free programs whose distribution conditions are incompatible with these, write to the author to ask for permission. For software which is copyrighted by the Free Software Foundation, write to the Free Software Foundation; we sometimes make exceptions for this. Our decision will be guided by the two goals of preserving the free status of all derivatives of our free software and of promoting the sharing and reuse of software generally.

NO WARRANTY

15. BECAUSE THE LIBRARY IS LICENSED FREE OF CHARGE, THERE IS NO WARRANTY FOR THE LIBRARY, TO THE EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW. EXCEPT WHEN OTHERWISE STATED IN WRITING THE COPYRIGHT HOLDERS AND/OR OTHER PARTIES PROVIDE THE LIBRARY "AS IS" WITHOUT WARRANTY OF ANY KIND, EITHER EXPRESSED OR IMPLIED, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. THE ENTIRE RISK AS TO THE QUALITY AND PERFORMANCE OF THE LIBRARY IS WITH YOU. SHOULD THE LIBRARY PROVE DEFECTIVE, YOU ASSUME THE COST OF ALL NECESSARY SERVICING, REPAIR OR CORRECTION.

16. IN NO EVENT UNLESS REQUIRED BY APPLICABLE LAW OR AGREED TO IN WRITING WILL ANY COPYRIGHT HOLDER, OR ANY OTHER PARTY WHO MAY MODIFY AND/OR REDISTRIBUTE THE LIBRARY AS PERMITTED ABOVE, BE LIABLE TO YOU FOR DAMAGES, INCLUDING ANY GENERAL, SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES ARISING OUT OF THE USE OR INABILITY TO USE THE LIBRARY (INCLUDING BUT NOT LIMITED TO LOSS OF DATA OR DATA BEING RENDERED INACCURATE OR LOSSES SUSTAINED BY YOU OR THIRD PARTIES OR A FAILURE OF THE LIBRARY TO OPERATE WITH ANY OTHER SOFTWARE), EVEN IF SUCH HOLDER OR OTHER PARTY HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.
END OF TERMS AND CONDITIONS

How to Apply These Terms to Your New Libraries

If you develop a new library, and you want it to be of the greatest possible use to the public, we recommend making it free software that everyone can redistribute and change. You can do so by permitting redistribution under these terms (or, alternatively, under the terms of the ordinary General Public License).

To apply these terms, attach the following notices to the library. It is safest to attach them to the start of each source file to most effectively convey the exclusion of warranty; and each file should have at least the "copyright" line and a pointer to where the full notice is found.

> <one line to give the library's name and a brief idea of what it does.>
> Copyright (C) <year> <name of author>
> This library is free software; you can redistribute it and/or modify it under the terms of the GNU Lesser General Public License as published by the Free Software Foundation; either version 2.1 of the License, or (at your option) any later version.
> This library is distributed in the hope that it will be useful, but WITHOUT ANY WARRANTY; without even the implied warranty of MERCHANTABILITY or FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. See the GNU Lesser General Public License for more details.

You should have received a copy of the GNU Lesser General Public License along with this library; if not, write to the Free Software Foundation, Inc., 59 Temple Place, Suite 330, Boston, MA 02111-1307 USA

Also add information on how to contact you by electronic and paper mail.

You should also get your employer (if you work as a programmer) or your school, if any, to sign a "copyright disclaimer" for the library, if necessary. Here is a sample; alter the names:

> Yoyodyne, Inc., hereby disclaims all copyright interest in the library `Frob' (a library for tweaking knobs) written by James Random Hacker.
> <signature of Ty Coon>, 1 April 1990, Ty Coon, President of Vice

Licence publique générale GNU (GPL)

Version 2, juin 1991

Copyright (C) 1989, 1991 Free Software Foundation, Inc.
59 Temple Place, Suite 330, Boston, MA 02111-1307 USA

Toute personne est autorisée à dupliquer le présent document de licence et à en distribuer des copies conformes, mais toute modification en est interdite.

Préambule

Les licences de logiciels ont généralement pour objectif d'empêcher le partage et la modification des logiciels. A l'inverse, la Licence publique générale GNU (GNU General Public License) entend garantir votre liberté de partage et de modification de logiciels libres, afin que ceux-ci soient réellement libres d'accès pour l'ensemble des utilisateurs. La présente Licence publique générale s'applique à la plupart des logiciels de la Free Software Foundation (Fondation pour le logiciel libre) ainsi qu'à tout autre programme dont les auteurs s'engagent à respecter les dispositions de ladite licence. D'autres logiciels de la Free Software Foundation sont couverts par la Licence publique générale limitée GNU. Vous pouvez aussi appliquer cette licence à vos propres programmes.

Lorsque nous parlons de logiciel libre, cela s'entend en termes de liberté d'utilisation et non de gratuité. Nos Licences publiques générales sont conçues pour garantir que vous puissiez distribuer des copies de logiciels libres en toute liberté (et facturer ce service si vous le souhaitez), que vous receviez le code source ou que vous en ayez la possibilité, que vous puissiez modifier les logiciels ou en utiliser des composants dans de nouveaux programmes libres et que vous soyez informé des droits et des possibilités dont vous disposez.

Afin de protéger vos droits, nous devons apporter des restrictions interdisant à quiconque de vous refuser ces droits ou de vous demander d'y renoncer. Ces restrictions se traduisent par certaines responsabilités vous incombant lorsque vous distribuez des copies d'un logiciel ou que vous le modifiez.

Par exemple, si vous distribuez des copies d'un tel programme, à titre gratuit ou payant, vous devez transférer aux destinataires l'intégralité des droits dont vous disposez. Vous devez faire en sorte qu'eux aussi reçoivent le code source ou puissent y accéder. Vous devez en outre leur transmettre les présentes dispositions afin qu'ils prennent connaissance de leurs droits.

Nous procédons en deux étapes pour protéger vos droits : (1) nous déposons un copyright pour le logiciel et (2) nous vous concédons la présente licence qui vous donne l'autorisation légale de copier, distribuer et/ou modifier le logiciel.

En outre, pour la protection de chacun des auteurs et pour notre propre protection, il est important de comprendre qu'il n'existe aucune garantie pour ce logiciel libre. Si le logiciel est modifié par un tiers puis transmis, les destinataires doivent savoir qu'ils ne se trouvent pas en possession du logiciel original, de sorte que tout problème éventuel introduit par des tiers ne ternisse pas la réputation des auteurs du programme original.

Enfin, les brevets de logiciels constituent une menace permanente pour les programmes libres. Nous souhaitons empêcher que les redistributeurs d'un programme libre n'obtiennent à titre individuel des licences d'exploitation de brevet, ce qui aurait pour conséquence de faire du logiciel un programme propriétaire. Afin d'éviter cela, nous insistons sur le fait que tout brevet doit faire l'objet d'une licence permettant à quiconque la libre utilisation du logiciel, sans quoi celui-ci ne doit pas être concédé sous licence. Vous trouverez ci-après les conditions générales relatives à la copie, à la distribution et à la modification.

LICENCE PUBLIQUE GENERALE GNU

CONDITIONS GENERALES RELATIVES A LA COPIE, A LA DISTRIBUTION ET A LA MODIFICATION

0. La présente Licence s'applique à tout programme ou autre œuvre qui contient un avis du détenteur du copyright indiquant que le programme peut être distribué conformément aux dispositions de la présente Licence publique générale. Ci-après, le « Programme » désigne tout programme ou œuvre de ce type et une « œuvre basée sur le Programme » signifie soit le Programme, soit toute œuvre dérivée au sens des dispositions de la loi sur le copyright, c'est-à-dire une œuvre comprenant le Programme en tout ou partie, reproduit à l'identique ou modifié et/ou traduit dans une autre langue. (Ci-après, le terme « modification » englobe, sans limitation, la traduction). Le détenteur de licence est désigné par le terme « vous ».

Les activités autres que la copie, la distribution et la modification ne sont pas couvertes par la présente licence ; elles sortent de son domaine d'application. L'exécution du Programme n'est soumise à aucune restriction et les données issues du Programme ne sont couvertes que si leur contenu constitue une œuvre dérivée du Programme (indépendamment du fait qu'il est le résultat de l'exécution du Programme ou non). L'application de cette disposition peut varier en fonction du type de Programme.

1. Vous pouvez copier le code source du Programme tel que vous l'avez reçu et en distribuer des copies conformes, sur tout support, à condition de faire figurer sur chaque copie, de manière explicite et adéquate, un avis de copyright et une exclusion de garantie ; de conserver intact tout avis se référant à la présente Licence et à l'absence de toute garantie ; et de fournir à tout destinataire du Programme une copie de la présente Licence. Vous pouvez facturer l'acte physique du transfert de copie et, à votre discrétion, proposer contre paiement une protection de garantie.

2. Vous pouvez modifier votre copie ou vos copies du Programme ou de toute partie de ce dernier, obtenant ainsi une œuvre basée sur le Programme et copier et distribuer ces modifications ou l'œuvre obtenue selon les dispositions de la Section 1 ci-dessus, à condition de satisfaire également à l'ensemble des conditions suivantes :

a) Vous devez faire en sorte que les fichiers modifiés comportent des avis parfaitement visibles indiquant que vous avez modifié les fichiers, ainsi que la date de chaque modification.

b) Vous devez faire en sorte que toute œuvre que vous distribuez ou publiez et qui contient le Programme ou qui en est dérivée, en totalité ou en partie, soit concédée en intégralité et à titre gracieux à toute tierce partie au titre des dispositions de la présente Licence.

c) Si le programme modifié lit normalement des commandes interactives lorsqu'il est exécuté, vous devez faire en sorte, quand l'exécution est lancée de façon standard pour ladite utilisation interactive, que le programme imprime ou affiche une mention de copyright appropriée et une mention précisant l'absence de garantie (ou, le cas échéant, annonçant que vous proposez une garantie) et indiquant que les utilisateurs peuvent redistribuer le programme conformément aux présentes dispositions et précisant à l'utilisateur comment consulter la présente Licence. (Exception : si le Programme lui-même est interactif mais n'imprime normalement pas un tel avis, votre œuvre dérivée du Programme ne doit pas nécessairement imprimer de message).

Les conditions ci-dessus s'appliquent à l'œuvre modifiée dans son ensemble. Si des sections identifiables de l'œuvre ne sont pas dérivées du Programme et peuvent raisonnablement être considérées comme des œuvres indépendantes et distinctes, alors la présente Licence, ainsi que ses dispositions, ne s'appliquent pas aux dites sections si vous les distribuez en tant qu'œuvres distinctes. Cependant, si vous distribuez lesdites sections en tant qu'éléments d'un tout constituant une œuvre basée sur le Programme, la distribution de cet ensemble doit se faire en conformité avec les dispositions de la présente Licence, dont les autorisations pour les autres détenteurs de licence portent sur la totalité de l'œuvre et donc sur chacune de ses sections, indépendamment de leur auteur. Ainsi, cette section ne vise pas à revendiquer des droits ou à contester vos droits sur des œuvres dont vous avez écrit la totalité ; son objectif est plutôt l'exercice d'un droit de surveillance sur la distribution d'œuvres dérivées ou collectives basées sur le Programme.

En outre, le seul fait de réunir une autre œuvre, non basée sur le Programme et le Programme (ou une œuvre basée sur le Programme) sur le volume d'un support de stockage ou de distribution ne signifie pas que cette autre œuvre entre dans le domaine d'application de la présente Licence.

3. Vous pouvez copier et distribuer le Programme (ou une œuvre basée sur le Programme, au sens de la Section 2) en code objet ou sous forme exécutable, conformément aux dispositions des Sections 1 et 2 ci-dessus, à condition de :

a) lui joindre la totalité du code source correspondant lisible par ordinateur, qui doit être distribué conformément aux dispositions des Sections 1 et 2 ci-dessus sur un support couramment utilisé pour l'échange de logiciels ; ou

b) lui joindre par écrit une offre, valable au moins trois ans, proposant à toute tierce partie, contre une rémunération n'excédant pas vos propres frais de distribution physique de la source, une copie lisible par ordinateur de la totalité du code source correspondant, qui devra être distribuée conformément aux Sections 1 et 2 ci-dessus sur un support couramment utilisé pour l'échange de logiciels ; ou

c) lui joindre les informations que vous avez reçues concernant l'offre de distribution du code source correspondant (cette solution est uniquement autorisée en cas de distribution non commerciale et si vous avez reçu le programme en code objet ou sous forme exécutable accompagné d'une telle offre, conformément à l'Alinéa b ci-dessus).

Le code source d'une œuvre constitue la forme de cette œuvre sous laquelle les modifications sont les plus aisées. Pour une œuvre exécutable, le code source complet représente l'intégralité du code source pour l'ensemble des modules qu'il contient, ainsi que tous les fichiers de définition d'interface associés et les scripts servant à contrôler la compilation et l'installation du fichier exécutable. Cependant, à titre d'exception particulière, le code source distribué n'a pas besoin de comprendre les éléments normalement distribués (sous forme source ou binaire) avec les principaux composants (compilateur, noyau, etc.) du système d'exploitation sur lequel est exécuté le fichier exécutable, à moins que le composant lui-même n'accompagne le fichier exécutable.

Si la distribution du fichier exécutable ou du code objet consiste à proposer l'accès à la copie à partir d'un emplacement désigné, alors une offre d'accès équivalente permettant la copie du code source à partir du même emplacement est considérée comme une distribution du code source, même si les tiers ne sont pas contraints de copier le code source en même temps que le code objet.

4. Vous ne pouvez pas copier, modifier, céder ou distribuer le Programme, sauf aux conditions expresses de la présente Licence. Toute tentative contraire de copie, modification, cession ou distribution du Programme sera considérée comme nulle et mettra automatiquement fin à vos droits au titre de la présente Licence. Cependant, le contrat de licence de tout tiers ayant reçu de votre part des copies ou des droits au titre de la présente Licence restera valable tant que ledit tiers continuera de s'y conformer pleinement.

5. Vous n'êtes pas obligé d'accepter la présente Licence, puisque vous ne l'avez pas signée. Cependant, elle seule vous octroie le droit de modifier ou de distribuer le Programme ou ses œuvres dérivées. Ces opérations sont interdites par la loi si vous n'acceptez pas la présente Licence. En conséquence, en modifiant ou en distribuant le Programme (ou toute œuvre dérivée du Programme), vous signalez votre acceptation de la présente Licence et de la totalité de ses conditions générales relatives à la copie, la distribution et la modification du Programme ou de ses œuvres dérivées.

6. A chaque fois que vous redistribuez le Programme (ou toute œuvre dérivée du Programme), le destinataire reçoit automatiquement de la part du concédant de licence d'origine une licence lui permettant de copier, distribuer ou modifier le Programme conformément aux présentes conditions générales. Vous ne pouvez pas imposer de restrictions supplémentaires à l'exercice des droits du destinataire tels qu'accordés par la présente Licence. Vous n'êtes pas tenu de contrôler la conformité d'utilisation de la présente Licence par des tiers.

7. Si, par suite d'une décision de justice ou en cas d'allégation de non respect de brevet, ou pour toute autre raison (non limitée aux questions relatives aux brevets), des conditions vous sont imposées (que ce soit par injonction de justice, accord ou autre) en contradiction avec les conditions de la présente Licence, elles ne vous dégagent pas des obligations liées à la présente Licence. Si vous ne pouvez distribuer le Programme de manière à satisfaire simultanément aux obligations découlant de la présente Licence et à toute autre obligation applicable, vous ne devez pas distribuer le Programme. Par exemple, si une licence d'exploitation de brevet ne permettait pas la redistribution gratuite du Programme par toute personne en ayant reçu, directement ou indirectement, des copies de votre part, la seule façon de satisfaire à la fois à ces conditions et à la présente Licence serait de vous abstenir entièrement de redistribuer le Programme.

Si une quelconque partie de cette section est considérée comme non valide ou non exécutoire en quelque circonstance particulière, le reste de la section demeure applicable et la section dans son ensemble s'applique en toute autre circonstance.

L'objectif de cette section n'est pas de vous inciter à enfreindre les dispositions d'un brevet quel qu'il soit ni à violer toute autre prétention à des droits de propriété, ou à contester la validité de telles prétentions ; cette section a pour seul but de protéger l'intégrité du système de distribution de logiciels libres, qui fonctionne sur le principe des licences publiques. De nombreuses personnes ont généreusement contribué à la large gamme de logiciels distribués par l'intermédiaire de ce système en comptant sur l'application cohérente de ce dernier ; il incombe à l'auteur/au donateur de décider s'il désire distribuer un logiciel par l'intermédiaire de tout autre système, un détenteur de licence ne pouvant imposer ce choix.

Cette section a pour but d'établir de façon très claire ce que nous pensons être la conséquence du reste de la présente Licence.

8. Si la distribution et/ou l'utilisation du Programme est restreinte dans certains pays, que ce soit par des brevets ou des interfaces soumises au copyright, le détenteur du copyright d'origine qui place le Programme sous le domaine d'application de la présente Licence peut ajouter une limitation géographique explicite de distribution excluant ces pays, de sorte que la distribution ne sera autorisée que dans ou entre des pays non exclus par cette limitation. Dans ce cas, la présente Licence inclut la limitation comme si celle-ci était écrite dans le texte même de la présente Licence.

9. La Free Software Foundation peut publier de temps à autre des versions révisées et/ou nouvelles de la Licence publique générale. Ces versions, qui respectent l'esprit de la version actuelle, peuvent différer sur certains points afin de traiter de nouveaux problèmes ou sujets.
Chaque version dispose d'un numéro distinct. Si le Programme spécifie un numéro de version de la présente Licence s'y appliquant ainsi qu'à « toute version ultérieure », vous pouvez choisir de respecter les conditions générales de cette version ou de toute version ultérieure publiée par la Free Software Foundation. Si le Programme ne spécifie aucun numéro de version de la présente Licence, vous pouvez choisir n'importe quelle version publiée par la Free Software Foundation.

10. Si vous souhaitez intégrer des parties du Programme à d'autres programmes libres dont les conditions de distribution sont différentes, contactez leur auteur pour en demander l'autorisation. Pour les logiciels dont les droits de copyright sont détenus par la Free Software Foundation, écrivez à la Free Software Foundation ; nous consentons parfois à des exceptions. Nous prendrons notre décision en fonction de deux objectifs qui sont d'une part la préservation du libre statut de tous les dérivés de nos logiciels libres et d'autre part la promotion du partage et de la réutilisation des logiciels en général.

ABSENCE DE GARANTIE

11. LE PROGRAMME FAISANT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDEE A TITRE GRACIEUX, IL N'EXISTE PAS DE GARANTIE POUR LE PROGRAMME, DANS LES LIMITES AUTORISEES PAR LA LOI EN VIGUEUR. SAUF STIPULATION ECRITE CONTRAIRE, LES DETENTEURS DU COPYRIGHT ET/OU LES TIERCES PARTIES FOURNISSENT LE PROGRAMME « EN L'ETAT » SANS GARANTIE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS DE MANIERE NON EXCLUSIVE, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE ET D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER. LE RISQUE GLOBAL RELATIF A LA QUALITE ET AUX PERFORMANCES DU PROGRAMME N'INCOMBE QU'A VOUS SEUL. SI LE PROGRAMME SE REVELE DEFECTUEUX, VOUS SUPPORTEREZ LES FRAIS DE L'ENSEMBLE DES MESURES D'ENTRETIEN, DE REPARATION OU DE CORRECTION.
12. SAUF LORSQUE EXPRESSEMENT PREVU PAR LA LOI EN VIGUEUR OU ACCEPTE PAR ECRIT, UN DETENTEUR DE COPYRIGHT, OU TOUTE AUTRE PARTIE AUTORISEE A MODIFIER ET/OU REDISTRIBUER LE PROGRAMME COMME SPECIFIE CI-DESSUS, NE PEUT ETRE TENU POUR RESPONSABLE DE DOMMAGES ENVERS VOUS, Y COMPRIS TOUT DOMMAGE INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSECUTIF, CAUSES PAR L'UTILISATION DU PROGRAMME OU L'IMPOSSIBILITE D'UTILISER LE PROGRAMME (Y COMPRIS, MAIS DE MANIERE NON EXCLUSIVE, LA PERTE OU LA CORRUPTION DE DONNEES, LES PERTES SUBIES PAR VOUS-MEME OU DES TIERCES PARTIES OU L'INCAPACITE DU PROGRAMME A FONCTIONNER AVEC TOUT AUTRE PROGRAMME), MEME SI LEDIT DETENTEUR DE COPYRIGHT OU LADITE AUTRE PARTIE ONT ETE INFORMES DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES.
FIN DES CONDITIONS GENERALES

Comment appliquer ces dispositions à vos nouveaux programmes

Si vous développez un nouveau programme et que vous voulez en garantir l'accès public le plus large possible, la meilleure manière de procéder est d'en faire un logiciel libre que toute personne pourra redistribuer et modifier au titre des présentes dispositions.

Pour cela, joignez les avis suivants au programme. Il est plus sûr de les placer au début de chaque fichier source afin de signaler le plus efficacement possible l'exclusion de garantie ; en outre, chaque fichier doit comporter au moins la ligne de « copyright » et une information indiquant l'emplacement de l'avis complet.

> <une ligne stipulant le nom du programme et un bref aperçu de ses fonctions.>
> Copyright (C) <année> <nom de l'auteur>
> Ce programme est un logiciel libre ; vous pouvez le redistribuer et/ou le modifier conformément aux dispositions de la Licence publique générale GNU telle que publiée par la Free Software Foundation (soit la version 2 de la Licence, soit, à votre discrétion, toute version ultérieure).
> Ce programme est distribué dans l'espoir qu'il sera utile, mais SANS AUCUNE GARANTIE, pas même la garantie implicite de QUALITE MARCHANDE ou D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER. Pour plus de détails, consultez la Licence publique générale GNU.

Vous devriez avoir reçu une copie de la Licence publique générale GNU avec ce programme ; dans le cas contraire, contactez la Fondation pour le logiciel libre à l'adresse : Free Software Foundation, Inc., 59 Temple Place, Suite 330, Boston, MA 02111-1307 USA

Précisez également vos coordonnées électroniques et postales.

Si le programme est interactif, faites-lui émettre une courte note de ce type lorsqu'il démarre en mode interactif :

> Gnomovision version 69, Copyright (C) <année> <nom de l'auteur>
> Gnomovision ne s'accompagne d'AUCUNE GARANTIE ; pour plus de détails, tapez « afficher w ». Ce programme est un programme libre et vous pouvez le redistribuer sous certaines conditions ; pour plus de détails, tapez « afficher c ».

Les commandes hypothétiques « afficher w » et « afficher c » doivent afficher les sections appropriées de la Licence publique générale. Il est évident que les commandes que vous utilisez peuvent être appelées autrement que « afficher w » et « afficher c » ; elles peuvent même consister en un clic de souris ou une commande de menu — cela dépend de votre programme.

Vous devez également obtenir de votre employeur (en tant que programmeur) ou de votre établissement scolaire, le cas échéant, la signature d'une « renonciation aux droits de copyright » pour le programme, le cas échéant. En voici un exemple, dans lequel il vous suffit de modifier les noms :

> Yoyodyne, Inc. déclare par la présente renoncer à tout droit de copyright sur le programme « Gnomovision » (compilateur de cookies) écrit par James Hacker.
> <signature de Ty Coon>, le 1er avril 1989, Ty Coon, Président de Vice

La présente Licence publique générale ne permet pas l'intégration de votre programme dans des programmes propriétaires. Si votre programme est un sous-programme de bibliothèque, vous trouverez peut-être plus utile de permettre le lien entre des applications propriétaires et cette bibliothèque. Si tel est le cas, utilisez la Licence publique générale limitée GNU plutôt que la présente Licence.

Licence publique générale limitée GNU (LGPL)

Version 2.1, février 1999
Copyright (C) 1991, 1999 Free Software Foundation, Inc.
59 Temple Place, Suite 330, Boston, MA 02111-1307 USA
Toute personne est autorisée à dupliquer le présent document de licence et à en distribuer des copies conformes, mais toute modification en est interdite.
Ceci est la première version publiée de la GPL limitée. Elle succède à la Licence Publique GNU pour les Bibliothèques (GNU Library Public License), version 2, d'où le numéro de version 2.1.]

Préambule

Les licences de logiciels ont généralement pour objectif d'empêcher le partage et la modification des logiciels. A l'inverse, les Licences publiques générales GNU (GNU General Public Licenses) sont destinées à garantir votre liberté de partage et de modification de logiciels libres, afin que ceux-ci soient réellement libres d'accès pour l'ensemble des utilisateurs.

La présente Licence publique générale limitée s'applique à certains progiciels spécifiques, généralement des bibliothèques, de la Free Software Foundation (Fondation pour le logiciel libre), ainsi qu'à tout autre logiciel similaire pour lequel les auteurs décident d'utiliser ladite licence. Bien que vous puissiez également l'utiliser, nous vous recommandons de déterminer soigneusement sur la base des explications ci-après laquelle des deux licences, la présente licence ou la Licence publique générale ordinaire, correspond le mieux à chaque cas particulier.

Lorsque nous parlons de logiciel libre, cela s'entend en termes de liberté d'utilisation et non de gratuité. Nos Licences publiques générales sont conçues pour garantir que vous puissiez distribuer des copies de logiciels libres en toute liberté (et facturer ce service si vous le souhaitez), que vous receviez le code source ou que vous en ayez la possibilité, que vous puissiez modifier les logiciels ou en utiliser des composants dans de nouveaux programmes libres et que vous soyez informé des droits et des possibilités dont vous disposez.

Afin de protéger vos droits, nous devons apporter des restrictions interdisant aux distributeurs de vous refuser ces droits ou de vous demander d'y renoncer. Ces restrictions se traduisent par certaines responsabilités vous incombant lorsque vous distribuez des copies de la bibliothèque ou que vous la modifiez.

Par exemple, si vous distribuez des copies de la bibliothèque, à titre gratuit ou payant, vous devez transférer aux destinataires l'intégralité des droits que nous vous avons concédés. Vous devez faire en sorte qu'eux aussi reçoivent le code source ou puissent y accéder. Si vous liez un autre code à la bibliothèque, vous devez fournir les fichiers objets complets aux destinataires afin qu'ils puissent les lier à la bibliothèque après l'avoir modifiée et recompilée. Vous devez en outre leur transmettre les présentes dispositions afin qu'ils prennent connaissance de leurs droits.

Nous procédons en deux étapes pour protéger vos droits : 1) nous déposons un copyright pour la bibliothèque et 2) nous vous concédons la présente licence qui vous donne l'autorisation légale de copier, distribuer et/ou modifier la bibliothèque.

Pour protéger chaque distributeur, nous souhaitons indiquer très clairement qu'il n'existe aucune garantie pour la bibliothèque libre. Par ailleurs, si la bibliothèque est modifiée par un tiers puis transmise, les destinataires doivent savoir qu'ils ne se trouvent pas en possession de la version originale, afin que la réputation de l'auteur du programme original ne soit pas ternie par des problèmes éventuels introduits par des tiers.

Enfin, les brevets de logiciels constituent une menace permanente à l'existence des programmes libres. Nous souhaitons éviter qu'une société puisse restreindre les droits d'utilisation d'un programme libre en obtenant une licence restrictive auprès du détenteur du brevet. A cet effet, nous insistons sur le fait que tout brevet obtenu pour une version de la bibliothèque doit être compatible avec la pleine liberté d'utilisation visée par la présente licence.

La plupart des logiciels GNU, y compris certaines bibliothèques, sont couverts par la Licence publique générale ordinaire GNU. La Licence publique générale limitée GNU s'applique à certaines bibliothèques désignées et présente des différences notables avec la Licence publique générale ordinaire. Nous utilisons la présente licence pour certaines bibliothèques afin de permettre de lier ces bibliothèques à des programmes non-libres.

Lorsqu'un programme est lié à une bibliothèque, que ce soit de manière statique ou à l'aide d'une bibliothèque partagée, la combinaison des deux est, au sens juridique, une œuvre combinée,

un dérivé de la bibliothèque originale. La Licence publique générale ordinaire ne permet donc d'établir un tel lien que dans la mesure où la combinaison tout entière satisfait à ses critères de liberté. La Licence publique générale limitée a des critères plus permissifs en ce qui concerne la liaison d'un autre code avec la bibliothèque.

Nous qualifions cette licence de « limitée » car la protection qu'elle garantit à la liberté d'utilisation est moindre par rapport à la Licence publique générale ordinaire. Elle limite également l'avantage concurrentiel que pourraient avoir d'autres développeurs de logiciels libres sur les programmes non-libres. C'est à cause de ces inconvénients que nous utilisons la Licence publique générale ordinaire pour de nombreuses bibliothèques. Toutefois, la Licence limitée présente des avantages dans certaines circonstances particulières.

Par exemple, il peut arriver que l'on veuille promouvoir l'utilisation la plus large possible d'une bibliothèque spécifique pour lui conférer le statut de standard de fait. A cet effet, les programmes non-libres doivent être autorisés à utiliser la bibliothèque. Plus fréquemment, une bibliothèque libre remplit les mêmes fonctions que des bibliothèques non-libres d'utilisation courante. Dans ce cas, nous utilisons la Licence publique générale limitée car il est assez peu avantageux de limiter les bibliothèques libres aux logiciels libres exclusivement.

Dans d'autres cas, l'autorisation d'utiliser une bibliothèque spécifique dans des programmes non-libres permet à un plus grand nombre de personnes d'utiliser un corpus étendu de logiciels libres. Par exemple, l'autorisation d'utiliser la Bibliothèque GNU C dans des programmes non-libres permet de démocratiser l'utilisation de l'ensemble du système d'exploitation GNU ainsi que de sa variante, le système d'exploitation GNU/Linux.

Bien que la Licence publique générale limitée offre une protection plus limitée de la liberté des utilisateurs, elle garantit à l'utilisateur d'un programme lié à la Bibliothèque la liberté et la possibilité d'exécuter ce programme en utilisant une version modifiée de la Bibliothèque.

Vous trouverez ci-après les conditions générales relatives à la copie, la distribution et la modification. Nous attirons votre attention sur la différence existant entre une « œuvre basée sur la bibliothèque » et une « œuvre utilisant la bibliothèque ». Une « œuvre basée sur la bibliothèque » contient un code dérivé de la bibliothèque tandis qu'une « œuvre utilisant la bibliothèque » doit être combinée à la bibliothèque pour fonctionner.

LICENCE PUBLIQUE GENERALE LIMITEE GNU

CONDITIONS GENERALES RELATIVES A LA COPIE, A LA DISTRIBUTION ET A LA MODIFICATION

0. Le présent Contrat de Licence s'applique à toute bibliothèque logicielle ou tout autre programme qui contient un avis du détenteur du copyright ou de toute autre partie autorisée, indiquant qu'ils peuvent être distribués conformément aux dispositions de la présente Licence publique générale limitée (également désignée comme « la présente licence »). Le détenteur de licence est désigné par le terme « vous ».

Le terme « bibliothèque » désigne un ensemble de fonctions et/ou de données logicielles préparées pour être liées à des programmes d'applications (utilisant certaines de ces fonctions ou données) pour constituer des fichiers exécutables.

Le terme « Bibliothèque » utilisé ci-après désigne toute bibliothèque ou œuvre logicielle distribuée au titre des présentes dispositions. Une « œuvre basée sur la Bibliothèque » signifie soit la Bibliothèque, soit toute œuvre dérivée au sens des dispositions de la loi sur le copyright, c'est-à-dire une œuvre comprenant la Bibliothèque en tout ou partie, reproduite à l'identique ou modifiée et/ou traduite directement dans une autre langue. (Ci-après, le terme « modification » englobe, sans limitation, la traduction).

Le « code source » d'une œuvre constitue la forme de cette œuvre sous laquelle les modifications sont les plus aisées. Pour une bibliothèque, le code source complet représente l'intégralité du code source pour l'ensemble des modules qu'il contient, ainsi que tous les fichiers de définition d'interface associés et les scripts servant à contrôler la compilation et l'installation de la bibliothèque.

Les activités autres que la copie, la distribution et la modification ne sont pas couvertes par la présente licence ; elles sortent de son domaine d'application. L'exécution d'un programme utilisant la Bibliothèque n'est soumise à aucune restriction et les données issues de ce programme ne sont couvertes que si leur contenu constitue une œuvre dérivée de la Bibliothèque (indépendamment de l'utilisation de la Bibliothèque dans un outil pour l'écrire). Tout dépend des fonctions de la Bibliothèque et de celles du programme qui l'utilise.

1. Vous pouvez copier le code source de la bibliothèque tel que vous l'avez reçu et en distribuer des copies conformes, sur tout support, à condition de faire figurer sur chaque copie, de manière explicite et adéquate, un avis de copyright et une exclusion de garantie ; de conserver intact tout avis se référant à la présente Licence et à l'absence de toute garantie ; et de distribuer une copie de la présente Licence avec la Bibliothèque.
Vous pouvez facturer l'acte physique du transfert de copie et choisir de proposer contre paiement une protection de garantie.

2. Vous pouvez modifier votre copie ou vos copies de la Bibliothèque en tout ou partie, obtenant ainsi une œuvre basée sur la Bibliothèque, et copier et distribuer les modifications ou l'œuvre obtenues selon les dispositions de la Section 1 ci-dessus, en veillant à satisfaire également à l'ensemble des conditions suivantes :

a) L'œuvre modifiée doit être elle-même une bibliothèque logicielle.
b) Vous devez faire en sorte que les fichiers modifiés comportent des avis parfaitement visibles indiquant que vous les avez modifiés, ainsi que la date de chaque modification.
c) Vous devez faire en sorte de concéder la licence de l'ensemble de l'œuvre à titre gracieux à toute tierce partie au titre des dispositions de la présente Licence.
d) Si une fonctionnalité de la Bibliothèque modifiée se réfère à une fonction ou à une table de données fournies par un programme d'application qui utilise la fonctionnalité autrement que sous la forme d'un argument intervenant lorsque la fonctionnalité est invoquée, vous devez agir au mieux, lorsqu'une application ne fournit pas cette fonction ou table de données, pour garantir que la fonctionnalité reste opérationnelle et remplit encore les tâches essentielles qui lui incombent.
Par exemple, la fonction d'une bibliothèque conçue pour calculer des racines carrées a un but entièrement défini, indépendamment de l'application. Dès lors, la clause 2d exige que toute fonction ou table fournie par l'application et utilisée par cette fonction soit optionnelle : si l'application ne le propose pas, la fonction de calcul de racines carrées doit continuer à calculer des racines carrées.

Les conditions ci-dessus s'appliquent à l'œuvre modifiée dans son ensemble. Si des sections identifiables de l'œuvre ne sont pas dérivées de la Bibliothèque et peuvent raisonnablement être considérées comme des œuvres indépendantes et distinctes, alors la présente Licence, ainsi que ses dispositions, ne s'appliquent pas aux dites sections si vous les distribuez en tant qu'œuvres distinctes. Cependant, si vous distribuez lesdites sections en tant qu'éléments d'un tout constituant une œuvre basée sur la Bibliothèque, la distribution de cet ensemble doit se faire en conformité avec les dispositions de la présente Licence, dont les autorisations pour les autres détenteurs de licence portent sur la totalité de l'œuvre et donc sur chacune de ses sections, indépendamment de leur auteur.
Ainsi, cette section ne vise pas à revendiquer des droits ou à contester vos droits sur des œuvres dont vous avez écrit la totalité ; son objectif est plutôt l'exercice d'un droit de surveillance sur la distribution d'œuvres dérivées ou collectives basées sur la Bibliothèque.
En outre, le seul fait de réunir une autre œuvre, non basée sur la Bibliothèque et la Bibliothèque (ou une œuvre basée dessus) sur le volume d'un support de stockage ou de distribution ne signifie pas que cette autre œuvre entre dans le domaine d'application de la présente Licence.

3. Vous pouvez choisir d'appliquer à une copie donnée de la Bibliothèque les dispositions de la Licence publique générale ordinaire GNU à la place de celles de la présente Licence. A cet effet, vous devez modifier l'ensemble des avis se référant à la présente Licence de manière à ce qu'ils se réfèrent à la Licence publique générale ordinaire GNU, version 2, au lieu de la présente Licence. (Si une version plus récente que la version 2 de la Licence publique générale ordinaire GNU a été publiée, vous pouvez indiquer cette version à la place, si vous le désirez). Nous vous prions de ne pas apporter d'autres modifications à ces avis.
Une fois cette modification effectuée dans une copie donnée, elle est irréversible pour cette copie, de sorte que la Licence publique générale ordinaire GNU s'applique à toutes les copies et œuvres dérivées produites à partir de cette copie.
Cette option est utile lorsque vous souhaitez copier une partie du code de la Bibliothèque dans un programme qui n'est pas une bibliothèque.

4. Vous pouvez copier et distribuer la Bibliothèque (ou une partie ou une œuvre basée sur la Bibliothèque au sens de la Section 2) en code objet ou sous forme exécutable, conformément aux dispositions des Sections 1 et 2 ci-dessus, à condition de lui joindre la totalité du code source correspondant lisible par ordinateur, qui doit être distribué conformément aux dispositions des Sections 1 et 2 ci-dessus sur un support couramment utilisé pour l'échange de logiciels.
Si la distribution du code objet consiste à proposer l'accès à la copie à partir d'un emplacement désigné, alors une offre d'accès équivalente permettant la duplication du code source à partir du même emplacement satisfait aux critères de distribution du code source, même si les tiers ne sont pas forcés de copier le code source en même temps que le code objet.

5. Un programme qui ne comporte aucun dérivé d'une portion de la Bibliothèque mais qui est conçu pour fonctionner avec la Bibliothèque en étant compilé ou lié à cette dernière, est appelé une « œuvre utilisant la Bibliothèque ». Une telle œuvre, prise isolément, n'est pas une œuvre dérivée de la Bibliothèque et ne relève pas de la présente Licence.
Toutefois le fait de lier une « œuvre utilisant la Bibliothèque » à la Bibliothèque crée un fichier exécutable qui, lui, est un dérivé de la Bibliothèque (car il en contient des portions) et non une « œuvre utilisant la Bibliothèque ». Le fichier exécutable est donc couvert par la présente Licence. La Section 6 décrit les dispositions relatives à la distribution de ces fichiers exécutables.
Lorsqu'une « œuvre utilisant la Bibliothèque » utilise des éléments d'un fichier en-tête faisant partie de la Bibliothèque, le code objet de l'œuvre peut être une œuvre dérivée de la Bibliothèque, même si le code source ne l'est pas. La détermination de ce point est fondamentale lorsque l'œuvre peut être liée sans la Bibliothèque ou lorsque l'œuvre est elle-même une Bibliothèque. Il n'existe pas définition juridique permettant de déterminer ce point de manière précise.
Si un tel fichier objet n'utilise que des paramètres numériques, des représentations de structures de données et des accesseurs, ainsi que de petites instructions macros ou des fonctions inline (de moins de dix lignes de longueur), l'utilisation du fichier objet ne fera alors l'objet d'aucune restriction, qu'il s'agisse ou non, au sens juridique, d'une œuvre dérivée (les fichiers exécutables renfermant ce code objet ainsi que des portions de la Bibliothèque continueront à relever de la Section 6).
Par ailleurs, si l'œuvre est un dérivé de la Bibliothèque, vous pouvez distribuer son code objet, conformément aux dispositions de la Section 6. Les fichiers exécutables renfermant cette œuvre relèvent également de la Section 6, qu'ils soient ou non liés directement à la Bibliothèque elle-même.

6. A titre d'exception aux Sections ci-dessus, vous pouvez également combiner ou lier une « œuvre utilisant la Bibliothèque » à la Bibliothèque pour produire une œuvre renfermant des portions de la Bibliothèque, et distribuer cette même œuvre selon vos conditions, à condition que ces dernières autorisent la modification de l'œuvre pour usage personnel ainsi que la rétro-ingénierie pour le débogage de ces modifications.
Chaque copie de l'œuvre doit comporter un avis parfaitement visible indiquant que la Bibliothèque est utilisée et que la Bibliothèque et son utilisation sont couvertes par la présente Licence. Vous devez fournir une copie de la présente Licence. Si au cours de son exécution, l'œuvre affiche des avis de copyright, vous devez faire figurer parmi eux un avis de copyright pour la Bibliothèque ainsi qu'une référence indiquant à l'utilisateur où il peut trouver une copie de la présente Licence. Vous devez également vous acquitter de l'une des tâches suivantes :

a) Joindre à l'œuvre la totalité du code source correspondant et lisible par ordinateur de la Bibliothèque, comprenant notamment toutes les modifications utilisées dans l'œuvre (laquelle doit être distribuée conformément aux dispositions des Sections 1 et 2 ci-dessus) ; et si l'œuvre est un fichier exécutable lié à la Bibliothèque, joindre la totalité de « l'œuvre utilisant la Bibliothèque » lisible par ordinateur, sous la forme d'un code objet et/ou d'un code source, afin de permettre à l'utilisateur de modifier la Bibliothèque puis de rétablir le lien pour produire un fichier exécutable modifié renfermant la Bibliothèque modifiée
(il va de soi qu'un utilisateur changeant le contenu des fichiers de définitions dans la Bibliothèque ne sera pas nécessairement en mesure de recompiler l'application pour utiliser les définitions modifiées).

b) Utiliser un mécanisme adapté de bibliothèque partagée pour établir un lien avec la Bibliothèque. Par mécanisme adapté, on entend un mécanisme qui 1) lors de son exécution utilise une copie de la bibliothèque déjà présente sur le système informatique de l'utilisateur au lieu de copier les fonctions de la bibliothèque dans le fichier exécutable, et 2) fonctionne correctement avec une version modifiée de la bibliothèque, si l'utilisateur en installe une, à condition que la version modifiée ait une interface compatible avec la version utilisée pour créer l'œuvre.

c) Joindre à l'œuvre une offre écrite, valable au moins trois ans, proposant au même utilisateur, contre une rémunération n'excédant pas les frais de distribution, les produits visés à la clause 6a.

d) Si l'œuvre est distribuée en offrant un accès à une copie à partir d'un emplacement désigné, offrir un accès équivalent pour copier les produits susmentionnés à partir du même emplacement.

e) Vérifier que l'utilisateur a déjà reçu une copie de ces produits ou que vous lui avez déjà envoyé une copie de ces produits.

Pour un fichier exécutable, la forme requise de « l'œuvre utilisant la Bibliothèque » doit comprendre toute donnée et tout utilitaire nécessaires à la reproduction du fichier exécutable. Cependant, à titre d'exception particulière, les produits distribués n'ont pas besoin de comprendre les éléments normalement distribués (sous forme source ou binaire) avec les principaux composants (compilateur, noyau, etc.) du système d'exploitation sur lequel est exécuté le fichier exécutable, à moins que le composant lui-même n'accompagne le fichier exécutable.

Il peut arriver que cette condition contredise les restrictions de licence d'autres bibliothèques propriétaires qui n'accompagnent pas normalement le système d'exploitation. Une telle contradiction signifie que vous ne pouvez pas les utiliser ensemble avec la Bibliothèque dans un fichier exécutable que vous distribuez.

7. Vous pouvez placer au sein d'une seule bibliothèque des fonctionnalités de bibliothèque constituant une œuvre basée sur la Bibliothèque, et d'autres fonctionnalités de bibliothèque, non couvertes par la présente Licence, et distribuer la bibliothèque combinée ainsi créée, à condition d'une part, qu'il soit autorisé de distribuer séparément l'œuvre basée sur la Bibliothèque et les autres fonctionnalités de bibliothèque, et que, d'autre part, vous vous acquittiez des deux obligations suivantes :

a) Joindre à la bibliothèque combinée une copie de la même œuvre basée sur la Bibliothèque, non combinée aux autres fonctionnalités de bibliothèque. Cette dernière doit être distribuée conformément aux dispositions des Sections ci-dessus.

b) Indiquer de manière parfaitement visible que la bibliothèque combinée est en partie une œuvre basée sur la Bibliothèque et expliquer où il est possible de trouver la même œuvre sous sa forme non combinée.

8. Vous ne pouvez pas copier, modifier, céder, lier ou distribuer la Bibliothèque, sauf aux conditions expresses de la présente Licence. Toute tentative contraire de copie, modification, concession de sous-licence, liaison ou distribution de la Bibliothèque sera considérée comme nulle et mettra automatiquement fin à vos droits au titre de la présente Licence. Cependant, le contrat de licence de tout tiers ayant reçu de votre part des copies ou des droits au titre de la présente Licence restera valable tant que ledit tiers continuera de s'y conformer pleinement.

9. Vous n'êtes pas obligé d'accepter la présente Licence, puisque vous ne l'avez pas signée. Elle seule vous octroie toutefois le droit de modifier ou de distribuer la Bibliothèque ou ses œuvres dérivées. Ces opérations sont interdites par la loi si vous n'acceptez pas la présente Licence. En conséquence, en modifiant ou en distribuant la Bibliothèque (ou toute œuvre dérivée de la Bibliothèque), vous signalez votre acceptation de la présente Licence et de la totalité de ses conditions relatives à la copie, la distribution et la modification de la Bibliothèque ou de ses œuvres dérivées.

10. A chaque fois que vous redistribuez la Bibliothèque (ou toute œuvre dérivée de la Bibliothèque), le destinataire reçoit automatiquement de la part du concédant de licence d'origine une licence lui permettant de copier, distribuer, lier ou modifier la Bibliothèque, conformément aux présentes conditions. Vous ne pouvez pas imposer de restrictions supplémentaires à l'exercice des droits du destinataire tels qu'accordés par la présente Licence. Vous n'êtes pas tenu de contrôler la conformité d'utilisation de la présente Licence par des tiers.

11. Si, par suite d'une décision de justice ou en cas d'allégation de non respect de brevet, ou pour toute autre raison (non limitée aux questions relatives aux brevets), des conditions vous sont imposées (que ce soit par injonction de justice, accord ou autre) en contradiction avec les conditions de la présente Licence, elles ne vous dégagent pas des obligations liées à la présente Licence. Si vous ne pouvez pas distribuer la Bibliothèque de manière à satisfaire simultanément aux obligations découlant de la présente Licence et à toute autre obligation applicable, vous ne devez pas distribuer la Bibliothèque. Par exemple, si une licence d'exploitation de brevet ne permettait pas la redistribution gratuite de la Bibliothèque par toute personne en ayant reçu, directement ou indirectement, des copies de votre part, la seule façon de satisfaire à la fois à ces conditions et à la présente Licence serait de vous abstenir entièrement de redistribuer la Bibliothèque.
Si une quelconque partie de cette section est considérée comme non valide ou non exécutoire en quelque circonstance particulière, le reste de la section demeure applicable et la section dans son ensemble s'applique en toute autre circonstance.
L'objectif de cette section n'est pas de vous inciter à enfreindre les dispositions d'un brevet quel qu'il soit ni à violer toute autre prétention à des droits de propriété, ou à contester la validité de telles prétentions ; cette section a pour seul but de protéger l'intégrité du système de distribution de logiciels libres, qui fonctionne sur le principe des licences publiques. De nombreuses personnes ont généreusement contribué à la large gamme de logiciels distribués par l'intermédiaire de ce système en comptant sur l'application cohérente de ce dernier ; il incombe à l'auteur/au donateur de décider s'il désire distribuer un logiciel par l'intermédiaire de tout autre système, un détenteur de licence ne pouvant imposer ce choix.
Cette section a pour but d'établir de façon très claire ce que nous pensons être la conséquence du reste de la présente Licence.

12. Si la distribution et/ou l'utilisation de la Bibliothèque est restreinte dans certains pays, que ce soit par des brevets ou des interfaces soumises au copyright, le détenteur du copyright d'origine qui place la Bibliothèque sous le domaine d'application de la présente Licence peut ajouter une limitation géographique explicite de distribution excluant ces pays, de sorte que la distribution ne sera autorisée que dans ou entre des pays non exclus par cette limitation. Dans un tel cas, la présente Licence inclut la limitation comme si celle-ci était écrite dans le texte même de la présente Licence.

13. La Free Software Foundation peut publier de temps à autre des versions révisées et/ou nouvelles de la Licence publique générale limitée. Ces versions, qui respectent l'esprit de la version actuelle, peuvent différer sur certains points afin de traiter de nouveaux problèmes ou sujets.
Chaque version dispose d'un numéro distinct. Si la Bibliothèque spécifie un numéro de version de la présente Licence s'y appliquant ainsi qu'à « toute version ultérieure », vous pouvez choisir de respecter les conditions générales de cette version ou de toute version ultérieure publiée par la Free Software Foundation. Si la Bibliothèque ne spécifie aucun numéro de version de la présente Licence, vous pouvez choisir n'importe quelle version publiée par la Free Software Foundation.

14. Si vous souhaitez intégrer des parties de la Bibliothèque à d'autres programmes libres dont les conditions de distribution sont incompatibles avec les présentes conditions, contactez leur auteur pour en demander l'autorisation. Pour les logiciels dont les droits de copyright sont détenus par la Free Software Foundation, écrivez à la Free Software Foundation ; nous consentons parfois à des exceptions. Nous prendrons notre décision en fonction de deux objectifs qui sont d'une part la préservation du libre statut de tous les dérivés de nos logiciels libres et d'autre part la promotion du partage et de la réutilisation des logiciels en général.

ABSENCE DE GARANTIE

15. LA BIBLIOTHEQUE FAISANT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDEE A TITRE GRACIEUX, ELLE NE BENEFICIE D'AUCUNE GARANTIE, DANS LES LIMITES AUTORISEES PAR LA LOI EN VIGUEUR. SAUF STIPULATION ECRITE CONTRAIRE, LES DETENTEURS DU COPYRIGHT ET/OU LES TIERCES PARTIES FOURNISSENT LA BIBLIOTHEQUE « EN L'ETAT » SANS GARANTIE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS DE MANIERE NON EXCLUSIVE, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE ET D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER. LE RISQUE GLOBAL RELATIF A LA QUALITE ET AUX PERFORMANCES DE LA BIBLIOTHEQUE N'INCOMBE QU'A VOUS SEUL. SI LA BIBLIOTHEQUE SE REVELE DEFECTUEUSE, VOUS SUPPORTEREZ LES FRAIS DE L'ENSEMBLE DES MESURES D'ENTRETIEN, DE REPARATION OU DE CORRECTION.

16. SAUF LORSQUE EXPRESSEMENT PREVU PAR LA LOI EN VIGUEUR OU ACCEPTE PAR ECRIT, UN DETENTEUR DE COPYRIGHT, OU TOUTE AUTRE PARTIE AUTORISEE A MODIFIER ET/OU REDISTRIBUER LA BIBLIOTHEQUE COMME SPECIFIE CI-DESSUS, NE PEUT ETRE TENU POUR RESPONSABLE DE DOMMAGES ENVERS VOUS, Y COMPRIS TOUT DOMMAGE INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSECUTIF, CAUSE PAR L'UTILISATION DE LA BIBLIOTHEQUE OU L'IMPOSSIBILITE D'UTILISER LA BIBLIOTHEQUE (Y COMPRIS, MAIS DE MANIERE NON EXCLUSIVE, LA PERTE OU LA CORRUPTION DE DONNEES, LES PERTES SUBIES PAR VOUS-MEME OU DES TIERCES PARTIES OU L'INCAPACITE DE LA BIBLIOTHEQUE A FONCTIONNER AVEC TOUT AUTRE LOGICIEL), MEME SI LEDIT DETENTEUR DE COPYRIGHT OU L'AUTRE PARTIE ONT ETE INFORMES DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES.

FIN DES CONDITIONS GENERALES

Comment appliquer ces dispositions à vos nouvelles bibliothèques

Si vous développez une nouvelle bibliothèque et que vous voulez qu'elle soit accessible au plus grand nombre, nous vous conseillons d'en faire un logiciel libre afin que tout le monde puisse le redistribuer et le modifier. Pour ce faire, vous pouvez autoriser sa redistribution conformément aux présentes dispositions (ou, éventuellement, conformément aux dispositions de la Licence publique générale).

Pour appliquer les présentes dispositions, joignez les avis suivants à la bibliothèque. Il est plus sûr de les placer au début de chaque fichier source afin de signaler le plus efficacement possible l'exclusion de garantie ; en outre, chaque fichier doit comporter au moins la ligne de « copyright » et une information indiquant l'emplacement de l'avis complet.

> <une ligne stipulant le nom de la bibliothèque et un bref aperçu de ses fonctions.>
> Copyright (C) <année> <nom de l'auteur>
> Cette bibliothèque est un logiciel libre ; vous pouvez la redistribuer et/ou la modifier conformément aux dispositions de la Licence publique générale limitée GNU telle que publiée par la Free Software Foundation (soit la version 2.1 de la Licence, soit, à votre discrétion, toute version ultérieure).
> Cette bibliothèque est distribuée dans l'espoir qu'elle sera utile, mais SANS AUCUNE GARANTIE, pas même la garantie implicite de QUALITE MARCHANDE ou D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER. Pour plus de détails, consultez la Licence publique générale limitée GNU.

Vous devriez avoir reçu une copie de la Licence publique générale limitée GNU avec cette bibliothèque ; dans le cas contraire, contactez la Fondation pour le logiciel libre à l'adresse : Free Software Foundation, Inc., 59 Temple Place, Suite 330, Boston, MA 02111-1307 USA

Précisez également vos coordonnées électroniques et postales.

Vous devez également obtenir de votre employeur (en tant que programmeur) ou de votre établissement scolaire, le cas échéant, la signature d'une « renonciation aux droits de copyright » pour la bibliothèque, le cas échéant. En voici un exemple, dans lequel il vous suffit de modifier les noms :

> Yoyodyne, Inc. déclare par la présente renoncer à tout droit de copyright sur la bibliothèque « Frob » (une bibliothèque conçue pour configurer des boutons) écrite par James Random Hacker.
> <signature de Ty Coon>, le 1er avril 1990, Ty Coon, président de Vice

Glossaire

A

Accès Internet à haut débit

Voir ADSL.

Adresse IP

Adresse attribuée de manière unique sur l'ensemble du réseau aux composants réseau sur la base du protocole TCP/IP (par ex., LAN, Internet). Sur Internet, on utilise habituellement des noms de domaine à la place des adresses IP. Le DNS se charge de l'attribution des noms de domaine aux adresses IP.

L'adresse IP comporte quatre parties (nombres décimaux entre 0 et 255) séparées par un point (par ex. 230.94.233.2).

L'adresse IP se compose du numéro de réseau et du numéro de Correspondant du réseau (par ex. téléphone). En fonction du **Masque de sous-réseau**, le numéro de réseau est formé d'une, deux ou trois parties, le reste étant réservé à l'adresse IP du composant réseau. Dans un réseau, le numéro de réseau doit être identique pour tous les composants.

Les adresses IP peuvent être attribuées automatiquement avec DHCP (adresses IP dynamiques) ou manuellement (adresses IP fixes).

Voir également : DHCP.

Adresse IP dynamique

Une adresse IP dynamique est automatiquement attribuée à un composant réseau à l'aide du protocole DHCP. L'adresse IP dynamique d'un composant réseau peut être modifiée lors de chaque connexion ou selon un intervalle défini.

Voir également : Adresse IP fixe.

Adresse IP fixe

Une adresse IP fixe est attribuée manuellement à un composant réseau lors de la configuration du réseau. Contrairement à une Adresse IP dynamique, une adresse IP fixe ne change pas.

Adresse IP globale

Voir Adresse IP.

Adresse IP locale

L'adresse IP locale ou privée est l'adresse d'un composant réseau au sein du réseau local (LAN). Elle peut être attribuée librement par le responsable du réseau. Les appareils formant une passerelle entre un réseau local et Internet (passerelle ou routeur) possèdent une adresse IP privée et une adresse IP publique.

Voir également Adresse IP.

Adresse IP privée

Voir Adresse IP publique.

Adresse IP publique

L'adresse IP publique est l'adresse d'un composant réseau sur Internet. Elle est attribuée par l'opérateur Internet. Les appareils formant une passerelle entre le réseau local et Internet (passerelle, routeur) possèdent une adresse IP publique et locale.

Voir également : Adresse IP, NAT.

Adresse IP statique

Voir Adresse IP fixe.

Adresse MAC
Media Access Control Address

Adresse matérielle identifiant de manière unique dans le monde chaque appareil réseau (par ex. carte réseau, switch, téléphone). Elle comporte 6 parties (nombres hexadécimaux) séparées par un « - » (par ex. 00-90-65-44-00-3A).

L'adresse MAC est attribuée par le fabricant et ne peut être modifiée.

Adresse SIP

Voir URI.

ADSL
Asymmetric Digital Subscriber Line

Technique de transmission des données permettant un accès à Internet avec par ex. **1,5** Mbps sur des lignes téléphoniques traditionnelles. Conditions : un modem DSL et une offre correspondante auprès d'un opérateur Internet.

Affiché, nom

Fonctionnalité de votre opérateur VoIP. Entrez un nom de votre choix qui s'affichera chez votre interlocuteur à la place de votre numéro de téléphone.

ALG
Application Layer Gateway (passerelle de la couche Application)

Mécanisme de régulation du NAT d'un routeur.

De nombreux routeurs avec NAT intégré disposent d'une ALG. L'ALG laisse passer les paquets de données d'une connexion VoIP et les complète avec l'adresse IP publique du réseau privé sécurisé.

L'ALG du routeur doit être désactivée lorsque l'opérateur VoIP propose un serveur STUN ou un proxy sortant.

Voir également : **Pare-feu**, **NAT**, **Outbound Proxy (proxy sortant)**, **STUN**.

Authentification

Restriction de l'accès à un réseau/service par l'inscription avec un ID et un mot de passe.

C

CF
Call Forwarding

Voir **Renvoi d'appel**.

Client

Application demandant un service à un serveur.

Codec
Codeur/décodeur

Codec désigne un processus qui numérise et comprime le langage analogique pour l'envoyer sur Internet et qui décode les données numériques lors de la réception des paquets vocaux, en d'autres termes, traduit le langage analogique. Il existe différents codecs qui se différencient entre autres par leur niveau de compression.

Les deux correspondants d'une connexion téléphonique (appelant/émetteur et destinataire) doivent utiliser le même codec. Le codec est défini lors de la mise en connexion entre l'émetteur et le destinataire.

Le choix du codec revient à un compromis entre la qualité vocale, la vitesse de transmission et la bande passante nécessaire. Par exemple, un niveau de compression plus important se traduit par une bande passante réduite pour la connexion vocale. Cela signifie également que le temps nécessaire à la compression/décompression des données est plus important, que la durée de transmission des données augmente, ce qui a une incidence sur la qualité vocale. La durée nécessaire à la transmission accroît la temporisation entre l'émission vocale de l'émetteur et la réception vocale chez le destinataire.

Codec vocal

Voir **Codec**.

COLP/COLR
Connected Line Identification Presentation/Restriction

Fonctionnalité d'une connexion VoIP/RNIS pour les appels sortants.

Avec la fonction COLP, le numéro d'appel du correspondant qui décroche est visible pour l'appelant.

Le numéro d'appel du correspondant qui décroche est différent du numéro composé, par ex. en cas de renvoi d'appel ou d'interception d'appel.

Avec la fonction COLR (Connected Line Identification Restriction), l'appelé peut désactiver la transmission de son numéro à l'appelant.

Correspondant du réseau

Périphériques et ordinateurs, connectés à un réseau, par ex. serveur, PC et téléphone.

CW
Call Waiting

Voir **Signal d'appel**.

D

Débit de transmission

Vitesse à laquelle les données du réseau **WAN** ou **LAN** sont transférées. Le taux de données est mesuré en une unité de données par unité de temps (Mbit/s).

DHCP

Dynamic Host Configuration Protocol

Protocole Internet qui contrôle l'attribution automatique des « **Adresse IP** » aux « **Correspondant du réseau** ». Le protocole est proposé sur le réseau par un serveur. Un serveur DHCP peut par ex. être un routeur.

Le téléphone comprend un client DHCP. Un routeur qui contient un serveur DHCP peut attribuer automatiquement des adresses IP pour le téléphone à partir d'une zone d'adresses définie. Grâce à cette attribution dynamique, plusieurs « **Correspondant du réseau** » peuvent partager une même adresse IP, mais en alternance, non simultanément.

Avec certains routeurs, vous pouvez définir une adresse IP qui ne soit pas modifiable pour le téléphone.

DMZ (zone démilitarisée)

DMZ désigne une zone d'un réseau qui se trouve en dehors du pare-feu.

Une DMZ est mise en place entre un réseau à protéger (par ex. un LAN) et un réseau non protégé (par ex. Internet). Une DMZ autorise un accès illimité sur Internet pour un ou quelques composants réseau, les autres composants restant protégés par le pare-feu.

DNS

Domain Name System

Système hiérarchique permettant l'attribution de l'**Adresse IP** au **Nom de domaine** pour en simplifier la mémorisation. Cette attribution doit être gérée par un serveur DNS local pour chaque (W)LAN. Le serveur DNS local détermine l'adresse IP en interrogeant les serveurs DNS de niveau supérieur et autres serveurs DNS locaux sur Internet.

Vous pouvez définir l'adresse IP du serveur DNS primaire/secondaire.

Voir également : **DynDNS**.

Double appel

La communication est établie. Le double appel vous permet d'interrompre temporairement la communication en cours afin de prendre une deuxième communication avec un autre correspondant. Dans le cas où vous terminez immédiatement la communication avec ce correspondant, il s'agit d'un double appel. Dans le cas où vous permutez les appels entre le premier et le second correspondants, il s'agit d'un **Va et vient**.

DSCP

Differentiated Service Code Point

Voir **Quality of Service (QoS)**.

DSLAM

Digital Subscriber Line Access Multiplexer

Le DSLAM est une armoire de distribution d'un central vers lequel convergent les lignes des abonnés.

DTMF

Dual Tone Multi-Frequency

Autre terme pour la numérotation multifréquence.

Duplex intégral

Mode de transfert de données permettant une émission et une réception simultanées.

DynDNS

Dynamic DNS

L'attribution de noms de domaine et d'adresses IP intervient par le service **DNS**. Dans le cas d'une **Adresse IP dynamique**, ce service est complété par le service DNS dynamique. Il permet d'utiliser un composant réseau ayant une adresse IP dynamique comme **Serveur** sur **Internet**. Le service DynDNS permet d'adresser un service sur Internet sous le même **Nom de domaine**, indépendamment de l'adresse IP en cours.

E

ECT
Explicit Call Transfer

L'abonné A appelle l'abonné B. Il maintient la connexion et appelle l'abonné C. Au lieu de réaliser une conférence à trois, A transmet l'appel de B à C et raccroche.

EEPROM
Electrically Eraseable Programmable Read Only Memory

Mémoire de votre téléphone avec des données fixes (par ex. configuration de l'appareil par défaut ou spécifique à l'utilisateur) et des données enregistrées automatiquement (par ex. entrées de la liste des appels).

F

Firmware

Logiciel d'un appareil dans lequel sont enregistrées les principales informations pour le fonctionnement de l'appareil. Pour la correction d'erreurs ou la mise à jour du logiciel de l'appareil, une nouvelle version du firmware peut être téléchargée (mise à jour du firmware) dans la mémoire de l'appareil.

Forfait illimité

Mode de calcul particulier pour une connexion à Internet. Le fournisseur d'accès Internet perçoit dans ce cadre un forfait mensuel, indépendamment de la durée des connexions et de leur nombre.

Fournisseur Internet

Permet d'accéder à Internet moyennant paiement.

Fragmentation

Dans le cas de paquets de données importants, ceux-ci sont répartis (fragmentés) en plusieurs paquets avant d'être transmis. A la réception, ils sont regroupés (défragmentés).

G

G.711 a law, G.711 µ law

Norme de Codec.

G.711 fournit une très bonne qualité vocale correspondant à celle d'un réseau RNIS. La compression étant plus réduite, la bande passante nécessaire est d'environ 64 kbit/s par connexion vocale, la temporisation par codage/décodage est seulement de 0,125 ms.

« a law » désigne la norme européenne dont la correspondance nord-américaine/japonaise est « µ law ».

G.722

Norme de Codec.

G.722 est un codec vocal **haut débit** qui présente une bande passante entre 50 Hz et 7 kHz, un débit de transmission net de 64 kbit/s par connexion vocale, mais intègre aussi une reconnaissance et un comblement des pauses vocales.

G.722 offre une qualité vocale très bonne. Grâce à un taux de balayage plus élevé, la transmission de la voix est plus claire et de meilleure qualité qu'avec les autres codecs, ce qui permet d'obtenir un son en High Definition Sound Performance (HDSP).

G.726

Norme de Codec.

G.726 fournit une bonne qualité vocale. Elle est plus réduite que le codec **G.711**, mais meilleure que le **G.729**.

G.729A/B

Norme de Codec.

La qualité vocale est très réduite avec G.729A/B. Grâce à une forte compression, la bande passante requise est seulement de 8 kbit/s par connexion vocale, la temporisation étant d'environ 15 ms.

GSM
Global System for Mobile Communication

Standard européen définissant à l'origine les réseaux de radiocommunication. Le GSM est devenu par la suite le standard mondial. Aux Etats-Unis et au Japon, les standards nationaux sont encore plus fréquemment pris en charge.

H

Hub

Connecte plusieurs « **Correspondant du réseau** » dans un **Réseau Infrastructure**. Toutes les données envoyées au hub par un correspondant du réseau sont transmises à tous les autres correspondants du réseau.

Voir également : **Passerelle**, **Routeur**.

I

ID utilisateur

Voir **Identifiant utilisateur**.

Identifiant utilisateur

Combinaison nom/chiffre pour l'accès, par ex. à votre compte VoIP ou votre carnet d'adresses privé sur Internet.

IEEE
Institute of Electrical and Electronics Engineers

Organisme international chargé de la définition de normes dans les domaines de l'électronique et l'électrotechnique, en particulier pour la normalisation des techniques LAN, des protocoles de transmission, des débits de transmission et des câblages.

Internet

Réseau **WAN** mondial. Concernant l'échange de données, un grand nombre de protocoles sont définis, regroupés sous l'étiquette TCP/IP.

Chaque **Correspondant du réseau** est identifiable par son **Adresse IP**. L'association entre un **Nom de domaine** et une **Adresse IP** est assurée par le **DNS**.

Les services les plus importants sur Internet sont le World Wide Web (WWW), la messagerie électronique, le transfert de données et les forums de discussion.

IP (Internet Protocol)

Protocole TCP/IP sur **Internet**. IP prend en charge l'adressage des appareils connectés sur un **Réseau** en leur attribuant une **Adresse IP** et permet de transmettre les données d'un expéditeur à un destinataire. IP définit l'acheminement (le routage) des paquets de données.

K

Kit oreillette

Combinaison microphone et oreillette. Un kit oreillette est une solution pratique permettant de téléphoner en mode mains libres. Des kits piéton peuvent être reliés par câble (filaires) ou via Bluetooth (sans fil) à la base.

L

LAN
Local Area Network

Réseau avec extension géographique limitée. Le LAN peut être connecté sans câble (WLAN) et/ou par câble.

M

Masque de sous-réseau

Une **Adresse IP** se compose d'un numéro de réseau fixe et d'un numéro de correspondant variable. Le numéro de réseau est identique pour chaque **Correspondant du réseau**. La taille du numéro de réseau est définie par le masque de sous-réseau. Pour le masque de sous-réseau 255.255.255.0 par exemple, les trois premières parties de l'adresse IP forment le numéro de réseau et la dernière partie forme le numéro du correspondant.

Mbps
Million Bits per Second

Unité de la vitesse de transfert dans un réseau.

Mélodie d'attente
Music on hold

Lecture d'une musique lors d'un **Double appel** ou d'un **Va et vient**. Pendant la durée de l'attente, le correspondant mis en attente écoute une mélodie.

MRU
Maximum Receive Unit
Définit la taille maximale des données utiles dans un paquet de données.

MSN
Multiple Subscriber Number,
numéro d'appel multiple. Jusqu'à dix numéros de téléphone différents peuvent être attribués à une connexion RNIS multi-appareil. Un MSN est un des numéros de téléphone sans préfixe national qui vous sont attribués.

Votre téléphone utilise le MSN entièrement en fonction de vos souhaits en tant que connexion de réception et/ou d'émission.

MTU
Maximum Transmission Unit
Définit la taille maximale d'un paquet de données susceptible d'être transporté en une fois sur Internet.

N

NAT
Network Address Translation
Méthode permettant de traduire une **Adresse IP** (privée) en une ou plusieurs adresses IP publiques. Grâce au NAT, les adresses IP des « **Correspondant du réseau** » (par ex. téléphones VoIP) d'un **LAN** sont cachées derrière une adresse IP commune du **Routeur** **sur** **Internet**.

Les téléphones VoIP derrière un routeur NAT ne sont pas accessibles par le serveur VoIP, du fait de l'adresse IP privée. Pour « contourner » le NAT, un **Outbound Proxy (proxy sortant)** peut être utilisé dans le routeur **ALG**, sur le **STUN** du téléphone VoIP ou par l'opérateur VoIP.

Si un proxy sortant est proposé, vous devez en tenir compte lors de la configuration VoIP de votre téléphone.

NAT symétrique

Un NAT symétrique associe à une même adresse IP et à un même numéro de port différents numéros de ports et adresses IP externes, en fonction de l'adresse cible externe.

Nom de domaine

Description d'un (ou plusieurs) serveur Web sur Internet (par ex. gigaset.net). Le nom de domaine est attribué par le DNS de chaque adresse IP.

Numéro de port

Désigne une application donnée d'un **Correspondant du réseau**. Le numéro de port est défini de manière permanente pour chaque configuration du réseau **LAN** ou est attribué lors de chaque accès.

La combinaison **Adresse IP**/numéro de **Port** identifie l'émetteur ou le destinataire d'un paquet de données au sein d'un réseau.

Numérotation en mode bloc

Dans un premier temps, entrer le numéro d'appel complet et le corriger le cas échéant. Raccrocher ensuite l'écouteur ou appuyer sur la touche « Mains-Libres » pour composer le numéro.

O

Opérateur de passerelle

Voir **Opérateur SIP**.

Opérateur SIP

Voir **VoIP, opérateur**.

Outbound Proxy (proxy sortant)

Un mécanisme de contrôle NAT différent de STUN et ALG.

Les proxys sortants sont utilisés par l'opérateur VoIP dans les environnements pare-feu/NAT à la place du **Serveur proxy SIP**. Ils contrôlent le trafic de données à l'aide du pare-feu.

Proxy sortant et serveur STUN ne doivent pas être utilisés simultanément.

Voir également : **STUN** et **NAT**.

P

Paging (recherche du combiné)
(en français : communication à distance)

Fonction de la base pour détecter les combinés inscrits. La base établit une connexion avec tous les combinés inscrits. Les combinés sonnent.

Pare-feu

Avec un pare-feu, vous pouvez protéger votre réseau contre les accès non autorisés de l'extérieur. Dans ce but, différentes mesures et techniques (solutions matérielles et/ou logicielles) sont combinées pour contrôler le flux de données entre un réseau privé à protéger et un réseau non protégé (par ex. Internet).

Voir également : NAT.

Passerelle

Connecte deux Réseaux différents, par ex. le routeur comme passerelle Internet.

Pour établir une communication téléphonique VoIP vers un réseau téléphonique, une passerelle entre le réseau IP et le réseau téléphonique doit être établie (opérateur de passerelle/opérateur VoIP). Elle dirige les appels VoIP vers le réseau téléphonique.

PIN
Numéro d'identification personnel

Fait office de protection contre les utilisations non autorisées. Une fois le code PIN activé, une combinaison de chiffres doit être saisie pour accéder à une zone protégée.

Les données de configuration de votre base peuvent être protégées par un PIN système (combinaison à 4 chiffres).

Plage du groupe IP

Zone des adresses IP pouvant être utilisées par le serveur DHCP pour attribuer les adresses IP dynamiques.

Port

L'échange de données entre deux applications dans un Réseau est réalisé via un port.

Port RTP

Port (local) par lequel les paquets de données vocales sont envoyés et reçus par Internet.

Port SIP/port SIP local

Port (local) par lequel les paquets de signalisation SIP sont envoyés et reçus par Internet.

Port SIP local

Voir Port SIP/port SIP local.

Préparation de la numérotation

Voir Numérotation en mode bloc.

Protocole

Description des conventions choisies pour permettre de communiquer au sein d'un Réseau. Il comporte des règles définissant l'établissement, la gestion et la désactivation d'une connexion, en passant par les formats de données, les durées et la gestion d'erreurs éventuelles.

Protocole de transport

Gère le transport de données entre deux partenaires de communication (applications).

Voir également : UDP, TCP, TLS.

Proxy/serveur proxy

Programme informatique définissant l'échange de données entre le Client et le Serveur dans des réseaux informatiques. Si le téléphone interroge le serveur VoIP, le proxy se comporte tel un serveur pour le téléphone et tel un client pour le serveur. L'adressage à un proxy se fait par l'Adresse IP / le Nom de domaine et le Port.

Proxy HTTP

Serveur sur lequel les « Correspondant du réseau » effectuent leurs communications sur Internet.

Q

Quality of Service (QoS)
Qualité de service

Désigne la qualité de service dans les réseaux de communication. On distingue plusieurs catégories de qualité de service.

La QoS influe sur le flux de paquets de données sur Internet, par ex. en donnant la priorité à des paquets de données, en réservant de la bande passante et en optimisant les paquets.

Dans les réseaux VoIP, la QoS a un impact sur la qualité vocale. Si l'infrastructure d'ensemble (routeur, serveur de réseau, etc.) bénéficie de la QoS, alors la qualité vocale sera meilleure, ce qui se traduira par moins de retards, d'échos et de grésillements.

R

RAM
Random Access Memory (mémoire vive)

Espace de stockage dans lequel vous avez droit de lecture et d'enregistrement. La mémoire RAM stocke, par exemple, des mélodies et des logos téléchargés à l'aide du configurateur Web sur le téléphone.

Rappel automatique

Voir **Rappel sur occupation**.

Rappel automatique sur non-réponse

= CCNR (Completion of calls on no reply). Lorsqu'un correspondant appelé ne répond pas, l'appelant peut demander un rappel automatique. Dès que le destinataire de l'appel a établi une première communication et que sa ligne est de nouveau libre, l'appelant reçoit un signal. Cette fonctionnalité doit être prise en charge par le central de l'opérateur réseau. La demande est automatiquement effacée au bout de 2 heures environ (durée variable selon l'opérateur).

Rappel sur occupation

= CCBS (Completion of calls to busy subscriber). Lorsqu'un appelant reçoit le signal occupé, il peut activer la fonction rappel. Lorsque la ligne demandée est à nouveau libérée, l'appelant reçoit un signal. Dès qu'il décroche, la connexion est automatiquement établie.

Registrar (registraire)

Le registraire gère les adresses IP en cours du **Correspondant du réseau**. Si vous êtes inscrit auprès de votre opérateur VoIP, l'adresse IP en cours est enregistrée par un registraire. Vous êtes ainsi également accessible à distance.

Renvoi d'appel
AWS (renvoi d'appel)

Renvoi automatique d'un appel vers un autre numéro d'appel. On distingue trois types de renvois d'appel :

- Renvoi d'appel sans condition (CFU, Call Forwarding Unconditional)
- Renvoi d'appel occupé (CFB, Call Forwarding Busy)
- Renvoi automatique sur non-réponse (CFNR, Call Forwarding No Reply)

Renvoi de port

La passerelle Internet (par ex. votre routeur) dirige les paquets de données provenant d'**Internet** en fonction du **Port** auquel ils sont adressés. Cela permet aux serveurs du réseau **LAN** de proposer des services sur Internet sans qu'il soit nécessaire de leur attribuer une adresse IP publique.

Réseau

Ensemble d'équipements. Les équipements sont reliés entre eux par différents câbles ou connexions radio.

Les réseaux se différencient par leur portée et leur structure :

- Portée : réseau local (**LAN**) ou réseau étendu (**WAN**)
- Structure : **Réseau Infrastructure** ou réseau Ad hoc

Réseau Ethernet

LAN filaire.

Réseau Infrastructure

Réseau avec structure centrale : tous les « Correspondant du réseau » communiquent par un Routeur central.

ROM
Read Only Memory

Mémoire morte.

Routage

Le routage est la transmission de paquets de données à un autre utilisateur d'un réseau. Sur le trajet vers le destinataire, les paquets de données sont envoyés d'un nœud de réseau à l'autre, jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur but.

Un réseau comme Internet ne pourrait pas fonctionner sans la transmission de paquets de données. Le routage relie chaque réseau à ce système global.

Un routeur constitue une partie de ce système ; il transmet aussi bien les paquets de données à l'intérieur du réseau local que d'un réseau à un autre. La transmission de données d'un réseau à l'autre s'effectue sur la base d'un protocole commun.

Routeur

Redirige les paquets de données au sein d'un réseau et entre les différents réseaux en choisissant la route la plus rapide. Peut connecter Réseau Ethernet et WLAN. Peut devenir une Passerelle pour Internet.

RTP
Realtime Transport Protocol

Norme internationale pour la transmission des données audio et vidéo. Souvent utilisée avec UDP. D'ailleurs, les paquets RTP sont souvent incorporés aux paquets UDP.

S

Serveur

Propose un service à d'autres « Correspondant du réseau » (Clients). Le terme peut désigner une machine ou un PC ou encore une application. L'adressage à un serveur se fait par l'Adresse IP/le Nom de domaine et le Port.

Serveur proxy SIP

Adresse IP du serveur passerelle de votre opérateur VoIP.

Signal d'appel
= CW (Call Waiting).

Fonctionnalité de l'opérateur. Un signal sonore annonce l'appel d'un autre participant pendant une communication. Vous pouvez accepter ou refuser le deuxième appel. Cette fonctionnalité peut être activée ou désactivée.

SIP (Session Initiation Protocol)

Protocole de signalisation indépendamment de la communication par langage. Le protocole SIP est utilisé pour l'activation et la désactivation de l'appel. En outre, les paramètres peuvent être définis pour la communication vocale.

Sous-réseau

Segment d'un Réseau.

STUN
Simple Transversal of UDP over NAT

Mécanisme de régulation du NAT.

STUN est un protocole de données dédié au téléphone VoIP. STUN remplace l'adresse IP dans les paquets de données du téléphone VoIP par l'adresse publique du réseau privé sécurisé. Un serveur STUN est nécessaire pour la régulation du transfert sur Internet. STUN ne peut pas être installé avec un NAT symétrique.

Voir également : ALG, Pare-feu, NAT, Outbound Proxy (proxy sortant).

T

TCP
Transmission Control Protocol

Protocole de transport. Protocole de communication sécurisé : les données sont transmises à l'aide d'une connexion établie entre l'émetteur et le destinataire.

TLS
Transport Layer Security

Protocole de cryptage pour la transmission des données sur Internet. TLS est un Protocole de transport générique.

U

UDP
User Datagram Protocol

Protocole de transport. A la différence du protocole TCP, UDP est un protocole non sécurisé. Le protocole UDP ne crée pas de connexion fixe. Les paquets de données, appelés datagrammes, sont envoyés en mode diffusion (broadcast). Le destinataire est seul responsable de la réception des données. Quant à l'émetteur, il ne reçoit aucune notification.

URI
Uniform Resource Identifier

Chaîne de caractères servant à l'identification des ressources (par exemple, destinataire d'un e-mail, http://gigaset.com, fichiers).

Sur Internet, les URI sont utilisés pour décrire les ressources de manière unique. Les URI désignent également les adresses SIP.

Les URI peuvent être saisis sous forme de numéro dans le téléphone. En sélectionnant un URI, vous pouvez appeler un correspondant Internet avec l'équipement VoIP.

URL
Universal Resource Locator

Adresse définie de manière unique sur Internet.

Les URL sont un sous-ensemble des URI. Les URL identifient une ressource et son emplacement (en anglais « Location ») sur Internet. Ce terme est souvent synonyme d'URI.

V

Va et vient

La fonction Va et vient permet de permuter les appels entre deux correspondants ou entre une conférence et un correspondant unique sans que le correspondant en attente puisse entendre.

VoIP
Voice over Internet Protocol

Les communications téléphoniques ne sont plus établies et transmises par le réseau téléphonique, mais via Internet (ou d'autres réseaux IP).

VoIP, opérateur

Un Opérateur de passerelle, SIP ou VoIP est un opérateur sur Internet, qui propose une Passerelle pour la téléphonie sur Internet. Le téléphone fonctionnant avec la norme SIP, votre opérateur doit prendre en charge cette norme.

L'opérateur redirige la communication en voix sur IP (VoIP) sur le réseau téléphonique (analogique, RNIS et téléphone mobile) et inversement.

W

WAN
Wide Area Network

Réseau étendu, non limité à un espace (par ex. Internet).

Accessoires

Combinés Gigaset

Faites évoluer votre Gigaset en un autocommutateur privé sans fil :

Combiné Gigaset SL400

- Boîtier et clavier métalliques
- Eclairage de clavier de haute qualité
- Ecran TFT couleur 1,8"
- Bluetooth et USB Mini
- Répertoire pour 500 cartes de visite
- Autonomie en communication/en veille jusqu'à 14 h/230 h
- Grande police pour la liste des appels et le répertoire
- Mode « Mains-Libres » confort avec 4 Profils configurables
- Présentation du numéro de l'appelant-images, diaporama et écran de veille (horloge analogique et numérique)
- Vibreur, téléchargement de sonneries
- ECO-DECT
- Calendrier avec rappel de rendez-vous
- Mode nuit avec désactivation programmée de la sonnerie
- Mise en sourdine des appels masqués
- Surveillance de pièce
- SMS jusqu'à 640 caractères

www.gigaset.com/gigasetsl400

Combiné Gigaset S79H

- Ecran couleur rétroéclairé (65 000 couleurs)
- Clavier rétroéclairé
- « Mains-Libres »
- Sonneries polyphoniques
- Répertoire pouvant contenir environ 500 entrées
- Présentation du numéro de l'appelant-images
- SMS (condition : CLIP disponible)
- Interface PC destinée par ex. à la gestion des entrées du répertoire, des sonneries et des écrans de veille
- Bluetooth
- Prise kit oreillette
- Surveillance de pièce

www.gigaset.com/gigasets79h

Combiné Gigaset C59H

- Le gestionnaire d'événements familiaux avec surveillance de pièce, rappel d'anniversaire
- Identification du destinataire de l'appel avec 6 groupes VIP
- Clavier rétroéclairé de haute qualité
- Ecran TFT couleur 1,8"
- Répertoire pour 150 cartes de visite
- Autonomie en communication/en veille jusqu'à 12 h/180 h, batteries standard
- Grande police pour la liste des appels et le répertoire
- Mode « Mains-Libres » confort
- Ecran de veille (horloge numérique)
- ECO-DECT
- Réveil
- Mise en sourdine des appels masqués
- SMS jusqu'à 640 caractères

www.gigaset.com/gigasetc59h

Combiné Gigaset SL78H

- Ecran couleur rétroéclairé (256 000 couleurs)
- Clavier rétroéclairé
- « Mains-Libres »
- Sonneries polyphoniques
- Répertoire pouvant contenir environ 500 entrées
- Présentation du numéro de l'appelant-images
- SMS (condition : CLIP disponible)
- Interface PC destinée par ex. à la gestion des entrées du répertoire, des sonneries et des écrans de veille
- Bluetooth
- Surveillance de pièce

www.gigaset.com/gigasetsl78h

Combiné Gigaset E49H

- Protection contre les chocs, la poussière et les projections d'eau
- Clavier solide rétroéclairé
- Ecran couleur
- Répertoire pouvant contenir 150 entrées
- Autonomie en communication/en veille jusqu'à 12 h/250 h, batteries standard
- Mode « Mains-Libres » confort
- Ecran de veille
- ECO-DECT
- Réveil
- Surveillance de pièce
- SMS jusqu'à 640 caractères

www.gigaset.com/gigasete49h

Répéteur Gigaset

Le répéteur Gigaset vous permet d'augmenter la portée de réception de votre combiné Gigaset par rapport à votre base.

www.gigaset.com/gigasetrepeater

Tous les accessoires et batteries sont disponibles dans le commerce.

N'utiliser que des accessoires d'origine. Cela permet d'éviter d'éventuels dégâts matériels ou risques pour la santé et de garantir la conformité aux dispositions applicables.

Compatibilité

Pour de plus amples informations relatives aux fonctions des combinés et des bases Gigaset, veuillez consulter :

www.gigaset.com/compatibility

Index

A

Accès Internet (large bande) 187
Accès Internet à haut débit. 187
Accès non autorisé
  protection. 136
Accessoires 197
Activer
  désactiver la sonnerie 91
  enregistrer un appel. 105
  messagerie externe 108
  rendez-vous 112
  renvoi d'appel 60
  répondeur (commande à distance) . . 107
  suppression de l'affichage
    du numéro 59
  tonalités d'avertissement 134
Adresse de l'expéditeur (e-mail) 95
Adresse e-mail 86
  copier depuis le répertoire 76
Adresse IP 187
  attribution automatique 137
  dynamique 187
  fixe 187
  globale. 187
  locale 187
  privée. 187
  publique 187
  sélectionner 50
  statique 187
Adresse MAC 187
  consulter 145
Adresse SIP 187
ADSL. 187
Affecter les touches numérotées. 128
Affichage
  durée de la communication, coût de la
    communication. 84
  espace de stockage (album média) . . 135
  espace de stockage (répertoire) 74
  nom (CNIP) 54
  nom dans répertoire en ligne 55
  numéro (CLI/CLIP). 54
  rendez-vous/dates anniversaire
    non confirmés 114
Album média 134
ALG 188
Alimentation basse consommation 111
Amplificateur de réception,
    voir Répéteur
Anniversaire, voir Date anniversaire
Annonce (répondeur) 102
Annuaire professionnel 78
Appairage des combinés 115
Appel
  à partir de l'annuaire professionnel . . . 80
  à partir du répertoire en ligne 80
  accepter. 53
  avec le kit oreillette 53
  enregistrer 105
  prendre (connex. GSM) 54
  saisir une adresse IP 50
  transférer. 66, 148
Appel d'un numéro inconnu 55
Appel général. 117
Appel manqué. 69
Appel masqué 59
Appel, affichage
  nom dans répertoire en ligne 55
Appeler, interne. 117
Application Layer Gateway (ALG) 188
Arrêt
  répondeur. 101
Assistance Service Clients. 150
Assistant d'installation. 18
Assistant de connexion
  lancer (mise en service). 23
Assistant RNIS. 19
Asymmetric Digital Subscriber Line 187
Attribuer une fonction aux touches
    de fonction. 128
Attribution d'une adresse IP. 137
Attribution d'une touche 128
Authentification 188
Autocommutateur privé
  enregistrer préfixe d'accès réseau . . . 147
  raccorder la base. 147
  régler le mode de numérotation. 148
  temps de pause. 148

B

Base
  code PIN système 136
  connexion au routeur 16
  installer 11, 12
  mise à jour du logiciel 142

puissance consommée 161
raccorder à l'autocommutateur privé 147
réglages 136
rétablir les réglages par défaut 145
Bip d'appel 133
Bip d'avertissement, voir Tonalités d'avertissement
Bloc-secteur 9
Bluetooth
activer 120
inscrire un appareil 120
liste des appareils connus 122
modifier le nom des appareils . . . 123, 124
régler son préfixe 137
retirer un appareil 123
transférer vers le répertoire (vCard) . . . 75
utiliser les modems 125
utiliser les téléphones portables GSM 125
Brochage (câble analogique) 161
Busy on Busy 62

C

Calendrier 112
Call Forwarding 188
Call Waiting 188
Caractéristiques techniques 161
Centre Info 96
utiliser 97
Centre SMS
modifier le numéro 90
réglages 90
Certificat de garantie 157
CF 188
CLI, CLIP 54
Client 188
CNIP 54
Code de configuration automatique 22
Codec vocal à haut débit 190
Codecs 188
Codes d'état (VoIP)
tableau des codes 154
COLP 52, 188
COLR 52, 188
Combiné
contact avec des liquides 160
inscrire 115
liste 38
modifier le nom 119
modifier le numéro interne 119
recherche 116
retirer 115, 116
Commande temporelle 131
éclairage de l'écran 131
sonnerie 133
Communication
durée 84
interne 117
mettre fin 53
reprendre sur le répondeur 104
terminer avec le kit oreillette 53
transférer 66, 117
Communication externe
renvoi au répondeur 104
signal d'appel 61
Communication interne 117
signal d'appel 118
Composer
à partir du répertoire 73
adresse IP 50
Conférence 65
conférence à trois 65
interne 118
Configuration IP 137
Configurer la messagerie externe 108
Connected Line Identification Presentation/Restriction 52, 188
Connexion GSM
activer (Bluetooth) 123
par Bluetooth 125
prendre un appel (Bluetooth) 54
Connexions haut débit 56
Consommation électrique, voir Puissance consommée
Contenu 10
Contenu de l'emballage 10
Contrôle des coûts 83
Correction d'erreur
SMS 92
Correction d'erreurs de saisie 39
Coût de la communication 84
Coûts de communication, voir Coûts
Création d'adresse IP 187

Customer Care 150
CW. 188

D

Date anniversaire 77
désactiver 77
enregistrer dans le répertoire 77
non confirmée 114
Débit de transmission 189
Décroché automatique 106
Demilitarized Zone
(zone démilitarisée) 189
Dépannage
e-mail 94
généralités 151
Désactiver
affichage du numéro 59
désactiver la sonnerie 91
émission 111
enregistrer un appel. 105
messagerie externe 108
rendez-vous 112
renvoi d'appel 60
suppression de l'affichage
du numéro 59
tonalités d'avertissement 134
Détection d'appels malveillants
(RNIS) 67
DHCP 189
Differentiated Service Code Point. 189
Digital Subscriber LineAccess
Multiplexer 189
Diminution de la consommation
électrique 111
DMZ 189
DNS. 189
Domain Name System 189
Données utilisateur VoIP
entrer (assistant connexion). 27
Double appel 65, 189
Double appel (interne). 118
DSCP. 189
DSLAM 189
Duplex intégral 189
Durée de la communication. 50, 84
Durée du flashing 148
Dynamic DNS 189
Dynamic Host Configuration
Protocol. 189
DynDNS 189

E

Eclairage de l'écran
commande temporelle 131
luminosité de l'éclairage de l'écran . . 131
ECO DECT 111
Ecoute en tiers pendant
l'enregistrement 105
Ecouter
annonce (répondeur). 102
message (répondeur). 103
Ecran
éclairage 131
écran de veille 130
modifier langue d'affichage. 130
réglages. 130
Ecrire (SMS). 85
ECT 66, 148
activer/désactiver 61
Effacer
annonce du répondeur 103
message 104
MSN 139
E-mail
afficher l'adresse de l'expéditeur 95
messages à la connexion 94
notification. 93
supprimer 95
Enregistrement
durée 106
qualité 106
Enregistrer
enregistrer un appel. 105
préfixe d'accès réseau 147
Entrée
sélection dans le répertoire 73
Entretien du téléphone 160
Environnement 159
Envoyer
entrée du répertoire au combiné 74
Equipements médicaux. 9
Erreurs de saisie (correction) 39
Espace de stockage
album média 135

répertoire 74
Etat de repos..... 41
Explicit Call Transfer 190

F

Fax (SMS) 87
Fiche du téléphone
ligne fixe 161
Filtrage d'appel 104
Fonction secret du téléphone 58
Fonctions spéciales..... 148
Forfait illimité 190
Fournisseur Internet 190
Fragmentation de paquets de
données 190
Frais, voir Coûts
Fréquence vocale 148

G

G.722 56
Gigaset HDSP, voir HDSP
Global System forMobile
Communication 191
GNU General Public License (GPL)
Englisch 164
GNU Lesser General Public License
(LGPL), Englisch 168
GPL 163
GSM 191

H

HDSP..... 56
Hilfe 151
Homologation 157
Hub 191

I

Icône
à l'arrivée de nouveaux messages 71
écran 39
nouveau message..... 103
nouveau SMS 87
répondeur..... 100, 101, 106
réveil..... 114
sonnerie 133
ID utilisateur 191
Identifiant utilisateur 191
Identification de l'origine de l'appel
(RNIS) 53, 67
IEEE 191
Image
effacer 135
renommer..... 135
Inconnu 55
Indicatif de sortie 147
Inscrire
appareil (Bluetooth) 120
combiné 115
Installer, base 11, 12
Institute of Electrical and Electronics
Engineers 191
Intégré 100
Interception d'un appel arrivant
sur le répondeur 104
Interface DECT
activer/désactiver 144
Interface PC 162
Interne
conférence 118
double appel 118
téléphoner 117
Internet 191
Internet Protocol 191
Interrogation à distance 106
Interroger les informations
de service 156
IP 191

J

Journal du répondeur 69, 71

K

Kit oreillette 191
attribuer à une touche
e fonction 128
prendre un appel 53
raccorder (filaire)..... 12, 127
téléphoner avec 51
terminer la communication 53
Kit oreillette Bluetooth
prendre un appel 53
téléphoner avec 51
utiliser 124
Kit oreillette filaire
raccorder..... 127

L

LAN..... 191
Langue, affichage 130
LGPL 163
Licence

GPL 164
LGPL 168
Licence publique générale GNU 163
Licence publique générale GNU (GPL)
anglais 174
Licence publique générale limitée
GNU 163
Licence publique générale limitée GNU
(LGPL)
anglais 180
Licence
GNU (GPL) 174
GNU (LGPL) 180
Link2mobile 52, 54, 125
Liquides 160
Lire l'objet (e-mail) 95
Liste
appareils connus (Bluetooth) 122
appels manqués 69
brouillons SMS 86
combinés 38
liste de SMS 71
liste des e-mails 93
listes des appels 69
messagerie externe 71, 110
notifications d'e-mail 93
réception des SMS 87
répondeur 69, 71
Liste de réception
ouvrir (e-mail) 93
Liste des messages
e-mail 93
messagerie externe 110
Local Area Network 191
Logiciel 190
interroger la version 156
lancer la mise à jour 142
mise à jour automatique 143
mises à jour 11
Luminosité
éclairage de l'écran 131

M

Mains-Libres 57
Maîtrise des coûts de
télécommunication 83
Marche
répondeur 101
Masqué
appel 59
Masque de sous-réseau 191
définir 138
Maximum Receive Unit 192
Maximum Transmission Unit 192
Mbps 191
Media Access Control 187
Mélodie d'attente 134, 191
Menu
commandes 40
ouvrir 38
Message
écouter (messagerie externe) 110
supprimer (e-mail) 95
Message texte, voir SMS
Messagerie externe
activer/désactiver 108
appeler 109, 110
entrer le numéro 108
liste 110
régler pour l'accès rapide 109
Messages 101
copier le numéro dans
le répertoire 104
écouter 103
effacer 104
icône de nouveau message 103
marquer comme « nouveau » 104
Messages d'état VoIP
tableau des codes d'état 154
Mettre fin, communication 53
Microphone
désactiver 58
Million Bits per Second 191
Mise au rebut 160
Mode d'annonce (répondeur) 101
Mode de numérotation 148
Mode Eco 111
Mode Eco + ... 111
Mode Rappel 114
Mode veille
écran en (exemple) 4
retour 41
Modifier
code PIN système 136
langue d'affichage 130
mode de numérotation 148
nom des abonnés internes 119
nom des appareils
(Bluetooth) 123, 124

nom interne 119
numéro interne 119
numéros internes 119
sonnerie 132
temps de pause 148
volume de l'écouteur 131
volume du mode Mains-Libres 131
Mot de passe d'inscription
compte VoIP 27
MRU 192
Msg. ext.,voir Messagerie externe
MSN
configurer 139
effacer 139
MTU 192
Music on hold. 191

N

NAT 192
symétrique 192
Network Address Translation 192
Nom
affiché (VoIP) 188
afficher le nom de l'appelant (CNIP). . . 54
appelant dans répertoire en ligne 55
du combiné 119
nom de domaine. 192
Non confirmé
rendez-vous 114
Non confirmée
date anniversaire. 114
Notification
par SMS 89
réception d'e-mail. 93
Numéro
affichage du numéro de l'appelant (CLIP) 54
copier dans le répertoire 76
copier depuis le texte du SMS 88
entrer messagerie externe 108
numéro d'identification personnel. . . 193
numéro de port 192
numéro raccourci 72
numéros de présélection 83
récupérer depuis le répertoire. 76
saisie avec répertoire 76
Numéro de réception
affichage sur le combiné. 54
Numéros RNIS, voir MSN
Numérotation en mode bloc 192
Numérotation rapide (ou accès rapide) 109

O

Opérateur de passerelle 192
Opérateur SIP 192
Opérateur VoIP 196
sélectionner 25
télécharger les données 25
Ordre dans le répertoire 73
Ouverture de la liste de réception 93

P

Paging 116, 193
Paquets de données, fragmentation . . . 190
Paramétrer le système 136
Paramètres système
enregistrer 136
Pare-feu 193
Passerelle. 193
Pause
après préfixe d'accès réseau. 148
après prise de ligne 148
après touche R. 148
Pause interchiffre 148
PIN. 193
Plage du groupe IP 193
Police 86, 88, 162
Port 193
Port FAX
activer/désactiver 144
raccorder un fax 126
Port RTP 193
Port SIP. 193
Port SIP local. 193
Portrait CLIP 54, 73, 134
Préfixe
régler son préfixe 137
Préfixe d'accès réseau
avec autocommutateur privé 147
Préparation
numérotation. 193
Présentation
numéro 54
numéro de l'appelant 56
numéro de l'appelant-images 73, 134

Prévisions météo, en mode veille 99
Protocole 193
Protocole de transport 193
Proxy 193
Proxy HTTP 193
Proxy sortant 192
Proxy-Server 193
Puissance consommée (base) 161

Q

Qualité de service 194
Quality of Service 194
Questions-réponses 151

R

Raccordement d'un fax 126
Raccorder
  base à autocommutateur privé 147
RAM 194
Random Access Memory 194
Rappel
  régler pour MSN occupé 62
Rappel (bis) 68
Rappel automatique 68, 69
  activer (réseau fixe) 63
  en cas de non-réponse 194
  si occupé 194
  supprimer (réseau fixe) 67
Rappel de date anniversaire 77
Read Only Memory 195
Recherche dans le répertoire 73
Rechercher, combiné 116
Rédaction et édition de texte 161
Registrar 194
Réglage 36
  date 36, 136
  écran de veille 130
  heure 36, 136
Rendez-vous 112
  activer/désactiver 113
  gérer 113
  supprimer 113
Rendez-vous/date anniversaire
  afficher non confirmés 114
Renvoi d'appel 60, 194
Renvoi de port 194
Répertoire 72
  copier numéro depuis le texte 76
  enregistrer le numéro de
    l'expéditeur (SMS) 88
  enregistrer une date anniversaire 77
  envoyer l'entrée/la liste au combiné .. 74
  gérer les entrées 74
  ordre des fiches 73
  ouvrir 38, 78
  rechercher une entrée 78
  saisie d'une nouvelle entrée 72
  transférer une vCard (Bluetooth) 75
  utiliser pour la saisie du numéro 76
Répertoire en ligne 78
Répertoire réseau 82
Répéteur 143
Répétition manuelle de la
    numérotation 68
Répondeur
  activer/désactiver 101
  commande à distance 106
  écouter les messages 103
  effacer des messages 104
  enregistrer une annonce/
    annonce répondeur simple 102
  passer à la fin 103
  régler pour l'accès rapide 109
  revenir au début 103
Réseau 194
  Ethernet 195
Réseau Ethernet 195
Réseau fixe, supprimer le rappel
    automatique 67
Réseau Infrastructure 195
Retirer
  appareil (Bluetooth) 123
  combiné 116
Réveil 114
ROM 195
Routage 195
Routeur 195
  connecter la base 16
RTP 195

S

Saisie d'une nouvelle entrée dans
    le répertoire 72
Saisie des données utilisateur (VoIP)
  avec le combiné 27
Séquence, voir SMS
Serveur 195
Serveur DNS préféré 138
Serveur proxy SIP 195

Service (mettre en service le téléphone) 10
Services réseau 59
Signal d'appel. 195
accepter/refuser 64
activer/désactiver 61
communication externe 61
communication interne. 118
Signal d'avertissement, voir Tonalités d'avertissement
Simple Transversal of UDP over NAT . . . 195
SIP 195
SMS. 85
auto-assistance lors de messages d'erreur 92
centre d'émission 90
dépannage 92
effacer 86, 88
enregistrer numéro 88
envoyer à une adresse e-mail 86
envoyer comme fax 87
lire 86, 88
liste de réception 87
liste des brouillons 86
notification par SMS. 89
recevoir 87
rédiger 85, 161
répondre ou transférer 88
séquence. 85
transférer. 88
vCard 89
Son, voir Sonnerie
Sonnerie
commande temporelle 133
désactiver 91
modifier. 132
réglage du volume 132
Sous-réseau 195
STUN. 195
Suppression de l'affichage du numéro . . 59
Supprimer
caractère 39
première sonnerie 91

T

TCP 196
Téléphone
mettre en service 10
protéger contre tout accès non autorisé. 136
réglages. 136
Téléphone portable
activer (Bluetooth) 123
connecter (Bluetooth) 125
Téléphoner
accepter un appel. 53
appel externe. 49
avec un kit oreillette. 51
interne 117
Téléphones portables GSM. 125
TLS 196
Tonalité d'occupation
régler 62
Tonalités
tonalité d'erreur 134
tonalité de fin de menu. 134
tonalité de validation. 134
tonalités de confirmation 134
Touche de fonction
attribuer au kit oreillette. 128
Touche Messages
afficher la liste 87
appeler des listes 71
Touche 1 (accès rapide)
attribuer 109
Touches
touche de navigation. 38
touche Effacer 39
touche R 148
touches écran 39
Touches écran 39
attribuer 128
Transfert de données
par Bluetooth. 125
Transmission Control Protocol. 196
Transport Layer Security 196

U

UDP. 196
Uniform Resource Identifier 196
Universal Resource Locator 196
URI. 196
URL 196
User Datagram Protocol 196

V

Va et vient 65, 196
vCard (SMS). 89

VIP (entrée du répertoire) 73
Voice over Internet Protocol 196
VoIP 196
  afficher numéro de l'appelé 52
  codes d'état (tableau) 154
  configurer le compte (premier) 27
  lancer l'assistant de connexion 22
  télécharger les données
    de l'opérateur 25
Volume
  écouteur 131
  haut-parleur 131
  mode mains-libres 131
  régler 132
  sonnerie 132

W

WAN 196
Wide Area Network 196

Issued by
Gigaset Communications GmbH
Frankenstr. 2a, D-46395 Bocholt
Manufactured by Gigaset Communications GmbH
under trademark license of Siemens AG.
As of 1 Oct. 2011 Gigaset products bearing the
trademark 'Siemens' will exclusively use the trademark 'Gigaset'.

© Gigaset Communications GmbH 2010
All rights reserved. Subject to availability.
Rights of modification reserved.
www.gigaset.com